8
4 C
16

theca
l. Rom.
Jesu

M

8 L - D - 31

8 L 8 - 4 . C . 16

D
45

MESSIRE
JEAN BAPTISTE
COLBERT.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

TESTAMENT POLITIQUE DE MESSIRE JEAN BAPTISTE COLBERT,

Miniſtre & Secretaire d'Etat.

Où l'on voit tout ce qui s'eſt paſſé ſous le Regne de LOUIS LE GRAND, juſqu'en l'année 1684.

Avec des Remarques ſur le Gouvernement du Royaume.

Suivant la Copie imprimée

A LA HAYE,

Chez HENRY van BULDEREN, Marchand Libraire dans le Pooten, à l'enſeigne de Mezeray. 1694.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

EPITRE AU ROY.

SIRE,

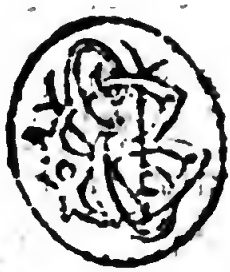

La protection Divine a paru ſi viſiblement ſur le Regne de VOTRE MAJESTE', que je ſuis tres perſuadé qu'Elle ne penſe nullement à attribuer à ſa bonne conduite tous ces heureux évenemens, qui ſont la gloire de ſon Royaume & l'abaiſſement de ſes Ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux de tous vos bons Su-

jets, dans un tems où il n'y avoit point d'eſperance qu'ils ſeroient exaucés, puiſque c'étoit aprés une ſterilité de vingt trois ans, a commencé par ce miracle à faire connoître, qu'il Vous a choiſi de toute éternité, pour être un des ouvrages les plus parfaits qu'il y ait eus depuis long-tems ſur la terre. Une verité ſi conſtante & reconnuë ſi generalement de tous vos Sujets, devroit paſſer juſques aux étrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main Toute Puiſſante de Dieu agit pour Vous contre vos Ennemis. Mais comme, ſi je l'oſe dire, il n'y a qu'une apparence de pieté dans preſque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate viſiblement dans la Vôtre, ils rapportent tout ce qu'ils voyent à un bonheur continuel de VÔTRE MAJESTE', ſans vou-

vouloir élever leurs yeux juſques à celui qui eſt le Dieu des Armées, & ſans le ſecours duquel il eſt impoſſible de ſe promettre aucune Victoire. Il auroit été à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent deſabuſés plûtôt, & qu'ils demeuraſſent convaincus une bonne fois, que c'eſt Dieu ſeul qui vous protege; il n'auroit pas été repandu tant de ſang, dans la Guerre que Vous avez terminée ſi glorieuſement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui ſemblent deſtinez à perir pour la même querelle. Car VÔTRE MAJESTE' pour avoir donné la Paix à l'Europe n'a pas étouffé la jalouſie dont quantité de Puiſſances ſe ſentent encore ronger à la vuë de toutes ſes grandes actions. Elles n'épient que l'occaſion de lui en donner des marques: & avant qu'elles puiſſent ſe ſoumettre aux ab-

baiſſemens que l'un de Vos Miniſtres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles riſqueront le tout pour le tout.

Mais, SIRE, oſerois-je demander à VÔTRE MAJESTE', ſi c'eſt lui rendre ſervice que de faire tout ce que ce Miniſtre fait; j'ai peur qu'elle ne croye que le peu d'intelligence qui a paru juſques ici entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourés qu'il a tâché de me porter, & dont VÔTRE MAJESTE' eſt encore mieux inſtruite que moi, puiſque c'eſt à Elle qu'il s'eſt addreſſé pluſieurs fois, pour lui rendre ma fidelité ſuſpecte, peuvent faire croire qu'il m'en reſte aſſez de reſſentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaiſe que mes interêts l'emportent ainſi ſur ceux de VÔTRE MAJESTE'. Je

n'ai

n'ai en veuë que de lui apprendre de quelle maniere les choſes ſe paſſent. Un grand Roi, qui a en main le Gouvernement d'un puiſſant Royaume, n'a pas toûjours connoiſſance de tout ce que font ſes Miniſtres, & principalement quand il donne la même authorité que Vous donnez au Marquis de Louvois. Cependant s'ils font des béveües c'eſt au Maître qu'on les impute; & ſi la guerre en arrive, combien de Peuples ſouffrent de la faute d'un particulier! Il me ſemble auſſi que le Marquis de Louvois eſt déja cauſe que celle que vous avez finie depuis quelques années, a duré ſi long-tems. Il eſt vrai que la fin en a été glorieuſe à VÔTRE MAJESTE', mais ce n'eſt pas à dire que cela ſoit dû à ſa bonne conduite. Il a riſqué viſiblement le ſalut de vôtre Etat, & ce n'eſt

que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il eſt donc réponſable envers tous vos Peuples du ſang qu'il leur en a couté, outre que ſi l'on avoit moins de reſpect & d'admiration pour VÔTRE MAJESTE', il lui feroit peut-être perdre l'amour de ſes Sujets ; car c'eſt à Vous qui en étes le Pere à ménager leur ſang comme le vôtre propre. D'ailleurs n'eſt-il pas aſſez extraordinaire qu'un Miniſtre qui n'a jamais vu la guerre qu'en peinture, veuille en ſçavoir plus que tous Vos Capitaines. VÔTRE MAJESTE' cependant ſe peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe, & en quelque endroit que l'on aille & que l'on nomme le Prince de Condé & le Vicomte de Turenne, il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe que le regne de VÔTRE MAJESTE' qui étoit deſtiné à faire voir tout ce qu'il

y a de plus grand ſur la terre, devoit auſſi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait euë depuis long-tems.

La Protection Divine dont VÔTRE MAJESTE' reſſent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre ſe ſeroit perdu. La pieté qui éclate dans toutes vos actions vous en fait rendre graces continuellement au Ciel, qui eſt ravi de vous voir dans la reconnoiſſance que vous lui devez. Mais comme chacun ne rapporte pas ainſi à Dieu tout ce qui ſe paſſe ici bas, les fautes qu'on voit faire à vôtre Miniſtre augmentent le nombre de vos Ennemis, & les entrêtient dans l'erreur où ils ſont que vous n'êtes pas invincible. Ils ſuppoſent, que celui qui devroit avoir le plus de ſoin de parer les coups qu'ils ſont prêts de vous porter,

leur montrant vôtre eſtomac tout à découvert, il leur eſt facile d'aller droit juſques au cœur. De là viennent toutes les brigues que vous voyez dans l'Europe à vôtre prejudice : & qui ſeroient capables de vous porter le coup mortel, ſi ce n'eſt qu'il eſt impoſſible de faire du mal à celui que Dieu a pris ſi viſiblement en ſa protection.

Auſſi pouvons-nous dire ſans flatter aucunement VÔTRE MAJESTE', que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualités d'un Grand Roi, & d'un Roi vraiment Chrêtien, & ſi vous avez eu quelque foibleſſe dans vôtre jeuneſſe, vous en étes, graces à Dieu, ſi bien revenu, qu'il ne vous en reſte plus de ſouvenir que pour vous porter à en faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à VÔTRE MAJESTE', doit

doit vivre à la Cour comme dans un Cloître d'où le vice doit être banni. Si l'envie y regne, il n'eſt plus permis de la faire paroître; VÔTRE MAJESTE' y eſt un exemple de vertu à tous ſes Courtiſans, & ſi la corruption du ſiecle eſt ſi grande qu'ils ne puiſſent encore imiter leur Maître, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agreables.

Ce retour de VÔTRE MAJESTE' à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'Elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine a voulu que Vous reſſemblaſſiez à un David, & à tant de grands pêcheurs qui ſont maintenant en Paradis, Vous n'avez jamais pretendu pour cela vous diſpenſer de rendre à Dieu ce qui lui appertenoit. Vous avez taché d'attirer

ſa miſericorde, en lui faiſant rendre le culte qui lui eſt du, & en le lui rendant vous-méme, parce que Vous ſçavez que c'eſt le moyen de le flêchir. On ne peut pas dire que Vous ayez été un ſeul jour de vôtre vie, ſans entendre la Meſſe; & quoi que le feu Roi vôtre Pere fut tout rempli de pieté, il n'a jamais pu faire, comme Vous avez fait, qu'on s'abſtint pendant qu'on celebroit ce Miſtere adorable, de cauſer les uns avec les autres, & de tenir mille poſtures indecentes.

La crainte de Dieu que Vous avez toûjours euë devant les yeux, fait auſſi que Vous avez mieux aimé pendant un certain tems laiſſer croire des choſes, qu'on ne ſçavoit que par ſoupçon, que d'en ôter la penſée en frequentant les Sacremens. Vous Vous en êtes ab-

abſtenu tant que Vous ne Vous en étes pas jugé digne, ou que Vous avez cru vôtre foibleſſe trop grande, pour rien tenir à Dieu de ce que Vous lui promettiez. C'eſt une marque de la delicateſſe de vôtre conſcience, & que Vous étes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils ſe plongent en cachete dans toutes ſortes de voluptés.

Que dirai-je maintenant de toutes les belles qualités de VÔTRE MAJESTE', & qui la font paſſer pour le plus honnête homme de ſon Royaume, dans l'eſprit de ceux qui le connoiſſent parfaitement. C'eſt une verité qui eſt également dans la bouche de tous ſes Sujets, & qui me met à couvert de la penſée qu'on auroit, que je la voudrois flatter, ſi on la connoiſſoit moins. Ce n'eſt donc ni

la flatterie, ni la reconnoiſſance que je dois avoir de tant d'honneurs & de bienfaits que j'ai receus de VÔTRE MAJESTE', qui me permettent de lui dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un ſi Grand Roi ſur la terre. Je n'ai cette verité dans la bouche que parce que j'en ſuis pleinement perſuadé, & que rien ne m'en deſabuſera jamais.

En effet, ſans parler de tant de Places fortes que Vous avez conquiſes, & de tant de Victoires que Vous avez remportées, où eſt encore le Prince qui aprés avoir été ſi mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations ? Je n'oſe pas dire tout ce que je penſe là-deſſus, de peur qu'on ne m'accuſe de manquer de reconnoiſſance envers Mr. le Cardinal Mazarin, mon bienfaicteur. Il vaut mieux que je demeure dans le ſilence,

lence, & que je parle ſeulement de ce que tout le monde n'a pû voir ſans admiration. Oüi, SIRE, je ſoutiens, ſans excepter les Cæſars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles ſous Vôtre Regne que ſous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roi n'a été à la Guerre de ſi bonne heure, & ſi l'on pretend que Vous n'y alliez pas proprement, mais que l'on Vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on Vous fit voir ſur vos Frontieres & à vos Soldats, je n'ai rien à répondre, ſinon qu'on me diſe ſi c'eſt de Vous même, ou par le conſeil du Cardinal Mazarin, que Vous demeuriez des journées entieres à Cheval, ce qui cauſa à VÔTRE MAJESTE' cette grande maladie, dont Elle penſa mourir à Calais. L'on ſçait que ce Miniſtre Vous diſoit

diſoit tous les jours que Vous riſquiez viſiblement vôtre ſanté en Vous donnant tant de fatigues. L'on ſçait auſſi qu'il voulut Vous empêcher d'aller au Fort de Mardik, dont l'air empeſté & la quantité de malades qu'il y avoit, faiſoit craindre avec raiſon pour vôtre Perſonne ſacrée. Mais l'inclination que Vous aviez déja pour tout ce qui eſt de grand & de relevé, Vous fit mépriſer ce conſeil, dont auſſi il penſa arriver ce que l'on apprehendoit.

Comme Vous étiez en ce tems-là ſur vôtre vintiéme année, l'on pourroit dire que VÔTRE MAJESTE' ne faiſoit rien en cela de trop extraordinaire, & que pluſieurs autres n'euſſent fait auſſi bien qu'Elle; mais il eſt bon que l'on ſçache qu'il y avoit déja plus de dix ans que Vous alliez à la guerre, & l'on Vous avoit vû à

une

une infinité de Sieges, dont il avoit fallu Vous retirer par force, parce que Vous n'aviez point de plus grand plaisir que d'être avec vos Soldats, & de Vous informer de cent choses qui étoient cependant au-dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualités, n'ait pas eu l'éducation que VÔTRE MAJESTE' a donnée à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN? Quels miracles n'eut-on point vûs sous son Regne, puis qu'on sçait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que VÔTRE MAJESTE', n'ayant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribuë à la parfaite éducation d'un Prince, s'en est neanmoins acquitté si parfaitement. Ce seroit

aussi

auſſi une occaſion favorable de parler de tout ce que VÔTRE MAJESTE' a fait à l'égard des ſçavans, & de tous les hommes rares qu'Elle a fait venir à grands frais des Païs Etrangers, des manufactures qu'Elle a établies dans ſon Royaume, en ſorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligés d'aller chercher ailleurs aux depens de leur argent. Et cela paroîtroit d'autant plus beau, qu'il n'y a perſonne qui ne ſache que VÔTRE MAJESTE' a pris tout cela dans ſon propre fonds, ſans qu'on lui ait jamais donné un ſeul livre d'où il put tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi les femmes & dans la molleſſe, & il m'eſt impoſſible que ce mot ne m'échape, parce que ce ſeroit derober à VÔTRE MAJESTE' la gloire qui lui doit revenir, quand on ſaura que non-

ob-

obſtant une ſi mechante éducation, Elle eſt devenuë ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choſes à dire ſur tout ce que VÔTRE MAJESTE' a fait de grand, & qui paroit tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de ſon éducation. Mais les laiſſant à part pour ne m'attacher qu'au ſujet que je me propoſe ici, je lui dirai avec tout le reſpect que je lui dois, que la ſeule choſe que l'on puiſſe trouver à redire en VÔTRE MAJESTE', eſt qu'Elle a trop de bonté & de confiance en ceux ſur qui Elle ſe repoſe de certaines affaires; & ce n'eſt point pour faire le bel eſprit que je pretends blamer leurs actions, je ſuis encore plus capable qu'eux de faire des fautes; mais le zele que j'ai pour le ſervice de VÔTRE MAJESTE' ne me permet pas de demeurer davantage

dans

dans le ſilence. Elle trouvera donc bon que je lui faſſe une Hiſtoire en racourci de tout ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Regne, & que je lui marque en quoi je crois qu'Elle a été mal ſervie. Elle trouvera bon auſſi que je lui diſe en quoi je m'imagine qu'Elle peut rendre ſon Regne plus glorieux. Je la ſupplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'être perſuadée que je me donnerois bien garde de lui en parler, ſi ce n'eſt que je ne ſaurois mieux lui témoigner le zele que j'ay pour ſon ſervice. Ce qui m'oblige auſſi plus particulierement à lui en dire ce que j'en penſe, eſt que je me vois decliner tous les jours; & que ſelon toutes les apparences du monde, il ne me reſte plus gueres de tems pour lui rendre ſervice. Les ſoins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai aſſez travaillé depuis

puis que VÔTRE MAJESTE' a eu la bonté de m'appeller au maniment de ſes Finances, pour croire qu'il eſt tems de laiſſer ma place à un autre. Heureux ! ſi en mourant je puis Vous perſuader, comme j'ai taché de faire pendant ma vie, que je ſuis avec un tres-profond reſpect,

SIRE,

DE VÔTRE MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeiſſant Serviteur & tres-fidele Sujet,

J. B. COLBERT.

AVIS

AVIS AU LECTEUR.

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Bibliotheques ; & ſi Mr. Colbert, qui l'avoit lû & relû, avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent, ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës ; mais il a crû qu'il ne falloit pas rebattre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

Avis du Libraire au Lecteur.

CEtte Piece m'ayant été envoyée de Paris, en manuſcrit, j'ai crû que le Public ſeroit bien-aiſe de la voir en ce Païs. Il a reçeu ſi favorablement le Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu, qu'on peut eſperer que celui-ci ne lui deplaira pas ; veu les choſes importantes qu'il contient. On y trouvera peut-être des loüanges, qui ne ſeront pas du goût de tout le monde : mais il faut conſiderer que c'eſt un Miniſtre d'Etat qui parle à ſon Maître.

TESTA-

TESTAMENT POLITIQUE DE MR. JEAN BAPTISTE COLBERT.

CHAPITRE PREMIER.

Contenant un recit ſuccint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne, juſques en 1649. que commença la Guerre de Paris.

SI Vôtre Majeſté ne ſçavoit pas mieux que moi, que ce qui eſt de plus neceſſaire pour rendre un Etat floriſſant eſt l'harmonie qui ſe trouve entre tous ſes membres, je luy ferois ici le portrait des ſoins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la deſunion. Or comme cela dépend que la ſubordination ſoit bien établie, Vôtre Majeſté a été plus capable que perſonne d'y apporter l'ordre qu'il falloit, elle qui ſait

ſi bien faire le Roi, & qu'il ſuffit de voir pour reconnoître à ſon air que c'eſt le Maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Royaume, & ce qui peut l'entretenir; car ſi celui qui en eſt le Chef ne ſait pas ſe faire rendre ce qui lui eſt dû, il faut qu'il ait un Miniſtre qui tienne ſa place, & comme on n'a pas pour lui tout le reſpect qu'on a pour ſon Maître, de là viennent les brigues qui degenerent ſouvent en revoltes & qui ſont cauſes du bouleverſement d'un Etat. Le Regne du feu Roi vôtre Pere a été rempli de ſemblables évenemens; l'on a vû la Maiſon Royalle diviſée à un point que la Mere ne reconnoiſſoit plus le Fils, ni le Fils la Mere; le Frere pareillement ne ſongeoit qu'à détruire ſon Frere & ſon Roi. Les autres Princes du Sang n'étoient gueres plus affectionnés; & cela venoit de ce que Sa Majeſté donnoit trop de pouvoir à ſon Miniſtre, & que ces Princes étoient perſuadés que c'étoit lui qui faiſoit tout. En effet, il y a beaucoup d'apparence de le croire, & ſi cela n'étoit pas, on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne ſans ſecours, & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Vôtre Majeſté a été expoſée aux mêmes inconveniens, parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires, & que la Reine Vôtre Mere avoit trouvé à la mort du feu Roi un cahos qu'il n'étoit pas permis à une Femme de débrouiller.

ler. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de Premier Miniſtre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de reputation la laiſſoit vacante depuis quatre ou cinq mois, & mille gens s'attendoient de la remplir, quoi que toute la France convient que parmi un ſi grand nombre à peine s'en trouvoit-il un ſeul qui en fut digne. Les brigues qu'ils faiſoient, & à quoi le feu Roi vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le pouvoir de la Reine ſa Veuve qui devoit être Regente, firent que les Eſpagnols crurent trouver l'occaſion de profiter de nos deſordres. Ils ſe jetterent ſur Rocroi qu'ils pretendoient emporter d'emblée, puis entrer dans le cœur du Royaume; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Loüis de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent défaits à platte couture; de ſorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils ayent pû ſe remettre. Cependant ſans vouloir rien dérober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce ſuccez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eut pas pris Vôtre Majeſté en ſa protection, les Ennemis ſe ſeroient avancés juſques à la tête d'un defilé que ce General devoit paſſer en leur preſence. Ils pouvoient même lui tomber ſur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviſer ſon armée, à cauſe de l'incommodité des chemins. Je dirai bien davantage: outre tant de difficultés il y avoit un danger

manifeſte de donner Bataille, parce qu'en la perdant les Ennemis venoient juſques aux Portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne ſonge de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il ſait conduire pas à pas celui qu'il a pris en ſa protection.

L'heureux ſuccez de la Bataille de Rocroi fit ſucceder à la crainte, où l'on avoit été pendant quelque tems, une joye qui étoit d'autant plus ſincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour Vôtre Majeſté, & pour la Reine vôtre Mere. La perſecution qu'elle avoit ſoufferte, auſſi-bien que Marie de Medicis pendant le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compaſſion pour elle; & comme la compaſſion ne va guere ſans l'eſtime, plus on l'avoit vuë malheureuſe, plus on s'étoit attaché à ſa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vû ſortir du Royaume d'un œil ſec; &, excepté ſes Serviteurs particuliers & ſes Domeſtiques, perſonne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui eſt que les Peuples les plus affectionnés perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite ſans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Marêchal d'Ancre & à ſa Femme qui étoient tous deux de ſon païs pour s'y faire regretter; & comme en France auſſi-bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obeïr

aux

aux étrangers, les Grands s'en plaignirent ouvertement & se retirerent de la Cour, sur ce que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roi même vôtre Pere devient jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'assassinat de ce Maréchal, & à la fin funeste de sa Femme.

Cette affaire fut pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voyons point que le Regne de Vôtre Majesté ait été souillé de pareilles choses. Un Roi ne fait jamais bien de tremper sa main dans le sang de ses Sujets, & il a les voyes de la Justice pour les faire punir quand ils l'ont merité. On ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. Walstein a été de ce nombre; de sorte que c'est une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'assassinat. Henri III. eût la même raison de se défaire du Duc de Guise qui étoit à la veille d'envahir son Royaume, & de le faire enfermer dans un Couvent; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la Justice, non seulement pour l'amour de soi-même, mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux Peuples, qu'il est criminel. Henri IV. vôtre Ayeul en usa ainsi à l'égard du Maréchal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitat des troubles dans le Royaume, s'il s'appercevoit que son dessein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce

qu'il ſe devoit à ſoi-même qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eût bien fait, Sire, de prendre exemple ſur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis ; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de ſa perte par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour occuper la place de Richelieu. La qualité qu'il avoit d'étranger fit oublier à tous vos Sujets l'obeïſſance qu'ils devoient à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu de grands ſervices à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que perſonne les affaires étrangeres ; ce qui eſt abſolument neceſſaire à un Miniſtre. Ils ſe mirent en tête que ces raiſons ne pouvoient prevaloir aux leurs. Ils ſe retranchoient ſur ce qu'étant né Sujet du Roi d'Eſpagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance ; & accuſant en même tems la Reine vôtre Mere d'être plus Eſpagnolle que Françoiſe, ils ſembloient ſe repentir de la compaſſion qu'ils avoient euë pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raiſon de la perſecuter, puiſque toutes les ſouffrances qu'elle avoit endurées, n'avoient eu pour fondement qu'une pretenduë intelligence avec le Roi ſon Frere. Mais il leur ſuffiſoit de contenter leur paſſion, & ils ne ſe ſoucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raiſon, Sire, d'appeller de ce nom tout

tout ce qui ſe fit un peu aprés la mort du Roi vôtre Pere ; puis qu'il eſt certain que vos Sujets n'appellerent pas toujours la raiſon à leur ſecours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas ſi fort à blâmer qu'ils penſoient, lors qu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne avoit acquiſe dans les Païs étrangers, & qui ſçavoit comment il s'y falloit prendre pour y réüſſir. Car c'eſt une choſe que tout le monde ne ſçait pas, & qui eſt neanmoins d'une extrême conſequence. Mon Frere à qui V. M. a eu la bonté d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté pluſieurs fois de le repreſenter à V. M. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes oppoſées à celles des Grands Perſonnages qui l'ont precedé dans l'adminiſtration du Royaume, détruit dans un moment ce qu'il s'efforce de faire. Je ne ſais pourtant s'il aura toûjours raiſon, car il me ſemble qu'il ne met en uſage que les ſeules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là que neanmoins le Cardinal de Richelieu, qui en ſçavoit du moins autant que lui, porta la guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogne, & enfin donna le branle à l'abaiſſement de la Maiſon d'Aûtriche.

En effet, quoi que le Royaume ſoit puiſſant, & ſur tout depuis que V. M. l'a augmenté tout du moins d'un tiers par ſes Conquêtes, il ne paroît pas de bon ſens d'en vou-

loit épuiſer toutes les forces. V. M. en ſera bien plus en état de ſoûtenir la Guerre quand Elle armera des Princes en ſa faveur ; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils ſont, & ne pas pretendre comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à V. M. ils doivent ſe regarder comme des Eſclaves. V. M. ſçait peut-être la réponſe qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin, qui ſe plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que ſon Maître n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les Armes à la main contr'elle. Il lui dit, qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaiſe grace de faire du bruit de ſi peu de choſe ; que V. M. n'avoit à rendre conte à perſonne de ſes actions, & que de ſe montrer ſi pointilleux, c'étoit le moyen de perdre l'honneur de ſon amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles, & qui donnent aſſurement une idée magnifique de vôtre Puiſſance. Mais V. M. en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux ſon conte, qu'on ventât plûtôt ſa Juſtice, que l'état où elle ſe trouve d'opprimer ſes voiſins? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a aggrandi les Empires ; & les Romains qui ſe ventoient d'être les Maîtres du Monde, avoient pour leurs Alliés des égards que vôtre Miniſtre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut aſſujettir, il s'y faut prendre plus adroitement. La Politique nous en donne des moyens qui ſemblent

blent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiſer par la Guerre, dont ils ſouffrent toutes les incommodités ſans en reſſentir jamais le profit. Les Conquêtes ne ſont pas d'ordinaire pour eux; quoi qu'on les en leure bien ſouvent, on les en ſevre ſous des pretextes ſpecieux; comme il eſt arrivé dans la derniere Guerre où V. M. a fait rendre celles que les Puiſſances voiſines du Roi de Suede avoient fait ſur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y oppoſer, parce qu'il eſt de ſon interêt qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompenſe qu'il leur a donnée d'avoir pris ſon parti.

Je ne ſçais ſi ce que je viens de dire doit paſſer pour une digreſſion, quoi que cela m'éloigne de mon ſujet; car je ne pouvois mieux trouver ſa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire ſont bien autant de conſequence que celles qui me reſtent ſur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuſer qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres, par trois raiſons: la premiere parce qu'il avoit connoiſſance des affaires étrangeres: la ſeconde parce que n'étant pas du Païs, il n'y avoit point de parens qu'il ſongeât à enrichir, & la troiſiéme parce qu'il ne devoit pas donner tant de jalouſie que ſi c'eut été un François qui eut été choiſi au prejudice des autres. Mais ces raiſons ſont ſi foibles que je ne crois pas qu'elles faſſent grande impreſſion ſur l'eſprit de V. M. Car à l'égard de la premiere il eſt indubitable que ſi le Cardinal Mazarin ſçavoit les

les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui ſont bien auſſi neceſſaires à ſçavoir que les autres. En effet l'inconvenient en ſaute aux yeux, puiſque ce qui approche le plus prés du cœur, eſt tout d'une autre conſequence que ce qui en eſt éloigné. D'ailleurs la connoiſſance des affaires étrangeres n'eſt pas ſi difficile à aquerir. La ſituation des Etats en fait la meilleure partie, & c'eſt là-deſſus qu'on ſe doit regler.

La ſeconde raiſon n'eſt pas meilleure, & tout au contraire il y a mille choſes à redire. Car un étranger a ſoin comme un autre d'enrichir ſes parens en quelque endroit qu'ils ſe trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il ſe voit établi ſolidement. Trois Neveus & ſept Nieces qui vinrent bien-tôt en France eſt un témoignage aſſuré de cette verité; & dans quelque Famille que l'on eut pû prendre un Miniſtre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'eſt qu'un étranger qui ne ſçait pendant quelque tems ſi ſon poſte lui eſt aſſuré, tranſporte toûjours dans ſon Païs dequoi ſe conſoler en cas de diſgrace. Il ne ſauroit de plus être auſſi affectionné qu'un homme qui a ſuccé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'eſt pas marié, ni en état de l'être, c'eſt encore pis, parce qu'il ne regarde pas le Païs où il eſt comme un établiſſement pour lui & pour ſa poſterité.

La

La troiſiéme raiſon eſt encore plus foible que les autres; car le moyen dans un grand Royaume comme celui de V. M. que tant de gens d'une qualité relevée & d'un merite diſtingué voyent paſſer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui eſt-ce qui a aſſés mechante opinion de ſoi pour croire qu'il ne la merite pas, & principalement au prejudice d'un homme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualités: & à qui d'ailleurs, quand on ſeroit convaincu de tout ce qui peut être à ſon avantage, l'on ne ſe ſent nullement diſpoſé à rendre Juſtice. Je crois pour moi que la Reine vôtre Mere eut une autre raiſon que celles qu'on allegue, & que ce fut uniquement parce que les autres pretendans ſe ſervoient d'un autre canal que le ſien pour réüſſir dans leur entrepriſe. Or elle prevoyoit que leur reconnoiſſance ne ſeroit pas pour elle, & c'eſt ce qu'elle crut empêcher par ſon choix. Quoi qu'il en ſoit, S. M. vit bien tôt éclore tant de nouveautés, que quoi qu'elle y dût être tout accoutumée par tout ce qui étoit arrivé ſous le Regne du feu Roi, elle ne laiſſa pas d'en être ſurpriſe. Les commencemens n'en parurent pas neanmoins fort à craindre; parce que parmi les mécontens qui ſe declarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du ſang, comme ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'étoit en quoi l'on ſe trompoit le plus; puiſque les emo-

emotions populaires ſont ſouvent plus difficiles à appaiſer que celles qui ſe font par quelque grand perſonnage. Une grace faite à propos ſe retire bien-tôt de ſon engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille reſſorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'eſt mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la ſuite à V. M. étoit de ce nombre ; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutelle à la Reine vôtre Mere avec un pouvoir plus ample que celuy que le feu Roi lui donnoit par ſa declaration. Mais comme cela ſe fit par les ſollicitations de l'Evêque de Beauvais ſon premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre de parens, & à qui elle faiſoit eſperer la place de premier Miniſtre, il ne ſe vit pas plûtôt trompé, que ne pouvant defaire ce qu'il avoit fait, il fit tout ſon pouvoir pour lui ſuſciter des Ennemis. S. M. qui avoit le cœur grand & digne de ſa haute naiſſance, crut que c'étoit une vague qui ſe briſeroit d'elle-même, & à quoi il ne falloit pas ſeulement faire ſemblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en veuë la grandeur de V. M. elle ordonna au Duc d'Anguien qui depuis la bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garniſon de Landrecis, en faiſant raſer quelques Chateaux qui l'incommodoient, de faire le ſiege de Thionville. Le Maréchal de Guebriant, qui

étoit

étoit au delà du Rhin, tâcha d'amuſer les Ennemis afin qu'ils ne puſſent ſecourir cette Place. Cependant Mello qui avoit ramaſſé les debris de l'Armée Eſpagnolle, ſe joignit au General Bek pour ne la pas laiſſer prendre ſans coup ferir. Mais la fortune de V. M. ſoutenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs efforts inutiles. De ſorte que cette Conquête, qui faiſoit du bruit chez les étrangers, commença à rendre vôtre Regne ſi illuſtre, que vos Alliéz, qui avoient peur que la mort du feu Roi n'apportât du changement à vos affaires, commencerent à ſe raſſurer.

Ce fut par vôtre moyen que les Suedois conſerverent, non ſeulement les Conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajouterent encore d'autres. La Ducheſſe de Savoye trouva moyen auſſi par vôtre ſecours de reprendre Trin & Pont-deſture, dont les Eſpagnols étoient en poſſeſſion. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'eſt que le Duc de Bragance qui s'étoit mis la Couronne de Portugal ſur la tête, moyennant le ſecours que le feu Roi vôtre Pere lui avoit donné, ſe la conſerva en dépit qu'ils en eurent, au moyen de celui que vous lui continuates. Ils ne furent pas plus heureux en Catalogne où le Maréchal de la Motthe fit échoüer leurs deſſeins; deſorte que cette Province, qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, ſe maintint contre leur puiſſance. V. M. les battit encore ſur Mer, où le Duc de Breſé qui

commandoit vôtre Armée Navale les fut chercher juſques dans le Port de Carthagene. Ces miracles ſont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du ſiege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement, & par une ſedition qui s'éleva en Rouergue; mais qui fut tout auſſi-tôt diſſipée. Ce qui eſt de plus merveilleux, c'eſt que vôtre Etat qui n'étoit pas fort tranquille ſembloit ne pas promettre des evenemens ſi favorables; & même vous fûtes obligé de faire arrêter le Duc de Beaufort qui conſpiroit contre vôtre premier Miniſtre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une Juſtice exemplaire, ſi bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de ſi bon que vous êtes, vous fîtes ſurſeoir bien-tôt les procedures que l'on faiſoit contre lui, & vous vous contentates de lui faire expier ſon crime par la priſon.

L'année 1644. qui ſuivit ne fut pas tout-à-fait ſi heureuſe, au moins pour le commencement; car l'Armée du Maréchal de Guebriant fut défaite à Teuteling par la faute de ceux ſous le commandement de qui elle étoit reſtée aprés ſa mort. Ce General qui avoit aſſiegé Rotueil ſur la fin de l'année precedente y avoit été bleſſé d'un coup de fauconneau, dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu Maître; ſurquoi V. M. peut faire reflexion de quelle conſequence lui eſt un bon

Ca-

Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver, elle doit non-ſeulement en faire beaucoup d'eſtime, mais encore obliger les autres à ſuivre ſon exemple; car n'eſt-ce pas une choſe étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en uſe avec eux depuis le premier juſques au dernier; elle eſt ſi extraordinaire qu'elle degoute les gens de cœur; de ſorte que V. M. s'en trouveroit abandonnée, ſi l'amour qu'ils ont pour Elle ne prevaloit par deſſus leur reſſentiment. Je ſçais bien qu'il tourne les choſes d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'eſt qu'ils ne veulent pas obeïr, & qu'à moins que de les rendre ſouples vous ne ſerez jamais ſervi comme il faut. Mais il prend mal ſon champ de bataille, & tous vos Sujets vous ſont ſi affectionnés, qu'il n'y en a pas un qui ne vous rende une obeïſſance aveugle. Auſſi s'il ſe ſert de ce pretexte ce n'eſt que pour couvrir d'un ſi beau manteau l'ambition qui le devore. Il eſt bien aiſe de confondre ſon interêt avec celui de V. M. Cependant il y auroit un peril éminent ſous un Roi moins éclairé & moins vertueux. Car c'eſt s'emparer inſenſiblement de ſon authorité; de ſorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour ſe frayer le chemin de ſon Trône. V. M. ne ſçait peut être pas que pour parvenir aux honneurs, il vaut mieux être ſa creature que d'avoir du merite. Auſſi a-t-il une Cour plus groſſe que la vôtre, & toute la dif-

difference qui s'y remarque, c'eſt que dans l'une il faut faire beaucoup de baſſeſſes pour y réüſſir, & que dans l'autre il ſuffit d'être homme de bien & de diſtinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors ſur les bras ne l'empecherent pas de donner azile à une Princeſſe perſecutée par la fortune. Les Anglois qui faiſoient la Guerre à leur Roi faiſant déja connoître par les mechans deſſeins qu'ils avoient contre lui qu'ils porteroient leur attentat juſques à la derniere extremité : V. M. adoucit ſon malheur en donnant retraite à la Reine ſon épouſe ; & ce ne ſera pas un des moindres traits de vôtre Hiſtoire, puiſque la compaſſion ne regne pas toûjours dans l'eſprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus ſouvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire ſans me tromper que cette politique n'eſt pas des meilleures, puiſque la même choſe les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la Rebellion, elle ne ſeroit pas ſi frequente qu'elle eſt dans toutes ſortes d'Etats. Cependant c'eſt demander l'impoſſible, & l'uſage eſt preſque par tout d'accabler un malheureux plûtôt que de le ſecourir.

Dieu recompenſa bien-tôt en la perſonne de V. M. une action qui lui étoit ſi agreable. Vous vous rendîtes Maître de Gravelines nonobſtant tous les obſtacles que les Eſpagnols y apporterent ſous le commandement du General Picolomini, & vôtre Armée empêchant qu'ils ne puſſent ſecourir l'Allemagne, vous y

envoyâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe Bataille de Fribourg, où vos Troupes combattirent trois jours durant pour remporter une pleine Victoire. Le fruit que vous recueillites de ſes travaux fut la priſe de Philisbourg & de toutes les places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers là, outre que vous raſſurâtes vos Alliés qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Teuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle batit le Maréchal de la Motthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place & lui fit lever le ſiege de Tarragonne qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit Maîtreſſe auſſi de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entierement ſous ſa puiſſance; ſi les affaires euſſent été auſſi-bien en Portugal, mais y ayant perdu une grande Bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des Troupes; & cette diverſion l'affoiblit tellement qu'elle ne put plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort heureuſe, aprés divers évenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi-bien que V. M, éprouverent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le ſiege de Final. Mais vous réüſſites mieux dans la pourſuite de vos droits à Rome, où l'on s'efforçoit de vous donner du chagrin en la perſonne

de

de vôtre Ambaſſadeur. On fut auſſi obligé en ce Païs-là d'avoir toute la conſideration qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Caſtro, par la ſeule raiſon qu'il étoit à ſa bien-ſeance; en ſorte que vous rendites par vôtre mediation la Paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choſes ne furent pas capables de remplir tout vôtre eſprit: vous fites des affaires à l'Empereur qui tachoit d'en faire à vos Alliéz, & voyant qu'il faiſoit armer les Danneis contre la Suede, vous ne lui rendites pas ſeulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Tranſilvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambaſſadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allaſſent plus loin. Cependant comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conſeils aux autres que vous ne vouluſſiez bien ſuivre, vous conſentîtes de traiter de la Paix generale à Munſter, où l'on commença à s'aſſembler dans le deſſein de terminer un ſi grand ouvrage.

Vôtre mediation fut reçûë par les Couronnes du Nord, malgré les traverſes de la Maiſon d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre ſuſpecte, & vos Miniſtres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y employerent ſi utilement, que la Paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant delivrez

de

de l'inquietude que cette Guerre leur avoit cauſée, vous ordonnates au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dés l'année precedente en Allemagne, pour prendre le commandement de l'Armée du Maréchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fut un grand Capitaine, il fut défait à Mariendal, ſans qu'il fut en ſon poſſible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, preſque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prîtes Roſes en Catalogne; où vous aviez envoyé le Comte d'Harcourt à la place du Maréchal de la Motthe que vous aviez fait arrêter, non ſeulement à cauſe des fautes qu'il avoit faites la Campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuſer, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Miniſtre, qu'il accuſoit d'étre cauſe du mauvais ſuccez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laiſſé manquer de tout. Mais il n'eſt pas juſte qu'on ſe juſtifie ainſi aux dépens d'autrui, à moins que les choſes ne ſoyent auſſi claires que le jour. Les Eſpagnols tacherent de ſecourir Roſes, mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de paſſer, pendant que le Comte du Pleſſis Pralin faiſoit cette Conquéte, ils tenterent d'y jetter du ſecours par Mer, où ils trouverent les mêmes difficultez, à cauſe de vôtre Armée Navale qui tenoit la Mer. V. M. qui prend plaiſir à recompenſer les gens de merite, en-

voya

voya le Bâton de Maréchal de France au Comte du Pleſſis, aprés cette Conquête, qui fut ſuivie de la défaite des Eſpagnols dans la plaine de Liorens, & de la repriſe de Balaguier; de ſorte que tant d'heureux ſuccez éfacerent ce qui s'étoit paſſé de facheux en ce Païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaiſant les Ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandres le Fort de Mardik, Link & Bourbourg. V. M. augmenta encore ſes conquêtes de celles de Saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raſer la Forteresſe de la Motthe, dont elle eut bien de la peine à chaſſer les Troupes du Duc de Lorraine, à qui elle ſervoit de retraite, pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore ſignalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eut pu conſerver la conquête qu'il fit de Vigevane & de ſa Forteresſe, mais il lui fut impoſſible de s'oppoſer aux grands effors que les Ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de ſon côté envoya une ſi forte Armée ſur le Rhin qu'elle reconquît toutes les places qu'il avoit perduës, à la reſerve de Philisbourg. Peut-être que cela ne ſeroit pas arrivé ſi le Duc d'Anguien eut été encore à la tête des Troupes de V. M. mais il étoit tombé malade & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre

Tre-

Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à ſon Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté aprés une longue priſon: car elle a toujours été le refuge des malheureux, & elle le montra bien aux Barberins, à qui elle donna retraite dans le même tems, quoi que tout l'Europe les en jugeât indignes, par la Guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre: mais c'étoit aſſez qu'ils fuſſent perſecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien perſuadé, il ſe jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Eſpagne qu'il avoit ſuivi juſques alors.

L'année 1646. fut encore remplie de grands évenemens; V. M. prit pour la ſeconde fois le Fort de Mardik, que les Ennemis avoient repris à la fin de la Campagne, & s'étant encore emparé de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut ſi grande par toute la Flandre, qu'elle ſe crut perdue ſans reſſource. Le Vicomte de Turenne penetra auſſi juſques au cœur de l'Allemagne, ce qui fit voir à l'Empereur qu'il feroit mieux de faire la Paix, que de s'arrêter aux diſcours des Eſpagnols, qui s'éforçoient de lui perſuader que V. M. ne ſeroit jamais capable de ſoûtenir dans ſa minorité les grandes affaires qu'elle avoit ſur les bras. Cependant vôtre Miniſtre fit une entrepriſe qu'il n'eſt pas juſte de lui pardonner, puiſqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les interêts de l'Etat y étoient bien

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITT. EMANUELE

bien moins conſiderez que les ſiens. Il avoit marié une de ſes parentes au Neveu des Barberins, & cette alliance le diſpoſant à tout faire pour eux, il porta la Guerre ſur les côtes de Toſcane, où il fit aſſieger Orbitelle. Son deſſein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur Ennemi capital. Mais cette entrepriſe ayant allarmé toute l'Italie, elle donna ſecours aux Eſpagnols qui firent lever le ſiege; quoi que vôtre Armée Navale eut repouſſé celle des Ennemis. Le ſuccés que vos Armes eurent à Piombine & à Portolongonne firent oublier cette perte, mais la joye qu'on en eut fut troublée par la levée du ſiege de Lerida, où le Comte d'Harcourt employa ſept mois inutilement.

La protection que V. M. avoit accordé aux Barberins, leur fut ſi avantageuſe, que le Pape les rétablit dans leurs biens qui avoient été ſaiſis par ſon ordre. Le Cardinal d'Eſtré ſe reſſentit auſſi de l'honneur que vous lui faiſiez d'embraſſer ſes interêts: car ſans cela il n'auroit pas eu raiſon de l'Admirante de Caſtille, qui avoit pris plaiſir à l'inſulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le Protecteur des malheureux, & vous le fites bien voir aux Venitiens, en faveur de qui vous envoyâtes un Ambaſſadeur au Grand Turc, pour le diſſuader de la guerre qu'il pretendoit leur porter. La conſideration qu'il avoit pour V. M. lui fit promettre toutes choſes; mais comme l'interêt l'emporte ſur

les

les promeſſes, quand on a à faire à des Barbares, il les oublia bien-tôt, voyant que cette Republique n'étoit pas en état de ſe défendre.

L'Année 1647. eſt remarquable par la petite verole qui prit à V. M. & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fumes quites pour la peur, & elle ne ſervit qu'à faire connoître la grandeur de vôtre courage: car vous demandates grace pour un de vos Officiers, que la Reine vôtre Mere avoit chaſſé, ſur le ſoupçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte c'eut été pour la France! ſi elle eut eu les ſuites qu'on apprehendoit; & quel bonheur pour les Eſpagnols! eux à qui, tout jeune que vous étiez, vous faiſiez ſentir à tous momens la peſanteur de vos bras. Ils en furent ſi étonnez, qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'eſperance que la grandeur de ſa naiſſance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à V. M. Comme il n'étoit point venu en ce Païs-là ſans une belle Armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude: mais vous lui enlevâtes la Baſſée & Lens, où vous perdites le Marêchal de Gaſſion qui y fut bleſſé à mort. V. M. qui dés l'année precedente avoit été ſur la Frontiere, y fut encore cette année, & inſpira du courage à ſes Soldats, à qui il donna des marques de ſa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant

pêchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce Païs-là, V. M. eut lieu de s'en conſoler par le grand ſuccez que ſes Armes eurent en Allemagne; Elles obligerent le Duc de Bavieres à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de ſorte que l'Empereur auroit conclu la Paix à l'heure même, ſi les Eſpagnols ne l'en euſſent empêché. Les raiſons qu'ils en avoient étoient fondées ſur ce qu'il paroiſſoit déja quelques étincelles de la Guerre civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés; mais le mal qu'ils nous ſouhaitoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, & il parut une revolte à Naples qui les embarraſſa étrangement.

V. M. l'appuya de toutes ſes forces, & fit équiper une belle flotte pour y porter du ſecours: mais le Duc de Guiſe qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir independement de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, prit ſujet de là de faire retirer la flotte, ſans lui rien fournir de ce qui lui étoit neceſſaire. On ne ſçauroit l'en excuſer, puiſque c'étoit une faute capitale de manquer une ſi belle occaſion. Si V. M. n'eut pas été dans une pleine minorité, elle s'en fut bien mieux ſervie. Cependant le Duc de Guiſe ſoutint les choſes avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de ſon Pere, vit ternir les Lauriers qu'il avoit cueillis en Flandres & en Allemagne,

magne, par le peu de ſuccez qu'il eut devant Lerida qu'il avoit aſſiegé.

Je voudrois pouvoir paſſer ſous ſilence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la plupart de vós Sujets commencerent à vous manquer d'obeïſſance. V. M. ſçait que le pretexte qu'ils en prirent, fut la quantité d'Impôts dont ils étoient accablez, mais que le veritable ſujet fut l'ambition du Parlement, qui pretendoient augmenter ſon authorité. Il commença à vouloir examiner tout ce que V. M. faiſoit dans ſon Cabinet, & quoi qu'elle lui défendit de s'aſſembler pour autre choſe que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des arrêts contre les édits que la neceſſité de vos affaires demandoit qu'on publiât, & cela mit le Royaume dans une ſi étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Ettere & Lens. Le Prince de Condé que V. M. envoya contre lui, avoit pris Ypres dés le commencement de la Campagne, & il reprit Ettere, & lui donna la Bataille de Lens qu'il gagna. V. M. à qui un tel ſuccez donnoit des nouvelles forces, s'en ſervit pour reprimer la ſedition. Elle fit arrêter les Chefs des Rebelles au ſortir du *Te Deum* qu'on avoit chanté à Nôtre Dame, pour rendre graces à Dieu de cette victoire. Mais au lieu que cette action de vigueur eut le ſuccez que vous aviez lieu d'en eſperer, elle porta la Rebellion à un point que vous eûtes lieu d'en

être ſupris. Les Pariſiens prirent les Armes en faveur des priſonniers, & ayant fait des barricades par toutes les rues, juſques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau ſur un ſouvenir ſi deſagreable pour vous, & ſi honteux à leur memoire. Si l'on en eut crû la Reine elle n'y auroit jamais conſenti, & elle ſoutenoit que c'étoit donner une atteinte à vôtre authorité, ce qui étoit d'une conſequence terrible. Je crois qu'elle avoit raiſon; & en effet, cette condeſcendance ne ſervit qu'à augmenter l'audace des mutins, de ſorte qu'ils ne furent pas long-temps ſans faire des nouvelles demandes. Quoi qu'il en ſoit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne conclut la Paix avec V. M. qui aprés avoir gagné la Bataille de Sommer-hauſen, l'avoit reduit dans un tel êtat lui & ceux qui avoient pris les Armes en ſa faveur, qu'ils étoient perdus ſans cela.

Vous y eûtes le ſoin des interêts de vos Alliez, que les Eſpagnols avoient tâché de deſunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui eſt de plus beau & de plus remarquable, c'eſt que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique, quoi que tous vos Alliez fuſſent Proteſtans, & que cela fut capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire, n'y eut ſoin que de ſes interêts, & oublia entierement ceux de la Religion, dont neanmoins il avoit fait parade pluſieurs fois pendant le cours de la Guerre. Mais il y a bien

bien de la difference entre les effets & les paroles ; ce qui nous apprend que pour ne ſe point tromper, il vaut bien mieux s'en rapporter à l'un qu'à l'autre.

Ce traité dans lequel V. M. ſe montra plus ferme pour l'interêt de ſes Alliez que pour les ſiens, qui aquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire, qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revint des Princes qui, à l'exemple de Charles-Quint, entrepriſſent de les aſſujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie ſi neceſſaire aux uns & aux autres! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des eſperances inutiles. L'on peut dire même qu'il faut que l'imprudence de ce Miniſtre ait été bien loin, puiſque nonobſtant les juſtes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la puiſſance de S. M. I. il en a ſi fort mal-traité tous les Membres, qu'ils ſont tous prêts à ſe réünir contre V. M. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'ayant bien plus à craindre de ſon côté que du vôtre, ils prennent le mechant parti ; mais pour être de leur ſentiment, il faudroit que l'on ne ſut pas ce que vôtre Miniſtre exige d'eux à toute heure : il ne leur parle plus que le bâton à la main ; & comme des Souverains ne ſont pas accoutûmez à étre traitez de la ſorte, ils croyent que s'ils ont des fers à éviter,

ce ſont ceux qu'on leur preſente d'une main ſi rude.

V. M. porta encore la Guerre en Italie, nonobſtant les grandes affaires qu'elle avoit dans le cœur de ſon Etat : mais les Eſpagnols ayant fait priſonnier le Duc de Guiſe, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le ſiege au Duc de Medene qui avoit aſſiegé Cremone, aprés étre entré dans les interêts de V. M. Cependant ils manquerent une entrepriſe qu'ils avoient ſur Marſeille, où ils pretendoient brûler vos vaiſſeaux qui étoient dans le Port, & ſe ſaiſir de la Ville, où ils avoient pluſieurs Bourgeois qui étoient d'intelligence avec eux. V. M. à qui cela étoit de la derniere conſequence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par ſa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obeiſſance qu'on lui devoit. Mais les attentâts continuels du Parlement, étant d'un méchant exemple pour ceux qui avoient méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le reſpect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que V. M. à l'emple du Roi vôtre Pere, & d'Henri IV. de glorieuſe memoire, avoit ſecourus contre les Eſpagnols, s'accommoderent avec eux.

V. M. nonobſtant tout celà, ſoutient encore la Guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation, vous y fites lever le ſiege de Flix que les Ennemis avoient formé, & vous vous rendites maître de Tortoſe, en preſence d'une Ar-

Armée Ennemie commandée par Mello, qui étoit passé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point sans la Rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleusement par la victoire que remporta dans la Mediteranée vôtre Armée Navalle, quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des Ennemis: car elle n'étoit que de vingt-neuf vaisseaux, au lieu qu'ils en avoient quarante deux. Cependant cette inegalité n'empêcha pas que vous n'en coulassiez trois à fond, & si la nuit ne fut point survenuë; il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour occuper vôtre esprit, mais comme il est toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le bruit de vôtre nom surmonta les brigues des Espagnols, qui y vouloient faire élire un Roi qui fut dans leurs interêts. Ils en eurent cependant le démenti, & Casimir qui étoit frere du defunt fut preferé à celui qu'ils proposoient, dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Paris juſques à la Paix des Pirennées.

LEs entrepriſes du Parlement augmentant tous les jours nonobſtant les ſoins continuels que V. M. apportoit pour les reprimer, il y auroit eu de la foibleſſe à les diſſimuler davantage, ce qui vous fit reſoudre à l'en punir. Vous ſortîtes donc de vôtre Ville de Paris: qui trempoit dans la Rebellion, & vous étant retiré à S. Germain en Laye, vous la fites bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Condé. Cette punition devoit faire rentrer les Mutins dans le devoir, mais leur audace étoit ſi grande auſſi-bien que leur deſobeïſſance, qu'aprés avoir excité les autres Villes de vôtre Royaume à prendre leur parti, ils ſe fierent ſur leurs propres forces pour reſiſter à V. M. Il n'y eut point juſques au Coadjuteur qui oubliant ſon caractere leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit ſauvé de priſon fut pareillement un de vos plus cruels Ennemis. Le Prince de Conti Frere du Prince de Condé prit auſſi les Armes contre V. M. La Ducheſſe de Longueville ſa Sœur avec le Duc ſon Mari ſe rangea de même du parti du Parlement; & y attira avec elle par ſa beauté le Prince de Marſillac, qui en étoit

étoit bien plus épris que du desir de signaler sa desobeïssance. Mais cette passion qui aveugle à un point qu'on ne se connoît pas soi-même, lui fit oublier le respect qu'il avoit toûjours eu pour V. M. & dont il devoit être encore mieux instruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment d'esprit.

Ce ne fut pas le seul mal que l'amour fit à V. M. la jalousie que ce Prince de Marsillac avoit contre le Mari de cette Princesse, jointe à la crainte qu'il ne vint à découvrir son amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fut passé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette passion joüe des ressorts qu'on attribüe souvent à l'ambition faute d'aller jusques à la source; mais elle est bien dangereuse & en même tems bien blamable; quand elle nous fait ainsi manquer à ce que nous devons à nôtre Maître, à qui nous sommes liés si étroitement que nous ne sçaurions lui être infideles sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. pretendoit; & quoi que cette grande Ville souffrit extraordinairement, le Parlement l'entretint dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement pour mettre les Armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature; mais comme la resolution de ces Mutins ne répondoit pas aux

eſperances qu'ils avoient conceües de faire la Loi à V. M. ils eurent recours aux Ennemis de l'Etat pour leur procurer du pain, dont ils manquoient. Car vos Troupes ſerroient la Ville de ſi prés qu'il y valloit un prix exceſſif, de ſorte que ſans un prompt ſecours, ils alloient tomber dans une étrange neceſſité.

V. M. ne peut apprendre ces marques terribles de leur Rebellion, ſans en être touchée ſenſiblement; & comme il lui étoit d'une grande conſequence dans la conjoncture fâcheuſe où elle étoit de ne pas laiſſer entrer les Ennemis dans le cœur de ſon Etat, elle fit une demarche qui fit rentrer le Parlement en luy même. Elle lui envoya un Heraut d'Armes pour lui faire quelques propoſitions, ſur quoi s'étant aſſemblé; il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait en renvoyant ce Heraut ſans l'écouter. Mais il aſſeura en même tems V. M. que l'audience qu'il lui avoit refuſée en venoit que du profond reſpect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel perſonnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souverains.

Ce retour à ſon devoir donna matiere à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le paſſé, & la conjoncture voulant que vous diſſimulaſſiez les attentats enormes qu'il avoit faits à vôtre authorité, vous lui accordâtes une amniſtie, & à ceux qui avoient ſuivi ſon parti.

Les Ennemis ne manquerent pas de profiter de

de ces desordres. Le Duc de Lorraine, que le Roi vôtre Pere avoit chassé de son Païs, pour avoir manqué par plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une Armée & se rendit maître de quantité de Villages. Il étoit même comme assuré de reprendre Nanci dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice. Mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête y revint promtement, & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs. Il remedia par ce moyen au mal dont il avoit pensé être cause; sur quoi V. M. aussi-bien que tous les autres Monarques, ont à reflechir, que quand un sujet prefere ainsi son interêt particulier au leur, il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire; mais qu'ils sont réponsables encore des maux qui en arrivent à leurs Peuples. Car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'authorité des gens de cette nature, qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'elle auroit fait dans un autre tems. Outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entrepriſes, que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Ces entrepriſes du Parlement ne cesserent pas, quoi que V. M. eut eu la bonté de lui pardonner. Cependant elles ne furent pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre qui eut la felonnie de faire couper la tête à son

Roi. On ne vit jamais V. M. ſi en colere que quand elle apprit cette nouvelle. Mais les grandes affaires qu'elle avoit l'empécherent de punir un ſi noir attentât; elle ſe trouva aſſés embaraſſée à reſiſter à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut aſſieger Cambrai; mais cette entrepriſe ne lui réüſſit pas, & ayant été obligé de lever le ſiege, il attaqua Condé qu'il prit par compoſition. Maubeuge lui ouvrit ſes portes en ſuite; de ſorte que les Ennemis n'auroient pas eu trop dequoi ſe vanter s'ils n'euſſent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province où V. M. ne pouvoit envoyer des Troupes qu'à grands frais, ne lui ayant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les Ennemis s'emparerent de Conſtantin, de Salo & de Sirges, mais le Comte de Marcin rompit leurs meſures touchant Barcelonne dont ils pretendoient ſe ſaiſir pareillement. En Italie vos affaires receurent auſſi un échec conſiderable; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le ſécours dont il avoit beſoin, abandonna vôtre parti, dont s'enſuivit la perte de pluſieurs poſtes importans, qui avoint couté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à V. M. de retablir le calme dans ſon Royaume que de conſerver des conquêtes ſi éloignées. C'eſt pour-

pourquoi aprés avoir reduit la Ville de Paris à ſon obeïſſance, & pourvû ſuffiſament la Frontiere de Picardie que les Ennemis menaçoient, tout ſon but ne fut que de ſoumettre la Provence & la Guyenne où s'étoit élevé des ſeditions à l'exemple de la Capitale de vôtre Royaume. V. M. en vint à bout heureuſement; & comme elle avoit eu le bonheur de detourner un orage qui ſe formoit ſur la Frontiere d'Allemagne où le Vicomte de Turenne, à la ſuſcitation de ſon Frere, tâchoit de debaucher les Troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris ſon premier luſtre, ſi le Prince de Condé n'eut mis à ſi haut prix les ſervices qu'ils avoit rendus à V. M. qu'il vous fut impoſſible de le ſatisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de ſouffrir ſans murmure le refus qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ſes parens, qui avoient pourtant porté les Armes contre V. M. & qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompenſe; la prudence voulut que vous diſſimulaſſiez tous ces attentâts, où il y avoit du danger de s'oppoſer à cauſe du credit que ſes grandes actions lui avoient acquis ſur les gens de Guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec des certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils ſe declaroient en tout & par tout contre V. M. vous fit marcher bride en main dans le juſte reſſentiment qui vous animoit contre

lui; mais vôtre Miniſtre ayant trouvé le moyen de ſemer la deſunion parmi eux par un tour d'Italien, & qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il aſſuroit la liberté de vôtre Etat, vous vous reſolutes de faire arrêter ce Prince, ce qui fut executé avec beaucoup d'adreſſe.

Vôtre Miniſtre avoit ſi peur cependant que vous manquaſſiez vôtre coup, qu'il ſe tint tout botté pour partir à l'heure même, mais le ſuccés ayant repondu à ſes eſperances il ſe raſſura, de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que d'empêcher les ſuites que pouvoit avoir un coup ſi hardi; mais V. M. y pourvut en faiſant deux choſes tout à fait neceſſaires; l'un de donner connoiſſance à vos Peuples des juſtes raiſons que vous aviez eües de le faire arrêter: l'autre de marcher vous même où il paroiſſoit avoir plus d'amis, & où par conſequent il y avoit plus d'apparence de revolte.

Que la prudence, Sire, eſt une belle choſe! on accuſoit déja V. M. de manquer de reconnoiſſance envers un Sujet qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices: vôtre Miniſtre pareillement paſſoit pour un ingrat dans l'eſprit de tous vos Peuples qui ſçavoient que ſans lui il ſe ſeroit mis difficilement à couvert de la haine des Pariſiens & du Parlement. Mais quand ils ſçurent que ſes ſervices avoient été recompenſés de la charge de Grand Maître de la Maiſon de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne, de Berry & de Guyenne, de la pro-

prieté

priete des Domaines de Clermont, Stenay & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville, de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conti & d'une infinité d'autres graces, tant pour lui que pour ſes creatures, il n'y eut perſonne qui ne tournât la medaille, & qui ne dit hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fut un ingrat ce ne pouvoit être que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fîtes premierement en Normandie, puis en Bourgogne & de la Guyenne, ſuivit auſſi à pacifier ces Provinces où les creatures de ce Prince ſoûtenües des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville, que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les Peuples contre V. M. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous même en Berry, où le danger ne paroiſſoit pas ſi grand, parce que cette Province eſt enclavée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir des ſecours des Eſpagnols, qui ſe tenoient allerte ſur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoyâtes le Comte de S. Agnan qui la contint dans l'obeiſſance qu'elle vous devoit, mais qui ne ſe trouva pas aſſés fort pour chaſſer le Marquis de Perſan de Montrond, place forte qui appartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eut été agreable à V. M. de pouvoir donner ordre auſſi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre. Mais le

moyen parmi tant d'affaires dont elle étoit accablée ? Et où un autre auroit ſuccombé. Le Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc, aprés avoir manqué ſon coup, vint à Stenai où l'amour qu'il prit pour la Ducheſſe de Longueville ne l'empecha pas de vouloir entrer dans le Royaume, à la tête d'une Armée qu'il leva de l'argent que lui prêta l'Archiduc, & des pierreries de ſa Maîtreſſe qu'il mit en gage chez les Juifs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de deſordre & de confuſion trouver moyen de rentrer dans Sedan que le Duc de Boüillon ſon Frere avoit donné au feu Roi pour ſauver ſa vie qui étoit en grand danger, à cauſe qu'il étoit entré dans le traité de Madrid. Il s'approcha donc de cette place où il eſperoit que le ſouvenir de ſes Ancêtres lui feroit trouver des amis. Mais chacun ſe contint dans le devoir, & comme elle étoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit avec une bonne garniſon, il fut obligé de tourner ſes armes d'un autre côté.

S'il eſt permis de faire quelques reflexions ſur ſon attente, il me ſemble qu'elle étoit bien mal fondée, ou du moins que les Habitans de cette Ville euſſent pris un mêchant parti, de preferer la domination de ſa Maiſon à celle de V. M. En effet c'eſt un malheur pour des Peuples d'obeïr à des petits Princes, qui n'étant pas en état par leurs propres forces d'aſſurer leur fortune ſont dans une continuelle obli-

obligation d'avoir recours à celles d'autrui. Parce moyen ceux qui leur ſont ſoûmis ſe trouvent expoſés ſans interruption aux malheurs de la Guerre, de ſorte qu'ils ſemblent n'être faits que pour être en proye aux uns & aux autres, mais on ne craint rien quand on eſt ſous la domination d'un grand Roi, & s'il s'éleve quelque orage il ne tarde gueres à le diſſiper.

Ce ne fut pas ſeulement vôtre Frontiere de Champagne qui ſe trouva menacée, celle de Picardie le fut pareillement; les Eſpagnols y parurent avec une Armée, & s'étant rendu Maîtres du Catelet & de la Chapelle ils tenterent Guiſe oú ils jugerent à propos de ne pas perdre du tems, parce qu'ils vouloient ſe joindre à l'Archiduc & au Vicomte du Turenne qui étoient entrés en Champagne. Le Vicomte de Turenne, qui ſçavoit déja prendre le meilleur parti, s'avança juſques à la Ferte Milon dans le deſſein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ſes meſures en le faiſant transferer à Marcouſſis, & de là au Havre de Grace, il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhetel & de quelques autres places.

La Champagne qui gemiſſoit ſous la tirannie des Eſpagnols qui y mettoient tout à feu & à ſang, prit les Armes & groſſit l'Armée du Maréchal du Pleſſis que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontiere. Il crut

avec

avec ce ſecours pouvoir reprendre Rhetel, & y ayant mis le ſiege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour V. M. à qui la deffaite de vôtre Armée étoit d'une étrange ſuite. Neanmoins comme il vous étoit impoſſible de voir plus long tems les Ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoyates le Cardinal Mazarin vers ce Maréchal pour, ſur la connoiſſance qu'il auroit lui méme de vos forces, ordonner la bataille ou la retraitte. La crainte qui lui étoit naturelle lorſqu'il y avoit quelque peril, fit opiner d'abord qu'il ne falloit rien hazarder; mais le Maréchal du Pleſſis lui faiſant voir la conſequence qu'il y auroit de donner cette marque de foibleſſe le combat fut reſolu dans le Conſeil de Guerre où ce Miniſtre ſe trouva.

Ainſi le Maréchal du Pleſſis ayant levé le ſiege de Rhetel marcha aux Ennemis, qui venoient de groſſir leurs Troupes de celle du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniatre de part & d'autre. Cependant Dieu vous en donna une victoire ſi entiere que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuïr lui dix-ſeptiéme, ſe trouvant abandonné de toutes ſes Troupes; car l'Archiduc avoit pleyé bagage des premiers, & l'avoit laiſſé ſeul pour démeler cette fuſée. Peu s'en fallut qu'il ne fut pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire, & où il fut pourſuivi vivement, mais ayant deffendu ſa vie & ſa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient, il ſe ſauva à Bar le

Duc

Duc où on crut en le voyant arriver qu'il étoit percé de pluſieurs coups, tant il étoit couvert de ſang. Mais il ſe trouva que c'étoit de celui de vos fideles ſujets qui avoit rejalli ſur lui.

V. M. apprit cette victoire avec une joye indicible; & ayant envoyé le bâton de Maréchal de France aux Marquis d'Aumont d'Hoquincœur, & de la Ferté qui s'étoient extremement diſtingués dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à ſuivre leur exemple. Car il n'y a rien qui anime plus vôtre Nobleſſe que les honneurs que vous lui donnés, & les François ſont faits d'une maniere qu'ils s'acrifieroient mille vies s'ils en avoient autant pour le ſervice de leur Roi, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'eſt auſſi pourquoi V. M. eſt ſi aymée de ſes Sujets, Elle qui a le ſecret, même en refuſant, de faire qu'on lui eſt obligé de la maniere qu'elle refuſe. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don ſeulement de ſe faire craindre, mais encore celui de ſe faire aimer. En effet la crainte ſans amour dégenere bien-tôt en deffiance, étant capable de faire aprehender que celui qui doit être Pere & Maître tout enſemble ne veuille devenir un Tyran; & ce ſoupçon eſt ſi dangereux à imprimer qu'il n'y a rien qu'un Roi ne doive faire pour ne le jamais donner à ſes Peuples.

Si le parti que Mr. le Prince de Condé avoit en France cauſa ainſi du prejudice à V. M. ſur

ſes

ſes Frontieres de Picardie & de Champagne, il lui en fit encore davantage en Italie, où il vous fut impoſſible de ſecourir Piombine & Portolongonne qui retomberent par ce moyen ſous la puiſſance des Eſpagnols. V. M. à qui la conſervation de la Catalogne étoit plus importante y envoya le Duc de Mercœur, qui ſe ſaiſit du Comte de Marcin creature de Mr. le Prince de Condé, & qui faiſoit tout ſon poſſible pour debaucher les troupes que vous aviez en ce païs-là. Cette prevoyance ſauva Barcelonne où les ennemis entretenoient quelque intelligence; ayant fort à cœur de recouvrer cette place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand ſecours, tout languit en ce païs là, & vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce General. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le perferer à beaucoup de Capitaines plus experimentés. Mais comme vôtre Miniſtre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort & qu'il étoit ſon ainé, il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin ſongeoit à lui faire épouſer une de ſes Nieces, & dans cette veüe il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. V. M. étoit encore trop jeune pour s'appercevoir du preju-

dice

dice qu'elle recevoit par là, & combien il eſt dangereux qu'un Miniſtre prefere ainſi ſes interêts à ceux de ſon Maître. Mais graces à Dieu nos yeux n'ont pas mis long-tems à s'ouvrir ſur un article ſi delicat, & jamais Prince ne ſût mieux que vous donner aux perſonnes les emplois qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la ſeule faute que fit le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être ſeul tout puiſſant dans le Royaume lui fit chercher à amuſer ceux dont il s'étoit ſervi pour perdre Mr. le Prince de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, ſans la participation de qui ce Prince avoit été arreté ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là ; ainſi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Miniſtre ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter ſon authorité, & qui étoit perſuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre, y entra. Il ſe tint donc divers Conſeils là deſſus où il fut reſolu de demander à V. M. l'élargiſſement de Mr. le Prince de Condé & de Meſſieurs ſes Freres avec l'expulſion du Cardinal Mazarin. V. M. s'y oppoſa avec une fermeté digne de ſon grand courage ; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Miniſtre, & tous les autres du Royaume ſe trouvant de même ſentiment, vous futes obligé de leur accorder par politique ce que

vous

vous ne pouviez approuver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin ſe voyant obligé de ſortir du Royaume ſe voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de ſon élargiſſement. Il le fut trouver au Havre de Grace & lui porta une lettre de cachet antidatée à celle que l'on avoit été obligé d'expedier pour le faire ſortir. Mr. le Prince qui avoit été inſtruit par Perraut Intendant de ſa Maiſon (qui avoit eu permiſſion de l'aller voir, ſous pretexte du Teſtament de Madame ſa Mere) des reſſorts qu'on faiſoit joüer pour le tirer de priſon, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-méme cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté il lui eut été impoſſible de n'en pas avoir du ſoupçon, à toutes les proteſtations qu'il lui fit d'amitié, & aux baſſeſſes dont il ſe ſervit en lui demandant la ſienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui, ſoit qu'il le jugeât indigne de ſa colere, ou que la joye qu'il avoit de ſe voir en liberté, adoucit le reſſentiment qu'il avoit de ſa priſon. Le Cardinal Mazarin ſe retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçû comme en triomphe, quoi qu'on eut fait des feux de joye par toute la Ville lors qu'il avoit été arrêté. Mais l'inconſtance des Peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne ſache les fixer par une eſtime dont on ne leur donne jamais

lieu

lieu de ſe dementir. Mais du moment qu'on s'écarte ou à droit ou à gauche, ils en reviennent auſſi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combattu avec tant de reputation contre les Ennemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les Armes contre lui. C'étoit neanmoins ne ſe pas rendre juſtice ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince: car il n'avoit fait qu'obeir aux ordres de V. M. en le puniſſant de ſa felonnie, laquelle étoit ſi grande qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos Ennemis.

Le Parlement donna divers arrêts contre vôtre Miniſtre, ſans en conſulter en aucune façon V. M. Il fit vendre ſa Biblioteque à l'encan, mit ſa tête à prix, & fit mille autres choſes ſemblables que V. M. diſſimula prudemment, parce que ç'eut été une faute groſſiere de s'oppoſer à un torrent, qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

V. M. pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu ſa faute lui en vint demander pardon. Mr. le Prince de Condé ſe trouva tout puiſſant aprés cela; mais la beveiie qu'avoit fait vôtre Miniſtre en ne tenant pas parolle à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui étant pas un exemple aſſés puiſſant pour ne pas tom-

ber

ber dans la même faute, il commença à mépriſer ſes amis. Le Vicomte de Turenne fut un de ceux qui en firent le plûtôt l'experience; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hiver à quelques troupes qui étoient comme à lui, quoi que V. M. les payât; il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit; il ſut même qu'il le railloit ſur l'amour qu'il avoit pris pour ſa ſœur, & qu'il en faiſoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ſes bonnes graces. Il en fut piqué juſques au vif, de ſorte qu'il vint trouver la Reine vôtre Mere à qui il promit que rien au monde ne ſeroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le ſouvenir, & que S. M. pouvoit conter ſur ſa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Bouillon ſon Frere de vous faire la même proteſtation. Cet exemple nous apprend combien la raillerie eſt dangereuſe, & à quoi elle porte un grand courage; mais cette reflexion eſt inutile à V. M. Elle n'a jamais dit mal de perſonne, & quand elle parle de ſes plus grand Ennemis, ce n'eſt que par les beaux endroits par où elle les connoît. Il ne faut point non plus ſonger à medire devant elle, en quoi elle a fort grand raiſon; puiſque c'eſt preſque la même choſe de faire une mediſance ou de l'approuver.

Mr. le Prince de Condé fit encore une autre fau-

faute conſiderable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Ducheſſe de Chevreuſe, & au Coadjuteur que pour ſeureté que leurs interêts ſeroient les mémes à l'avenir, le Prince de Conti épouzeroit la Fille de cette Princeſſe. Cette promeſſe qu'il avoit faite étant encore en priſon n'ayant pas été jugée ſuffiſante à la Ducheſſe, parce qu'elle paroiſſoit forcée, elle le vint trouver & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honneſte dont elle en uſoit, il pretendoit que la choſe s'executât. Il y étoit donc obligé doublement, mais comme ſon eſprit le portoit à ne dépendre de perſonne il ne ſe ſouvint bientôt plus de cette obligation, ni méme de faire la moindre civilité pour en ſortir honnétement.

Cependant V. M. qui ne pouvoit approuver qu'on l'eut forcée de ſe deffaire de ſon Miniſtre mettoit tout en uſage pour le faire revenir adroitement, & ſans que cela cauſat aucuns troubles dans ſon Royaume. Mais l'averſion qu'on avoit pour lui, jointe aux arrets qu'on avoit donnés pour exclure tous les étrangers du Miniſtere, y auroit apporté de la difficulté ſans la mechante conduite de Mr. le Prince qui augmenta plûtôt que de diminuer. Etant preſſé par le Prince de Conti qui s'étoit enflammé pour Mademoiſelle de Chevreuſe de conſentir à ſon mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eut le reſte du Coadjuteur, du Marquis de Laicque & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient ſouvent ; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti pour lui faire croire qu'il diſoit vrai. Il ſe retira à l'heure même, faiſant violence ſur ſon amour, & diſant de bonne foi à tout le monde qu'il étoit bien obligé à Mr. ſon frere de l'avoir retiré du precipice où il s'alloit jetter. Ce diſcours etant rapporté à Madame de Chevreuſe & à ceux qui devoient y prendre interêt, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Miniſtre que tout ce que V. M. avoit pû faire, tant il eſt vrai que la fortune fournit des cas impreveus, & qui l'emportent ſur toute la prudence humaine. La Ducheſſe de Chevreuſe dont la caballe étoit forte offrit à V. M. d'employer ſes amis pour faciliter ſon retour. Cependant comme vous entriez dans vôtre quatorziéme année vous futes declaré Majeur, & vous allates vous même au Parlement pour y faire enregiſtrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux edits qui ſervirent de marques à la poſterité de vôtre pieté envers Dieu & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blaſphemateurs de ſon St. Nom ; l'autre contre les duels que vous jurâtes de faire executer ſi regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunat point ſur ce ſujet, vous prites les Saints Evangiles à temoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre ſerment.

Vous ne fîtes pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu

peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes ; car dix ou douze ans aprés quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Nobleſſe ayant contrevenu à cet Edit, vous les auriez fait ſervir d'exemple aux autres, s'ils n'euſſent pris le parti de ſortir du Royaume. Mais ce qui eſt à remarquer davantage c'eſt que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous abſoudre de votre ſerment. Cependant la delicateſſe de votre conſcience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit, vous crutes que ſi l'on pouvoit ainſi trouver grace auprés de vous, ce ſeroit entretenir ce deſordre que vous pretendiez arreter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fut dit que la recommandation eut plus de pouvoir ſur vous que la juſtice.

V. M. qui ne pouvoit ſouffrir que ſes peuples lui fiſſent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, ſe retira de Paris pour une ſeconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evéque de Langres tournoit toujours à ſon gré, ne le voulut pas ſuivre, non plus que Mr. le Prince à qui il prit à quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arréter. Ainſi il ſortit de la Ville & étant allé dans ſa maiſon de S. Maur vous vous fites ce que vous putes pour le guerir de ſes ſoupçons; mais comme quand on ſe ſent coupable on ne ſe croit jamais à l'abry de la punition, il tint la Campagne & ſe reti-

ra bien-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Prince de Marſillac & quelques autres ſe cantonnereut en même tems en Guyenne, & le Duc de la Rochefoucault ayant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, auſſi bien que la Ville de Paris qui ſe declara ouvertement contre V. M.

Le pretexte de toutes ces revoltes étoit, que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin au prejudice de la parolle que vous aviez donnée. Cependant comme la plûpart des Chefs de ce parti étoient en parolle avec vous de conſentir à ſon retour, moyennant de certaines graces, l'on ne put pas vous faire accroire ſur ce ſujet, & vous vites bien que l'ambition avoit plus de part à leur deſobeïſſance que la haine qu'ils avoient pour ce Miniſtre.

Il fut aiſé aux Eſpagnols de faire leurs affaires pendant ce tems là ; deſorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquiſes depuis que vous étiez monté ſur le Trône. Mais V. M. qui jugeoit que la conſervation de ſon Royaume lui étoit de plus grande conſequence que tout le reſte, courut au plus preſſé, & fut elle même en Poitou, aprés avoir ſoumis en perſonne le Berri, où le Prince de Condé avoit excité quelques troubles. Cependant elle le declara Ennemi de ſon Etat & perturbateur du repos public, auſſi bien que tous ſes adherens.

Mais

Mais cela ne fit rentrer perſonne dans le devoir, & vôtre authorité étoit ſi fort mépriſée que le Parlement fut deux mois entier ſans en vouloir enregiſtrer la Declaration, quoi que ſes interéts paruſſent differens de ceux de ce Prince avec qui il n'agiſſoit point de concert.

La plus forte caballe qui ſe rangea du parti de V. M. fut celle du Duc de Vendome & du Coadjuteur. Mais il fallut que vous les achetaſſiez tous deux, & ce ne fut qu'en donnant à l'un la charge d'Admiral de France, & en promettant à l'autre vôtre nomination pour le Chapeau de Cardinal à la premiere promotion qui ſe feroit. Mais vous crutes que ces graces; toutes grandes qu'elles étoient, n'étoient rien en comparaiſon des ſervices qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture ſi delicate, ſur tout à l'égard de Paris qui ne ſe declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre preſence en Poitou diſſipa la Rebellion qui s'y étoit élevée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ſes portes, & le Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le ſiege de Cognac que les Rebelles avoient entrepris. Vous les chaſſates encore de quelques poſtes qu'ils avoient occupés, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez

pas en état de reduire par la force ; car Mr. le Prince de Condé qui y étoit venu lui méme avoit réchauffé en ſa faveur les eſprits qui paroiſſoient diſpoſés à ſe ſoumettre à V. M.

Cependant Paris, qui vous tenoit plus au cœur que tout le reſte, voyant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interéts du Prince de Condé. Mr le Duc d'Orleans pareillement agit contre V. M. quoi qu'il lui eut fait dire pluſieurs fois qu'il ne lui devoit point étre ſuſpect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il défendu, lui qui avoit toute ſa vie écouté les mechans conſeils, & qui avoit toûjours auprés de lui l'Evéque de Langres qui étoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis pluſieurs fois lui échapoit. Mademoiſelle de Montpenſier d'ailleurs qui avoit envie d'étre mariée ſe repaiſſant de l'eſperance que Mr. le Prince lui donnoit qu'elle épouzeroit ſon Fils, parloit pour lui à Mr. ſon Pere, ſans faire reflexion qu'elle auroit bien été la Mere du Prince qu'il lui propoſoit.

Parmi tant d'Ennemis declarés, il s'en ſourra encore de ſecrets dont V. M. ne ſe deffioit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ſes Sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque tems de ce nombre, nonobſtant les graces que vous lui aviez faites à lui & à ſa famille. Mais s'ennuyant de ſe ſervir de la

peau

peau de renard, il ſe revetit de celle du lion, de ſorte qu'il ſe mit en Campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne ſe declara pas ſi formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir ſa place, il fit ſous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut perſuadé que cela vous étoit deſagreable. La jalouſie qui ſe mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui ſe trouvoient tous deux à commander conjoinctement une armée, donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur diverſioin. Mais le Prince de Condé vous prévint en traverſant incognito toutes les Provinces qui étoient au-de-là de la Loire, & en ſe rendant lui-méme à la téte de cette armée où ſa preſence devoit retablir l'intelligence entre ces deux Princes, puiſque leur deſunion ne venoît que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'excluſion l'un de l'autre. V. M. fit ce qu'elle pût pour le ſurprendre dans une marche ſi longue & où il avoit tant de Rivieres à paſſer. Elle en fit garder les gués & mit quantité de partis en campagne, qui étoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaiſe foi Buſſy Rabutin lui donna paſſage, de ſorte qu'il arriva dans ſon armée qui étoit alors auprés de Châtillon ſur Loin.

V. M. qui ne ſut pas d'abord de quelle ma-

niere il lui etoit echappé, crut reparer ce coup par un combat dont elle ſe promettoit l'avantage. Les deux Armées ſe joignirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marechal d'Hoquincourt fu ſi maltraitée, que ſi le Vicomte de Turenne ne fut venu à ſon ſecours, V. M. qui etoit à Gergeau couroit riſque d'étre enlevée, mais ſon experience lui ayant fait mettre un defilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur juſques à l'entrée de la nuit, que Mr. le Prince, qui ſe promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit paſſer, fut obligé de ſe contenter de l'avantage qu'il avoit remporté.

V. M. fut heureuſe que ce Prince eut alors la demangeaiſon de s'aller montrer à Paris où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une eſpece de triomphe. Il eſt vrai que l'ambition ne fut pas cauſe toute ſeule de ce voyage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné ſon cœur à la Ducheſſe de Châtillon, & l'envie qu'il eut de la voir fit qu'il negligea les avantages qu'il eut pû tirer de ſa victoire. C'eſt une faute que font la plûpart des grands Princes, & c'eſt comme un miracle s'ils peuvent ſurmonter leur paſſion. Mr. le Prince de Condé n'eſt pas le ſeul qui l'ait faite, & V. M. ſçait auſſi bien que moi, que depuis lui il y a un Prince, dont la reputation eſt encore plus grande que la ſienne, qui eſt tombé dans le même deffaut. Cependant on peut être amoureux

&

& remplir ſon devoir, car quoi que cela ſoit difficile; il n'y a qu'à ſe mettre en tête que chacun a les yeux tournez ſur ce qu'on fait, & que rien n'échape à leur penetration. Or un Prince qui a un peu de ſoin de ſa gloire ne veut pas donner une telle priſe ſur lui, & il anime mieux ſe vaincre pour un tems que de mettre la moindre tâche à ſa reputation. D'ailleurs une occaſion manquée ne ſe recouvre pas aiſement, d'où il faut conclure que quand on peut faire une choſe, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'abſence du Prince de Condé donna lieu à V. M. de retablir ſon armée à ſon aiſe, tellement qu'à quelque tems de là, elle ſe trouva en état de ſe faire craindre. Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle qui s'étoit tout à fait declaré contre vous, craignant d'en être accablé eut recours au Duc de Lorraine ſon beau Frere pour lui donner du ſecours, & les Eſpagnols à qui il loüoit ſes troupes tous les ans y ayant conſenti, il entra en France & prit le chemin d'Eſtampes que le Vicomte de Turenne avoit aſſiegé. La place ne valloit rien d'elle-même, mais comme elle étoit deffenduë par une bonne garniſon, elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit. Ainſi le Duc de Lorraine pouvoit arriver aſſés à tems pour la ſecourir, dont V. M. fut en inquietude. Cependant il ne ſe dementit point en cette occaſion de ſon humeur ordinaire, & étant plus accoutumé à piller qu'à com-

Le Duc d'Orleans vous fit faire des propoſitions auſſi bien que le Parlement, mais vous les trouvâtes ſi hautaines & ſi peu conformes au reſpect qui vous étoit du, que bien loin de les écouter vous en futes ſi indigné contre cette Compagnie que vous la transferâtes à Ponthoiſe.

Cette action de vigueur accompagnée de pluſieurs autres de même nature acheva d'étonner les mutins. Le Prince de Condé tâcha neanmoins de rechauffer ſon parti qu'il voyoit prêt à l'abandonner, mais le Parlement étant ſur le point de lui tourner le dos, auſſi bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle, il ſe jetta entre les bras des Eſpagnols. V. M. profita prudemment de cette conjoncture, & afin de réünir tous les eſprits, elle feignit d'éloigner une ſeconde fois le Cardinal Mazarin que pluſieurs prenoient pour pretexte de leur Rebellion. Ainſi n'ayant plus de manteau dequoi ſe couvrir ils conſentirent de rentrer dans leur devoir, moyennant que V. M. leur accordât une amniſtie. Vous ne jugeates pas à propos de la leur refuſer, & Mr. le Duc d'Orleans s'étant retiré à Blois, Ville de ſon appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de ſon Royaume.

Elle en fut conjurée par ſon Parlement, & au nom du Clergé, par le Coadjuteur qui avoit été fait Cardinal ſuivant la parolle qui lui en avoit été donnée, & qui vint exprés vous trouver à Compiegne. V. M. tint conſeil

ſeil ſi elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaiſe foi qu'il avoit eue au prejudice des promeſſes qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il étoit bon d'affermir auparavant vôtre authorité, & qu'aprés cela vous ſeriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous ſembleroit. En effet il eſt de la prudence de laiſſer meurir les choſes, & de les entreprendre à contretems, c'eſt le moyen de tout gâter.

On accuſe Mr. le Prince qui pouvoit encore trouver graces auprés de V. M., s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'étoit mis en tête de ſuivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout ſans diſtinction d'amis ou d'ennemis. Mais il n'y a guerres d'apparence de le croire, & un Prince de ſa naiſſance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des ſentimens ſi indignes de l'un & de l'autre, il ravagea neanmoins en s'en allant la frontiere de Champagne, où aprés s'étre emparé de Rhetel & de Sainte Menehout il ſe retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Miniſtre de l'Archiduc, qui devant que de le laiſſer venir à Bruſſelles, voulut ſavoir s'il ne pretendoit point lui donner la main. Cette propoſition lui fit connoître à quels dégouts il s'expoſoit par ſa deſobeïſſance. Cependant ſon courage ne lui permettant pas d'hefiter ſur la réponce qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc,

duc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France lui apprenoit trop ſon devoir pour y jamais manquer, qu'ainſi il pretendroit paſſer devant lui, ſi ce n'eſt qu'il repreſentoit dans les Païs-Bas Sa Majeſté Catholique: qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui, mais que quand il le viendroit voir à ſon tour il pretendoit que ce fut la même choſe. L'Archiduc ne s'accommoda pas d'une réponſe ſi fiere, & croyant qu'aprés ce qu'il avoit fait il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il inſiſta à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr. le Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la choſe fut ſi avant qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il ſe retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faiſoit, & qu'il n'étoit pas ſi embarraſſé de ſa perſonne qu'il ne ſût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder ſa demande. Mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à Mr. le Prince dans quels inconveniens l'on ſe trouve quand on paſſe ainſi dans une Cour étrangere, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui eſt obligé d'en acheter la protection à quelque prix que ce ſoit.

Il eut les mêmes demelés avec le Duc de Lorraine qui ſe tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils penſerent en venir aux mains pluſieurs fois; mais leurs amis communs les en empêcherent, ſans oſer neanmoins

moins entreprendre de les regler à cauſe des pretentions de l'un & de l'autre; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le Prince de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main ſans ſe mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut en cette Cour, c'eſt que le Prince François Frere de ce Duc, voulut encore lui diſputer le pas, ſur quoi il eut des emportemens qui firent croire que les choſes ne ſe paſſeroient pas ſans coup ferir. Ce qui le deſeſperoit encore davantage, c'eſt que l'Archiduc n'y mit point d'ordre, quoi qu'il le priat de les regler, ſe confiant en la juſtice de ſa cauſe, mais ce Prince n'eut garde de le faire; car outre qu'il étoit bien aiſe de lui donner cette mortification, il ne vouloit pas deſobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à ſon parti, ſur tout dans un tems où il avoit peur qu'il ne lui échapat, à cauſe des grands efforts que la France faiſoit pour le gagner.

Voilà comment on trouve des degouts à quoi on ne s'attend pas, quand on paſſe ainſi au ſervice d'un autre Prince que le ſien. Or il n'en eſt pas de même quand on demeure dans ſon païs, où ſon rang non ſeulement eſt reglé, mais où encore le Souverain a interêts de ne rien faire au prejudice d'un Prince de ſon Sang. Mais il eſt bien juſte qu'on faſſe penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle ſerve à faire rentrer en ſoi-même. Car il n'y a rien qui nous rende plus

Cantecroix lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent, & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'un que ce Païs ne lui appartenoit pas de son Chef, mais de celui de sa Femme ; l'autre qu'il les avoit eues pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succeder, il vouloit leur donner de la main à la main dequoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roi d'Angleterre Fils infortuné d'un Pere encore plus malheurex, & qui étoit venu chercher retraite & du secours auprés de V. M. la servit parfaitement bien dans ce traité qui l'inquieta beaucoup jusques à ce qu'il fût fait ; car si le Duc de Lorraine eut voulu, il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit approché trop prés de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire parmi les Ennemis aussi bien que parmi les siens.

V. M. étant venuë à bout d'une affaire si delicate ne donna point de relâche aux Rebelles, & vous trouvant vous même dans vôtre armée, vous l'encourageâtes si bien que le Prince de Condé se vit à la veille de tomber lui & ses troupes entre vos mains. Car vous les poursuivites si vivement qu'il fut obligé de s'emparer du Pont de S. Cloud,

par le moyen duquel il crut éviter le combat. Mais V. M. ayant fait faire un pont ſur la Seine, comme il ſe vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il ſe rapprocha de Paris qu'il côtoya pour tâcher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'obſervoit ſe mit à ſes trouſſes, & commença à charger ſon arrierégarde aux environs de la porte du Temple & de la porte S. Martin. Cela l'obligea de preſſer ſa marche, & étant arrivé à la hauteur du Fauxbourg S. Anthoine, il ſe ſervit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit, & qui avoient été faits pour ſe deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea ſon Infanterie avec plus d'ordre que la brieveté du tems ne ſembloit lui permettre, & retirant ſa Cavalerie au dedans il envoya le Duc de Beaufort dans la Ville pour tâcher de donner retraite à ſes bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais la crainte que les Pariſiens avoient d'être pillés firent qu'ils fermerent les portes où ils mirent bonne garde. Le Prince de Condé voyant cela rangea ſes bagages le long du foſſé, & fit percer les maiſons par où il voyoit que vos troupes s'avançoient.

V. M. ſe poſta au Menil montant pour voir cette attaque qui eut fait plaiſir à ſon grand cœur, ſi elle eût eu à combattre contre ſes Ennemis, & non pas contre ſes Sujets. Elle fut vigoureuſe & vos troupes ayant forcé

les

les retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer ſon canon à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le trône, à cauſe qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lors qu'elle fit ſon entrée dans cette Ville aprés ſon mariage. Le Prince de Condé fit tout ce qu'il pût pour ſoutenir les efforts de vos gens, qui animés de vôtre preſence firent des merveilles; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la Rebellion durât plus long tems vous fit remporter la victoire par tout. Ainſi le Prince de Condé étoit perdu ſans reſſource ſi Paris ne lui eut ouvert ſes portes. Il y ſauva ſes troupes qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres, & à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces. Mademoiſelle de Montpenſier lui rendit ce ſervice, & elle fit encore tirer le canon ſur la perſonne de V. M. & ſur celle de vôtre Miniſtre qui s'étoit rangé auprés de vous.

Cette victoire étourdit étrangement les Pariſiens auſſi bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr. le Prince de Condé; & comme V. M. avoit dans cette grande Ville des Sujets fideles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le ſecours dont il avoit beſoin dans ſa neceſſité. Cela donna lieu à une aſſemblée qui fut tenue à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où ſe trouva un grand nombre de perſonnes qui repreſentoient

ſages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas, & qui auroit toûjours le vent en poupe coureroit riſque de ne jamais ſe reconnoître.

Mr. le Prince ayant ainſi quitté la partie V. M. ne ſongea qu'à pacifier ſon Royaume avant que de chaſſer les Ennemis de ſes Frontieres, dont elle ſe flattoit de venir à bout facilement, quand elle ſeroit en repos chez elle. La Province de Guyenne avoit toûjours les armes à la main en faveur du Prince de Condé. Le Prince de Conti étoit dans Bordeaux où ſa qualité de Prince du ſang êtoit d'un grand poids pour attirer pluſieurs perſonnes dans ſa deſobeïſſance. Le Comte d'Ognon étoit dans Broüage où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, ſur tout ayant intelligence avec les Eſpagnols, dont ils recevoient du ſecours. Or V. M. conſiderant qu'elle feroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Maréchal de France, moyennant quoi il lui remit ſa place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à condition qu'il quitteroit le parti de ſon Frere.

V. M. qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où elle avoit retabli le Parlement dans ſon ſiege ordinaire, n'ayant plus rien à craindre des troubles Domeſtiques, mit non ſeulement

lement des Armées ſur pied pour raſſurer ſes Frontieres, mais encore pour reparer ſa reputation qui étoit extremement décheuë chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'elle avoit en Catalogne, les affaires d'Italie étoient en auſſi méchant état; celle de Flandres ne valloient gueres mieux, & de tant de Conquêtes dont il a été parlé cy-deſſus, il ne reſtoit plus qu'Arras à V. M. Du côté de Champagne les Ennemis y tenoient S. Menehout, Mouzon & Rhetel: ſur la Frontiere de Picardie le Chatelet & Capelle, & en Bourgogne Bellegarde, où étoient les reſtes de la faction du Prince de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'experience que l'âge a coutume de donner: mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroiſſoit de plus grande conſequence, vous aſſiegeates Bellegarde dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par là à la Rebellion, vous ne ſûtes preſque où courir, tant vous vous trouviez preſſé de tous côtés. Le Prince de Condé étoit entré en Picardie où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille conſequence. Cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même tems, les forces de vôtre Royaume étoient trop épuiſées; ainſi V. M. étant obligée de faire les choſes pied à pied elle marcha au ſecours de la Picardie, fit quitter Roye

aux

aux Ennemis, puis mit le ſiege devant Rhetel. Cette Place priſe vous vous rendites maître de Mouzon pendant que les Ennemis s'emparerent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes en reduiſant S. Menehout à vôtre obeïſſance.

Vos armes en Catalogne recommencerent à ſe rendre redoutables; vous y prîtes quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne ſans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos Ennemis. Ils mirent ſur le Rempart la Chaſſe d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une ſi grande quantité de mouches qui vinrent fondre ſur vôtre Armée, que toute la Cavallerie en fut éperduë; les Chevaux n'y pouvant reſiſter rompirent leurs licols & s'enfuirent à travers le champ, où ils ſe veautroient pour ſe delivrer du mal qu'ils ſouffroient. Il en perit ainſi une grande quantité, & comme les Ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture ſi favorable pour eux, il fallut ſe reſoudre à lever le ſiege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanés, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Marechal de France, prit Carpignane, & combattit le Marquis de Caracene que le Roi d'Eſpagne lui avoit oppoſé.

Vous fûtes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement preſent d'Angleterre; quoi que vôtre inclination & vôtre juſtice vous portaſſent à proteger celui qui en étoit le

Prince

Prince legitime ; mais le procedé des Eſpagnols qui pretendoient ſe prevaloir de l'averſion que vous têmoigniez pour l'uſurpation de Cromwel, & faire un traité avec lui à votre prejudice, vous fit recourir au ſeul moyen qui vous reſtoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites vôtre mediation pour terminer à l'aimable le different qui étoit ſurvenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous étiez bien aiſe d'aſſoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'étoit beaucoup à un Etat qui avoit été ſi malade de ſe trouver hors des convulſions qui l'avoient penſé mettre au tombeau. Cependant comme dans les longues maladies il y a ſouvent des rechutes, le Comte d'Harcourt dont V. M. s'étoit ſervie pour mettre les rebelles dans le devoir le devint à ſon tour. Il trouva moyen de ſe fourer dans Briſac, dont la garniſon ſe trouvant à ſa devotion, il ſe ſeroit formé une eſpece de Souveraineté en Alſace, s'il eut eu les épaules aſſez fortes pour en ſoûtenir le faix. Les Eſpagnols firent ce qu'ils purent pour l'obliger à leur remettre cette place entre les mains. Mais comme ce qu'ils lui offroient n'étoit pas capable de le tenter, il refuſa leurs offres, & ſongea à s'en accommoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien payer ; car il n'y avoit point de Prince qui eut tant d'argent comptant. Mais comme il en étoit idolatre, il ne

ſe

ſe pût reſoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainſi cette affaire traina long-tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Eſpagnols qui ſe deffioient de lui le firent arrêter bien-tôt aprés.

V. M. à qui cette affaire paroiſſoit de grande importance comme elle l'étoit effectivement, fit faire pluſieurs allées & venuës vers lui, pour le faire retourner à ſon devoir; mais comme il avoit peine à ſe determiner vous aſſiegeâtes Beffort pour lui couper le ſecours qu'il pouvoit eſperer de ce côté là. Vous vous en rendîtes maître au cœur de l'Hyver. Car il failloit bien que les François appriſſent à faire la Guerre en tout tems, eux qui devoient ſous V. M. mepriſer le chaud & le froid & s'accoutumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête jointe aux conditions avantageuſes que vous faiſiez au Comte d'Harcourt le porterent à accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conſervâtes dans ſes biens & dans ſa charge de Grand Ecuyer, moyennant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alſace.

Cette affaire étant ainſi terminée ſi avantageuſement pour V. M. il ſembloit qu'elle ne dût plus ſonger qu'à reprendre Rocroi dont la Garniſon deſoloit la Champagne, principalement ſous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris ſon metier ſous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis

ſi

ſi utilement, & qui lui a rendu de grands ſervices dans la derniere Guerre. Mais vous crûtes que la priſe de Stenai vous étoit encore de plus grande conſequence; c'eſt pourquoi vous y fites marcher vôtre armée ſous le commandement du Maréchal de Fabert. Ce General vous étoit extrement recommandable pour ſa grande fidelité, car il étoit preſque le ſeul des Gouverneurs de places qui eut reſiſté aux offres du Prince de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre ſervice. Mais il n'avoit pas crû à propos de ſuivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conſervé Sedan que V. M. lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai appartenoit demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir ſecourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit ce qu'il pût pour obliger le Prince François de lui préter les ſiennes. Mais comme cette place avoit été demembrée de la Lorraine il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y ſeroit réünie. Le Prince de Condé ne s'y voulut pas ſoumettre, & cette affaire ayant encore augmenté la meſintelligence qui étoit entr'eux, l'Archiduc eut aſſés de peine à les empécher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut elle méme à ce ſiege, aprés avoir été auparavant à Reims où elle ſe fit ſacrer. Elle fit là de grandes liberalités à ſes Soldats qui ne pouvoient s'empécher d'admiter l'inclination qu'ils lui voyoient à

la

la Guerre. Cependant ſes forces s'y trouvant occupées, le Prince de Condé porta les Eſpagnols à faire le ſiege d'Arras, eſperant que cette place vous étant encore de plus grande conſequence que l'autre, vous leveriez le ſiege de Stenai pour la ſecourir. Mais ſon attente fut vaine, & cela n'ayant ſervi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'aquitter de ſon entrepriſe, vous n'en futes pas plûtôt venu à bout que vous volâtes au ſecours d'Arras.

La conquête en étoit ſi importante aux Eſpagnols qu'ils n'avoient rien negligé pour ſe l'aſſurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eut veües juſques là, & de diſtance en diſtance ils y avoient élevé des redoutes par le moyen deſquelles elles étoient en plus grande ſeureté. Non contens de cette precaution, ils creuſererent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie, mais dés le commencement du ſiege il leur arriva une choſe de mechant preſage; le Chevalier de Grequi qui n'avoit pas encore grande reputation à la guerre, mais qui s'en eſt acquis depuis une ſi grande, que V. M., aprés l'avoir fait Maréchal de France, lui a donné le commandement de ſes principales armées, ſe jetta dans la place à la tête de cinq cent chevaux.

Ce ſecours fit grand plaiſir à Montjeu qui pour épargner ſa bourſe n'y avoit qu'une mediocre garniſon; car en ce tems-là vous aviez eu encore ſi peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les gouverneurs des places s'ap-

s'approprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M., moyennant quoi ils ſe chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance, puiſque pour peu d'inclination qu'ils euſſent à l'avarice, ils ne ſongeoient qu'à theſauriſer. Auſſi V. M. ne tarda gueres à y donner ordre, ce qui ne ſe pouvant faire qu'en introduiſant un autre uſage, vous mîtes les choſes dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet outre que vôtre ſeureté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtates par là quantité de petits tyrans qui s'en faiſoient à croire, & qui d'abord qu'ils ſe trouvoient dans une place croyoient être autant que vous.

Montjeu qui étoit brave homme tint prés de deux mois, ſans que les ennemis puſſent gagner beaucoup de terre ſur lui. Cependant vôtre armée ſous le commandement du Vicomte de Turenne parut à la veuë des lignes, & commença à ſe retrancher. Car ce General apprehendoit qu'ils ne ſortiſſent pour le combattre, & que comme ils étoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fiſſent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du Prince de Condé qui diſoit pour ſes raiſons, que s'ils attendoient que le Maréchal d'Hocquincourt arrivât avec les troupes qu'il commandoit, ils trouveroient alors à qui parler ; mais l'Archiduc ſoûtint qu'ils ne pouvoient ſortir des lignes ſans abandonner quelques dehors, dont ils s'étoient rendus maîtres, ou que s'ils ne les abandonnoient

noient pas la garniſon les en chaſſeroit, ce qui ſeroit toujours la même choſe : qu'ainſi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de ſe mettre en état de les faire réüſſir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son ſentiment fut ſuivi, parce que de tous les Officiers qui entroient au Conſeil de Guerre, il n'y avoit que le Prince de Condé qui oſat lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre ſon camp hors d'inſulte & d'attendre le Maréchal d'Hocquincourt, qui étant arrivé attaqua l'Abaye de S. Eloi dont il ſe rendit maître. Il s'y logea & mit autour de lui ſon armée, laquelle agiſſant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux Ennemis & empêcherent qu'aucun convoi n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le ſecours ſi proche en ſentit encore augmenter ſon courage, & ayant repouſſé les aſſiegeans à deux attaques qu'ils lui firent pour s'emparer d'un de ſes dehors, ils s'en trouverent ſi conſternés que le Vicomte de Turenne crût à propos de ſe ſervir de cette conjoncture, pour achever leur deſcr ire. Le Prince de Condé qui prevoioit qu'ils ne lui pouvoient reſiſter dit à l'Archiduc que puiſqu'il ne l'en avoit pas voulu croire la premiere fois ; il eſperoit que ce ne ſeroit pas la même choſe maintenant : qu'il n'y avoit plus de tems à perdre : que le ſeul parti qu'il y

avoit à prendre en l'état où les choſes ſe trouvoient étoit de lever le ſiege, & de paſſer ſur le ventre du Maréchal d'Hocquincourt, que Turenne ne pouvoit ſecourir. L'Archiduc y parut aſſés diſpoſé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite, mais en ayant conſulté le Comte de Fuenſaldagne qui paſſoit pour bon homme de guerre parmi ceux de ſa nation, il en fut tout à fait diſſuadé.

Le jour de S. Loüis venu que le Vicomte de Turenne avoit choiſi pour ſon attaque, il donna le ſignal dont il étoit convenu avec le Marêchal d'Hocquincourt; ainſi chacun ayant marché de ſon côté le Vicomte de Turenne força les lignes par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Marêchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de ſonger à la retraite. Mais le Vicomte de Turenne profitant de ſon avantage battit encore les Lorrains dont le quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le Prince de Condé voyant le deſordre qu'il y avoit de toutes parts s'avança juſques à un ruiſſeau qui ſeparoit ſon quartier de celui des autres, & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Maréchal d'Hocquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems à l'Archiduc & aux troupes qu'il avoit amenées de France, de ſe retirer en bon ordre. Son Infanterie neanmoins ſouffrit beaucoup dans ſa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Eſpagnols, chez qui il acquit un grand credit par une ſi belle action.

Le Canon & le Bagage des Ennemis fut le butin de l'armée de V. M. qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedralle de cette Ville de la victoire qu'il vous avoit envoyée ; car vous lui avez toûjours rapporté toutes choſes comme un veritable Chrêtien , ſans croire que vôtre bonne conduite & la force de vos armes puiſſent rien ſans ſon ſecours. La priſe du Queſnoi fut le fruit de cette victoire , & ce fut par où vous finites une ſi belle Campagne.

Vos conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne par la priſe de Villefranche & de Puicerda , d'où vos Ennemis faiſoient des courſes à toute heure dans le Rouſſillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrés en Italie , quoi que vous n'euſſiez rien épargné de ce côté là pour y ſignaler la gloire de vos armes. Car le Duc de Guiſe qui vous avoit embarqué à de grandes depenſes , ſous pretexte qu'il entretenoit des correſpondances à Naples , & qu'il n'y paroitroit pas plûtot que tout le Royaume ſe ſouleveroit , en revint pourtant ſans avoir pris que Caſtellamar , qu'il fut obligé d'abandonner.

Cette entrepriſe neanmoins donna de la reputation à V. M. que les Eſpagnols tâchoient de faire paſſer en ce païs-là pour un Prince qui ne ſe remettroit pas ſi-tôt du deſordre que lui avoient cauſé les guerres civiles. Cependant vous ne vous en reſſentiez preſque plus par le bon ordre que vous apportiez de

toutes parts. Car ce n'étoit pas ſeulement ſur la frontiere, & en portant la Guerre chez vos Ennemis, que vous affermiſſiez vôtre pouvoir, mais vous le fites encore dans le cœur de vôtre Etat où il vous reſtoit deux choſes à faire qui même paroiſſoient aſſés preſſées: l'une étoit d'authoriſer vôtre Miniſtre afin qu'il ne ſouffrit plus les ſecouſſes dont il avoit penſé être terraſſé, l'autre de punir ceux qui avoient fait ſemblant de ſe donner à vous, & qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un en mariant les Nieces de ſon Eminence à de ſi grands Seigneurs que les premiers de la Cour ſe trouverent intereſſés à ſa conſervation. Il y en eut une qui épouſa le Duc de Mercœur & une autre le Prince de Conti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres qui n'étoient pas encore en âge d'être mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, aprés les deux partis que celles-ci avoient trouvées.

A l'égard de la punition que vous meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la perſonne du Cardinal de Rets que vous fites arrêter. Cependant comme le reſpect que vous aviez pour ſon caractere ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que vôtre Juſtice demandoit; vous ne ſongeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris, qui lui facilitoit le moyen, par le credit que cette

di-

dignité lui donnoit sur vôtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre service. Vous lui fites proposer d'en donner sa demission au Pape, & que vous lui rendriez la liberté. Mr. de Bellieure premier President, qui lui en porta parolle de la part de V. M. étoit de ses amis, mais non pas de ceux de vôtre Ministre. Ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant, il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui étoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste comme ce Magistrat a eû la reputation d'un des plus honnêtes hommes de France, & d'un Juge aussi integre qu'il y en ait eu depuis long-tems dans le Parlement, il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il étoit homme de bien & incapable de faire aucune bassesse. Cependant je puis dire que V. M. n'avoit rien fait de bien pour ses interêts, quand elle l'avoit appellé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu, c'étoit une vertu austere, & qui n'entroit point dans les necessités de vôtre Etat. Il s'armoit toûjours de ce grand nom *du bien public*, & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjoinctement avec V. M. à ce qui étoit du bien de ses affaires. Il étoit d'ailleurs d'un esprit si hautain que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point, à moins que ce ne fut sous le nom de V. M. Il s'en retournoit même

quand il voyoit que vous ne paroiſſiez point vous même pour lui annoncer vôtre volonté, & ſa fierté alloit juſques-là, qu'il ne pouvoit ſouffrir que ſon Eminence mit quelque difference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces eſprits facheux & revêches pour mettre à la tête de vos Parlemens qui s'en font déja aſſez accroire, pour ne leur pas donner un chef qui concoure avec eux à empieter ſur vôtre authorité. Rien n'eſt de plus grande conſequence au bien de vôtre Etat, & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir ſa place que d'un Sujet qui leur ſerve de correctif. Ces compagniez ont déja aſſez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-deſſus, en parlant de la Guerre de Paris vous en eſt une preuve ſuffiſante pour y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjours eu à recompenſer vos ſerviteurs, joint à la neceſſité où vous vous trouviez alors, fit que vous prîtes le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaiſe fortune de celui qui tenoit cette place, & dont vous ne pouviez voir l'extreme pauvreté ſans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en état de le ſoulager. Ainſi vous permites à ce Magiſtrat de traiter avec ſon predeceſſeur, ce qui ne ſe peut excuſer que par la miſere du tems; auſſi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont elle conviendra elle-même, ſi elle fait reflexion: que ceux qui ar-

arrivent ainſi aux honneurs n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître, ne lui ſont pas ſi ſoumis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de ſon ami. Cependant comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crut ſe la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à V. M. qu'il étoit prêt de donner ſa reſignation en blanc, mais que comme le prix qu'elle lui en offroit étoit une choſe qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin, en qui il ne ſe pouvoit fier, il étoit bien aiſe de ſçavoir auparavant quelles aſſurances vous lui en donneriez. V. M. qui agiſſoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas être dupée, lui fit ſçavoir qu'elle laiſſoit en ſon choix de prendre telles meſures qu'il ſouhaiteroit, & que pourvû qu'elle y trouvât ſes ſeuretés elle en ſeroit toûjours contente. Ainſi ne tenant plus qu'à lui de ſe determiner, il convint avec V. M. que vous le feriez ſortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Maréchal de la Meilleraie, qui avoit épouzé une de ſes Parentes juſques à ce que le Pape eut accepté ſa reſignation.

Il fut conduit à Nantes où étoit ce Maréchal, dont il chercha à tromper la vigilance parce qu'il ſçavoit bien que le Pape, auprés de qui il agiſſoit ſous main, pour lui faire refuſer ce qu'il demandoit en apparence,

ne manqueroit pas de ſe declarer au prejudice de V. M. Le Marêchal qui étoit honnête homme, & qui ne le croyoit pas ſi double, avoit commandé qu'on ne le tint pas ſi court, & qu'on lui donnât quelque liberté. Ainſi ſes gardes le laiſſoient aller tous les jours ſur le Baſtion, & ſe contentoient ſans le ſuivre de garder la porte par où on y alloit; mais lui qui ne ſongeoit qu'à ſe ſauver, fit proviſion d'une corde de ſoye de la hauteur du Baſtion, & ſon Medecin qui étoit avec lui la lui tenant, il deſcendit à ſa faveur. Il monta ſur un cheval qu'on lui avoit amené là, tout exprés. Son deſſein à ce qu'on croit étoit de venir à Paris où il eſperoit fomenter de nouveaux deſordres; mais ſon cheval s'étant abbattu ſur le pavé de Nantes, qui eſt fort mauvais, il s'en fuit à Machecoul Château qui étoit au Duc de Rets ſon frere.

Ce Marêchal ſe prepara de l'y aller aſſieger, ce qui l'obligea d'en ſortir, & étant allé à Beſlile le Marêchal y ſeroit allé pareillement, ſi V. M. le lui eut voulu permettre. Mais une raiſon d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permiſſion. Vous eûtes peur que ce Marêchal qui étoit déja tout puiſſant dans la Province, ne voulut aprés cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez apporter, vous ne fuſſiez cauſe vous-même d'un nouveau deſordre.

Cependant comme c'eut été morguer en quelque façon V. M. de demeurer dans ſon Royau-

Royaume aprés avoir eu le malheur de s'attirer son indignation, il passa en Espagne & de là à Rome, d'où V. M. n'a jamais voulu souffrir qu'il revint, qu'il ne lui ait donné la satisfaction qu'elle souhaittoit. En effet il est de la Majesté d'un Grand Roi de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête, & à moins que de le reduire dans le devoir, c'est un exemple pour les autres qui est de dangereuse consequence.

V. M. sachant que les Espagnols ne s'étoient pas encore bien remis de la deroute d'Arras, se pressa d'entrer en Campagne, où aprés s'être emparé de Landrecies, de Condé, & de S. Guillain, l'Archiduc se trouva dans une telle allarme, qu'il crut à tous momens que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mille Païsans pour y faire une espece d'enveloppe; ce qui est avantageux à V. M. que la posterité sache, parce qu'elle ne sauroit faire reflexion qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre capitale, vous lui ayez rendu la pareille en si peu de tems, sans être persuadé au même moment qu'il falloit que vous fussiez un grand Roi pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déja aussi habile dans la Negociation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fîtes avec le Prince François, dont vous penetrâtes

trâtes les deſſeins par l'adreſſe qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la deroute d'Arras le Baron d'Inchequin ſon Intendant. Car au lieu de regarder ſa priſe comme un coup de hazard, vous l'attribuâtes à un deſſein premedité, dont la connoiſſance vous fit tenir roide ſur les propoſitions que vous fit en même tems cet Intendant, qui faiſoit ſemblant que tout ce qu'il diſoit étoit de lui-même, & ſans en avoir l'ordre de ſon Maitre. Mais vous jugeâtes de la neceſſité qu'il avoit de s'accommoder avec vous par ſon invention, ce qui eſt d'un Prince prudent & bien aviſé; puiſque quand on ne s'arrête qu'aux apparences, c'eſt le moyen d'être la duppe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à ſouhaiter que V. M. eut pû ſe trouver dans toutes ſes Armées, comme elle faiſoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ſes yeux de quelle maniere les choſes ſe paſſoient, & auroit peſé toutes les entrepriſes avant que d'y donner ſon conſentement. Mais comme la connoiſſance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite auſſi bien que les forces des Ennemis, il lui arriva un échec en Italie dont on ne peut accuſer que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toûjours à ſon païs, nonobſtant les biens & les honneurs qu'il poſſedoit en France, qui devoient pourtant le lui faire oublier, fit qu'il y chercha un parti pour la ſœur de la Princeſſe de Conti & de la

Du-

Ducheſſe de Mercœur. Or tous ceux qui ſe preſenterent ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette Alliance à V. M. comme s'il n'y ſongeoit que pour attacher ce Prince à ſes interêts. Ainſi il vous fit trouver bon de lui donner le commandement de vôtre Armée en ce païs-là, conjoinctement avec le Prince Thomas; & ces deux Generaux s'étant joints ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligés de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de V. M. ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eut ſervi à reparer ſa reputation. Car outre ce que vous aviez fait en Flandres, vôtre Armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes conquêtes; mais en fit encore de nouvelles; elle ſe ſaiſit de Cap-daquiers, & étant entré dans le Campourda, elle mit tout ſous contribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit faite en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe accuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'approuvoit que lui, & que V. M. ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie intariſſable entr'eux, & qui ne pouvoit produire qu'un méchant

effet; car deux perſonnes avec une pareille authorité ſe regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en faſſent pas le ſemblant. Ainſi s'ils peuvent ſe mordre ils n'en manqueront jamais l'occaſion, & ne ſont jamais ſi aiſes que quand leur compagnon fait quelque faute: ils s'apoſtent même des gens l'un à l'autre pour ſe faire tomber dans le precipice, ce qui eſt bien éloigné de ſe redreſſer, comme il eſt neceſſaire pour le bien de vôtre Etat.

V. M. eſt bien éloignée de cette maxime; & comme elle ſait que le Gouvernement le plus parfait eſt celui qui approche le plus prés de la conduite de Dieu, elle laiſſe une authorité abſoluë à ceux qui agiſſent ſous ſes ordres. C'eſt aſſés qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les uns avec les autres, dont auſſi elle n'en ſeroit que beaucoup plus mal ſervie. Car ſi ceux qui ont droit de faire une choſe ne le font avec toute l'authorité de leur maître, ils ſont mal obeïs; outre que ſi deux perſonnes ont droit de commander la méme choſe, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des ſentimens produit cet effet, auſſi bien que la jalouſie; d'où il faut conclure qu'un Etat eſt mal gouverné quand il y a ainſi tant de maîtres. Auſſi voyons-nous que le Gouvernement Monarchique eſt cenſé le plus parfait, & que dans les Republiques celles-là paſſent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confuſion.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit ce deſordre regnoit & dans vos finances & dans vos armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même choſe cette année en Flandres où le Cardinal Mazarin prit encore plaiſir d'aſſembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient oppoſées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Marêchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'accord enſemble, & qui encore tout nouvellement avoient eu ſujet de querelle. Car le Marêchal avoit retiré des mains de l'autre un priſonnier de guerre ſous pretexte de le vouloir échanger avec un de ſes gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis. Mais ç'avoit été pour le faire pendre en repreſailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au ſervice de V. M. Il avoit eu raiſon de le faire, & perſonne n'en ſauroit diſconvenir, puiſque ſans cela il n'y auroit pas eu un ſeul homme de ce païs qui eut voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais V. M. m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de ſe plaindre de ce qu'il avoit abuſé de ſa credulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre ſervice, il n'y a point de plaiſir d'être l'inſtrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux dont l'armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieuſement ne trouverent point de conquête plus illuſtre que celle de Valenciennes. Chacun prit ſon quartier, l'un d'un côté l'autre

de l'autre ; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de ſa reduction quand elle apprit que Dom Juan d'Auſtriche, qui étoit venu prendre la place de l'Archiduc, marchoit au ſecours avec le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne qui étoit accoûtumé à prendre ſes precautions le fit encore ſi bien cette fois là, que Dom Juan crût que pour réuſſir dans ſon entrepriſe, il devoit attaquer le quartier du Maréchal de la Ferté. Turenne qui faiſoit depenſe en eſpions le ſût, & le fit ſavoir à ce Maréchal à qui il offrit du renfort, afin qu'il put repouſſer les ennemis. Mais ſa jalouſie ne lui permit pas de l'accepter. Ainſi Dom Juan l'ayant pris, non pas au depourvû, mais d'une maniere fort avantageuſe pour lui, il deffit ſon quartier & le prit priſonnier lui même. Il voulut enſuite paſſer à celui du Vicomte de Turenne, mais il le reçût en ſi bon ordre qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Maréchal. Turenne ſe retira au Queſnoi où il attendit les fuyards pendant deux jours, & ayant tenu là bonne contenance Dom Juan n'ôſa entreprendre de lui livrer combat, il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût ſecourir ; mais pour en diminuër la perte il ſe rendit maître de la Capelle que V. M. n'avoit pas trouvé l'occaſion de reprendre, depuis qu'elle l'avoit perdu.

Un autre qui auroit eu moins de courage que V. M. auroit été toute étourdie du malheu-

reux

reux ſuccés de ce ſiege. Elle en auroit fait auſſi tomber ſa colere ſur le priſonnier, mais elle parut ferme non-ſeulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore ſoin elle-même de juſtifier la conduite du Maréchal dont elle paya la rançon; car elle a toûjours été bienfaiſante envers ceux qui lui rendent ſervice, & les malheurs qui leur arrivent ne ſervent qu'à lui donner plus de conſideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas ſi mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre. Vôtre armée, ſous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la veuë des troupes Eſpagnoles, qui n'oſerent lui livrer combat en Catalogne. Vous ſoûtintes pareillement l'honneur que vos armes y avoient acquis, de ſorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offuſquer celle d'Eſpagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliates rien de ce qui pouvoit vous attirer de la conſideration, & les Suiſſes vos anciens Alliés étant deſunis entr'eux vous terminates heureuſement leurs differens par vôtre mediation. Car V. M. ſait qu'il ne ſe doit rien paſſer dans l'Europe dont elle ne prenne connoiſſance, & que les grands Princes comme elle, doivent interpoſer leur authorité à ce que perſonne ne prenne les armes que de leur conſentement.

Vous receutes auſſi dans vos Etats la Reine de Suede, qui avoit abdiqué ſa Couronne en fa-

faveur de ſon couſin germain. Elle fut extrémement contente de la reception que vous lui fites. Mais vous n'eutes pas lieu de l'être de ſon procedé ; car elle fit aſſaſſiner dans une de vos maiſons Royalles un de ſes principaux officiers, qui lui avoit donné quelque ſujet de mecontentement, & comme on s'ingere de penetrer dans les choſes qu'on ne ſait pas, on crut qu'il y avoit du miſtere entr'eux & que l'indiſcretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré ſon malheur. Des diſcours ſi fort au deſavantage de cette Princeſſe joint au peu de ſatisfaction qu'elle ſavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé la porta à partir plûtôt qu'elle n'eut fait. Elle s'en fut à Rome qu'elle avoit choiſi pour le lieu de ſa retraitte, & y ayant fait ſon abjuration, elle apprit dans une vie privée qu'il y a mille degouts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a jamais gouté.

V. M. eut en ce tems-là une affaire auſſi delicate qu'elle en ait eue depuis qu'elle eſt montée ſur le Trône. Je veux parler de celle des Janſeniſtes, Secte d'autant plus dangereuſe qu'elle ſe couvre du manteau de la pieté. Elle fut condamnée à Rome & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas ſouffrir dans vos Etats, ainſi vous en fites ſortir ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire aux decrets du S. Pere. Mais comme leur brigue étoit forte, ils ne laiſſerent pas quoi qu'abſens d'y entretenir intelligence. Tout Paris ſe trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avi-

d'avidité qu'on eut dit que Rome s'étoit mepriſe en les condamnant. Leur maniere de vie impoſoit encore beaucoup en leur faveur car ils ne faiſoient rien en apparence qui ne tendit à la perfection, & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enſeignoient, c'eſt qu'ils faiſoient les portes du Paradis trop étroites. Enfin il étoit dangereux de les écouter, car leurs parolles n'étoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine à revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le deſeſpoir. Mais V. M. croyant que ce n'étoit point à elle à approffondir ces ſortes de choſes, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroiſſoient. Elle y donna tous ſes ſoins. Cependant quelques docteurs ayant refuſé de ſe ſoumettre au ſentiment des autres qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté à Rome, cette Faculté les exclut de ſon College, ce que V. M. approuva parce que c'étoit le moyen d'éviter le ſchiſme qui étoit tout prêt à s'élever.

En effet un Roi prudent & ſage doit couper le cours à toutes ſortes de nouveautés, & principalement en matiere de religion, dont les ſuites ſont toujours de plus grande conſequence que dans tout le reſte. Sans cela il n'y auroit point de ſeureté ni pour l'Etat ni pour les conſciences; & il ne dependroit que d'un faux devot de faire une Religion à ſa mode,

mode, dont il ne manqueroit pas d'avoir des approbateurs, pourvû qu'il portât les choſes à l'excés; car l'eſprit de l'homme eſt fait d'une maniere qu'il ſe ſent épris d'un grand reſpect à la veue de celles qu'il s'imagine les plus parfaites, ſans conſiderer que quand on les outre ainſi, elles n'ont nul rapport à la foibleſſe humaine à laqu'elle il faut s'accommoder.

V. M. entreprit bien-tôt aprés, le ſiége de Cambrai, mais quoi que ce fut avec ſa prudence ordinaire dont il y avoit lieu d'eſperer un bon ſuccés, ſa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entrepriſe dependoit de la deligence, & V. M. contoit que ſes lignes ſeroient faites avant que ſes Ennemis qui étoient éloignés en fuſſent avertis; mais par malheur il prit envie au Prince de Condé de faire la reveue de ſes troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la place, tellement que ſe trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même & prit ſi bien ſon tems qu'il paſſa au travers de vôtre armée ſans être reconnu. Il vous fallut lever le ſiege aprés cela mais comme vous cherchiez à reparer cet affront par quelque entrepriſe de grand éclat vous fûtes aſſieger Montmedi.

Les Ennemis qui étoient tous fiers de ce qui vous étoit arrivé à Cambrai ſe flatterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec devant l'autre. Le Prince de Condé qui étoit

leur

leur Heros fut prié d'en prendre le ſoin, mais le Vicomte de Turenne qui l'obſervoit ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il commandoit, le Marêchal de la Ferte que vous aviez chargé de cette expedition ſe trouva en ſi bonne poſture, que quoi que ſes lignes ne fuſſent pas encore achevées, le Prince de Condé n'oſa entreprendre de l'attaquer. Vous reduiſites ainſi cette forte place ſous vôtre obeïſſance, pendant que le Vicomte de Turenne fut rejoindre ſon armée aprés le depart du Prince de Condé, qui, tout grand Capitaine qu'il étoit, ne put encore l'empêcher de prendre S. Venant.

Comme il vit cela il mit le ſiege lui-même devant Ardres conjonctement avec Dom Juan d'Autriche, eſperant où que le Vicomte de Turenne ſe deporteroit de ſon entrepriſe, ou qu'il lui laiſſeroit achever la ſienne ſans le troubler. Il paroiſſoit même qu'il en viendroit plûtôt à bout que lui, à cauſe que S. Venant étoit defendu par une bonne garniſon, & qu'au contraire il n'y avoit preſque perſonne dans Ardres; mais le Vicomte de Turenne qui ſçavoit qu'une des plus belles parties d'un general eſt de ne pas perdre un moment de tems, uſa d'une ſi grande diligence qu'il obligea les Ennemis de Capituler deux jours plûtôt que le Prince de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui dont le Prince ayant nouvelle il penſa ſe deſeſperer, parce que s'il lui eut ſeulement donné

qua-

quatre heures davantage il ſe rendroit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit deſirer ; deſorte qu'il n'y avoit point d'apparence que le Gouverneur put tenir davantage ; mais apprenant que le ſecours étoit ſi proche il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne ſe voyoit pas ſi fort que le Vicomte de Turenne prit le parti de lever le ſiege cependant ce fut pour faire l'éloge lui-même du Vicomte de Turenne, dont la diligence lui avoit fait manquer le ſecours de Montmedi & la priſe d'Ardres.

C'eſt auſſi une choſe ſi neceſſaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais eſperer d'être bon Capitaine ; car à la Guerre tout depend quelque fois d'un inſtant, & qui ne ſçait pas s'en ſervir ne merite pas d'avoir grande eſtime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas ſa Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motthe aux bois & de pluſieurs forts ſur le Canal de Bourbourg, aprés quoi il ſe rendit maître de Mardik.

Ce qui ſe paſſa en Catalogne ne meriteroit pas d'être rapporté ſi ce n'eſt qu'il eſt bon de faire voir que ſi V. M. n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'eſt qu'elle crut aſſés faire de conſerver celles qu'elle avoit faites de ce côté-là. Ce païs qui eſt ſeparé du Rouſſillon & de la Cerdaigne par une chaine de Montagnes

d'une

d'une prodigieuſe hauteur, & dont les avenues ſont ſi étroites qu'à peine y peut-il paſſer deux hommes de front, ſemble être fait pour un autre Souverain, & que c'eſt vouloir forcer la nature de ſe réünir ſous une même domination. Ainſi V. M. ſe contentant des bornes que Dieu ſemble avoir miſes pour la ſeparation de vôtre Etat & de celui du Roi d'Eſpagne, vous vous reſolutes de n'entrer dans le ſien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes ſuffiſantes pour garder le vôtre. Ainſi tout ſe paſſa en quelques eſcarmouches legeres, & ce fut preſque toûjours la même choſe juſques à la Paix.

Auſſi le Prince de Conti, qui commandoit en ce païs-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à aquerir pour lui, demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux vallu qu'il fut demeuré en Rouſſillon, puis qu'il ne paſſa en Italie que pour lever le ſiege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjoinctement avec le Duc de Modene.

Si V. M. veut ſçavoir pourquoi il éprouvoit plus ſouvent en ce païs là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me ſera aiſé de lui en rendre raiſon: c'eſt que les Eſpagnols regardent le Milanés comme une choſe de la derniere conſequence pour eux, & dont la perte entraineroit celle de tous les autres Etats qu'ils poſſedent en ce païs-là. Ainſi toutes les

fois

fois qu'on l'attaque ils font tous les efforts imaginables pour le ſecourir. D'ailleurs les vœux des Princes d'Italie ne ſont pas d'ordinaire pour vous, quand vous y portés vos armes; ils ſont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voiſinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos ſera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit ſuffire d'avoir une porte pour les ſecourir en cas de beſoin, & pourvu que vous ne ſouffriez pas qu'aucune Puiſſance, & l'Eſpagne ſur tout, y faſſent aucune entrepriſe, vous y ſerez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me ſemble donc que vous devez faire en ce païs-là eſt d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye, dont la bonne intelligence vous eſt non ſeulement neceſſaire pour la conſervation de Caſal, mais encore pour celle de Pignerol. Celles des autres Princes vous eſt inutile & même vous pourroit être deſavantageuſe, en ce que cela faiſant croire aux autres que vous auriez de grands deſſeins ſur leur liberté, ils ſeroient capables de ſe liguer contre vous. Je ſçais bien que dans l'éclat où ſe trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie contr'elle ne tourneroit qu'à leur confuſion, ſi elle n'étoit ſoûtenuë des forces de toute l'Europe, mais il faut prendre garde qu'ils ne ſerviſſent de trompettes aux autres Puiſſances qui portent aſſez de jalouſie à V. M. pour chercher à troubler ſa proſperité. D'ailleurs

leurs vous devez fuir tout ce qui peut allarmer les Suiſſes dont vous avez plus affaire que vous ne penſez, car s'ils retiroient les troupes qu'ils vous donnent, ce ſeroit vous priver d'un ſecours dont vous ne ſçauriez vous paſſer. J'ajouterai à cela que dans une pareille revolution le Duc de Savoye vous pourroit échaper, & que par ſa defection vos frontrires qui ne ſont point fortifiées de ce côté-là auroient beaucoup à ſouffrir.

Je ſçais bien que quand il s'agit de faire la Guerre on examine non ſeulement les moyens qu'on peut avoir pour y réüſſir, mais encore qu'elle en ſera la ſuitte & la concluſion. Je ſais par conſequent que ces Princes ſont trop aviſés pour ſe declarer contre V. M. dont ils peuvent uniquement eſperer du ſecours dans leur oppreſſion, & contre qui ils ne ſauroient armer que des Puiſſances qui leur doivent être extremement ſuſpectes. En effet à quelque branche qu'ils ſe puiſſent addreſſer de la Maiſon d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend qu'ils ſont feudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander, celle d'Eſpagne a ſur eux le droit de bienſeance, qui n'eſt pas moins puiſſant que tous les autres. Ainſi de quelque côté qu'ils ſe tournent ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V. M. que de s'addreſſer ailleurs, mais il faut qu'elle y correſponde de ſa part, parce quand on ſe voit mepriſé, le

ref-

reſſentiment qu'on en a ne permet pas toûjours qu'on faſſe reflexion à ce que l'on devroit faire, & le deſir qu'on a de ſe venger eſt quelquefois ſi fort imprimé dans le cœur qu'on l'achete ſouvent à ſes depens.

Parmi tant d'occupations importantes que V. M. avoit de tous côtés, ſon eſprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ſes ſujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fit de belles ordonnances, parmi leſquelles je ne dois pas oublier celle faiſant deffenſes aux pages & aux laquais de porter des épées. Et vous ordonnâtes qu'on y tint la main ſi exactement que les deſordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à ceſſer. Vos peuples vous eurent auſſi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit ſi grande par la faineantiſe de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit. Les ruës en étoient toutes couvertes, auſſi bien que les Egliſes, où l'on ne pouvoit faire ſes prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hoſpital General, & l'ordonnance qui en fut publiée fit entendre les ſourds, parler les muets, guerir les eſtropiés, & fit un ſi grand nombre de miracles que jamais on n'en vit en ſi grande quantité; car l'abus étoit ſi grand que ces faineans ſe mettoient aux paſſages ſur un tas de paille, où leurs membres paroiſſoient

tout

tout disloqués pour donner plus de compassion, mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer, ils se trouverent sains & droits, & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois vous donna moyen l'année suivante de vous servir de leurs vaisseaux pour attaquer Dunkerque, & l'ayant investi par mer & par terre, Dom Juan d'Autriche y accourut pour le secourir avec le Prince de Condé. Leur Armée étoit grossie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit neanmois comblé de graces, mais comme il pretendoit avoir lieu de se plaindre de vôtre Ministre il se couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi; c'étoit le Maréchal d'Hocquincout qui tâcha de faire declarer la Ville de Peronne dont il étoit Gouverneur en faveur du parti où il se jettoit; mais la fidelité de son fils jointe à celle des Habitans conserva cette place à V. M.

L'importance de Dunkerque obligea les Ennemis de tout hazarder devant que de le laisser perdre, ainsi étant venus reconnoître les lignes, le Vicomte de Turenne en sortit pour leur livrer combat. Les troupes de V. M. y soutinrent l'esperance que vous aviez conceue de leur valeur, & ayant battu l'armée Ennemie la Ville se rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois, à qui elle devoit appartenir suivant le traité que vous aviez fait avec eux; car pour empêcher qu'ils ne se

joigniſſent avec vos Ennemis il vous avoit fallu en paſſer par là, nonobſtant qu'il vous fut facheux de voir tomber une ſi belle Ville & ſi importante entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentates d'y faire executer une condition qui étoit avantageuſe aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conſcience, au prejudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la neceſſité qui vous avoit obligé de les en mettre en poſſeſſion les obligea de même à vous accorder une demande ſi juſte.

La deffaite des Ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes ; Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres, & quelques autres places reconnurent vôtre domination ; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre ; car ce fut en ce tems-là que vous futes ſi malade à Calais qu'on crut que vous n'en pouviez jamais rechapper. Il falloit voir la triſteſſe où étoit toute vôtre Cour, & toute vôtre armée, chacun étoit dans une conſternation qui ne ſe peut exprimer, il n'y eut que vous qui parutes toûjours le même, & qui tâchates de conſoler la Reine vôtre Mere & le Cardinal Mazarin qui ſe deſeſperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous futes abandonné des medecins & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'étoit pas encore en uſage en

ce

ce tems-là, mais qui vous étoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprés d'Abbeville, ſur la reputation qu'il avoit d'avoir fait des belles cures. On vous crû alors ſi bien perdu qu'il y eut deux ou trois de vos courtiſans qui furent faire compliment à Mr. vôtre Frere ſur la belle ſucceſſion qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit ſi bien mort que vos Aumôniers étoient tout prêts de commencer *le de Profundis*. Mais vous donnâtes dans cet inſtant quelques marques de vie, ce qui faiſant voir qu'on étoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin ſi ſon ſentiment étoit qu'il pût vous guerir.

Il vous dit qu'il le falloit eſperer, ce qui vous arma d'une telle reſolution que vous le prîtes tout d'une halaine, & ſans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eutes une criſe qui fit bien eſperer; & en effet on commença à s'appercevoir de quelque changement, ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous étiez, de vous en donner une nouvelle priſe; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeuneſſe où étoit V. M. étant d'un grand ſecours dans toutes ſortes de maux, vous recouvrâtes ſi parfaitement vôtre ſanté, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'appercevoir ſi vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit penſé faire de vôtre

perſonne ſacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre Mere de vous marier. Son inclination auſſi bien que la vôtre étoit du côté de l'Infante d'Eſpagne, dont l'alliance eut produit la Paix generale, & donné d'ailleurs à V. M. une Princeſſe d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'étoit pas à mépriſer; mais les Eſpagnols qui craignoient que cette alliance ne les jettât un jour ſous vôtre domination, parce qu'elle étoit heritiere preſomptive de leurs Etats, y faiſoient paroître une averſion ſi épouvantable, que vous futes obligé de jetter les yeux ſur la Princeſſe de Savoye.

V. M. s'achemina à Lion, dans le deſſein de la voir elle-même, & de terminer cette affaire. La Ducheſſe de Savoye vous y vint trouver avec ſa fille, & vous futes ſi content de cette Princeſſe, que la Ducheſſe ſa mere fut épriſe d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tout vos Courtiſans, croyant déja pareillement que c'étoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Princeſſe comme celle que le Ciel deſtinoit à être leur Reine. Mais les Eſpagnols prevoyant que ſi cela arrivoit toute la Flandre alloit tomber ſous la puiſſance de V. M. & qu'aprés cette conquête elle voudroit encore les obliger à lui reſtituer la Navarre qu'ils lui retenoient injuſtement, ils envoyerent Pimentel à Lion, avec pouvoir de rompre ce Mariage, & de propoſer celui de l'Infante.

V. M.

V. M. en fit part en même tems à la Princeſſe, à qui elle tâcha de perſuader que l'inclination qu'elle avoit pour elle la rendoit moins ſenſible, qu'elle n'auroit été dans un autre tems à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque ſinceres qu'elles fuſſent, n'étoient pas capables de la conſoler, elle s'en retourna à Turin bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'étant abouché avec Pimentel ébaucha le traité de Paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il ſe rendit ſur la frontiere d'Eſpagne où Sa Majeſté Catholique envoya de ſon côté Dom Louïs de Haro ſon premier Miniſtre. Ils tinrent leurs conferences dans l'Iſle des Faiſans, ſur la Riviere de Bidaſſoa qui ſepare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Eſpagne, & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laiſſé à faire, vous envoyâtes le Maréchal de Grammont à Madrid pour demander l'Infante à ſon pere. Cette ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient preceder vôtre mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour ſuperbe, aprés avoir puni les habitans de Marſeille, qui prenoient ſi mal leur tems, qu'ils choiſiſſoient celui où vous étiez à la veille d'avoir la paix, pour ſe revolter. Vous épouſates là cette Princeſſe, & pardonnâtes au Prince de Condé à qui vous rendîtes les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes

vous demeurerent par ce traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alſace, & du Duché de Bar qui vous devoit appartenir pareillement.

A l'égard de la crainte des Eſpagnols dont il a été parlé ci-deſſus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on ſe pût aviſer de part & d'autre. Vous renonçâtes à la ſucceſſion d'Eſpagne en termes formels, & avec toutes les clauſes que cette Couronne voulut exiger. Ainſi la paix ayant été renduë à vos ſujets, aprés une ſi longue guerre, vous ne ſongeâtes qu'à les en faire joüir & à en joüir vous même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'iſt paſſé depuis la Paix des Pirennées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.

DEvant que V. M. s'en revint à Paris elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le tems aux Habitans de cette grande Ville de ſe preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fut ſi ſuperbe & ſi magnifique que de mémoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. V. M. s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg St. Anthoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une ſi grande beauté, qu'il étoit digne de

vous

vous & de la Reine Vôtre épouſe. Vous y receutes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville ; aprés quoi vous vous rendites au Louvre, precedé de vôtre Nobleſſe, au milieu d'un ſi grand concours de Peuple, qu'il ſembloit que toute la France fut accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces ſujets de contentement vous vous appliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos ſoins s'étendant auſſi bien ſur vos Alliés que ſur vos peuples, vous aſſoupites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il eſt vrai qu'il ne faut qu'une éteincelle pour cauſer un grand embraſement. Mais y ayant remedié par vôtre prudence, vous vous trouvâtes toûjours de plus en plus en état de jouïr du repos que vous vous étiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connu particulierement de V. M. quoi qu'à la mort de Mr. le Roi, premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eut fait faire la charge pour la conſerver à Mr. de Villacerf ſon parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au ſervice de Mr. le Cardinal Mazarin, chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V. M., mais comme ce n'étoit qu'en paſſant, & pour repondre aux demandes

qu'elle me faiſoit, je courois riſque de lui être long-tems inconnu, ſi Mr. le Cardinal qui ſe ſentoit mourir tous les jours, ne lui eut dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redreſſer les malverſations qui s'y faiſoient.

Deux choſes lui firent dire ce bien là de moi à V. M.; l'une l'abus qui s'y commettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ſes affaires dont il me laiſſoit le ſoin. Je ne ſais ſi je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet Surintendant des Finances, avec qui il avoit eu quelques parolles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faiſoit beaucoup accroire, à cauſe qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il ſe voyoit ſur le bord de ſa foſſe, ce qui lui faiſoit ſonger à quitter le monde, & ſes grandeurs. Quoi qu'il en ſoit V. M. voulut que j'euſſe quelques conferences particulieres avec elle où je fus ſi heureux que de la contenter. Cela fut cauſe qu'elle me dit que j'euſſe à lui dreſſer des memoires bien étendus de tout ce que j'avois eu l'honneur de l'entretenir, ce que je fis dés le lendemain dont elle ſe montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui ſe plaignoit qu'il avoit été ſacrifié dans le traitté vint à Paris, où il mit tout en uſage pour tâcher de le faire reformer à ſon égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roi

Roi vôtre pere, que ſous le regne de V. M. pour raiſon dequoi il avoit été depouillé de ſes Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüſſit. En effet vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le paſſé, qu'il n'y avoit point d'aſſurance à prendre en ſa parolle pour l'avenir. Ainſi vous rejettâtes tout ce qu'il vous propoſoit & lui ſignifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela il prit le Cardinal par ſon foible: il lui fit propoſer le mariage d'une de ſes niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles ſon neveu, fils du Prince François, feignant qu'il n'étoit pas encore bien determiné s'il ſe remarieroit ou non; car la Ducheſſe Nicolle étoit morte à ce coup là, & il pouvoit faire un mariage plus ſolide que celui qu'il avoit fait de ſon vivant avec la Princeſſe de Cantecroix. L'avantage que vôtre Miniſtre y trouvoit lui fit oublier les interêts de V. M. en quoi neanmoins il étoit extremement blâmable, puiſque celui ſur qui un Prince ſe repoſe de ſes affaires les doit toujours preferer à tout ce qui lui peut être propoſé pour ſon bien particulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à V. M. où elle verra que le mariage avantageux qu'on me propoſoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler ne me tenta point, parce que je crus qu'il y alloit du ſervice de Vôtre Majeſté.

Le Duc connoiſſant qu'il avoit mis par ſon

addreſſe ſes affaires en bon chemin, fit l'amoureux lui même, ſur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour ſon neveu ; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage propoſé en plus grande longueur. Il fit le malade ; mais cette feinte maladie ne l'empéchant pas de pourſuivre le ſuccés de ſon affaire, il fit agir le Duc de Guiſe qu'il trompa le premier, afin que la bonne foi, qui eſt d'ordinaire le ſoutien d'une negociation, le fit agir vigoureuſement pour ſes interêts.

Le Duc de Guiſe, qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuſe ne lui auroit pas permis de ſervir d'inſtrument pour tromper perſonne, ce Duc, dis-je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit eſperer d'un Prince de ſon ſang ; & comme le Cardinal le connoiſſoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance qu'il ſigna un traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Loraine que celui qui avoit été fait dans l'Iſle des Faiſans Aprés cela il s'attendoit de voir ſa Niece. Ducheſſe de Lorraine, ſoit qu'lle épouſat le Duc, ou le Prince Charles ; mais ce Prince, qui faiſoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainſi obtenu tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter, deſavoüa le Duc de Guiſe

qui

qui avoit promis qu'il épouſeroit ſa Niece incontinant aprés le traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Miniſtre, qui avoit beaucoup de fineſſe en partage, ne lui eut pas faite ratifier auparavant ce que le Duc de Guiſe lui promettoit de ſa part. Mais il eſt bon de ſçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. ſût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relachement qu'il avoit en ſa faveur. Ainſi pour vouloir être trop fin il ſe trouva duppé; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caraétere, & que d'ailleurs l'excés de fineſſe eſt quelquefois plus nuiſible que ſi l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien, & qui par conſequent aimoit la vengeance, comme ſont tous ceux de cette nation, ne le lui pardonneroit pas. Il étoit impoſſible effectivement dans le poſte où il étoit, qu'il n'en trouvât quelque occaſion favorable. Mais étant venu à s'alliter, il lui fallut ſonger à des choſes de plus grande conſequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoutumé que chacun lui rendit le ſien ſans jamais en rendre à perſonne ce compte l'embarraſſa à un point qu'il en eut des convulſions extraordinaires; cependant croyant qu'en l'état où il ſe trouvoit, il ne riſqueroit rien quand il diroit la verité, il s'accuſa d'avoir volé V. M. & le Peuple. Mr. Joli Curé de S. Nicolas des Chams, qui

étoit ſon directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'abſolution s'il ne reſtituoit ; & comme tout riche qu'il étoit cela étoit au deſſus de ſes forces, & que d'ailleurs il avoit encore tant d'attache aux richeſſes qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à s'en dépouiller, il couroit riſque de mourir ſans la recevoir, ſi V. M. n'eut eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Mr. Joli ſe contenta de la declaration que V. M. en faiſoit, & cela lui ayant remis l'eſprit, il mourut plus tranquillement qu'il n'auroit fait ſans cela.

V. M. dés le ſoir méme me fit venir dans ſon Cabinet où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques effets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en ſçavois, & elle s'empara de quantité de richeſſes, & en laiſſa neanmoins de ſi grandes à ſa niece Hortenſe qu'il avoit faite ſon heritiere, à condition que ſon mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalouſie à tous les Princes du ſang. Mais V. M. qui avoit toûjours eu tant de bonté pour lui, la lui continua encore aprés ſa mort, ſans vouloir qu'on touchât en aucune façon à ſa ſucceſſion.

Toute la France cependant eut les yeux tournés ſur V. M. pour voir comme vous vous conduiriez dans ces commencemens, où vous étiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous euſſiez fait con-

connoître à mille choſes que vous ſeriez un jour un grand Roi, la mauvaiſe éducation que vous aviez eue, joint à ce que vous aviez toûjours été pour ainſi dire ſous la ferrule de ce Miniſtre, faiſoit douter ſi vous vous étiez conduit par vos propres mouvemens, ou ſi vous n'aviez point ſuivi ceux d'autrui. D'ailleurs comme la vivacité de vôtre Nation, ne nous donne pas beaucoup d'eſtime pour ce qui nous paroît ſombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un deffaut cet air de ſageſſe que vous avez toûjours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être ſi ſage, ſur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis, & qui diſent tout ce qu'ils penſent ſans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V. M. dans les premieres conferences que j'eus l'honneur d'avoir avec elle; & elle y peſoit ſi bien toutes choſes que je fus perſuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent ſur une mechante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent gueres à être de mon ſentiment, ſur tous quand ils virent que vous ſçaviez ſi bien faire le Roi, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté ſous le Miniſtere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez vous à vous porter le reſpect qui vous étoit dû. Les reponſes juſtes & à propos que vous fites auſſi aux Ambaſſadeurs qui reſidoient auprés de vous

donnerent une grande opinion de vôtre ſageſſe, ſi bien que dans moins de rien, les étrangers, auſſi bien que les François, furent deſabuſés de certains diſcours qui s'étoient tenus à vôtre deſavantage. Car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui eſt ſur le Trône, au lieu qu'il faut un amas d'évenemens conſiderables & d'actions pleines de conduite, pour le mettre en reputation. Ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puiſque chacun ayant les yeux tournés ſur eux, ce n'eſt que pour leur rendre juſtice, ſelon que leurs actions ſeront bonnes ou mauviſes.

Mais V. M. n'avoit rien à apprehender de ce côté-là, & je dois rendre encore ce temoignage à la poſterité, qu'elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme elle étoit élevée ainſi que j'ai dit ci-deſſus avec les femmes, elle devint amoureuſe de l'aînée des quatre nieces qui étoient encore à la Cour, & elle l'aima méme ſi éperdument, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoître crurent que cette paſſion ſeroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous même. Cette Niece la fomentoit méme aſſez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage, par des detours artificieux, & qui ſont aſſez en uſage parmi les femmes habiles, & qui veulent profiter de leurs conquêtes.

quétes. Mais bien loin de donner dans les paneaux qu'elle vous tendoit ; vous conſentîtes qu'on la matiât, & la vîtes partir d'un œil ſec, nonobſtant ſes tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous même que vous vous étiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui eſt d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie, quand on ſe trouve dans l'état où vous étiez.

Cette victoire ſur vous même fut ſuivie d'une autre ſur le ſujet de la même perſonne. Les douceurs qu'elle avoit goutées à la Cour comme auſſi peut être le ſouvenir de V. M. dont elle ne pouvoit ſe deffaire, lui ayant fait faire mechant menage avec ſon mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, qu'elle avoit de fortes eſperances qu'un feu qui avoit été ſi ardent & ſi vif ſe rallumeroit facilement, ainſi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand V. M. en étant averti, lui envoya un courier pour lui ordonner de ſe retirer dans un Couvent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe ſur le tems où cela s'eſt paſſé, & que pour faire les choſes dans l'ordre j'aurois mieux fait d'en remettre le diſcours à un autre fois ; mais la liaiſon qu'à cette circonſtance avec l'autre que j'ai rapportée ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler, outre que cet ouvrage ſouffrira plûtôt une tranſpoſition

que

que ſi j'entreprenois de faire vôtre hiſtoire dans les formes.

Cependant V. M. ne pouvant prendre confiance dans l'eſprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales prejudiciables au bien de ſon Etat, elle fit deſſein de marier en France le Prince Charles ſon Neveu, à qui appartenoient legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le Prince François ſon Pere, qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que V. M. eût de ſi bonnes intentions pour ſon fils, qui ſans elle ne pouvoit pas obliger ſon Oncle à lui faire juſtice. Il propoſa à V. M. le mariage de Me. de Montpenſier & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous étoit indifferent quel parti ce ſeroit, pourvû qu'il mit le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiſelle de Montpenſier, qui avoit bien écouté la propoſition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lorſqu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaiſir celle qu'on lui faiſoit d'un Prince de bonne mine & dont l'âge étoit plus proportionné au ſien. Elle s'enflamma même ſi fort qu'elle devint jalouſe de ſa ſœur, que le Prince de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que V. M. deſtinoit à un autre. En effet elle l'avoit promiſe au Duc de Toſcane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épouſa bien-tôt aprés; mais quoi qu'ils ſçuſſent tous deux qu'ils n'étoient pas nés l'un pour l'autre, ils

ne laiſſerent pas de ſe voir, & le Prince de Lorraine, qui s'enflammoit pour elle tous les jours de plus en plus, lui ſacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiſelle de Montpenſier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le ſacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle parut avoir un interêt conſiderable à tenir la choſe ſecrete. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon, outre que devant bien-tôt paſſer en Italie pour aller joindre ſon mari, il n'étoit pas à propos qu'il la ſoupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empêchée de faire cette fauſſe demarche, tant il eſt vrai que la jeuneſſe, la prudence & l'amour vont rarement de Compagnie, Mademoiſelle de Montpenſier ne le ſçut pas plûtôt qu'elle rompit avec ce Prince. Mr. ſon Pere qui étoit au deſeſpoir que ſa fille manquât un mariage ſi conſiderable de toutes façons, fit ce qu'il put pour le racrocher; mais la Princeſſe dont la fierté repondoit à la grandeur de ſa naiſſance, mépriſa toutes les ſatisfactions qu'on lui promettoit.

Vôtre Majeſté ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'elle jugeât que cette affaire fut neceſſaire au bien de ſon Etat. Cependant le Prince Charles ayant manqué une ſi belle occaſion par ſa faute, on lui propoſa la Ducheſſe de Longueville qui étoit veuve, il n'y avoit

avoit pas long-tems, & qui avoit auſſi beaucoup de bien. Mais ſoit qu'il ne put oublier la Ducheſſe de Toſcane, où que le bruit qui couroit que cette Princeſſe avoit quelques deffauts, le degoutât de cette propoſition, il ne ſe put reſoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réüſſir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point ſe deffaire de ſes Etats, avoit eu une grande inquietude que ſon Neveu épouzat Mademoiſelle de Montpenſier, quoi qu'il eut paru que la choſe ſe fit de ſon conſentement. Cependant ſçachant l'averſion qu'il avoit pour la Ducheſſe de Nemours il s'empreſſa de l'y porter, afin de ſe diſculper envers V. M. du ſoupçon où elle étoit, qu'il n'eut fait joüer mille reſſorts pour empêcher l'autre mariage. Mais puis il y apporta de ſoins, plus le Prince Charles en fut éloigné. Cependant il ſe ſentit de l'inclination pour Mademoiſelle de Nemours Niece du feu mari de la Ducheſſe, & qui effectivement avoit un peu plus dequoi l'engager que ſa tante. Il ſe donna même ſi abſolument à elle qu'il en oublia entierement la Ducheſſe de Toſcane, dont V. M. étant avertie par ſon Pere qui n'approuvoit pas d'abord ce mariage, parce qu'il faiſoit plus de cas du bien que de la beauté, elle l'y fit conſentir, de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que de faire la même choſe à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de diſpoſition qu'il avoit à lui rendre ſon bien, fit qu'il y

ap-

apporta mille difficultés que V. M. trouvant ſans fondement, elle lui fit ſçavoir que s'il ne prennoit une reſolution conforme à ſa volonté & à la raiſon, on paſſeroit outre ſans l'en conſulter davantage. Cet arrêt lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à V. M. il lui offrit de la declarer heritiere de ſes Etats, moyennant qu'elle voulut lui accorder l'honneur de ſa protection contre ſon neveu.

Son deſſein étoit de la tromper en lui faiſant cette propoſition, mais ayant eu l'addreſſe d'inſinuer à V. M. que le droit de ſon neveu aux Etats de Lorraine & de Bar n'étoit pas ſi bien établi en ſa faveur, qu'il ne put le lui diſputer, & ayant même rapporté quelques exemples par leſquels il paroiſſoit que la loi ſalique avoit lieu dans ſes deux Duchés, V. M. traita avec lui & abandonna la pourſuite de ce mariage, à qui il ne manquoit pourtant que la conſommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interêt agit ſouvent ſur les grandes ames, auſſi bien que ſur celles du commun, ce qui ne leur eſt pourtant pas ſi pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de ſoin de leur reputation que de leur fortune, qui eſt déja aſſez grande pour ne pas chercher un nouvel établiſſement aux depens de leur gloire. En effet pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent ſe declarer pour la juſtice & ne pas ſonger à appuyer par la force

force un droit qui ne peut pas ſe ſoutenir de lui même. Celui dont il vient d'être parlé étoit de cette nature, & il auroit été à ſouhaiter que V. M. y eut fait reflexion: elle eut vû que c'étoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper, outre que ce traité contenoit des choſes qui en rendoient l'execution impoſſible, comme je le ferai voir ci-aprés a V. M.

Cette affaire que j'ai traitée tout d'une haleine, parce que je m'y ſuis trouvé engagé, en parlant du deſſein que V. M. avoit de marier Mademoiſelle de Montpenſier; devoit neanmoins être remiſe aprés pluſieurs autres, pour faire les choſes dans l'ordre, mais la même excuſe dont je me ſuis ſervi ci-devant, me ſervira encore en cette occaſion, ſans que je veuille en employer d'autre.

Quoi qu'il en ſoit V. M. m'ayant témoigné, dans toutes les conferences que j'avois eues avec elle, un grand deſir de travailler utilement à la reformation de ſon Royaume, ſe fit donner les memoires qui en avoient été dreſſés dés le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort precipitée de ce Miniſtre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui même. Vous y trouvates beaucoup de choſes à redire, parce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela, avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon ſous ſon Miniſtere, ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laiſſâtes le

mauvais ; en quoi vous vous conduisites avec tant de jugement, que je ne puis assés vous en loüer.

Vous resolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui, abusant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux depens des vôtres. Vous fites même dessein de commencer par leur maître qui vous parroissoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit si bien persuadé lui même, que pour éviter la punition qu'il meritoit, il songeoit à s'en mettre à couver par un plus grand crime. Pour cet effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets, où il meditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places Frontieres dans son parti à qui il faisoit pension tout exprés. Il en avoit même dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers, quand il fut arreté, de sorte que si on lui eut fait justice on l'auroit envoyé sur un échaffaut.

La charge qu'il avoit dans le Parlement faisant croire à V. M. aprés ce qu'elle avoit vû, qu'il étoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut deffait, l'y porta elle même, sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal de toutes les affaires de l'Etat, elle lui étoit maintenant bien inutile ; Fouquet donna dans le paneau & l'ayant vendue à un de ses amis, vous futes en Bretagne

tagne où vous aviez reſolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous ſaiſiriez de Belle-Iſle ; la choſe fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet ; & lui ayant donné des Commiſſaires vous fites inſtruire ſon proces.

Mr. le Tellier étoit ſon Ennemi capital, mais ſa politique doucereuſe fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalouſie de ce que V. M. me temoignoit tant de bonne volonté, & comme il n'eut pas été fâché qu'elle eut eu moins de confiance en mes ſerviſes, il eut fait paſſer, s'il eut pû, pour une injuſtice le traitement qu'on lui faiſoit. Voilà comment ceux qui effectent le plus de paſſer pour ſages dans le public ne ſçauroient ſe contrefaire, quand ils croyent qu'il y va de leur interêt. Auſſi pour en juger comme il faut on ne doit pas donner tête baiſſée dans les apparences, il faut qu'un homme d'eſprit attende des évenemens qui puiſſent remuër les paſſions ; car c'eſt en ce tems là qu'il faut juger de la ſageſſe d'une perſonne, & non pas dans celui où tout ce qui ſe paſſe a ſi peu de raport à lui, qu'il ne faut pas s'étonner s'il eſt inſenſible.

Vôtre Majeſté fit auſſi une Chambre de Juſtice pour la recherche des partiſans, ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient étoit ſi grand que plus de la moitié de Paris y étoit intereſſée,

ſée, ſcit par eux-mêmes ſoit par leurs parens ou par leurs amis. En effet la prodigieuſe richeſſe de ces ſangſues de vôtre peuple étoit ſi grande, qu'il s'étoient alliés à tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable, & dans la robe & dans l'épée. Ils avoient auſſi porté la venalité des charges à un tel excés qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en puſſent approcher. Fieubet avoit offert juſques à ſeize cent mille francs de celle de Procureur General ; celle de Preſident à mortier ne valloit pas moins, celle de Me. des Requêtes cent dix mille écus, & celle de ſimple Conſeiller du Parlement deux cent je ne ſçais combien de mille livres.

J'avois bien prevû l'effet que cela feroit contre moi, même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi en V. M. qui aprés s'être ſervie de la bourſe des gens dans ſon beſoin, payoit ſes debtes par des taxes exceſſives, & qui envoyoit ces perſonnes à l'Hôpital, elles qui auparavant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la baſſeſſe de leur origine étoit une preuve infaillible qu'ils n'avoient amaſſé ces grandes richeſſes que par leurs rapines, & que par conſequent il n'y avoit point d'injuſtice à leur faire rendre gorge, je faiſois une grande difference de ce qui avoit été fait pendant vôtre Minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous méme; car l'un demande qu'il y ait de la bonne foi, autrement un Prince ne trouveroit plus

plus perſonne qui le voulut ſecourir dans ſon beſoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainſi un Prince ſeroit mal conſeillé qui s'ôteroit par ſa mechante conduite un ſecours dont il aura affaire tôt ou tard; puiſque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choſes qu'il ne ſçauroit prevoir. En effet quelque menage qu'il ait, elles ſont quelquefois de ſi grande conſequence que les fonds qu'il a faits ne ſont pas ſuffiſans pour y ſubvenir. On ne peut pas faire un ſi grand amas d'argent, & il faut qu'il ſoit proportionné à celui qui roulle dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même ſon revenu par l'impuiſſance où il jettoit ſes peuples de le payer, puiſqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent.

Une conſequence ſi dangereuſe oblige donc un Prince à être de bonne foi. Mais ce qu'il doit faire c'eſt de ne pas donner un gain ſi exceſſif aux partiſans, que ſes peuples en ſoyent ruinés, auſſi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ſes affaires comme un bon pere de famille, il ſera obligé de mettre impôts. Les partiſans de leur côté ne doivent pas ſouhaiter de devenir riches en ſi peu de tems; car c'eſt un ſujet de les taxer, au lieu que quand leur gain eſt mediocre, on les laiſſe joüir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques j'en reviens à celle que

j'ai

j'ai touchée ci-deſſus, en diſant que la difference eſt grande entre ce qu'un Prince fait lui-même, ou que ſon Miniſtre a fait pendant ſa Minorité. Cela ſaute effectivement aux yeux, puiſque ſi ſon Miniſtre n'a pas eu ſoin de ſes affaires, il n'y a point de raiſon qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas être de pire condition qu'un particulier, qui ſe releve quand il veut de ce que ſon Tuteur a fait contre ſes interêts. Outre que le Peuple ayant ordinairement une haine irreconciliable contre les Partiſans, c'eſt lui plaire que de les degraiſſer. J'ajoûte à cela que le tems d'une Minorité étant toûjours facheuſe, & étant comme impoſſible que les coffres du Prince ne ſoyent chargés de beaucoup de debtes, il ne peut chercher à s'acquitter par un moyen plus doux, & qui faſſe moins crier; car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interét. Ainſi le general bien loin d'en ſouffrir en a de la joye; parce qu'il aime mieux que ſon Prince ait ſa ſubſtance, que ces malheureux qui en s'en engraiſſant ont encore commis bien ſouvent mille violences.

Vôtre Majeſté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche. Cependant Dieu benit vôtre mariage, & vous envoya un fils qui ſe montre digne des vertus de ſon pere; & V. M. a pris auſſi un ſi grand ſoin de ſon éducation, que cela joint avec ſon bon naturel, ce ſeroit

une choſe étonnante s'il étoit moins parfait.

Vous mariates preſque dans le même tems à la Princeſſe d'Angleterre Monſieur vôtre Frere qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans, aprés la mort de Monſieur vôtre Oncle, qui n'avoit point laiſſé d'enfans males. Son alliance entretient vôtre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromwel dés l'année 1658. avoient trouvé ſon fils Richard ſi peu digne d'occuper ſa place, qu'ils avoient remis leur Roi legitime ſur le Trône. Cependant il arriva en ce païs-là une affaire qui fut ſur le point de redonner la guerre à V. M. Vôtre Ambaſſadeur ayant envoyé ſes caroſſes à l'entrée de l'Ambaſſadeur de Suede, celui du Roi d'Eſpagne apoſta, pour faire marcher les ſiens devant, des gens qui couperent les guides de ſes chevaux; de ſorte qu'il eut tout ce qu'il ſouhaittoit, mais ſon triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. juſtement indignée de ſon procedé en demanda reparation au Roi d'Eſpagne, qui ſe fit un peu tirer l'oreille devant que de lui accorder celle qu'elle pretendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambaſſadeur qu'elle avoit auprés de lui, de lui ſignifier, que ſans cela il y alloit avoir rupture entre les deux Couronnes, la crainte qu'il eut de ſes armes, lui fit non ſeulement deſavoüer ſon Ambaſſadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point diſputer le pas à V. M.

Cette

Cette declaration ſe fit par le Marquis de la Fuentes Miniſtre de Sa Majeſté Catholique, qui reſidoit en vôtre Cour, & ce en preſence des autres Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes qui y étoient auſſi, & qui rendirent temoignage à leurs maîtres que ce different s'étoit terminé à vôtre ſatisfaction. Cependant vous ſuprimâtes la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoiſe, qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epernon, & dont il avoit porté ſi haut l'authorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au baton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les charges de l'Infanterie, ſans en excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui étoit d'une telle conſequence qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites auſſi quantité de belles ordonnances concernant les gens de guerre, deſorte qu'ils furent capables de diſcipline, ce qu'ils ne connoiſſoient point auparavant: car le deſordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit preſque autant de maîtres que de Capitaines, ſur tout dans les vieux Corps; où bien loin de reconnoître l'authorité des Colonels à peine reconnoiſſoient-ils celle d'un General. Vous tintes la main auſſi à ce que les ſoldats euſſent toutes leurs neceſſités, & au lieu qu'auparavant ils alloient preſque tous nus, & que dans une même compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de vert, & ainſi du reſte, vous leur fites donner des bas & des

ſouliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec les habits uniformes ; & cette ordannance a paru ſi belle & ſi neceſſaire aux autres Princes, qu'ils s'y ſont conformés ; deſorte que V. M. peut ſe vanter que c'eſt elle qui a procuré aux ſoldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouiſſent preſentement.

Mais elle n'a rien fait de plus utile à leur égard que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoître de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils en eſperoient les portoit à faire mille deſordres. En effet il n'y a rien de plus injuſte, à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interêt de ſauver le criminel, & c'eſt une choſe aſſez connuë qu'un Capitaine à qui il coute de l'argent pour faire un autre ſoldat, n'eſt pas aſſez amateur de la juſtice pour l'acheter à ſes depens.

Cette reformation dans vos Finances & parmi vos gens de guerre preceda toutes les autres ; parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement ſolide & aſſuré. Le raiſonnement de V. M. fut que quand vous ſeriez puiſſant en l'un & en l'autre, tout le reſte iroit tout ſeul ſans que vous y trouvaſſiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle armée, attire non ſeulement le reſpect de ſes Peuples, mais encore de ſes voiſins ; car c'eſt le moyen de lui donner une grande reputation,

tion, ſans laquelle un Royaume ne ſçauroit être floriſſant. Ainſi un Prince qui a ſoin de ſes affaires doit ſonger uniquement à l'aquerir: en quoi il a mille fois plus davantage que de ſe faire craindre par des entrepriſes injuſtes, quoiqu'elles lui réüſſiſſent, car l'un lui ſuſcite l'inimitié de toutes les autres Puiſſances, au lieu que l'autre lui attire de l'eſtime & de la conſideration. Or un Etat qui ſe trouve ainſi avoir un ſi grand nombre d'ennemis reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter; au lieu que quand ſa puiſſance eſt fondée ſur la droiture & ſur la raiſon, il a toûjours des Alliés fideles & qui ne lui manquent jamais au beſoin. Auſſi un Prince bien aviſé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne ſoit juſte; car s'il n'y a que l'ambition qui lui mette les armes à la main, ſes anciens amis deviennent bientôt ſes ennemis; en quoi on ne les ſçauroit blamer, puiſqu'ils ne ſe trouvent pas en plus grande ſeureté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle eſt, & dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'eſt pas toûjours la regle de leurs actions. Un Miniſtre corrumpu tache de leur inſinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien prés, ils prennent ſouvent l'ombre pour le corps. Je ſuis faché que cela ſe puiſſe dire de V. M. mais comme les flatteurs ſont plus à craindre pour elle que ſes Ennemis declarés, je m'empêcherai bien d'en être du-

nombre ; de ſorte que quand il en ſera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abuſant de ſon credit lui fit faire une faute contre ſes interêts, & qui lui ſuſcita le monde d'ennemis qu'elle a preſentement contr'elle ; car quoi que l'état floriſſant où elle ſe trouve aujourd'hui les retienne dans le ſilence, je ne veux pour preuve de cette verité que la réponſe que fit à ce Miniſtre le Baron Delval, à qui il diſoit en lui faiſant voir l'Arſenal de Doüai, que ſi V. M. avoit jamais la guerre, cela feroit beau bruit, je le crois lui répondit-il, & même je ſuis ſeur que cela en fera tant que toute l'Europe s'en reveillera. Je ne crois pas qu'il ſoit neceſſaire d'expliquer à V. M. ce qu'il vouloit dire par là, cela s'entend aſſés de lui méme, & il ne pouvoit reprocher plus ingenieuſement à vôtre Miniſtre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je ſçais bien que ſes entrepriſes ont été heureuſes, & que c'eſt ce qui entretient ſa faveur. Mais ſi V. M. y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fuſſiez pas ſi puiſſant, & que vous euſſiez plus de repos. Car il vous faut avoir à toute heure l'eſprit tendu ſur les intrigues que vous ſavez qui ſe font aujourd'hui à vôtre prejudice, dans les Cours qui vous étoient autrefois les plus affectionnées ; & au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vôtre ſeureté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent étre plus ſuſpectes.

Si

Si V. M. n'eſt pas aſſés ſenſible aux verités que je lui apprens pour y adjouter une pleine foi, je la ſupplie de rappeller dans ſa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui eſt arrivé depuis. Elle pourra juger de là combien la juſtice ſoutenue d'une bonne reputation a de pouvoir ſur ceux qui ſont le moins accoûtumé de pleyer, & je ſuis tres-perſuadé que ſi pareille choſe lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une ſi prompte ſatisfaction. L'eſperance qu'on auroit d'être ſoutenu par vos Ennemis feroit qu'on ne ſe mettroit pas en peine d'être injuſte, & V. M. ſeroit obligée de pourſuivre par la force de ſes armes ce qui ne lui couta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours, ſi on ne lui rendoit juſtice; je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambaſſadeur à Rome, envers qui les Corſes de la garde du Pape manquerent ſi fort de reſpect, que pour vanger quelques-uns de leurs camarades qui avoient été mal traités par ſes gens, ils le furent inſulter juſques dans ſon Palais. La Ducheſſe de Crequi ſa femme eſſuya auſſi leur violence: comme elle revenoit de la ville, ils tirerent ſur elle comme ils avoient fait ſur ſon mari, dont elle eut un Page tüé & quelques autres Domeſtiques de bleſſés. Enfin ce deſordre alla ſi loin qu'ils furent obligés tous deux de ſe retirer à S. Quirico, dont V. M. ayant avis elle en porta ſes plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux

qui ne vous étoient pas affectionnés ſembloit approuver le procedé des Corſes. Mais vous vous tintes fermes dans la reputation que vous pretendiez de cet affront, & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vôtre querelle, la qualité de vôtre partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raiſon; mais elle n'attendit pas que vous la pouſſaſſiez à bout pour vous faire juſtice; & parce que vous ne demandiez rien que de juſte, elle convint que les Corſes, qui avoient coûtume de ſervir de garde au Pape, ſeroient non ſeulement caſſés, mais qu'il ſeroit encore dreſſé une Colonne où il ſeroit fait mention en lettres d'or de la ſatisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint auſſi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette reparation & d'oublier ce qui s'étoit paſſé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire; & je me trompe fort, comme j'ai remarqué ci-deſſus, ſi, les choſes venant à ſe paſſer aujourd'hui de la même maniere, vous en aviez la même ſatisfaction. J'en ai remarqué les raiſons à V. M. à quoi j'ajouterai ſeulement que la reputation d'un Prince lui eſt tout auſſi neceſſaire à l'égard de ſes Sujets qu'à l'égard de ſes voiſins. Car ſi ſa puiſſance n'eſt fondée que ſur l'injuſtice & ſur la force, ils le craindront, mais ne l'aimeront jamais. Or la crainte ſans l'amour ne doit pas faire ſes deſirs, puiſque l'un ſans l'autre eſt capable de produire plus de mal que de bien; une crain-

crainte de cette nature ne ſubſiſte qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout pleyer ſous ſes volontés ; mais dés que la fortune change, le mepris y ſuccede bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune ſoit changée ; & plus un Prince eſt malheureux plus on fait d'efforts pour lui rendre la proſperité qu'il a perduë.

Vôtre Majeſté qui ſoutenoit ſi glorieuſement ſes interêts dans les païs étrangers fit une choſe ſur ſa frontiere qui lui fut extremement utile, elle acheta des Anglois la Ville de Dunkerque, & moyennant deux millions deux cent mille livres qu'elle leur donna, il mit ſon Royaume en ſeuté.

Le traité que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine fut ſi peu agreable à ſon neveu, qu'il quitta un ballet où il danſoit avec V. M. pour ſortir du Royaume ; il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape ſe voudroit charger de ſes interéts ; mais s'en étant excuſé, il paſſa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites pas autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroiſſoit que ſa preſence étoit neceſſaire à ce traité, puiſqu'il y étoit porté en termes exprés qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de ſa maiſon. Vous ne laiſſâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregiſtrer ; mais comme vous craigniez qu'il n'y eut de l'oppoſition à cauſe qu'il y avoit une clauſe

par laquelle vous les deviez tous faire reconnoître pour Princes du ſang, & habiles à ſucceder à la Couronne, en cas que la Maiſon de Bourbon vint à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui étoit de trois mille hommes.

Le reſpect qu'on eut pour vôtre preſence fit qu'on ne vous dit pas que ce traité avoit beſoin d'autres ſolemnités pour le rendre bon; car ce n'étoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vôtre Royaume, à qui il appartiendroit de ſe choiſir un maître s'il n'en avoit point, & c'eſt de cette clauſe dont j'ai voulu parler tantôt quand j'ai dit qu'elle mettoit un obſtacle invincible à vos deſſeins; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres entre leſquelles les plus conſiderables devoient venir de la part des autres Princes étrangers établis dans vôtre Royaume à qui cela faiſoit tort, ſur tout à la Maiſon de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompenſe des ſervices que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'eſt à elle qu'elle appartiendroit, ſi elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes étoient encore un grand obſtacle à cette affaire, neanmoins V. M. ſe flattant de venir à bout de tout par ſa puiſſance, preſſa le Duc de Lorraine de lui remettre ſuivant ce traité la Ville de Marſal entre les mains; & ſur ce qu'il varioit dans la reſolution qu'il de-

devoit prendre, elle le menaca de l'y obliger par la force de ſes armes. Il étoit toûjours neanmoins irreſolu nonobſtant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir, ſuivi d'un ſi grand nombre de Nobleſſe, que l'on n'en avoit jamais veu tant à la fois; mais vous aviez trouvé le ſecret de vous faire rendre ce qui vous étoit dû par les graces que vous dipenſiez à propos, & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshommes, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de ſortir de leur maiſon. Ainſi vôtre Cour étoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & principalement depuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne ſont pas d'un petit ornement auprés de vôtre perſonne.

Vous fites auſſi bientôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la politique, car la plûpart des grands qui ſe laiſſent toucher de cette dignité, s'attacherent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompenſe.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, étoit dans la derniere ſurpriſe de vous voir ſi different de ce qu'il penſoit. Il étoit ſi petit auprés de vous qu'on ne pouvoit preſque croire en le voyant que ce fut là ce fameux Rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaiſir à le mortifier dans ces commencemens, afin qu'il perdit

les mechantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faiſiez ainſi trembler il n'eſt pas neceſſaire de dire que les autres à ſon exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naiſſance les obligeoit. Tout étoit devant vous dans un reſpect qui faiſoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux choſes qu'on mépriſoit davantage auparavant; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maiſon entrerent, où dans vôtre compagnie des Mouſquetaires que vous aviez remiſe ſur pied, ou dans vôtre Regiment des Gardes; & comme vous avez un penchant pour la guerre, dont vos plus grands Ennemis ne ſçauroient diſconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien diſcipliner cette Compagnie; de ſorte que s'il m'eſt permis de me ſervir d'une comparaiſon où l'on peut trouver à redire, à cauſe que c'eſt bien abaiſſer l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Eſpagne ne fit mieux le manege ſous un bon écuyer, que cette compagnie fit tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-deſſus une choſe qu'on a pû remarquer auſſibien que moi, & par où l'on peut juger de ce qu'un homme ſera capable un jour, parce qu'on lui voit faire dans ſa jeuneſſe. Car que nous ſignifioit des ſept ou huit

huit heures entieres que V. M. demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, ſinon l'application qu'elle auroit à ſon devoir, & qu'elle mepriſeroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que fut une inclination dominante qui porta V. M. à ces ſortes de choſes, puis qu'elle rempliſſoit également tous les devoirs de la royauté. J'ai dit cy-deſſus que vous vous étiez fait donner les memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'eſtime que vous aviez conceuë pour la memoire de ce grand homme, ſoûtenue d'une pieté ſans fard & ſans oſtentation, vous fit pourſuivre les deſſeins qu'il avoit commencés ſi heureuſement d'exterminer les Heritiques de vôtre Royaume. Mais comme V. M. ſçait qu'il n'eſt pas permis ſans s'expoſer à d'étranges inconveniens de paſſer d'une extrêmité à l'autre, vous preparates la matiere peu à peu; de ſorte que vous l'avez miſe en état de meurir aprés un travail de plus de vingt années.

La preſence de V. M. fixa les irreſolutions du Duc de Lorraine, & étant convenu des conditions ſous leſquelles il vous rendroit la Ville de Marſal, V. M. revint de Mets à Paris en ſi peu de tems, que la poſte ne pouvoit pas faire à beaucoup prés la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordonné qu'on mit des relais ſur le chemin, & comme c'étoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie, vous futes

ſervi à vôtre gré. Cependant chacun ſe donna la liberté d'examiner pourquoi V. M. ſe preſſoit tant, & y en ayant toûjours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché ſe repandit auſſitôt par toute la Ville. Cela doit apprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne vueillent bien que l'on ſçache; car il ne ſauroient avec tout leur pouvoir ôter la curioſité à une infinité de gens qui ſe donnent la gehenne pour penetrer leurs actions.

Vôtre Majeſté étant contente de mes ſervices, je pris la liberté de lui repreſenter que de tout ce que le Cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre ſans ſe rendre fort ſur Mer, c'étoit à V. M. à y travailler. Elle m'en commit le ſoin auſſi bien que de ſes bâtiments où il y avoit de grands deſordres, & je tachai de m'aquitter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut poſſible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entrepriſe du côté de Gigerd, dont le ſuccés promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de V. M. en ce païs-là, vous fites filer des troupes en Province, où il y avoit des vaiſſeaux tout prêts pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureuſement & debarquerent de même ſans preſque aucune oppoſition de la part des Barbares.

bares. Mais les chefs ſur qui vous vous en repoſiez ayant mal pris leurs meſures, cette affaire échoüa, quoi que bien conceue & encore mieux digerée. Mais il ne ſuffit pas que ce qui eſt arrêté au Conſeil ſoit dans les formes, & ſans qu'on y puiſſe trouver à redire, s'il n'eſt executé de même. Ainſi un Prince ne ſçauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puiſque ſa reputatation & le bien de ſes affaires depend de là uniquement, ſur tout quand les entrepriſes ſe font ſi loin de ſa veue qu'il eſt hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroire que Mr. le Tellier, qui n'étoit pas trop aiſe que V. M. me donnat tant d'accés auprés de ſa perſonne, & ſur qui elle ſe repoſoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des chefs plus experimentés, entre les mains de qui la choſe eut été en plus grande ſeureté. Mais je n'ai écouté ces rapports que pour lui rendre plus de juſtice; de ſorte que j'aime mieux attribuer ce qui arriva à une certaine deſtinée, qui fait quelquefois que ce qui paroit le plus ſeur eſt ce qui réüſſit le moins, que de faire tort ainſi à ſa reputation. Pour ſurcroit de malheur le vaiſſeau, ſur lequel la tête du Regiment de Picardie s'étoit rembarquée, s'entrouvrit; ce qui cauſa un grand chagrin à V. M. Mes Ennemis qui étoient en grand nombre, ce qui étoit impoſſible autrement, aprés ce que j'ai dit ci-deſſus, m'en voulurent

im-

imputer la faute, pretendant que puiſque c'étoit moi qui avoit ſoin de la Marine, je devois prendre garde ſi le vaiſſeau étoit bon ; mais il avoit été viſité avant que de le mettre en Mer, & comme c'étoit par des gens experimentés en cette matiere, V. M. qui rend juſtice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaiſe mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaiſſeau n'avoit ſervi, ce qui les uſe plus ſans qu'il y paroiſſe que s'ils étoient toûjours en mer.

Cette mechante nouvelle qui avoit été precedée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impreſſion qu'elle auroit faite dans un autre tems, ſur l'eſprit de V. M. En effet elle eut dequoi s'en conſoler par la gloire que ſes armes avoient acquiſes en Hongrie, où ſans elles l'Empereur qui avoit déja receu quelque échec auroit été deffait entierement ; car l'aîle droite de ſon armée qui avoit été battuë par les Turcs, leur faiſoit eſperer une victoire, entiere quand la valeur de vos troupes qui étoient à l'aîle gauche leur fit voir qu'ils étoient encore bien loin de leur compte. Elles paſſerent ſur le ventre à tout ce qu'on leur oppoſoit, & ayant retabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des actions ſi plaines de viguer, que l'Empereur au lieu de leur en temoigner ſa reconnoiſſance, ne put s'empêcher d'en concevoir de la jalouſie. Elle fut même ſi grande, que ſans ſonger à profiter de cette victoire qui avoit

avoit jetté la conſternation parmi les Ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eut eû peur que vos troupes fuſſent capables de lui enlever ſa Couronne.

Ces deux évenemens mêlez ainſi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que V. M. ne montat encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'elle apportoit de toutes façons dans ſon Royaume, où tout ſe reſſentoit encore des abus qui s'y étoient gliſſés du tems du Cardinal Mazarin, ſervoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde, que vous étiez déja un grand Roi. Vous reformâtes l'Ordre de S. Michel, qui avant celui du S. Eſprit étoit la recompenſe dont les Rois vos Predeceſſeurs honoroient les perſonnes les plus puiſſantes de leur Etat; mais qui s'étoit tellement avili depuis l'inſtitution de l'autre, que toutes ſortes de gens y étoient receus indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cet égard, comme de l'Ordre de l'Etoille, qui étoit tombé en ſi grand mépris, quoi qu'il eut été autrefois tout éclatant, qu'un de vos predeceſſeurs pour l'avillir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais V. M. jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce deſordre, ſur tout parce que l'Ordre de Saint Michel eſt joint à celui du Saint Eſprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre n'y pouvoient être receus qu'ils

qu'ils n'euſſent pris l'autre auparavant.

Cependant je dois dire, pour ne rien deguiſer à V. M. qu'elle ne le purgea pas ſi bien des parties honteuſes qui y étoient entrées qu'il n'y en reſta encore quelqu'une. Car c'eſt un malheur qui eſt inévitable à tous les Princes, que quand ils ſe repoſent de quelque choſe ſur d'autres que ſur eux, ce ſeroit une merveille ſi la faveur où les brigues ne l'emportoient ſouvent ſur la juſtice. Il eſt donc abſolument neceſſaire, s'ils veulent que les choſes ſe paſſent comme ils les ont digerées, qu'ils ſoient les ſurveillans de ceux qu'ils propoſent pour faire executer leurs volontés. Car s'ils s'en rapportent entierement à leur bonne foi, c'eſt le moyen de n'en faire faire que la moitié.

Elle établit auſſi une Compagnie pour le Commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de ſon Etat. En effet un Royaume ne ſçauroit être floriſſant tant qu'il eſt obligé de paſſer par les mains d'autrui; & il falloit tâcher de ſe paſſer des Anglois & des Hollandois, à qui les Rois vos predeceſſeurs avoient laiſſé faire le commerce à leur prejudice. Cet établiſſement deplut fort à ces deux Nations qui avoient même voulu ſe l'ôter l'une à l'autre, tant elles en étoient jalouſes. Il y avoit déja quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui ſoit plus capable de le broüiller que l'interêt. Cependen-

pendant aprés quelques éclairs qui avoient paru, & qui étoient autant d'avant coureurs du tonnere qui devoit bien-tôt gronder, elles rompirent enſemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majeſté leur offrit ſa mediation pour empêcher que les choſes n'allaſſent plus avant. Mais les Anglois qui ſe pretendoient Rois de la Mer voulant impoſer des conditions aux autres ſe tinrent ſi roides ſur leurs pretentions que V. M. ſe crut obligée de prendre le parti de ſes anciens amis contre les anciens ennemis de ſa Couronne. Elle arma par Mer en faveur des Hollandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle deſtinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit, & à qui V. M. envoya ſes ordres les combattit ſi heureuſement par deux differens fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit pluſieurs de leurs Vaiſſeaux, entre leſquels étoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce païs-là, où ces Barbares tachoient d'obſcurcir la gloire de ſon nom, par le malheur qui lui étoit arrivé à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable, c'eſt que vous mites de nouveaux Vaiſſeaux ſur l'Ocean & ſur la Mediterannée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non ſeulement en état de diſputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre Nation

qui

qui ſe voudroient preſenter. En effet outre ce ſecours qui augmentoit vôtre Flotte conſiderablement, vous aviez des attelliers pleins de materiaux & d'ouvriers, vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention étoit de diſputer cet empire qui n'appartient qu'un plus fort.

Je ne pretens point m'attribüer aucune gloire par là, quoi que j'y aye travaillé tout de mon mieux; Je dois, pour convenir de la verité, avoüer que ce deſſein n'eſt pas de moi, & que je ne faiſois que fournir la carriere dans laquelle le Cardinal de Richelieu étoit entrée le premier, je ſçais que c'eſt lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre Pere d'augmenter ſa puiſſance ſur cet élement, où pour mieux dire de l'y faire connoître, puiſqu'avant lui tous les Rois vos predeceſſeurs & même Henri IV. n'y avoit pas un ſeul Vaiſſeau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement ſous le Miniſtere de ce grand homme, deſorte qu'on peut dire que la gloire en étoit reſervé à V. M.

Elle fit deux choſes en ce tems là qui lui étoient extremement utiles, & que le feu Roi vôtre Pere avoit entrepris vainement. Elle reduiſit les gens de qualité & les gens de robe à une obeïſſance parfaite, & elle fit l'un ſous pretexte de la Juſtice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plûpart des Gentilshommes avoient empieté par la licence du tems beaucoup

coup d'authorité dans les Provinces où ils s'étoient érigés en petits Tyrans ; desorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le dementi ; d'ailleurs ils étoient retenus la plûpart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferent leurs interêts particulieres au bien public. Ils avoient peur de se brouiller avec ces Rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que si tout ce qui se passoit leur dût être indifferent. Or V. M. qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos Sujets & les mettre à l'abri de ces violences, V. M. dis-je, ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son authorité, & si contraire au repos de ses Peuples, établit les grand jours, c'est à dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent, & tous ayant été punis, ou par la demolition de leurs Chateaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirates l'amour de vos Peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà

Voilà comment un Roi ſage & judicieux ſçait faire ſes affaires en même tems qu'il fait celle de ſes Sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agiſſiez dans cette occaſion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit neceſſaire au contraire qu'ils cruſſent que vôtre unique but étoit de les delivrer d'oppreſſion ; car ſans cela, outre que vous n'en euſſiez pas eu tant de merite envers eux, il eſt encore certain que c'étoit le moyen de n'y trouver aucun obſtacle de leur part; car ſi les Gentilshommes leur euſſent pû perſuader que vous aviez d'autres deſſeins, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-ſecouruſſent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à Vôtre Majeſté; auſſi toutes les fois qu'un Souverain veut abbattre la Puiſſance de la Nobleſſe il doit animer le peuple contr'elle, ce qui n'eſt pas bien difficile, puis que ſon genie étant d'ordinaire de faire la maîtreſſe, il ne faut rien pour la lui rendre ſuſpecte. Or cette facilité qui ſe trouve à la détruire lui doit être un ſujet de renoncer à toutes ſortes de caballes, principalement quand le peuple s'y trouve mêlé; car elle doit être perſuadée que quelque mine qu'il faſſe elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il l'a reſpecte en apparence il eſt dans une perpetuelle jalouſie de ſa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui eſt inconteſtable met donc une oppoſition toute viſible entre leurs interêts. D'où il reſulte

ſulte que la nobleſſe n'a aucun avantage à eſperer que d'une parfaite union avec ſon Prince, dont l'interêt ſe trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entr'eux, que rien ne ſoit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que ſur une parfaite obeïſſance de la part des Sujets, & une juſte retribution de la part du maître, c'eſt à faire leur devoir, afin que celui-ci puiſſe faire le ſien.

L'autre choſe que Vôtre Majeſté fit d'utile pour lui & pour ſes peuples, fut de reprimer le deſordre qui s'étoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excés étoit monté au point que j'ai rapporté ci-devant, & cela étoit cauſe non-ſeulement que ceux qui en étoient pourvûs s'en faiſoient accroire; mais encore que beaucoup ſe trouvant dans la neceſſité, à cauſe de l'interêt qu'il leur falloit payer de l'argent qu'ils avoient emprunté lors qu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la juſtice. Cette affaire étoit neanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous puſſiez faire ils étoient à proprement parler, juges & parties, puiſque c'etoit à eux à enregiſtrer l'Edit. Or ſi l'on devoit juger de ce qui ſe paſſeroit en cette rencontre par ce qui s'étoit paſſé autrefois, il n'y avoit point d'apparence du tout que la choſe réüſſit, puiſqu'il s'agiſſoit de leur faire un prejudice conſiderable à l'égard de leur

fond

fonds, eux qui s'étoient revoltés quelques années auparavant pour un ſimple retranchement de leurs gages. Mais Vôtre Majeſté étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eut pas plûtôt preſenté cet Edit qu'il fut non-ſeulement enregiſtré, mais qu'on la remercia encore des ſoins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans ſon Etat.

Je ne pretens pas inſinuer à V. M. que ce remerciment lui fut fait de bonne foi; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé, & que les quatre mille hommes que vous aviez menés avec vous y contribuërent plus que l'eſtime qu'ils devoient avoir en depit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en ſoit cela doit ſervir d'avertiſſement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontés, & d'autres qui ſont extremement dangereux. C'eſt donc à eux de meſurer leurs entrepriſes ſelon leurs forces, car il ne ſuffit pas qu'ils ſoient nés Souverains pour pouvoir commander abſolument, ils ſont ſujets tous les premiers aux viciſſitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir ſur eux que ſur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils ſoient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus prejudice qu'à lui & à ſa famille; au lieu que celle d'un Prince intereſſe ſon Etat, & a ſouvent des ſuites ſi conſiderables qu'on n'y ſauroit remedier.

Les

Les Janseniſtes tacherent encore en ce tems-là d'exciter quelques troubles dans l'Egliſe, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. V. M. ſuivit ſon exemple, & ſe montra d'autant plus circonſpecte dans cette affaire, qu'elle voyoit que les ſuites en étoient de conſequence. En effet quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y étoient laiſſés ſeduire, auſſi bien que quelques Communautés de Religieuſes, dont l'entêtement fut ſi grand, qu'il fallut employer toute vôtre authorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles ſouffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de ſe reſoudre à la reconnoître, tant il eſt vrai qu'on eſt peu traitable en matiere de Religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui ſe font ſous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'aſſembla à Ponthoiſe ſous vôtre authorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des reſolutions neceſſaires ſur d'autres affaires importantes qui ſe preſentoient. Il fut extrêmement édifié de la pieté avec laquelle vous entrates dans ſes interêts, & cela ſervit encore à vous attirer l'eſtime de vos Peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage, que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui eſt dû.

Mille choſes contribuerent encore à rendre ſon nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un ſeul de vos Vaiſſeaux combat-

tit avec tant de valeur contre trente trois Galeres Turques, qu'elles ſe retirerent ſans avoir pû l'obliger à ſe rendre. D'un autre côté le ſecours que vous envoyâtes aux Hollandois, contre l'Evêque de Munſter qui les avoit attaqués, leur empécha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat ſoit beaucoup plus puiſſant que le ſien, comme depuis la paix qu'ils avoient fait avec les Eſpagnols, ils avoient eu plus de ſoin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoient acquiſe par les armes, ils ſe trouvoient dans un ſi pitoyable état, qu'ils étoient tout differens de ce qu'ils avoient été. Auſſi l'on ſe trompe fort ſi l'on croit que la force conſiſte ſeulement dans ſa richeſſe, elle eſt neceſſaire à la verité pour rendre un Etat puiſſant, mais les gens de guerre y ſont encore plus utiles, puiſqu'on ne s'en ſauroit paſſer. Il faut donc en avoir toujours ſuffiſamment pour defendre ſes frontieres, & méme pour ſe faire craindre à ſes voiſins. Car s'ils vous voyent ſi foibles qu'ils croyent vous pouvoir attaquer impunement, c'eſt en vain que vous vous repoſés ſur la bonne foi & ſur celles des traités: il faut pour entretenir l'un & l'autre étre en état de donner du reſpect. Je ſuis méme perſuadé que plus un Etat eſt riche & floriſſant, plus eſt-il obligé de veiller à ſa ſeureté, car il eſt impoſſible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux, & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ſes richeſſes

Ce

Ce fut en ce tems-là que V. M. commença à faire travailler ſous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la ſurvivance de la charge de ſon Pere. Mais il étoit ſi dur & ſi peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un Sujet ſi ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il pût jamais réüſſir, & comme d'ailleurs il aimoit ſes plaiſirs, il le regardoit comme un homme bien plus coupable de manger ce qu'il avoit amaſſé, que d'y joindre quelque choſe par ſon travail. Mais V. M. qui avoit mille bontés pour ſa famille, lui dit de ſe donner patience, & que ce qui ne ſe faiſoit pas en un jour ſe faiſoit quelquefois en deux; qu'elle ne deſeſperoit pas comme lui de rien faire de ſon fils; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeuneſſe, & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

Vôtre Majeſté ſe donna donc la patience de le dreſſer; & comme il ne faut pas diſconvenir que nonobſtant ce que j'ai remarqué ci-devant, & ce que je remarquerai encore dans la ſuite, il n'ait eu mille bonnes qualités, cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de ſe meurir, parce que qui pretend outre les choſes les fait avorter plûtôt qu'il ne retire de la ſatisfaction. En effet il y a de certains eſprits tardifs à qui ce ſeroit renverſer la cervelle que d'entreprendre avant le tems de leur faire rien comprendre: il faut que cela vienne petit à

petit & ſans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme ſoit fait d'abord pour les affaires, ſur tout une jeuneſſe qui s'effarouche du travail, & qui n'a que ſon plaiſir en recommandation : le gout ne lui en vient que quand le jugement ſe forme, & c'eſt alors qu'il s'y accoûtume inſenſiblement, & qu'en ſuite elles ne lui coutent plus rien ; car ce ſont les affaires qui font les hommes, ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devint forgeron.

Quoi que le Marquis de Louvois aimât d'abord ſi peu le travail, il ne laſſa pas d'avoir les mêmes defauts que ceux qui s'enorgueilliſſent de leurs ſervices. Il devint jaloux de tous ceux à qui V. M. faiſoit l'honneur de temoigner quelque bonne volonté, & de moi ſur tout, qui avois celui d'entretenir ſouvent V. M. à cauſe de mon emploi de Finances & de ma charge de Surintendant des Batimens; car V. M. qui eſt grande en tout, faiſoit bâtir à Verſailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendiſſe compte toutes les ſemaines, & bien ſouvent tous les jours, à cauſe qu'elle changeoit de moment à autre quelque choſe à ſes deſſeins, & que c'étoit à moi à les faire executer.

Or comme ſon emploi n'avoit pas les mêmes agrémens dans un tems de Paix, & qu'il n'y avoit que la Guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il put par le conſeil de ſon Pere pour y porter V. M. Il ſe ſervit pour cela

de

de la mort du Roi d'Eſpagne qui arriva juſtement ſur ces entrefaites, lui faiſant entendre que quelques Provinces du Païs-Bas étoient devolues à la Reine vôtre Epouſe, ſuivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthaſar ſon frere, au prejudice de Sa Majeſté Catholique qui avoit ſuccedé à ſon Pere.

Ce fut ainſi qu'il dora la pilule à V. M. qu'il ſçavoit bien qu'elle n'avalleroit pas à moins que d'en cacher le poiſon à l'ombre de la juſtice. Ainſi il n'eut garde de vous en parler comme d'une dependance de la ſucceſſion du Roi vôtre beaupere, à laquelle vous aviez renoncé ſi ſolemnellement par le traité des Pirennées. Il falloit la déguiſer ſous le nom du Prince Balthaſar, & lui faire entendre que cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice étoit fort groſſier; car le Prince Balthaſar n'avoit rien à la ſucceſſion de ſon Pere qu'il ne fut mort, ni la Reine vôtre Epouſe à la ſucceſſion du Prince Balthaſar, qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puis qu'il étoit mort avant lui. Ainſi la loi qui étoit en faveur des filles au prejudice des enfans d'un ſecond lit, & dont il faiſoit parade à V. M. ne lui pouvoit ſervir aucunement, outre que quand il auroit ſurvecu ſon Pere, vous aviez renoncé ſi formellement à tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine vôtre Epouſe, que vous n'y pouviez pretendre en aucune facon, à moins

que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette ſuppoſition de la ſucceſſion de Dom Balthaſar, jointe à vôtre humeur martialle, & au deſir d'immortaliſer vôtre nom, vous fit avoir recours à un moyen, qui bien loin d'être blamable eſt tout-à-fait neceſſaire avant que de ſe porter à faire la Guerre. Vous fites conſulter des Avocats ſur le droit que vous pouviez avoir à cette ſucceſſion; mais comme il falloit vous ſervir du Miniſtere de quelqu'un vous y employâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à ſoutenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui apporter une deliberation qui y fut contraire. Les Avocats même qui étoient gagnés ſoutinrent par de longs raiſonnemens, mais fort peu ſolides, que la renonciation que V. M. avoit faite étoit nulle abſolument, parce qu'elle étoit contraire aux conſtitutions de ſon Royaume, qui veulent que le Roi ſe puiſſe toûjours relever de ce qu'il fait, comme s'il étoit en pleine Minorité. Ils inſiſtoient ſur tout ſur le pretendu prejudice qu'ils ſuppoſoient que vous aviez fait à Monſiegneur le Dauphin vôtre fils, par cette renonciation, & aprés s'étre étendus ſur ce que les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un Pere de diſpoſer ainſi à leur fantaiſie de la ſucceſſion de leur fils, ils concluoyent que cette ſeule circonſtance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par conſequent vous auriez raiſon de pourſuivre vôtre droit & le ſien par la force de vos armes.

Mais

Mais il y avoit bien des choſes à dire a tout cela, & il ſeroit dangereux de mettre la Couronne ſur un pied qu'il n'y eut nulle ſeureté à contracter avec elle. Car s'il ſuffiſoit de dire que vous étes toûjours Mineur, qu'elle foi prendroit-on dans vos promeſſes, & ſi la Guerre étoit une fois allumée; quelle porte trouveroit-on pour en ſortir. Je pourrois pouſſer ce raiſonnement ſi loin, que j'en ferois confuſion à ceux qui pretendent établir une ſi fauſſe maxime. Mais comme V. M. eſt trop éclairée pour avoir beſoin d'aucun ſecours dans une affaire ſi claire & ſi inconteſtable, je ſupprime toutes ces raiſons pour vous repreſenter, que ceux qui font ces ſortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon, qu'ils ſont cauſes qu'on les accuſe d'une ambition demeſurée. Or cette malheureuſe reputation leur fait des Ennemis, & ſuſcite inſenſiblement toute la terre contr'eux. Car il n'y a perſonne qui ſe croye à l'abri de leur injuſtice, & à moins qu'on ne s'aſſure ſur la parolle d'un Prince il vaut autant être en Guerre qu'en Paix. Il ſemble même qu'on ſoit plus aſſuré dans l'un que dans l'autre, puiſque l'un oblige d'être dans une perpetuelle defiance, & que dans l'autre on demeure dans une eſpece de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela ſe paſſoit vous perdites la Reine vôtre Mere, à qui ç'eut éte un grand déplaiſir de reſter au monde, pour

voir rompre une Paix qu'elle avoit ſouhaittée ſi ardemment. Vous obligeâtes auſſi l'Evêque de Munſter à s'accommoder avec les Hollandois, mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dut être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'eſprit étoit fait d'une maniere qu'il étoit incomprehenſible à tout le monde, enſuite l'affaire de Marſal étoit venu à Paris où il avoit paru ſi inſenſible au mauvais état de ſes affaires, qu'il avoit voulu épouzer la fille d'un petit Bourgeois qui étoit Domeſtique de Mademoiſelle de Montpenſier. Les choſes même avoient été ſi loin que le contrât de mariage en avoit été paſſé, & il avoit fallu que ſes parens employaſſent vôtre authorité Royale pour l'empêcher de paſſer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui étoit moins honteuſe; parce que du moins la perſonne qu'il recherchoit étoit fille d'un gentilhomme. Mais V. M. qui vouloit en depit qu'il en eut l'empêcher de ſe deshonnorer, fit encore defenſe à ſon pere de penſer à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous oppoſiés à ce qu'il ſe mariât ſi honteuſement dans vos Etats, fut chercher une maitreſſe dans les ſiens, où il épouza la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de ſoixante.

S'é-

S'étant ainſi contenté du côté de l'amour, il tacha de faire la même choſe du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à faire des levées ſous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hoſtilités ſur ſa frontiere. Mais V. M. ayant appaiſé ce deſordre par ſon authorité il ne lui reſtoit plus de pretexte de demeurer armé, ſi ſa mechante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raiſons pour l'obliger à rechercher ſon amitié preferablement à toutes choſes. Vôtre Envoyé qui étoit auprés de lui l'entretint pluſieurs fois là-deſſus; & lui fit ſentir qu'abuſant ſi ſouvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fiſſiez un chatiment proportionné à ſa faute. Mais il ſembloit ou qu'il fut devenu inſenſible, ou qu'il ne ſe ſouvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne ſe pouvoit reſoudre de faire ce que V. M. lui demandoit, & pourtant il ne voyoit perſonne dans l'Europe qui put prendre ſon parti, ni le ſauver du precipice, ſi V. M. entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit ſur le tapis, le Marquis de Louvois redoubla ſes efforts pour vous faire entreprendre la Guerre en Flandres, dont il montroit le ſuccés infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle V. M. avoit pris part, plus par politique que par un deſſein formé de ſecourir vos anciens Alliez.

Car puiſque vous étiez reſolu à faire la conquête des Païs-bas, il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance put encore ſubſiſter longtems, les Hollandois ayant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi ſi Puiſſant ne devint leur voiſin. Auſſi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en ſorte que leur querelle ne finit point, ſans que vous fuſſiez appellé à l'accommodement. Car vous vouliez ſavoir ce qui ſe paſſeroit, afin de ne pas prendre de fauſſes meſures.

En effet vôtre conduite fut conforme à vos interêts, & le ſecours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux aſſurances que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire ſur leurs Ennemis. Elle ne laiſſa pas neanmoins de declarer pour eux; Mais le grand armement que vous faiſiez commençant à leur devenir ſuſpect, ils ſongerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre diſgrace qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu conſuma les trois quarts de la Ville de Londres; & dans la conſternàtion où cela jetta ſes habitans, il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant, vous chaſſâtes les Anglois de l'Iſle de S. Chriſtophe, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & ayant reſolu de ne pas differer

rer davantage la Guerre de Flandres, vous reſolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Eſpagnols en furent effrayés, & non pas ſans ſujets; car V. M. avoit pris ſoin depuis la paix des Pirennées de rendre ſes troupes preſque auſſi agueries que ſi elles euſſent été continuellement dans l'occaſion. Elle leur avoit fait faire de frequentes reveues, & elle en avoit auſſi purgé toutes les parties honteuſes, en ôtant de ſa Maiſon quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étendue juſques aux Officiers, parmi leſques il y en avoit un grand nombre ſans ſervice, & plus propres à la Cour qu'à ſe trouver en preſence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette Armée ſous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choiſir preferablement aux autres, pour vous apprendre le métier de la Guerre, dans lequel vous le regardiez déja comme le plus experimenté de vôtre Royaume. Auſſi, tant pour recompenſer ſes ſervices, que pour montrer à tout le monde que vous faiſiez le cas que vous deviez de ſa vertu, vous l'aviez declaré Maréchal de Camp General de vos Armées, un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes; qualité qui le mettoit au deſſus des Maréchaux de France, & qui faiſoit revivre en quelque façon la charge de

Connêtable, qui avoit été ſupprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que V. M. avoit en ce Grand Homme déplût au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne conſultaſſiez que lui ſur toutes choſes. Mais il eut à avaller quantité de chagrins.

Vôtre Majeſté demeuroit des demie journées entieres enfermé avec lui, pendant qu'il attendoit dans vôtre Antichambre que vous le vouluſſiez introduire où vous étiez. Cela donna naiſſance à la haine qu'il a toûjours eue pour lui, & qui a été tres ſouvent préjudiciable à V. M. comme je le lui ferai voir dans la ſuite de ce diſcours; ſur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juſte, qui eſt, qu'il n'y a rien de ſi dangereux que de donner trop de credit à des eſprits tout bouffis de gloire. La raiſon eſt qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conſeils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procede pas de leurs fons; juſques à empêcher plûtôt que les affaires réüſſiſſent que de ſouffrir qu'on en attribue la gloire à un autre. Ainſi un Prince ne ſauroit être trop reſervé ſur le choix d'un Miniſtre, & quand il lui trouveroit toutes les qualités requiſes pour un ſi grand emploi, s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au ſien propre, ce ſeroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque choſe de bon. Il faut

pour

pour remplir cette place dignement être comme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat, car si l'on emprunte d'autres ressorts, cela ne peut aller qu'au prejudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de V. M. firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Aussi en moins de huit jours ils deffirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une depense si prodigieuse, qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois millions. V. M. qui pretendoit continuer leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de defense. En suite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Douay, & les Forts qui étoient autour de cette derniere Place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Maréchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtrai. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se pressérent de faire la Paix; mais V. M. allant toûjours son chemin mit le siege devant l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées, & dix fois autant de Bourgeois qui

étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Eſpagnols que V. M. ne viendroit jamais à bout d'une ſi grande entrepriſe, & ayant appellé à leur ſecours le Comte de Marcin qui commandoit leur Armée, il s'approcha de la Ville pour tomber ſur vous, quand il vous croiroit aſſez affoibli pour eſperer de vous defaire aiſement; mais V. M. aprés avoir pris la Ville en peu de tems, battit encore Marcin à plate couture; de ſorte qu'il fut obligé de ſe ſauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, ſur tout la ſaiſon n'étant pas trop avancée; mais vous fûtes ſi preſſé de vous en revenir, que vous vous contentâtes de ce que vous aviez fait; car il y a des tems que l'on prefere ſa ſatisfaction à ſon devoir; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foibleſſe dans la vie d'un grand homme, eſt une tâche qui obſcurçit l'éclat de ſes grandes actions. Mais qui en eſt exempt dans le monde? ſur tout quand elles procedent d'une paſſion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le ſuccez qu'eut Vôtre Majeſté augmenta encore le credit de vôtre Miniſtre, qui devint ſi glorieux de ſa faveur, qu'il fit tout ce qu'il pût pour me perdre. Mais Vôtre Majeſté me rendit juſtice, nonobſtant tous ſes rapports; & en effet elle étoit obligée de me proteger, puiſque je m'expoſois pour elle à la haine publique.

blique. Je lui avois conſeillé quelques années auparavant de ſuprimer une partie de rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite ſur un denier ſi bas, que qui auroit voulu imputer ſur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le rembourſement du Principal, V. M. en étoit quitte non ſeulement, mais il lui en étoit encore dû beaucoup de reſte. Cependant comme c'eut été reduire au deſeſpoir des gens qui n'avoient pas été bons menagers pour faire un autre fonds à la place de celui que vous pouviez ſuptimer ſans juſtice; vous trouvâtes bon que j'en fiſſe ſeulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aiſement, & les reduire à l'avenir ſur un pied qui ne vous fût plus tant à charge. Mais comme il eſt aſſez ordinaire de s'aveugler ſur ſes propres interêts, perſonne n'entendit raiſon, & je me vis ſur le point d'être déchiré par le Peuple. Un jour même que j'étois allé chez Mr. le Chancelier, je fus aſſiegé dans ſa cour par les rentiers, dont il y en eût quelques-uns d'aſſez inſolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raiſons, pour avoir lieu de leur faire decliner leur nom, & V. M. les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en preſenta toûjours quelqu'un qui tâchoit de me faire peur, dont mes Commis étant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandonner cette affaire.

Le zele que j'ayois pour le ſervice de V. M.

ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut ſi grande, qu'un d'eux, qui étoit un homme d'un grand travail, mais qui avoit le deffaut d'aimer le vin, ſans lequel il y en auroit eu peu comme lui, ſe reveilla en ſurſaut, croyant que les rentiers le tenoient à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offuſquoient ne lui permirent pas de voir que ſa frayeur ne procedoit que d'un ſonge, ainſi il mit toute ma maiſon en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me revaillai moi-même au bruit qu'il faiſoit, & ſi j'en euſſe cru mes domeſtiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me ſauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'étoit, je reconnus auſſi-tôt que ce n'étoit que la viſion d'un yvrogne, ce qui retablit le calme dans ma maiſon. Je l'en chaſſai dés le lendemain matin, ne pouvant me reſoudre à le garder aprés cette incartade, ſur tout aprés l'avoir averti pluſieurs fois, que s'il ne ſe corrigeoit, je ne le garderois pas davantage. Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi inclin qu'on ne s'en défait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude. Or celle-là eſt de ce nombre, & plus un homme vieillit plus il y devient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas de même de la paſſion pour les fem-

femmes, qui par une raiſon toute naturelle, ne peut pas être ſi forte dans un âge avancé, que lors qu'on n'a que vingt-cinq ans. Ainſi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuſe que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qui s'en trouvent tout-à-fait deshonnorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes ſes forces à ſa naiſſance, principalement quand on conſidere qu'elle rend un homme incapable de tout, ſi bien qu'on n'y ſauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majeſté ſe doutant bien que tous ſes voiſins auroient de la jalouſie de ſes conquêtes, avoit fait une ligue offenſive & deffenſive avec le Portugal, qui par le ſecours qu'elle lui avoit donné s'étoit empêché de retomber ſous la domination des Eſpagnols. Ils s'en étoient plaints pluſieurs fois pendant la paix, & que V. M. contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il étoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il eſt inutile bien ſouvent de ſtipuler de certaines choſes qu'on ſait bien qu'on n'executera pas, & il faut toûjours mettre au nombre de celles-là celles qui ſont entierement oppoſées aux interêts d'une Couronne. Ainſi quelque alliance que faſſent deux Etats voiſins, leurs promeſſes ne ſubſiſtent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'eſt pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'eſt ſe vouloir tromper que de conter là-deſſus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toûjours de méchans deſſeins contre V. M. ſe voyoit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit priſe. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eut les troupes qu'il avoit encore ſur pied, pour l'aſſiſter dans ſes conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chez les Eſpagnols & chez les Hollandois qui étoient jaloux de vôtre proſperité, & qui firent un Traité avec les Rois d'Angleterre & de Suede pour vous faire faire la paix. Il reſolut d'y entrer, c'eſt pourquoi pour être plus en état de ſe faire craindre, il vous redemanda ſes troupes pour venir prendre des quartiers d'hiver chez lui, afin que ſous pretexte de deffendre ſes Etats qui étoient environnés de deux côtes des Eſpagnols, il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous étiez auſſi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laiſſer ſortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majeſté ne fit pas ſemblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus preſſantes ſur les bras, & ſe contentant de le faire obſerver & d'empêcher que ces troupes ne deſertaſſent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hiver dans la Comté de Bourgogne, dont elle étoit bien ſeure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hienne qui en étoit Gouverneur; mais bien loin que cela ſoit blâmable, il eſt de la ſageſſe & de la prudence d'un Souverain d'épargner le ſang de ſes ſujets, autant

tant qu'il lui eſt poſſible; c'eſt pourquoi quand il ne lui conte que de l'argent pour avoir la clef des Villes, on peut dire qu'il eſt plus aviſé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes, laquelle encore bien ſouvent ne ſert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait le ſuccés ne répond pas toûjours à ſes eſperances. D'où il faut conclure avec encore plus de certitude, que quand on peut trouver un moyen ſeur pour venir à bout de ſon entrepriſe, il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poiſon, & l'aſſaſſinat; deux choſes qui ſont ſi baſſes & ſi éloignées des ſentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir à moins que de vouloir ſe deshonorer.

La guerre que vous aviez à ſoutenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la juſtice à vos ſujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à ſuivre le Code civil & criminel, à quoi vous aviez fait travailler avant vôtre depart pour la Flandres, & qui devoit bien abreger les procés. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte, & qui crurent qu'il en ſeroit de cela comme de certaines peines comminatoires, dont on ſe relâche ſouvent ſans conſequence, ſe donnerent la licence de le faire executer à leur fantaiſie; mais Vôtre Majeſté en étant informée, elle les ſuſpendit de leur charge, & donna tant de frayeur aux autres par cet-

cette punition qu'ils ſe montrerent ſages à leurs dépens.

CHAPITRE IV.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Chapelle, juſques à la Guerre de Hollande.

CEpendant vous jugeates à propos de faire la paix, pour ne vous pas attirer ſur les bras toutes les puiſſances qui portoient envie à vôtre proſperité; & les Eſpagnols ayant conſenti par le traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardaſſiez vos Conquêtes, moyennant que vous leur rendiſſiez la Comté de Bougogne, vous devintes plus puiſſant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortifications de tant de Places que ce fut un ſujet d'étonnement à tous vos voiſins, qui avoient peine à comprendre qu'un Royaume de ſi petite étendue put ſuffire à tant de choſes à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment, vous ne diſcontinuïez pas de batir au Louvre & à Verſailles; d'ailleurs, vous achetates une ſi grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout generalement ce qui marque le plus la ſumptuoſité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos predeceſſeurs n'avoient été

que

que de petits compagnons en comparaiſon de vous. Vous fites faire un juſt'aucorps ſeul d'un prix ineſtimable, & qui ne vous ſervoit que pour recevoir les Ambaſſadeurs: les diamans qu'il y avoit deſſus & à vôtre chapeau étoient de la valeur de plus de ſeize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui étoit extrêmement élevé, on paſſoit par une gallerie ſi remplie de meubles & de vaſes d'argent maſſif de toutes ſortes de façons, auſſibien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramaſſé tout celui qui ſe trouve aux Indes pour étaller vôtre magnificence. La matiere cependant étoit ce qu'il y avoit le moins à conſiderer, & tous ces ouvrages étoient d'une main ſi recherchée que la façon en coutoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que V. M. ſuivit en cela une maxime qui étoit ſi differente de celle du Roi vôtre Pere, qui ſe ſoucioit ſi peu de ces ſortes de choſes, que les étrangers qui viſitoient les maiſons Royales ne pouvoient aſſez s'étonnner qu'un ſi grand Prince fut ſi mal en meuble. Mais vous ne le faiſiez pas tant par une humeur depenſiere que par les conſequences qui en reſultent. Car il eſt bon de ſçavoir que tout ce qui eſt grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de beſoin que de leur puiſſance. Car il n'y a rien qui leur faſſe porter plus de reſpect, & on ne voit gueres qu'on en manque pour ceux qui ſavent ainſi ſe faire eſtimer.

Vous

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fuſſent ſervies ſelon qu'il convenoit à un ſi grand Roi, & quoi que vous y miſſiez la propreté, la delicateſſe & l'abondance, il vous en couta moins qu'il ne faiſoit auparavant, parce que vous empechâtes que ceux qui en avoient ſoin, ne vous volaſſent comme ils avoient accoutumé. Enfin vous ouvrites les yeux ſur les abus qui ſe faiſoient juſques ſur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faiſoient ſervir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Auſſi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de reſpect pour vôtre regne, qu'il ne fut plus queſtion que V. M. ſe donnat la peine d'aller elle même au Palais pour y faire enregiſtrer les Edits, elle ſe contenta de les y envoyer par le premier venu, choſe qui aura dequoi étonner la poſterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne ſe fit que par vôtre reputation, & ſans que vous fuſſiez obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obeir.

En effet quand on a établi une fois les choſes ſur un bon pied, elles vont toutes ſeules aprés cela, ſans qu'on ſoit preſque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous ſommes, chacun à ſon égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, ſans quoi elles ne ſauroient jamais bien aller.

aller. Il faut auſſi que ce ſoit dés le commencement que nous en ſommes chargés, car ſi nous attendons qu'elles aillent mal, il en ſera de cela comme de ces batimens negligés qui tombent en ruine, faute d'y avoir mis une pierre dans le tems; on ne peut plus y remedier, ſi on ne les rebatit tout de neuf, en quoi l'on voit le prejudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'étre bon menager.

Vôtre Majeſté ayant ainſi fait la paix fit trois Marêchaux de France qui furent le Marquis de Bellefons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Nobleſſe Françoiſe qui ſe plait au bruit des armes, n'ayant plus dequoi s'occuper ſur vôtre Frontiere, demanda permiſſion à V. M. d'aller au ſecours de la Ville de Candie que les Turcs aſſiegeoient depuis longtems. Vous le luî permites, & lui donnates un chef qui fut le Duc de la Feuillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le ſiege, bien loin que ce ſecours leur fut d'aucune utilité, leur general ſe brouilla avec ce Duc qui avoit un ſi grand mépris pour lui, qu'il lui rompit pluſieurs fois en viſiere. Ainſi cette Nobleſſe étant revenue ſans avoir rien operé de conſiderable, les Turcs qui l'apprehendoient ſe flatterent de venir bien tôt à bout de leur entrepriſe.

Le Duc de Navailles ne ſe rebuta point des degouts que le Duc de la Feuillade donnoit à

ceux

ceux qui à ſon exemple avoient envie d'aller au ſecours d'une place ſi importante à la Chrêtienté ; & comme V. M. eut été bien-aiſe qu'elle eut été ſecouruë, elle l'y envoya avec quelques troupes reglées, ſous l'eſcorte de ſon armée navalle, commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles debarqua ſes troupes nonobſtant un grand feu de canon, & ayant envoyé reconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques jours de repos à ſes gens qu'il fit une ſortie ſur eux. Elle fut ſi vigoureuſe que tout pleya devant lui ; mais le feu ayant pris à un Magazin des poudres de ces Barbares chacun en fut intimidé comme ſi c'eut été un fourneau qu'ils euſſent fait joüer pour les perdre. Ainſi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'apparçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le deſordre de ceux qui reſtoient, ils ſe retirerent en confuſion, de ſorte qu'il y eut quelques gens de diſtinction de tués, dont apparement le Marquis de Faber fils unique du Marêchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne ſe trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'eſt que de combattre ſur Mer ſans jamais ſortir de ſon Vaiſſeau, à moins qu'il ne ſoit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en ſoit, cette ex-

expedition n'ayant pas eu un plus heureux ſuccés que celle du Duc de la Feuillade, & au contraire les armes de V. M. s'y trouvant intereſſées en ce qu'elle y avoit des troupes reglées, elle receut mal le Duc de Navailles ſur qui ceux qui étoient preſents à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il eſt impoſſible à un General de prevoir un accident comme celuilà, & de raſſurer ſes troupes contre une terreur panique ; mais comme à la Cour il eſt difficile de ſe juſtifier, ſur tout quand on y a un Miniſtre à dos, & que d'ailleurs on n'eſt pas agreable aux Dames, il eut ordre de ſe retirer.

La Place ne tarda gueres à ſe rendre aprés cela ; mais il fallut que les Turcs la fiſſent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du canon. On pretend que depuis long-tems on n'a point vû de ſiege ſi memorable, ni où il ſe ſoit paſſé des actions plus chaudes & plus vigoureuſes. En effet ſoit pour la longueur ou pour la quantité de gens qui y perirent de part & d'autre, je n'en vois point qui puiſſe entrer en comparaiſon avec lui ; car il dura pluſieurs années, & les aſſiegeans y perdirent prés de ſix-vingt mille hommes, & les aſſiegés prés de trente huit mille.

Cependant le ſecours que V. M. avoit envoyé aux Venitiens ne plaiſant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un

Chiaoux pour s'en expliquer avec vous, & pour renouveller le traité de Commerce qu'il y a toûjours eu entre les deux Nations; mais V. M. qui avoit trop de courage pour ſuivre l'exemple de quelques-uns de ſes predeceſſeurs, qui ont ſouffert quelquefois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobſtant la Paix que V. M. avoit retablie dans l'Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix-la-Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours, parce qu'il ſuppoſoit que les Puiſſances qui s'étoient declarées pour lui faire mettre les armes bas, ne ſouffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit ſur tout à remuer, c'eſt que les Hollandois qui ſe croyoient Puiſſans, parce qu'ils étoient extremement riches, ne gardoient plus gueres de meſures avec V. M. Van Beuningen lui avoit parlé pluſieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faiſant ſentir qu'elles lui tomberoient ſur les bras ſi elle pretendoit troubler le repos de ſes voiſins. Sa hardieſſe avoit été même juſques au point qu'il avoit fait frapper une medaille, qui faiſant alluſion au miracle que fit Joſué quand il arrêta la courſe du Soleil, devoit toucher V. M. elle qui avoit pris le Soleil pour ſa Deviſe, & qui ſavoit que ce Miniſtre s'appelloit Joſué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par là qu'il

a voit

avoit arrêté vôtre course, par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui étoit aussi assez bien designé dans cette medaille où autour de son portrait, il avoit fait mettre ces mots Latins *in conspectu meo stetit Sol;* Le Duc de Lorraine en tiroit une consequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté qui en étoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'étoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais: qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une authorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Neanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à V. M. qu'il n'étoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obeïe, il falloit qu'elle eut la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'étoit qu'une deffaite; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit, V. M. lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur Palatin, par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du secours, en cas qu'il y en eut un d'eux qui fut assez temeraire pour rompre le Traité qu'ils feroient ensemble. L'Electeur Palatin y aquiesca tout d'un coup, tellement que le pre-

texte du Duc ne pouvant plus ſubſiſter, il fut obligé de vous obéir.

Vôtre Majeſté ne voyant plus alors d'apparence de brouillerie de ce côté-là, ne ſongea plus qu'à ſe venger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la Guerre, l'y excitoit encore en lui repreſentant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en ſon particulier, ſans conter encore celles dont ils étoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre Pere & vôtre Ayeul, ſans le ſecours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la Maiſon d'Autriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'étoient point ingrats, cela ne leur eut pas été bien difficile; puiſque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à ſe mettre lui-même la corde au col. Ainſi ils n'avoient rien fait qu'ils ne duſſent faire en bonne politique, quand ils avoient empêché que vous ne conquiſſiez le reſte de la Flandres; mais il n'en étoit pas de même des autres ſujets de plainte que vous aviez contr'eux, dont auſſi perſonne ne pouvoit les excuſer.

Quoi qu'il en ſoit V. M. ayant imprimé fortement dans ſon eſprit de les en faire repentir d'abord qu'elle en trouveroit l'occaſion, me commanda de remplir ſes coffres qui étoient épuiſés par la prodigieuſe dépenſe qu'elle faiſoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, quoi

quoi que ſes revenus fuſſent augmentés conſiderablement ; & qu'il ſe fut fait pluſieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avoüer à V. M. que je la ſervis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & ſi jamais il ſe fait une pareille affaire ſous ſon regne ou ſous celui de ſes ſucceſſeurs, il faut bien ſe garder de ſuivre mon exemple ; car celles de cette nature ne doivent pas être miſes entre les mains des Partiſans, qui n'ayant d'autre interêt que de retirer leur argent, perſecutent les veritables Gentilhommes qui n'ont pas moyen d'en donner, & ſubſtituent des roturiers à leur place pourvû qu'ils achetent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles qui bon leur ſemble. C'eſt un abus qui ne ſe doit point ſouffrir, & qui d'ailleurs eſt capable de faire perdre à V. M. l'amitié que ſa Nobleſſe a pour elle ; car elle a lieu de ſe plaindre que la perſecution qu'elle ſouffre ſe fait bien moins pour la purger des parties honteuſes qui la deshonorent, que pour fouiller indifferement dans la bourſe de tous ſes membres. Il vaut bien mieux que cette recherche ſe faſſe à la requête de vos Procureurs generaux & de leurs ſubſtituts, & que vous conſtituïés d'office des receveurs entre les mains de qui ſe remettent les amandes de ceux qui ſeront condamnés pour être apportées dans vôtre Treſor Royal. Par ce moien vous n'encourerez point le blâme

d'abandonner la veuve & l'orphelin à des ſangſuës, & vous n'agirez que par le motif de la juſtice. Auſſi vous trouverez que parmi ceux qui ont obtenu des arrêts, il y a quantité de nobles de nouvelle impreſſion, & qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainſi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas, il eſt bon qu'ils en donnent encore pour l'uſurpation qu'ils en ont faite, ce qui eſt d'autant plus juſte, que V. M. a un interêt notable à punir ceux qui ſe ſervent de méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que V. M. me faiſoit de remplir ſes coffres me fit ſonger à un Edit qui paroiſſoit utile au public, & qui l'eſt effectivement, ſi l'on ſe donne la peine de le conſiderer. C'eſt celui du controlle des exploits par où l'on empêche toutes les friponneries qui ſe commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaiſe foi des Sergens qui peuvent toûjours ſouffler leurs ſignifications & rendre même leurs fauſſetés plus authentiques par ce controlle. Mais on a crû prendre là-deſſus toutes les precautions imaginables en les obligeant de ſe faire aſſiſter de témoins, & c'eſt toûjours beaucoup que le remede ſoit certain contre le mal qu'ils étoient capables de faire par un exploit antidaté. Quoi qu'il en ſoit V. M. trouvant que cette affaire étoit juſte, on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en

beau-

beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eut des juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penetre point, ou que cela deplut à quelques particuliers dont le genie quelquefois est si éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses; il fallut se servir de vôtre autorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut d'extraordinaire c'est que le Parlement de Thoulouse fit en cela une beveue que V. M. lui pardonna, mais qu'elle jugea neanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses Membres. Car il faut toûjours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette Compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un cheval qui avoit été vendu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravention. Or cet Arrêt étoit de la derniere insolence, puisque c'étoit casser proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir si peu d'egard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y soumettroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main, de peur de commettre mal à propos vôtre authorité, je fis dire au Premier President, qui ne trem-

poit point dans cette affaire, qu'il falloit caſſer cet Arrêt ou s'attendre à en voir retomber la punition ſur ſa Compagnie : qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fut innocent. J'écrivis auſſi à vôtre Procureur General & à vos Avocats Generaux, ſans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une autrefois à faire le devoir de leurs charges, & les ayant tous piqués d'honneur, le Premier Preſident fit aſſembler extraordinairement le Parlement chez lui, où le Fermier General de vôtre Domaine ſe trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permiſſion, il lui expoſa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui étoit de caſſer l'Arrêt qu'elle avoit donné, car j'étois bien aiſe d'épargner à V. M. le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir ; outre que quand un Miniſtre peut ſauver les apparences, & ne pas mettre l'authorité de ſon maitre en compromis, il eſt de ſa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'eſquiver cet affront en propoſant quantité d'autres expediens par où il croyoit ſauver ſon honneur ; mais le Fermier ne ſe relâcha point de ſa propoſition ; de ſorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui étoit dûë, caſſa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à V. M. que quand elle

elle fut conſommée ; car j'étois convenu avec elle en me chargeant de l'Adminiſtration de ſes Finances, qu'elle ſe repoſeroit ſur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une perſonne qu'elle choiſit pour remplir ce poſte doit avoir une authorité abſolue, autrement elle ne ſçauroit jamais s'acquitter comme il faut de ſon devoir. Il faut dans les affaires de cette ſorte que V. M. ne conſulte que ceux qu'elle a établis pour ſon Conſeil : car ſi elle pretend que les gens dont elle ſe ſert pour d'autres Bureaux y ſoyent appellez, j'oſe dire qu'elle s'abuſera beaucoup ; les gens de robe ſur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne ſont bons qu'à tout gâter : ils forment mille difficultés ſur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tacher d'éviter, puiſque dans les Finances tout le ſecret eſt d'être expeditif.

Je rapporterai à V. M. un exemple là-deſſus, & dont elle ſe ſouviendra bien. Mr. de la Reinie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui eſt non ſeulement la Capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par ſa beauté, par ſa grandeur, & par ſa richeſſe, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le paſſé. Mr. de la Reinie, dis-je, qui en cette qualité avoit une inſpection particuliere ſur ce qui s'y paſſoit voulut s'oppoſer au bail que je faiſois faire des écopes qui étoient du domai-

ne de V. M. Il ſe figuroit que cette affaire qui regardoit les harangéres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une ſedition. Son intention ne ſçauroit être blâmée, puiſqu'elle n'alloit qu'à une bonne fin; mais il ſe trompoit, perſonne ne branla, & V. M. en retira le revenu ſur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille exemples de cette nature, & par où V. M. connoîtroit que la portée de leur eſprit ne paſſe pas leur métier; mais comme cela ſeroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en eſt cauſe, c'eſt qu'ils ſont dreſſés à ſe faire des fantomes de tout, & à les combattre. Ils ſe figurent qu'il en eſt des Finances comme d'un procés où il faut être toûjours en garde contre les ſubtilités d'un chicanneur. Ainſi ils ſe chicannent eux-mêmes avant que de chicanner les autres, & plûtôt que de ſortir de leurs maximes ils aimeroient mieux conſentir que l'Etat allât ſans deſſus deſſous.

Quoi qu'il en ſoit V. M. ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Thoulouſe, elle envoya une lettre de cachet qui relegua le Preſident de la Terraſſe qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une penſion de deux mille livres au premier Preſident qui avoit prononcé le ſecond; car il faut que la punition & la recompenſe aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui font leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas; autrement il n'y auroit ni émulation

lation ni retenue, deux choſes neanmoins abſolument neceſſaires, quand on veut faire fleurir un Etat.

Le vôtre fleuriſſoit ſi fort que le ſeul bruit de vôtre nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui ſans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation ſe choiſit un maître de ſon païs contre ſa maxime ordinaire, & même contre les conſtitutions de l'Etat; mais elle crut bien faire d'y deroger plûtôt que de mecontenter V. M. qui auroit été fachée de voir tomber ſon choix ſur ce Prince.

Environ ce tems-là V. M. me parut toute penſive; ſurquoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir ſon cœur; elle me dit qu'il ſe braſſoit quelque choſe contre le repos de ſon Etat: qu'un homme qu'elle ne connoiſſoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où, ſous pretexte de la converſation de la Religion pretenduë reformée, il tâchoit d'animer les Puiſſances contr'elle: qu'il étoit paſſé d'Angleterre chez les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à ſe joindre aux autres: qu'un attentât de cette nature meritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne ſavoit comment s'y prendre pour y parvenir; parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ſes mains;

qu'il falloit donc ſe reſoudre à l'enlever, mais que cela lui paroiſſoit impoſſible, parce que chacun étant jaloux de ſa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit : d'ailleurs qu'elle ne ſavoit ſur qui jetter les yeux pour une affaire de cette conſequence qui devoit être ſecrette, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moi.

Je demandai à V. M. ſi l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en diſoit rien ; elle me répondit qu'oüi, & que c'étoit ce qui la mettoit ſi fort en colere ; ſurquoi ne pouvant blâmer ſon reſſentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle communiquât cette affaire à Mr. de Turenne, qui connoiſſant mieux que perſonne les gens de tête & de reſolution, lui en fourniroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obſtacles. Vôtre Majeſté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit ſavoir ſes complices, dont apparement il y avoit un grand nombre ; qu'au ſurplus elle ſuivroit le conſeil que je lui donnois qu'elle trouvoit bon, étant perſuadé que Mr. de Turenne lui ſeroit fidele, quoi qu'il fut huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que deux ou trois mois aprés.

Je pris la liberté de dire à V. M. que je la priois de n'en rien dire au Marquis de Louvois, parce que la jalouſie qu'il portoit à Mr.

de

de Turenne ſeroit peut-être cauſe que l'affaire manqueroit. C'étoit aſſez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas ſi affectionné à ſon ſervice ; qu'il ne fut capable pour ſes interêts particuliers d'oublier ceux de l'Etat. Auſſi V. M. comprenant bien ce que je lui voulois dire me promit de n'en parler à perſonne ; mais elle me fit en même tems une reprimande, de ce que je jugeois ainſi mal de mon prochain.

Elle me tint ſa parole Royale & n'en parla qu'à Mr. de Turenne, qui lui donna cinq Officiers pour executer ſon entrepriſe, & comme vous ſaviez où étoit l'homme en queſtion, & tout le manége qu'il faiſoit, ils furent en Suiſſe où il ne faiſoit que d'arriver. Ils l'attraperent ainſi lors qu'il paſſoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il leur falloit pour éviter le peril dont ils étoient menacés, s'ils euſſent été attrapés eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la juſtice pour lui être ſon procez fait & parfait.

Ce miſerable ſe trouva être un Bourgeois de la Rochelle qui étoit de la Religion pretenduë Reformée. Cependant, quoi qu'il eut été pris pour ainſi dire en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on ſavoit ſes affaires qu'il lui étoit impoſſible d'en douter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela n'empêcha pas qu'on ne mit ſon procez en état d'être jugé, &

comme il prevoyoit qu'il finiroit ſa vie par un ſupplice infame, il fut ſi abandonné de Dieu qu'il chercha à ſe faire mourir lui-même ; il ſe coupa les parties viriles avec un morceau de verre qui ſe trouva fort aiſément dans ſon cachot, & les ayant cachées ſous ſa paillaſſe, il s'attendoit d'éviter la peine qui étoit dûë ſi juſtement à ſon crime, quand la paleur où cet accident le jetta fit découvrir quel avoit été ſon deſeſpoir. Un Guichetier trouva ces malheureuſes pieces, où il les avoit cachées, & en ayant donné avis à la juſtice, elle le fit executer deux heures aprés.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux qui tâchoit dans les Cours où il alloit de couvrir ſon crime du zele de la Religion ; mais quoi qu'on ne craigne pas de ſe tromper dans la profeſſion que l'on en fait, & qu'on y puiſſe demeurer dans la penſée que c'eſt l'unique moyen de faire ſon ſalut, ſur tout quand on y a été nouri ; il eſt conſtant que cela ne doit jamais obliger à manquer à l'obeïſſance qu'on doit à ſon Prince, encore moins ſoulever contre lui des Puiſſances pour lui faire la Guerre ; les Loix Divines auſſi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Auſſi voyons-nous ordinairement que ce n'eſt qu'un pretexte dont on ſe ſert pour couvrir ſon crime, ſur tout en cette occaſion, où l'on ne ſauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainſi ſuivi d'une action deſeſperée, & qui eſt ſi peu de Dieu qu'il

faut

faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y resoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire, dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande consequence à V. M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai été bien aise de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même temps que les personnes qu'elle lui avoit donné le Vicomte de Turenne lui avoient rendu un assez grand service, pour être considerés du Marquis de Louvois. Cependant comme il étoit chagrin que cette affaire se fut faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns aprés les autres, sous de differens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau, Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution, il quitta son Païs & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que V. M. entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume ; elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent, & je suis bien aise du moins que V. M. le sçache, parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit ; V. M. qui se persuadoit toûjours de plus en plus, que l'interêt que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin, s'effor-

s'efforçoit de ſon côté de lui ôter entierement le ſoupçon où il avoit été un tems que vous vouliez le chaſſer de ſon païs. Cependant au lieu de vous rendre juſtice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer ſon néveu des mains de l'Empereur, ſe perſuadant que ce n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut, quoi que la choſe ne réüſſit pas, fit que ſans ſonger aux ſuites que ſon procedé alloit avoir, il ſe mit à fortifier Chaté & Epinal contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entrepriſe la hardieſſe d'abbatre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de ſa Juriſdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous ſçutes d'ailleurs qu'il faiſoit des levées en Allemagne, & qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait ſemblant de licentier ; ainſi V. M. ne pouvant diſſimuler toutes ces entrepriſes, elle fit entrer dans ſon païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart-d'heure, mais on l'avertit aſſez à tems qu'on voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval ; & comme ſa conſcience lui faiſoit des reproches il ſe ſauva dans les Montagnes de Voges, où ne ſe croyant pas encore en ſeureté, il fut obligé pour éviter vôtre colere d'aller errant d'un côté & d'autre, ſans oſer dire ſouvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à ſon aiſe s'il eut eu plus de conduite ! Mais il eſt bien juſte que ceux qui

en manquent ayent le tems d'en faire penitence ; parce que cela apprend aux autres la difference qui ſe trouve entre la fortune d'un homme ſage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainſi de ſon Païs qui ne fit qu'une foible reſiſtance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient ſuſpectes vous informâtes la Diette de Ratisbonne des juſtes raiſons que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre ſuſpect à l'Empire : & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prit les armes contre vous. Ainſi vous étiez bien aiſe de prevenir ſes méchans deſſeins, & que toute l'Europe n'attribuat pas à vôtre ambition ce qui n'étoit qu'un effet de vôtre juſtice. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les Princes qui ont de la ſageſſe & de la prudence ; car en ſe taiſant, ou il ſemble qu'ils ſe reconnoiſſent coupables eux-mêmes, ou qu'ils preſument ſi fort de leur puiſſance, qu'ils ne daignent faire part à perſonne des choſes qui doivent neanmoins être ſuſpectes, ſur tout quand elles ont deux viſages, & que l'ambition y paroit ſi à découvert, qu'à moins que d'être inſtruit du contraire, il n'y a perſonne qui ne s'y trompe.

Le Duc aprés avoir été quelque tems fugitif, ſe retira à Cologne où il braſſa de nouvelles menées contre V. M. à qui croyant faire un grand depit il conſeilla à cette Ville de recevoir garniſon Hollandoiſe. Il traita auſſi avec les Eſpagnols de quelques Regimens qu'il

qu'il avoit sur pied, & auxquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la Princesse de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu éveler sur le Thrône de Lorraine, au prejudice de son Neveu.

Vôtre Majesté qui songeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faisoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguer les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de son côté des Ministres pour contrequarrer ses desseins. Cependant rien ne lui semblant de si grande consequence que de rompre la triple alliance qui subsistoit toûjours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre sous pretexte de visiter ses places qui sont du côté de la Mer, & comme elle fut là, Madame la Duchesse d'Orleans fit semblant de son côté que le voisinage la convioit d'aller voir le Roi son frere, si bien qu'elle vous en demanda permission. Vous n'eutes garde de la lui refuser, tout cela étant concerté entre vous, & que pendant qu'elle seroit là elle feroit tout son possible pour attirer ce Prince dans vos interêts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui étoit Mademoiselle de Kerouel, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la veue; mais son étoille ne voulant pas que vous la regardassiez d'un aussi bon œil qu'elle auroit souhaité, elle se rabatit sur la conquête du Roi d'Angleterre qui

avoit

avoit un grand foible pour les belles perſonnes. Madame qui avoit conté là-deſſus, & qui pour la faire briller davantage lui avoit fait tout exprés de beaux preſens, prit le tems que ſon frere étoit ainſi en belle humeur pour lui faire ſes propoſitions. Mademoiſelle de Kerouel y entra adroitement par l'ordre de ſa maîtreſſe, & promit à ce Prince de le venir retrouver d'abord que Mademoiſelle vôtre belle ſœur ſeroit retournée en France, s'il vouloit lui donner contentement. Ainſi ce Prince ſacrifiant les Hollandois à ſa nouvelle paſſion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des meſures avec V. M. pour abaiſſer cette République.

Le Marquis de Vitry, que vous envoyâtes en même tems en Suede en qualité de vôtre Ambaſſadeur extraordinaire, opera auſſi la même choſe auprés de Sa Majeſté Suedoiſe, qui ſe montra auſſi amoureuſe de vôtre argent que le Roi d'Angleterre l'étoit de Mademoiſelle de Kerouel : ainſi toutes choſes contribuant à vôtre bonheur & à vôtre ſatisfaction, vous fites agir l'Electeur de Cologne qui étoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en ſorte que les Hollandois retiraſſent la garniſon qu'ils avoient miſe dans la Ville Capitale de ſon Electorat. Cette affaire fut aſſez difficile à menager, parce que ſes habitans pretendent en devoir être les maîtres à ſon excluſion, ce qui fait qu'il leur eſt toûjours ſuſpect. Cependant dans le tems que cela ſe negocioit

cioit Madame vôtre belle ſœur mourut en une heure de tems, aprés avoir bû un verre d'eau de Chicorrée. Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien des gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle méme avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouvant plauſible à cauſe que certaines gens à qui Mr. vôtre Frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſonne avoient toûjours travaillé à leur faire faire mechant menage, V. M. fit tout ce qu'elle put pour s'en éclaircir. En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, s'il ſe trouvoit averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompit la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle; d'ailleurs il falloit approffondir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extremement dangereuſes, ſur tout, parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſemblables choſes, qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts ſubites, ſans qu'on les put imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens, & les Medecins y furent mandés pour en dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller pareillement; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtez, & qu'ils ne reconnuſſent rien, à ce qu'ils diſoient,

ſoient, de ce que l'on ſoupçonnoit, ils auront bien de la peine à convaincre la poſterité de la verité de leur rapport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi d'Angleterre s'étant contenté de la peine que vous aviez priſe pour éclaircir le fait, continua de prendre des meſures avec vous pour l'abbaiſſement des Hollandois. Vôtre Majeſté d'un autre côté voyant Monſieur ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervit de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſez vôtre fait, ainſi V. M. ayant fixé ſon choix ſur elle, negocia ſon mariage avec ſon Pere, où il n'y avoit nul obſtacle que du côté de la Religion qui étoit differente, mais il fut bien-tôt levé; de ſorte que vous convintes l'un & l'autre ſous quelles conditions il ſe feroit.

L'Evêque de Munſter entra auſſi dans vos interêts, & vous promit d'armer de ſon côté pour abaiſſer cette Republique; car il eſperoit que pendant que V. M. l'attaqueroit d'un côté il feroit la même choſe de l'autre, ſi bien qu'il ne trouveroit point de reſiſtance. Mais je ne ſaurois aſſez concevoir quelle eſt la politique d'un petit Prince en ſemblable rencontre, & peut-il être aſſez aveuglé pour croire qu'on ſouffrira qu'il partage les dépouilles d'un ennemi, dont les richeſſes font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'eſt alors

que

que le plus fort fait la loi au plus foible.

Il me ſemble que cela s'eſt toûjours pratiqué, & je trouve même qu'il eſt dangereux d'intereſſer un plus grand Prince que ſoi dans ſes affaires. Je vois par exemple que quand les Princes à qui appartenoit la ſucceſſion des Etats de Juliers & de Cleves, appellerent la Maiſon d'Aûtriche à leurs ſecours, elle ſe ſaiſit de cette ſucceſſion qu'elle ne pût ſe reſoudre à reſtituer qu'aprés qu'on l'y eut obligée à coups de canon. S'il faut un exemple d'une autre eſpece, qu'on conſidere ce qui ſe paſſa dans la guerre, dont je ſuis ſur le point de parler preſentement, & ſi l'Empereur a jamais voulu rendre Philisbourg, quoi qu'il eut promis avant que de le prendre que d'abord qu'il s'en ſeroit rendu maître, il le reſtitueroit à ſon veritable Prince qui eſt l'Evêque de Spire. Il n'y a rien de ſi delicat que de dependre ainſi de plus grand que ſoi, & la France n'eſt pas plus exempte que les autres de faire cette injuſtice; d'où il faut conclure que ſi un Prince d'une Puiſſance mediocre prenoit bien ſes meſures, il ne ſe commettroit jamais avec ceux qui lui peuvent parler en maîtres, & dont la coûtume eſt de n'avoir d'autre regle de leurs actions que leur propre interêt.

Les Hollandois qui ſe voyoient menacés de tant de côtez, ſe trouvoyent dans un embarras plus facile à s'imaginer qu'à décrire; car outre tout cela, il y avoit de la diviſion chez

eux,

eux, dont les effets étoient bien autant à craindre que toutes les forces dont ils étoient menacés. Ils n'avoient donné jusques-là aucune autorité au Prince d'Orange, & se renfermant tout entiers dans le Commerce, ils n'avoient songé qu'à le faire fleurir dans les quatre parties du monde, de sorte que toute leur Puissance se reduisoit à celle qu'ils avoient sur Mer, sans qu'ils parussent se soucier en aucune façon d'avoir des forces sur terre.

Jean de With Pensionnaire d'Hollande, étoit à la tête de cette Republique, personnage fort entendu dans le Gouvernement de cet Etat, mais qui à quantité de belles qualités que ses ennemis lui donnoient eux-mêmes, mêloit le deffaut dont j'ai parlé ci-devant, qui étoit de preferer son interêt particulier à celui du public. Ainsi il s'opposoit de toutes ses forces à ce que le Prince d'Orange eut quelque autorité, & cela parce que son pere avoit été maltraité par celui de ce Prince, qui l'avoit tenu quelque temps en prison. Or comme un Etat ne sauroit neanmoins subsister que par sa reputation, & que celle où ce Païs étoit n'alloit qu'à ce qui gardoit la Mer & sa richesse, plusieurs bonnes têtes proposerent de redonner à ce Prince le même credit que ses Predecesseurs avoient eu dans la Republique. Ils se fondoient sur ce qu'il lui falloit un Chef dont le nom portât coup dans les Païs Etrangeres, où de With n'étoit connu que de quelque

lui, & il avoit raiſon ; car il n'y a rien de plus injurieux à une perſonne d'une grande naiſſance, que de trouver un Miniſtre qui ſe méconnoit ſi fort que de pretendre ſe diſpenſer de lui rendre ce qui lui eſt dû. C'eſt un attentât qui ne ſe pardonne point ; auſſi quand cela ſe paſſe dans un autre endroit que dans une Republique, c'eſt au Maître à en prendre connoiſſance, & à y apporter l'ordre que ſa prudence lui dicte ; car s'il n'y remedie les conſequences en peuvent retomber ſur lui. Un homme de cette trempe qui ſe voit mépriſé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans ſon reſſentiment, eſt capable de faire changer d'objet à ſa colere ; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negligence a des ſuites où il eſt ſouvent difficile de remedier. Ce n'eſt pas que le Prince ne ſoit obligé de prendre le parti de ſon Miniſtre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas preſſe à le ſervir, ſur tout dans un poſte comme celui-là, où il eſt impoſſible qu'on ne ſe faſſe des ennemis ; mais c'eſt à lui à peſer les choſes ſelon la juſtice, & à faire un juſte diſcernement de ce qui part du zele qu'il a pour ſon ſervice, ou de l'abondance de ſon ſens, & même quelquefois du caprice.

CHAPITRE V.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Hollande juſques au Traité de Nimegue.

LEs reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faiſois à V. M. de ſes grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant ſuivi bien-tôt ce que je viens de dire ; vous entrâtes quelques jours aprés ſur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ſes troupes, à la place deſquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de Weſtphalie. Vôtre armée étoit formidable de toutes façons, & il y avoit longtems qu'on n'en avoit vû une ſi belle & ſi nombreuſe. Mais où vôtre puiſſance éclattoit merveilleuſement, c'eſt que le Prince de Condé en avoit une autre à peu prés de même force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamilly.

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous attendre dans Cologne, il en étoit ſorti dés l'année precedente, à cauſe que quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il ſe retira à Francfort où il ſe mit à faire de nouvelles levées ; ſe flattant que cette guerre qui s'alloit faire ſi prés de l'Empire vous ſuſci-

citeroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bientôt de vous faire paroître ſa méchante volonté. Les conquêtes que vous fîtes & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ai parlé ci-devant, puiſqu'en moins d'un mois vous reduiſites ſous vôtre obeïſſance quarante Villes fortifiées, dont une ſeule auroit arrêté autrefois preſque une année entiere une armée conſiderable, vos conquêtes dis-je vous ayant ſuſcité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle ſe joignit le Marquis de Brandebourg avec ſes troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarés pour vous, en prenant des quartiers d'Hyver dans leur Païs, mais tous leurs efforts ne ſervirent qu'à augmenter la gloire de V. M. puiſqu'au lieu de réüſſir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repouſſa juſques dans le païs de la Mark, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du paſſage du Rhin que vos troupes avoient traverſé à la nage; d'où s'étoit enſuivi une ſi grande conſternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fuſſiez rendu maître d'Amſterdam; mais un Bourguemaître de cette Ville ayant fait conſentir de lacher les écluſes plûtôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquates une ſi belle occaſion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extremité, ils vous propoſerent la

paix que le Prince de Condé qui avoit été bleſſé au paſſage du Rhin vous conſeilla d'accepter. Tous vos Generaux furent de même avis, & ils ſe fondoient ſur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg ſe declaroient déja contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas étre moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de ſuivre leur exemple; mais le Marquis de Louvois qui ſe flattoit d'en ſavoir plus lui ſeul que tant de grands hommes enſemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abbattuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever; qu'ainſi il ne falloit point lui faire d'autre compoſition que celle de la recevoir ſous vôtre obeïſſance: qu'elle ſeroit encore trop heureuſe de l'accepter, elle qui achetoit ſi cher le ſecours des Princes qui ſe declaroient pour elle, qu'il étoit impoſſible qu'elle n'y ſuccombât; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prit d'autres meſures par la paix; que c'étoit à V. M. à ne pas manquer une ſi belle occaſion, laquelle elle ne recouvreroit de ſa vie.

Il appuya ſon dire ſur quelques intelligences pretenduës qu'il avoit dans le païs, & V. M. ſe confiant en lui d'autant plus qu'elle lui laiſſoit la conduite des affaires ſecretes, renvoya les Ambaſſadeurs de cette Republique qui étoient venus juſques dans ſon camp lui offrir des conditions avantageuſes. Ils y revinrent neanmoins quelques jours aprés lui

faire

faite encore de plus grandes offres, mais vôtre Miniſtre trainant les choſes en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en ſon particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haye maſſacrerent pendant ce tems-là Jean de With ; deſorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambaſſadeurs, ils furent bien-tôt revoqués aprés ſa mort.

Cela nous doit apprendre que nous ne devons jamais refuſer des offres raiſonnables par l'eſperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'eſt pas de bon ſens de deſeſperer jamais ſon Ennemi, on ſçait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un inſtant les affaires de face ; ainſi ils les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occaſion, parce que vous aviez taché d'inſinuer que la guerre que vous entrepreniez n'étoit que pour abaiſſer cette Republique. Or vous l'abaiſſiez aſſez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en pouſſant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous preferiez vôtre interêt à la vengeance ; ainſi c'étoit le moyen de vous ſuſciter de nouveaux Ennemis, & voila l'obligation que vous eutes au Marquis de Louvois. J'ajoûterai à cela que la haine qu'il avoit pour moi étoit ſi grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce mechant conſeil à V. M. car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoir être furieuſe, avant qu'il fut

peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds ſuffiſans pour la depenſe que vous ſeriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'eſt pas là la ſeule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cauſe que la Ville d'Amſterdam n'ouvrit pas les Portes à V. M. car aprés que vous eûtes mis garniſon à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce general de nouvelle impreſſion manqua de ſe ſaiſir de Muiden par une bevûë ſi épouvantable, qu'on ne ſauroit aſſez s'étonner de la bonté qu'eut V. M. de ne lui avoit pas fait couper la tête. Je crois qu'elle eſt inſtruite des raiſons pour leſquelles il protegeoit ce General; ce ſont les mêmes qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Freſnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouze; de ſorte qu'elle fut remplie par la femme de ſon Commis, qui eſt fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poſte, au lieu qu'une perſonne de la premiere qualité & même une Ducheſſe ſe fut tenuë fort honorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui mettre auprés d'une Princeſſe ſi ſage & ſi vertueuſe, une perſonne dont la reputation n'étoit pas bonne; ce ſont de ces choſes qui ne ſe pardonnent point, & qui me donnent encore ſujet d'admirer les bontés de V. M.

Le

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bientôt toute l'Europe en combuſtion. Les Eſpagnols qui avoient encore plus d'interêt que l'Empereur & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquiſſiez la Hollande, ſe mirent en Campagne pour favoriſer les deſſeins du Prince d'Orange. Ils ſe joignirent à lui, & ſi ce n'eſt que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marſin qui les commandoit, ils auroient bien embaraſſé le Duc de Duras à qui vous aviez donné le Commandement de vôtre Camp volant, aprés la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de paſſer la riviere de Roër, ce qui donna celui de ſe ſauver à ce Duc.

Ces grands évenemens furent encore accompagnés d'un combat naval dont V. M. eut toute la gloire; car ſes vaiſſeaux qui s'étoient joints aux Anglois les ſecoururent ſi à propos qu'ils étoient deffaits ſans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable ſur Terre que ſur Mer, furent fort ſurpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puiſſance, & ce fut une des principales raiſons pour leſquelles ils vous avoient tant recherché de Paix; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché ſur Mer que ſur Terre, & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'attendre à des choſes qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuſe à V. M. que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant aſſiegé Charleroy dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au ſecours de Tongres, ſur lequel il croyoit qu'ils avoient deſſein; il rentra dedans à la tête d'un eſcadron & leur fit lever le ſiege.

Tous ces heureux ſuccez firent encore des envieux à V. M. & quoi qu'elle ne ſongeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut pluſieurs qui prirent parti contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins ſe reſolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à ſe declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna V. M. à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit auſſi la même choſe; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eut pas la volonté.

Vôtre Majeſté ayant ainſi donné ordre aux affaires de ce Pays-là, elle ne vît pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le ſiege devant Maeſtricht dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'attendiſſent qu'elle y trouveroit l'ecueuil de ſes grands deſſeins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empêcher que le Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ſes ennemis, n'attirât le Pays dans ſon parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de reſiſter, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû tra-

travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit necessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans joüissoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenu autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour apporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de V. M. Le Vicomte de Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculli qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-garder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de Wirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa capitale, le rendoit considerable aux deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui avoit promis de ne donner passage à personne, ce qui étoit tout ce qu'il demandoit, il fit quelques magazins dans Wartheim, afin que

s'il étoit obligé de demeurer là long-temps ; ce fut une proviſion qui lui ſervit dans le beſoin. Mais dans le tems qu'il ſe croyoit en ſeureté par ſa promeſſe, cet Evêque traita avec Montecuculli qui s'empara par ce moyen de Wartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence ſans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui attira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le métier lui ayant fait prendre ſon parti en Grand Capitaine, il ſe poſta avantageuſement & refit d'autres magazins, par le moyen deſquels il s'attendoit de rompre toutes les meſures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y ſongeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magazins, de ſorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de Wirtsbourg.

Je ne ſçaurois cacher à V. M. le bruit qui courut en même tems dans vôtre armée, ſur un ſi étrange accident. Ce n'eſt pas que j'oſe y ajouter foi, & ce que j'ai à lui dire eſt ſi ſurprenant & ſi terrible, que je ſuis perſuadé qu'elle en va non ſeulement être toute étonnée elle même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainſi ſi je faiſois bien je le lui cacherois ſans doute ; mais auſſi d'un autre côté puis-je demeurer dans le ſilence ſur un fait ſi important, & que V. M. a interêt d'éclaircir. Toute l'armée voulut que ces incendiai-

diaites fuſſent apoſtés par le Marquis de Louvois, & que la jalouſie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cauſe qu'il vous fit cette trahiſon; & ce qui donna lieu qu'on le ſoupçonnat davantage; c'eſt que ce grand homme ne put s'empêcher de dire en même tems, que les Ennemis que V. M. avoit ſur les bras au dehors de ſon Royaume étoient fort à craindre; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majeſté cependant s'empara de la Ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré aſſez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermeſtein à ſes Ennemis. Montecuculli fut paſſer le Rhin à la premiere de ces deux places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le ſiege devant la Ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois ſemaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. V. M. ſçait les raiſons pour leſquelles elle laiſſa prendre cette place ſans coup ferir, mais ſi l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de vôtre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher V. M. de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquit trop de gloire.

Ainſi toute la Campagne ſe termina à faire repentir de ſa mauvaiſe foi l'Evêque de Wirts-

bourg, dont ce Vicomte ruina un beau Chateau qu'il avoit à la Campagne, & dont il fut brûler tous les meubles ſans permettre que les ſoldats les pillaſſent; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter ſous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les ſoldats donnent les choſes ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles vaillent. Auſſi pour en dire la verité il ne pouvoit être puni trop grievement. Les gens qui manquent ainſi à leur parolle meritant d'être traités à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, ſur tout à l'égard d'une perſonne ſi ſuſpecte par ſa naiſſance, dont il devoit preſumer qu'il ſeroit bien plus dans les interêts de ſon Ennemi que dans les ſiens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il ſouffroit autant de vos troupes que ſi vous euſſiez été ſon ennemi declaré. Mais il vous étoit impoſſible de faire autrement, parce que les Imperiaux muguettoient Philisbourg, & il falloit bien s'en approcher pour le couvrir. Je crois auſſi que ce qui vous arriva aprés la priſe de Bonn; qui avoit été precedée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lacheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois dis-je que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à ſa defection, car vous futes obligé d'abandonner

Utrecht

Utrecht ; & le Duc de Luxembourg, qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette Frontiere, eut bien de la peine de ſe ſauver avec ſon armée, neanmoins en étant venu à bout contre le ſentiment de pluſieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à ſouffrir dans une ſi longue marche, il prit garde à la Flandres Françoiſe, ſur laquelle les Eſpagnols faiſoient paroître quelque deſſein.

Pendant que cela ſe paſſoit, le Roi de Suede avoit été receu Mediateur de toutes les parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit enſuite aſſemblé à Cologne où l'on s'étoit rendu de toutes parts ; mais comme les preliminaires ſont longs en pareilles rencontres il n'y avoit point encore d'apparence que les choſes s'accommodaſſent ſi tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toûjours jointe à celle des Anglois combattit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne ; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit aquiſe l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de deciſif de part ni d'autre, & comme vos conquêtes donnoient de la jalouſie à vos Alliés, auſſi bien qu'à vos ennemis, les Anglois ſongerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui ſe pouvoit faire humainement pour conſerver leur al-

liance. Vous donnates même une femme de vôtre main au Duc d'York heritier preſomptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de maîtreſſes en cinq ou ſix mois de tems, qu'on eut dit qu'il vouloit épouſer toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mademoiſelle d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Peterbouroug qui en confera avec moi, ſelon les ordres que je receus de V. M. J'avois grande inclination que cette affaire réüſſit à cauſe de l'eſtime que je faiſois de cette Princeſſe, mais le Comte de Sunderlant Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant brouillé avec Peterbouroug ſur des comptes qu'ils firent l'un de l'autre, leur meſintelligence fut cauſe qu'elle ſe rompit.

La Princeſſe Marianne de Wittemberg fut ſur les rangs aprés elle, & la choſe fut pouſſée ſi loin que V. M. en ſigna le contract, avec les Commiſſaires que ce Prince avoit deputés à cet effet. Ainſi j'eus ordre d'écrire à Madame la Ducheſſe de Wittemberg de venir pour aſſiſter aux noces de ſa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la choſe ne pouvoit plus manquer, elle ſe rompit par des medisances qui furent faites de cette Princeſſe, à qui ſes ennemis attribuoient de certains deffauts dont je ne me ſuis jamais apperçû. L'on pretend que la ſource en vint d'une perſonne de tres petite étoffe, qu'elle avoit deſobligée, tant il eſt vrai que le plus petit ennemi eſt capable de nuire dans l'occaſion, mais

mais le remede qu'on trouve à cela eſt de ne s'en jamais faire, du moins de guet à pan. Cependant c'eſt à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la demangeaiſon qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lacher de parolles qu'ils voudroient aprés cela racheter de beaucoup de choſes. Mais le mal eſt fait, & ils ne ſongent à y apporter remede que quand il n'en eſt plus tems. En effet, rien ne peut reparer un coup de langue; c'eſt une offenſe qu'un homme de cœur reſſent juſques à la mort, de ſorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas ſouhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'eſt un vice qu'on ne ſçauroit imputer à V. M. car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & ſans y méler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à ſon honneur qu'elle ne ſait ce que c'eſt que de ſe fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je ſuis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'approcher de fort prés, cependant je puis jurer en verité, que je ne l'ai veuë qu'une ſeule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. de Werthamont, contre qui il venoit de ſe rendre un jugement fort deſagreable pour lui, à cauſe de ſes violences & de ſes injuſtices, oſa ſe preſenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle ſe ſervit pour lui dire de ne ſe pas montrer à la Cour, n'étoit pas celui dont elle ſe ſervoit ordinairement pour faire ſes autres commandemens. Le

Le mariage de la Princeſſe Marianne ayant manqué par la raiſon que je viens de dire, celui de Mademoiſelle de Crequi qui a épouſé depuis le Duc de la Tremouille fut mis ſur le tapis. Le bruit que ſon pere avoit d'être fort riche & d'avoir bien fait ſes affaires dans ſon Ambaſſade de Rome, où les autres ſe ruinent neanmoins, lui attira cet honneur. Mais le Duc & la Ducheſſe de Crequi n'ayant pû ſe reſoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage ſi avantageux, ils manquerent par leur avarice une occaſion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur ſang.

Le Duc d'Yorck ſe rabbatit en ſuite ſur la Princeſſe de Modene, à qui Mr. le Cardinal ſon oncle avoit laiſſé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut concluë au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, eſt d'être toûjours ſi bon menager que l'impuiſſance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de ſa naiſſance. Car enfin quoi que Mademoiſelle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti ſortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je ſçais pourtant que ſans remonter bien loin dans l'hiſtoire de cette Nation, Henri VIII. épouza deux femmes qui n'étoient pas de meilleure Maiſon, & qui même n'en étoient peut-être pas

de

de ſi bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, où ce que l'on fait de deſſein premedité, & aprés une meure deliberation. Ainſi l'eſpece eſt toute differente; & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle eſt plus grande où les choſes ſe font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puiſque me voici ſur un mariage, il ne faut pas que j'en ſorte ſans rendre compte auparavant à V. M. d'une choſe dont je me ſuis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refuſé un parti conſiderable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en ſeroit peut-être pas contente. Ce fut celui de Mademoiſelle de Bournonville, qui eſt aujourd'hui Madame la Ducheſſe de Noailles. Ce fut Mr. ſon pere qui me le fit propoſer, & il me fit dire en même tems qu'il y attacheroit des conditions ſi avantageuſes pour mon fils que j'aurois lieu d'en être ſatisfait. Comme il me faiſoit bien de l'honneur j'en receus la propoſition comme je le devois. Mais quand il vint à s'expliquer il demanda que j'employaſſe mes ſoins pour le faire retablir dans le Gouvernement de Paris que V. M. lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaiſons trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faiſoit ſi mal ſa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maiſon qu'il avoit achetée aux portes de Paris ſans lui venir rendre ſes reſpects. Il ſe divertiſſoit-là cependant

tout

tout de ſon mieux ; mais pour faire accroire à V. M, que s'il ne ſe rendoit pas auprés d'elle il en avoit de juſtes raiſons, il ſe plaignoit à ceux qui l'alloient voir, & qui le lui pouvoient redire qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas ſortir de chez lui. Ce pretexte ſe detruiſoit neanmoins par la vie qu'il y menoit ; ce n'étoit que feſtins & rejoüiſſances, ce qui étant rapporté à V. M. elle crut devoir en uſer comme je viens de dire qu'elle avoit fait ; quoi qu'il en ſoit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une ſi grande alliance que de l'acheter au hazard de deplaire à V. M.

Les grandes affaires qu'elle avoit à demeler dans la multitude d'envieux qui s'élevoient contr'elle ; ne l'empécherent pas de travailler au repos de l'Italie, qui étoit ſur le point de ſe troubler par le different qui étoit ſurvenu entre le Duc de Savoye & la Republique de Gennes. Vous y interpoſates vôtre autorité, & les deux parties ayant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eutes à travailler tout de nouveau en Pologne dont le nouveau Roi mourut ſans enfans, aprés avoir épouzé la ſœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que ſi Sa Majeſté Imperiale en eut conſulté cette Princeſſe, elle l'auroit preferé, tout depouillé

pouillé qu'il étoit de ſes Etats, à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit ſur la téte. Quoi qu'il en ſoit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit ſa brigue ſi puiſſante dans ce Royaume, qu'on crut qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de ſatisfaction d'ailleurs que les Polonnois avoient eu du deffunt, ſembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems ſans ſe choiſir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majeſté ſembla méme approuver qu'ils la fiſſent revivre, par les ſoins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neubourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le méme Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé, mais comme cette nation avoit trouvé à redire à ſon âge qui étoit déja avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que V. M. pour s'accommoder à ſon humeur leur propoſa le fils au lieu du pere. Elle depenſa méme beaucoup d'argent pour faire réüſſir la choſe; car elle lui tenoit extrémement au cœur, à cauſe des ſuites qui étoient de conſequence dans la conjoncture; mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand ſon Ambaſſadeur par ſon adreſſe, fit encore reſoudre cette nation à preferer un de ſes ſujets aux Princes qui lui étoient propoſés. Elle élut Jean Sobieski Grand Maré-

chal

chal de Pologne, ce qui deplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoient qu'il entreroit dans les interéts de V. M. parce qu'il avoit épouzé une Françoiſe qui étoit fille du Marquis d'Arquyen Capitaine des cent Suiſſes de Monſieur vôtre frere.

Vous auriez eu beſoin de ce ſecours pour reprimer les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche, qui ſe figuroit que vous ne ſortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entrepriſe; prevenuë de cette opinion, elle fit deux choſes qui la decrierent beaucoup, parmi les gens qui étoient exemts de la paſſion dont elle étoit animée: l'une fit de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furſtemberg Abbé de Stavelo, Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologue, qui en cette qualité devoit être à l'abri de ſemblable inſulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que V. M. avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être ſacrés par la méme raiſon; mais comme elle vouloit mettre obſtacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort, elle paſſa par-deſſus toute ſorte de conſideration.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une converſation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand il avoit grand tort de trahir ſa patrie; ce qu'il avoit fait en pluſieurs ren-

con-

contres qu'il lui cita preciſement. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au ſervice de V. M. aprés avoir taché pluſieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neuſtat où l'Empereur reſolut de le faire mourir dans la priſon, aprés avoir fait rendre ſecretement une ſentence contre lui, où avoient aſſiſté peu de perſonnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la téte coupée; mais V. M. qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de ſavoir penetrer juſques dans le cabinet de ſes ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui repreſenta à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainſi de faire mourir un Eccleſiaſtique; & comme c'eſt un Prince à ſe mettre aiſement le ſcrupule dans la téte, il en demeura là, & fit transferer le priſonnier dans une autre priſon.

Vôtre Majeſté porta ſes plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la perſonne de ce Prince, & demanda en méme tems la reſtitution des cinquante mille écus qui lui avoient été pris; mais n'ayant pas eu plus de ſatisfaction ſur l'un que ſur l'autre, elle rapella ſes Ambaſſadeurs qui étoient toûjours à Cologne, & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de ſeurete pour eux que pour le Prince Guillaume, aprés ce qui lui étoit arrivé.

Ce-

Cependant le moyen de mettre la raiſon de ſon côté étant de ſe rendre le plus fort, vos ennemis firent de ſi grands efforts pour mettre un grand nombre de Troupes ſur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent, que V. M. n'y reſiſteroit jamais. L'Evêque de Munſter en fut ſi fort perſuadé qu'il quitta ſon parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le méme tems ſi l'Evêque de Strasbourg ne l'eut raſſuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de ſuccomber ſous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suiſſes qui s'étoient mêlés de cette negociation étoient chagrins contre les Eſpagnols, de ce qu'ils les avoient refuſés, ils garderent leurs Frontieres afin que leurs Alliez ne puſſent les ſecourir. V. M. qui fit cette conquête en perſonne, fit voir en cette occaſion des choſes qu'on n'avoit point encore veues à aucune attaque de place, elle fit guinder des canons ſur des montagnes où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle ſe rendit maîtreſſe de Beſançon que vos Ennemis croyoient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à V. M. qui en avoit bon beſoin, dans l'état où elle ſe trouvoit, car on lui avoit encore debauché le Roi d'Angleterre qui fit ſa paix avec la Hollande par une eſpece de violence que lui firent ſes ſujets, qui avoient

en-

encore plus de jalouſie que les autres de vos conquêtes. Il vous laiſſa pourtant les troupes qu'il avoit à vôtre ſervice, & qui conſiſtoient en quelques Regimens, dont le plus conſiderable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient aſſez inſolens, ainſi il y en eut un qui maltraita de parolle un Pallefrenier du Marquis de Louvois qui traverſoit leur camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Miniſtre qui vouloit qu'on portât reſpect juſques à ſes livrées fit mettre aux arrêts cet Officier, ſur quoi les autres ſe mutinerent, & comme il n'avoit pas la méme inſpection ſur eux que ſur vos troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui eſt exttémement glorieux ; mais un Miniſtre, & méme une autre perſonne de plus grande ou de moindre conſideration, a mauvaiſe grace de prendre ainſi le parti d'un Valet contre un honnéte homme, à moins qu'il ne ſçache qu'on a eu deſſein de s'adreſſer à lui en le maltraitant. Cette conduite eſt bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui aiant vû battre devant lui ſon Cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu & qui lui en vint le lendemain faire excuſe, ſur ce qu'il ne le connoiſſoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui ſeroit avantageux que ceux qu'il avoit chez lui pour le faire ſervir euſſent la main auſſi bonne ; parce qu'on

qu'on les craindroit plus qu'on ne faiſoit.

La Franche Comté étant ainſi reduite à vôtre obeïſſance, vous reſolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainſi le Marquis de Louvois jetta les yeux ſur un Ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de ſa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reſerver neanmoins les fortifications de Beſançon qu'il deſtinoit à Mr. de Vauban dont de Combes n'étant point ſatisfait il prit la liberté de lui remontrer qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une eſpece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins conſiderable. Mais comme ce Miniſtre eſt fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye ſous lui ſans repliquer, il l'envoya à la Baſtille, où il fut traité ſi cruellement qu'on l'y laiſſa trois jours entiers dans une chambre ſans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choſes ſi fort à cœur qu'il en fut ſaiſi. Ainſi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui ayant demandé s'il ne ſeroit pas plus ſage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne penſoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ſes actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde, avant qu'il fut peu. En effet quoique ce Miniſtre le

fit

fit ſortir à l'heure méme, il mourut trois jours aprés; ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas ſe ſervir toujours de toute ſon authorité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refuſant d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertiſſe en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire, que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands ſuccez de V. M. le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces, il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle ſeule. Or ce compte s'eſt rendu ſur une feuille de papier; ce qui eſt bien difficile neanmoins pour remplir une ſi grande ſomme; je crois auſſi que cela n'a pas peu ſervi à lui faire amaſſer les prodigieuſes richeſſes qu'il a, & qui font dire avec raiſon que ſa fortune paſſe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres ſous des pretextes ſpecieux, tournerent plus à ſon profit qu'à celui de V. M. Car je ſçais qu'elle le gratifia de tous ces revenans bons, qui étoit une eſpece d'amande; laquelle fut ſi peu du gout de quantité de bons Officiers, que pluſieurs en quitterent le ſervice.

Cela ne remplit pas neanmoins ſon avidité,

non plus que les Postes étrangeres dont V. M. l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inouies des lettres dont la moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coutume de payer, du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui auroient ces chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de Guerre, qui leur étoient si fort à charge qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osat s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforca de lui rendre ses respects; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Royaume firent auprés de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres & voyant que les quarante millions que V. M. m'avoit ordonné de lui fournir coutoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette depense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté, je me mis à examiner en quoi se pouvoit de-

penser

penſer une ſi grande ſomme ; mais je trouvai, du premier coup d'œil un abus tres conſiderable, puis qu'il montoit ſeulement à quinze ou ſeize cens mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui ſe commit en 1673. & 1674. & qui fut à tel excés qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Miniſtre pour en avoir cinq ou ſix. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de V. M. où l'on payoit à veue ; deſorte que ſi cela eut continué encore longtems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions qui n'euſſent pas ſuffi pour un ſi grand deſordre. V. M. m'écouta ſur les remontrances que je lui en fis, & ayant jugé à propos de nommer des Commiſſaires pour en connoître, les plus criminels ſe ſauverent ; de ſorte que ceux qui furent arrêtés ne pouvant parler ſi pertinemment que les autres, on les fit ſortir de priſon, aprés avoir payé la ſomme à quoi ils avoient été taxés.

Cette affaire étoit d'aſſez grande conſequence pour porter coup à la fortune de ce Miniſtre, mais le ſecours que V. M en tiroit, pour le detail de la guerre, à quoi il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de l'écouter dans ſes juſtifications, il ſe ſauva aux depens des Officiers ſur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voilà comment il y a des conjoinctures heureuſes & qui font oublier des choſes qu'on puniroit avec ſeverité dans un autre tems. Voila comment auſſi les gens

de grande faveur ſe trouvent toûjours innocens ; pendant que les autres qui ſont bien moins coupables ſe trouvent accablés. Mais c'eſt un malheur qui ne regne pas d'aujourd'hui, & cet abus a la mine de durer encore long-tems avant qu'on y apporte remede.

La defection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munſter obligerent V. M. d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande, à la reſerve de Graves & de Maſtricht. Elle forma de toutes les garniſons qu'elle y avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conſeillé, il y avoit déja quelque tems, mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours oppoſé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les paſſages de la Comté de Montbelliard par où le Duc de Lorraine pretendoit ſecourir la Comté de Bourgogne n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germeſſeim, & le fit raſer. Il ôta par là l'eſperance qu'avoit l'Electeur Palatin que cette place reſſereroit la garniſon de Philisbourg qui deſoloit ſes Etats. Il s'achemina enſuite vers le Rhin qu'il paſſa pour aller combattre les troupes Imperiales qui étoient groſſies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munſter. Il les trouva poſtés ſi avantageuſement qu'il y avoit du riſque à entreprendre de les forcer. Neanmoins conſiderant qu'outre qu'il y avoit une eſpece d'affront pour lui d'être venu ſi avant, & de reculer,

ler, il y avoit encore un autre inconvenient qui étoit que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville, considerant dis-je que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des difficultés à surmonter, il prit le parti le plus honnorable qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avoue qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puis que sans lui il étoit impossible que ce General se tirat de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes choses la petite Ville de S. Seim où les ennemis avoient jetté leur Infanterie; on n'y pouvoit aller que par des defilés que gardoient leurs dragons; mais il surmonta si facilement toutes ces difficultés, que quoi que ses troupes fussent les meilleures de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles mêmes, si Dieu n'eut combattu pour lui. Il chassa ces Dragons, & prit la Ville; & ayant marché en suite contre la Cavallerie, à qui il falloit encore aller par des defilés, il la battit & donna une telle épouvante à ceux qui se sauverent qu'ils ne se crurent pas en seureté, jusques à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous couta cher neanmoins, & vous perdîtes dans ce combat quantité de bons Officiers qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez qu'il falloit une tête comme

la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, il ſe joignit au Prince d'Orange, dont l'armée ſe trouva de ſoixante mille hommes. Celle qui reſta en Allemagne devint auſſi tres forte dans peu de tems, par le ſecours qui lui vint de tous côtés; de ſorte qu'elle ne ſe reſſentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la ſeureté du Rouſſillon, où les Eſpagnols faiſoient mine de vouloir entreprendre quelque choſe; mais ce qui vous embarraſſa davantage, c'eſt que les Hollandois qui ſe trouvoient Maîtres de la Mer par la deffection du Roi d'Angleterre, menaçoient les Côtes de Normandie & de Bretagne, où l'allarme étoit ſi grande qu'on eut dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de ſurprendre Belle-Iſle, où ils reecurent quelque échec. Cela les obligea de ſe retirer, & s'étant jettés ſur l'Iſle de Noirmouſtier ils la pillerent, & exigerent quelque ſomme d'argent des maiſons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, ſi on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui ſe promettoit d'engloutir vôtre Royaume s'étant terminé à ſi peu de choſe, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez ſur les bras, vous auroit empêché de donner ordre; mais y ayant aſſiegé

S. Tho-

S. Thomé, ils y trouverent une ſi grande reſiſtance, qu'elle les y tint juſques à l'arriere ſaiſon; de ſorte que le tems n'étant plus propre pour terminer la Mer, ils furent obligés de lever le ſiege.

Cependant le Vicomte de Turenne aprés avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de ſon Armée qu'il y avoit laiſſée, pour pouvoir faire plus de diligence. Il ſçût là que les ennemis devoient recevoir un nouveau ſecours; ce qui l'obligea de repaſſer ce Fleuve pour les aller combattre une ſeconde fois, avant qu'ils fuſſent ſi forts qu'il n'osât plus l'entreprendre; ils ſe retirerent au delà du Mein, & ſous le canon de Francfort; mais ce General les ſuivant de prés chargea leur arrieregarde au paſſage de la Riviere, où ils perdirent prés de huit cent hommes. Cependant n'oſant entreprendre de les aller deloger d'où ils étoient, il revint ſur ſes pas où il acheva de ruiner le Pays de l'Electeur Palatin qui s'en trouva ſcandaliſé, & ſur tout du feu qui avoit été mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengés par là, de ce que les Payſans avoient maſſacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en ſoit ſa paſſion l'empêchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à vôtre General, & le lui envoya ſignifier

par un trompette ; mais il étoit trop ſage pour le prendre au mot, & il lui fit réponſe qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de V. M. il ne pouvoit rien faire ſans recevoir ſes ordres là-deſſus : Qu'à l'égard des plaintes qu'il faiſoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puiſque ſi ſes Sujets s'étoient abſtenus des cruautés qu'ils avoient exercées ſur les Soldats de V. M. ils n'auroient jamais ſongé à brûler leurs maiſons : Qu'au ſurplus il ne refuſeroit point l'honneur qu'il lui faiſoit de ſe vouloir battre contre lui, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une Armée, & qu'en le faiſant il rendit ſervice à V. M.

Les Imperiaux ayant demeuré aſſez de tems ſous le canon de Francfort, pour avoir celui de ſe fortifier du ſecours qui leur fut envoyé de la part de pluſieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leurs forces ſi ſuperieures aux ſiennes, qu'il prit le parti de ſe retrancher entre Landau & Weiſſembourg. Comme ils virent qu'il ſe retiroit ils voulurent le pouſſer à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils pretendoient paſſer le Rhin ; mais l'Electeur de ce nom, avec qui V. M. avoit pris des meſures, ne voulant pas faire comme l'Evêque de Wirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher paſſage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là, & V. M. en étoit ſurpriſe toute la premiere, ne pouvant compren-

prendre qu'il demeurât ſans rien faire avec des forces ſi formidables. Le Prince de Condé l'obſervoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de ſe retranchet, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occaſion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à obſerver les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de ſoixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui étoit en marche, ils aſſiegerent Graves ſous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munſter, pendant que ce Prelat étoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilli, Cadet de celui dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la Place, & la deffendit ſi bien que ce General eut le tems de ſe morfondre devant. Il fit des ſorties continuelles ; de ſorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit preſque auſſi avancé que le premier jour; quoi qu'il eut promis qu'il en rendroit bon compte dans trois ſemaines.

Cependant le Prince d'Orange fit deſſein d'entrer en France. Il trouva la choſe plus facile que de faire un ſiege devant vôtre Armée, qui ne l'eut pas ſouffert ſans coup ferir. Ainſi s'étant mis en marche pour l'execution de ſon deſſein le Prince de Condé le ſuivit, & chargea ſon arriergarde : Il le fit ſi bruſquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de priſonniers, prit ſes bagages &

quelques pieces de canon devant qu'il ſe put reconnoître. Mais le pays qui étoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines lui offrant un ſecours qu'il n'eut pas trouvé en raſe Campagne, il y jetta ſon Infanterie, qui à la faveur de ces poſtes avantageux, empêcha celle de V. M. d'avancer davantage; toutes fois l'envie que le Prince de Condé en avoit lui faiſant entreprendre de choſes qui auroient paru impoſſibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux ſous lui, tant il s'efforçoit par ſon exrmple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande reſiſtance des ennemis ayant rendu ſes efforts inutiles la nuit qui ſurvint ſepara les combattans, qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de verité de la part des ennemis, car ce qui fait la victoire eſt de demeurer maître du champ de bataille: d'avoir des depoüilles des ennemis: de leur faire des priſonniers & mille choſes ſemblables qu'il eſt inutile de ſpecifier tout du long. Or tout cela ſe trouvoit du côté de V. M. & rien du tout du leur, ſinon qu'ils pouvoient ſe vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en ſoit la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne pouvoit être plus glorieux pour vôtre General; mais l'envie qu'il eut de tout gagner lui fit perdre plus qu'il ne penſoit; car juſques-là on ne pou-

voit

voit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en ſavoit le plus dans le mêtier de la Guerre. Il y en avoit même qui étoient prevenus en ſa faveur, & qui lui ajugeoient le prix; mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion, & à le donner à ſon rival.

Cette Bataille ſervit neanmoins à faire échoüer le deſſein du Prince d'Orange qui ne ſongea plus à paſſer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprés de V. M. & en effet il n'a gueres ſervi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus été du tout à la tête d'aucune armée, ſans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne ſuivante, & qui engendra une eſpece de neceſſité de mettre à ſa place un General de reputation.

S'il ſavoit ainſi faire tant de mal à ſes ennemis, il ſavoit en recompenſe retirer du plus grand peril ceux qui étoient ſi heureux que d'avoir ſa protection. Il le montra bien à Mr. le Bret Lieutenant general de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un eſprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majeſté l'avoit envoyé en ce pays-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laiſſé les années precedentes avec le commandement en chef de ſon armée; parce qu'il n'y paroiſ-

ſoit point encore d'ennemis conſiderables. Mais les Eſpagnols y ayant envoyé le Duc de St. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui oppoſer le Comte de Schomberg qui le valloit bien, & avec qui il s'étoit trouvé pluſieurs fois aux priſes pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal. Or cela étoit mortifiant pour un homme auſſi vain qu'étoit Mr. le Bret, qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le ſupportoit impatiemment il fit un coup de ſa tête dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le pût ſauver. Les ennemis aprés avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Rouſſillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui déplaiſant à Mr. le Bret, il leur donna combat, pendant que ſon General étoit encore au lit, & ſans en attendre les ordres; mais il fut ſi bien étrillé que rien n'y manquoit; & ſi le Comte de Schomberg qui ſe leva fort étonné de ſa hardieſſe n'eut reparé ſa faute par ſa bonne conduite, l'armée de V. M. étoit deffaite à platte couture. Cependant vôtre Cavalerie qu'il avoit engagée dans des ravines ſans les faire reconnoître y fut paſſée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant été fait priſonnier avec quelques autres Officiers de conſideration, ce qui en revint n'auroit pas été en état de toute la Campagne de faire aucune reſiſtance, ſi les affaires qui ſurviurent d'ailleurs

aux

aux ennemis ne les euſſent obligés de repaſſer en Catalogne.

La Ville de Meſſine capitale du Royaume de Sicile ſe plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé le Conſeil d'Eſpagne ſans en recevoir aucune ſatisfaction, ſecoüerent le joug un beau jour; & aprés s'être emparés du Port & d'un des principaux forts de la Ville, ils ſe mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit ſouvent contre toute ſorte de raiſon qu'il y a beaucoup davantage à changer de maitre, il y eut plus de ſoixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles conſiderant qu'il leur étoit impoſſible de reſiſter long-temps à leur Souverain, s'ils n'étoient ſoutenus par une Puiſſance qui fut capable de les ſoûtenir, ils agiterent ce qui leur ſeroit plus expedient ou de s'addreſſer à V. M. ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer ſur le choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de ſoin de leur Religion, ayant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur ſeroit bien plus glorieux d'implorer le ſecours de V. M. ils lui envoyerent des Deputés pour lui demander ſa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent de ſe donner à vous à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Eſpagnols. Vous aſſemblates là-deſſus vôtre Conſeil, qui

trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous ſervir de cette occaſion qui alloit occuper les forces des Eſpagnols de ce côté-là, conclut à aſſurer ces Deputés que vous les ſecoureriez de toutes vos forces. Cependant il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous le renvoyates avec ces belles paroles, qui furent ſuivies en même tems de l'Effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaiſſeaux pour eſcorter un convoi dont ils avoient grand beſoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la miſere qu'ils commençoient à ſouffrir. Car ce n'eſt pas une petite entrepriſe que celle de ſe revolter contre ſon Souverain, & elle eſt ſuivi d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne ſerions pas obligés par nôtre naiſſance & par un devoir indiſpenſable de lui être fideles, nôtre propre interét ſuffiroit tout ſeul pour nous y porter. Mais ſi le ſujet eſt ainſi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain, le Souverain de ſon côté ne doit pas le traiter comme un eſclave; il faut ne le charger qu'à proportion des beſoins de l'Etat, autrement ou il ſuccombe ſous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon; ainſi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, ſans les accoutumer inſenſiblement à la correction. La

La revolte de Meſſine empêcha que les ennemis ne profitaſſent de la victoire qu'ils avoient remportée en Rouſſillon, & ayant été obligés de ſe retirer de cette Province pour courir au plus preſſé, leur abſence vous donna moyen l'année d'auprés de les en chaſſer tout-à-fait, en reprenant le Château de Bellegarde.

La diſgrace qui étoit arrivée en ce Pays-là à vos Troupes, fut recompenſée ſi largement, par les ſuites heureuſes que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout ſujet d'en être conſolé. Elles avoient déja triomphé deux fois ſous le Vicomte de Turenne, & la Bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laiſſé de produire un bon effet; quoi que V. M. y eut perdu quantité de braves gens. Mais une choſe dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuſe, c'eſt que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-bas Eſpagnols, y ayant été pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous inſtruiſirent d'une conjuration qui ſe faiſoit dans vôtre Royaume, pour lui livrer quelques Places ſur les Côtez de Normandie. Du moins ils en faiſoient mention, car pour moi je ne ſaurois croire que cette conjuration fut veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, auſſi-bien que tous ſes complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leure

dont

dont il s'étoit ſervi pour tirer de l'argent des Eſpagnols, lui qui n'avoit pas un ſol & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce Chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de ſa perſonne, mais d'une ſi miſerable conduite qu'il s'étoit perdu auprés de V. M. qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ſes proches, & même avec ſa mere qui s'étoit plainte, & il n'y avoit pas long-tems, à V. M. qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitemens fâcheux, pour raiſon dequoi elle étoit tous les jours ſur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Baſtille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de ſa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à ſubſiſter, de ſorte que ne ſachant plus où donner de la tête, il fit ce que je viens de dire.

L'affaire étoit aſſez de conſequence à V. M. pour ne la pas negliger; car quand même elle auroit été perſuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par ſa punition arrêter le cours de ce deſordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ſes peuples. Quoi qu'il en ſoit V. M. ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Baſtille pendant que le Major de vos Gardes fut à Roüen pour ſe ſaiſir d'un de ſes complices, nommé Latreaumont. Il le ſurprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains

mains liez en prison ; mais la connoissance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de sa charge, il lui donna permission d'entrer dans son cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux pistolets, dont il en tira un sur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui étoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de mousqueton dans le corps, dont V. M. fut fort fâchée, parce qu'étant mort un moment aprés, elle ne pût apprendre quantité de choses qu'elle esperoit savoir par sa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandres un certain Maître d'Ecole qui étoit étranger, & qui s'étoit établi au Fauxbourg St. Anthoine. Celui-ci se voulut sauver, mais vous le fites arrêter pareillement, aussi-bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçû ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit été tué à Roüen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en savoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux n'en savoient rien non plus, mais son rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avoüer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui pût dire, sous la promesse qu'il lui fit que V. M. lui accorderoit son pardon. Cependant comme

me vous ne lui en aviez point donné d'ordre, vous ne crûtes pas à propos de ſatisfaire à ſa parole, ainſi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupé ; & s'étant apperçû, il y avoit déja quelques jours, que ſon affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit donné juſques-là, lors qu'il étoit à table, il demanda le Pere Bourdaloüe Jeſuite, pour ſe confeſſer.

Il y avoit vint-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea ſi fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eut été lui. Il fit divers actes de contrition, d'humilité & de reſignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Boureau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de ſa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui étoit un ſi grand pêcheur ne pouvoit être traité trop rigoureuſement. Il fit divers autres actes d'humiliation qui tirerent des larmes des yeux des ſpectateurs, & étant ſorti de la Baſtille pour aller au lieu du ſupplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage, qui donna encore plus de compaſſion du triſte état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdaloue, devant que de monter ſur l'échaffaut, ſi on avoit pris ſoin de conſoler ſa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extremement touchante ; Il dit auſſi un mot à la Mar-

qui-

quiſe de Villars qui devoit ſouffrir le même ſupplice, auſſi-bien que le Chevalier de Preaux, & ayant tendu ſon col à l'executeur, il lui mit la tête à bas d'un ſeul coup.

Son corps fut porté à S. Paul dans un caroſſe de deuil, où il demeura en dépôt juſques à ce qu'il fut transferé à l'Abbaye de Jouars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquiſe de Villars & le Chevalier de Preaux furent executés enſuite, & aprés eux le Maître d'Ecolle, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de perſonnes qui mangent leur bien mal-à-propos, & qui ne ſçachant aprés cela que devenir, ſont tellement abandonnés de Dieu, qu'ils ſe portent à faire de méchantes actions. Belle leçon auſſi pour ceux qui vivent dans un ſi grand libertinage qu'il ſemble qu'ils ne reconnoiſſent rien au deſſus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il eſt leur Maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Juſtice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui, heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le couts de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à V. M. que le Prince d'Orange étant allé aſſieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au ſecours de cette Palce, & les Imperiaux n'aſſiſtant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le

ſiege

ſiege ; & en ſuite il ſe ſepara du Comte de Souches, dont il étoit ſi mécontent qu'il ſe plaignit à l'Empereur, que ſans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems ſans vouloir voir ce General ; mais il trouva moyen à la fin de ſe juſtifier & de rentrer en grace.

Le ſiege de Graves avoit toujours duré juſques là, & même il ne paroiſſoit pas encore prêt à finir, ayant encore pluſieurs dehors qui ſe deffendoient ; outre que la ſaiſon qui commençoit à devenir facheuſe laiſſoit voir peu d'eſperance de reduire un garniſon, qui ſans nul ſecours que de ſes forces avoit déja fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toujours le malheur d'être battu dans les ſorties, que le Comte de Chamilli avoit faites ; mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'eſt qu'un de vos Colonels, âgé de prés de ſoixante & dix ans, étoit venu exprés de Maſtricht pour lui derober le principal fruit qu'il ſe propoſoit dans ſa conquéte. V. M. en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient pû donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des ôtages, pour ſeureté qu'elles payeroient le ſurplus dans le tems dont elles étoient convenues avec elle.

Ces ôtages avoient été conduits à Graves, comme dans un endroit où ils ſeroient en ſeureté, mais Rabenhaut l'ayant aſſiegé il con-

contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la ſomme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroiſſoit même tres bien fondée, parce que vous ne pouviez donner ſecours à cette place qui étoit ſeparé des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appertenoient aux Eſpagnols. Cependant de Melin Meſtre de Camp de Cavalerie, étant, comme j'ai dit ci-devant, parti tout exprés de Maſtricht pour les enlever, traverſa le camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & emmena au lieu de ſa garniſon par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit maître.

Graves étant ainſi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos Ennemis jetterent en Alſace étonnerent une peu vôtre Miniſtre, qui crut ſi bien que cette Province ne pouvoit ſe ſauver, qu'il conſeilla à V. M. d'en retirer le Vicomte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui ſeroit plus neceſſaire. Elle eut bien de la peine

à avaller cette pillule ; & de perdre ainſi tout d'un coup un païs qui avoit couté tant de ſang & de peine à conquerir, étoit un morceau de dure digeſtion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faiſaint voir la neceſſité, & que ſans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes eſperances de rentrer dedans, elle conſentit qu'il en envoya l'ordre à ce General ; mais comme il ne voyoit pas que la choſe fut ſi fort preſſée qu'il ſe l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eut donné de méchans avis à V. M. pour lui faire prendre une telle reſolution ; qu'il voyoit les choſes plus clairement que les autres, lui qui étoit ſur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il ſe donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous ſpecifioit ſi bien les raiſons que vous aviez de ſurſeoir vôtre reſolution, qu'il eſperoit que vous le feriez d'abord que vous l'auriez veüe.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir ſçavoir plus que lui, & ſans montrer la Lettre à V. M. il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme ſe douta bien que cette recidive ſe faiſoit ſans vôtre participation, & que s'il vous eut donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui euſſiez fait celui de lui faire reponſe. Ainſi devant que de ſe reſoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nou-

nouveaux à V. M. & addreſſa ſa lettre au Cardinal de Bouillon ſon neveu, afin qu'elle eut une autre deſtinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la ſageſſe de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conſeil d'abord que vous eutes jetté les yeux deſſus, & l'interêt que vous aviez à vous en rapporter à ſon avis plûtôt qu'à celui de ce Miniſtre, fit que vous mandâtes de vôtre propre main à ce General, qu'il en uſat comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand ſujet de chagrin à vôtre Miniſtre qui avoit coutume d'être abſolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ſes lumieres que dans celles de perſonne; il compta que le ſuccés qui ſeroit conforme à l'horoſcope qu'il en avoit faite perdroit bientôt le Vicomte de Turenne dans l'eſprit de V. M. qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit ſans ſon hôte; & il ſe trouva tout au contraire que ce General conſerva Saverne & Haguenau que les ennemis aſſiegerent l'un aprés l'autre. Il fit auſſi échoüer le deſſein qu'ils avoient ſur Briſac qu'ils commençoient à ſerrer de prés, dans l'eſperance que comme il manquoit de toutes choſes, ils l'auroient bien-tôt ſans coup ferir. Mais ces évenemens, tout conſiderables qu'ils étoient, ne furent encore que les moindres, par leſquels il acheva une

ſi belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'Hiver en Lorraine il revint à charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient ſeparés pour ſubſiſter plus commodement, & les ayant ſurpris il les mena battant les uns aprés les autres, juſques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem; mais il les en chaſſa encore & les ayant obligés de repaſſer le Rhin, il punit les habitans de Stratsbourg par le pillage des effets qu'ils avoient a la Campagne, de ce qu'ils avoient donné paſſage aux ennemis ſur leur pont, contre la parole qu'ils lui avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majeſté ne laiſſa pas un ſervice de cette nature ſans recompenſe; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Loüis d'or, & lui ayant donné quantité d'autres marques de diſtinction, elle lui envoya auſſi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choſes dont il avoit ſujet de ſe plaindre de lui. Mr. de Turenne en uſa en cette occaſion de même que nous voyons qu'en uſe un dogue à l'égard d'un petit chien: il écouta ſon compliment ſans baſſeſſe & ſans colere, & l'ayant renvoyé avec une réponſe, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prince vint trouver Mr. de Turenne pour ſavoir de lui comment s'étoit paſſé cette entrevûë.

Mr. de Turenne lui en ayant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer

ce

ce Miniſtre, le pria qu'ils puſſent agir de concert pour deſabuſer V. M. de bien des choſes dont elle étoit prevenuë à ſon avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui; mais Mr. le Tellier en ayant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à ſon fils qui à l'avenir auroit pour lui tant de reſpect qu'il auroit tout lieu d'en être content. Ainſi ayant deſarmé ſa colere par ces belles promeſſes, il empêcha ſa ruine, qui étoit inévitable ſi ces deux grands hommes s'en fuſſent melés. Car il étoit aiſé de deſabuſer V. M. de bien des choſes qu'il lui faiſoit paſſer pour de grands ſervices, qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladreries, dont il vous a fait convertir les fons, en recompenſes pour les gens de Guerre. J'oſe dire à V. M. que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être perſuadée que ſon pouvoir ne ſçauroit s'étendre ſur les choſes de cette nature. Elle doit conſiderer que c'eſt une fondation pour une œuvre pie qu'elle eſt obligée d'entretenir. Je ſais bien que le pretexte qu'il a pris eſt, que cette fondation eſt bien inutile, maintenant qu'on reconnoît que la maladie pour laquelle elle a été faite, eſt un effet de la pure debauche, & non pas, comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais

que cela ſoit ou non on ne voit pas que cela authoriſe V. M. à ſe ſaiſir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui ſemble. Si elle en peut diſpoſer ce n'eſt tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertiſſant d'une maniere que cela reponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puiſſe donner à des gens qui s'en ſervent pour contenter leurs paſſions, c'eſt dequoi les Caſuiſtes ne conviendront point, quand même vous les choſiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extremement relâchés.

Je doute fort même que vous le puiſſiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides, que vous avez fait bâtir avec tant de ſumptuoſité & de depenſe, qu'il ſemble avoir été fait plûtôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats étropiés. Car c'eſt à V. M. à pourvoir de ſon propre fonds à leur entretien, ſans ſe ſervir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une eſpece de honte à elle de le faire, puiſque ce ſeroit perdre la gloire qui lui revient d'un ſi bel établiſſement, ſi l'on pouvoit dire qu'elle l'eut fait aux depens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plûtôt commencée que vous ſongeâtes à vous aſſurer la communication de Maeſtricht, que les ennemis avoient interrompuë ſur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette conquête avoit été faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient ſeparés de l'Armée du

du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de reprendre Maeſtricht. Pour cet effet il fit en ſorte que l'Empereur envoya à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Egliſe, qui ſous pretexte de reſidence tâcha de faire declarer en ſa faveur cette Ville, qui étoit de grande conſequence pour le ſuccez de cette entrepriſe: ſon Eminence y trouva beaucoup de diſpoſition, & il faut que je dis encore à V. M. que le Marquis de Louvois en fut cauſe; car il faut qu'elle ſçache qu'il avoit donné divers ſujets de mecontentement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnés. Il avoit fait piller pluſieurs fois les maiſons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que paſſant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuſes, & aſſez haut pour qu'il les put entendre.

Quoi qu'il en ſoit le Comte d'Eſtrades qui prenoit garde aux interêts de V. M. prevint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux ſuccez de cette negociation ayant ainſi arrêté le cours de la mechante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un paſſeport au Comte d'Eſtrades pour pouvoir s'en retourner en ſeureté en Allemagne; mais s'en étant ſervi pour y tranſporter des armes, ce Gouverneur ſe ſer-

vit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute ſa ſuite, Car il étoit bien aiſe de juſtifier à toute l'Europe qui accuſoit V. M. de mauvaiſe foi de s'être emparée de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raiſon de le faire, & comme cela ne ſe pouvoit qu'en montrant que ſon Eminence l'auroit fait elle même ſi elle n'avoit été prevenue, il viſita tous ſes papiers parmi leſquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugea à propos de faire ſupprimer, parce qu'il faiſoient mention de tout ce qu'elle avoit braſſé. Cela impoſa ſilence à tous ceux qui tâchoient d'obſcurcir la reputation de V. M. de ſorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire, vous aſſiegeâtes Dinant, dont vous étant rendu maître vous achevâtes de nettoyer la Meuſe, depuis cette derniere Ville juſques à Maſtricht par la priſe de Huy & de ſon Chateau. De là vous fites ſentir la force de vos armes à la Ville de Limbourg, que le Prince d'Orange fit mine de vouloir ſecourir; mais n'en ayant fait que le ſemblant elle ſe rangea ſous vôtre obeïſſance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas à beaucoup prés de ſi grandes forces ſur les bras que l'année precedente; car vous aviez trouvé moyen de faire diverſion dans le Nord par la declaration

ration de la guerre que le Roi de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit ſeconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en reſpect ceux qui pouvient être portés à ſecourir cet Electeur. Mais le Connétable Vrangel qui commandoit celle de Suede étant gagné par les ennemis de ſon Maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnés ; de ſorte que le Duc d'Hannover n'oſa jamais ſe declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ſes troupes de l'armée de Sa Majeſté Imperiale, ſur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachſtein en l'abſence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir reparé par la declaration du Roi de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à V. M. avec tant d'avantage pour elle, ne ſongea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Meſſinois recommençoient à crier miſericorde à cauſe de la faim qui les preſſoit, vous y renvoyâtes Vallavoir, qui fut ſi heureux que d'y conduire à bon port un ſecond convoi de bled, quoi que les Eſpagnols ſe fuſſent mis en embuſcade ſur ſon paſſage avec des forces beaucoup ſuperieures aux ſiennes.

Cependant je ne ſais qui vous fit changer de reſolution, touchant la moderation que vous

aviez témoignée à leur égard ; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc de Vivonne General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Monteſpan. Cette derniere qualité qui étoit cauſe que, quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit preferé ſes interêts à ceux des autres pretendans, qui en étoient bien auſſi capables, fit qu'il l'emporta ſur eux. Cependant il réüſſit fort bien dans les commencemens qu'il fut en ce pays-là. Il entra dans le port de Meſſine à la barbe des Eſpagnols ſur qui il prit même un vaiſſeau de cinquante pieces de canon : il reduiſit enſuite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres, puis s'étant mis en Campagne, il les chaſſa de tous les poſtes qu'ils occupoient à quatre lieües à la ronde ; aprés quoi étant rentré dans ſes vaiſſeaux, il fit une deſcente en Calabre, d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de beſoin que jamais de travailler il s'endormit ſur ſa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins aſſez heureux de ſe tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à ſon armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit miſe en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, enſuite de la priſe de Dachſteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainſi chacun ne demandant qu'à ſe ſignaler, il lui fit paſſer le Rhin, & preſenta la bataille

à

à Montecuculli qui la refuſa. Il ne l'y pût obliger à cauſe des poſtes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduiſit dans une telle diſette de vivres & de fourages, qu'il étoit impoſſible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut ſe ſervir de cette occaſion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cet accident facheux changea toutes les affaires dans un inſtant; tant il eſt vrai qu'une armée ſans General eſt de même qu'un corps ſans ame. Montecuculli qui s'enfuyoit revint à la charge, ſachant la conſternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenants Generaux qui la commandoient ne ſongeoient plus qu'à repaſſer le Rhin, ce qui fit dire quelque choſe de fort plaiſant à vos ſoldats ſur l'embarras où ils voyoient. Mr. de Turenne avoit coutume de monter un cheval pie, & ils diſoient hautement & ſans ſe cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride ſur le col, & qu'il ſauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amena ſaine & ſauve en deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit; & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fut pas de

même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deüil de la perte que vous en aviez faite, il s'en réjoüiſſoit lui & les ſiens. Je ſçais poſitivement ce que j'ai l'honneur de dire ici à V. M. & s'il eut pû s'oppoſer aux honneurs funébres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout ſon cœur. Ils furent extraordinaires; cependant je ne ſçache perſonne que lui qui y trouva à redire, & la memoire de ſes grandes actions étoit gravée ſi profondement dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire ſi on l'eſtimoit davantage qu'on l'aimoit. Auſſi pour en dire la verité il n'étoit pas recommandable ſeulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais auſſi par toutes les autres vertus morales & chrétiennes, ce qui eſt fort rare dans une même ſujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ſes troupes du côté de la Moſelle où étoient auſſi avec lui celles de Lunebourg, de Munſter & de quelques autres Confederés, ayant appris cet accident, mit le ſiege devant Treves où commandoit Vignori, vieux ſoldat de l'experience de qui le Prince de Condé, ſous lequel il avoit ſervi toute ſa vie, vous avoit aſſuré. Il ne s'étonna pas de ce ſiege où il croyoit même remporter quelque gloire, principalement parce que le Marechal de Crequi marchoit à ſon ſecours; mais dans le tems qu'il donnoit ſes ordres à cheval, il fut culbutté du haut en bas d'un baſtion par la frayeur qu'eut cet ani-

animal d'un coup de tonnere, desorte qu'il finit ses jours par cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi, qui craignoit que sa mort ne causât, parmi les siens quelque terreur panique, qui les obligeât à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant, & vint au devant de lui jusques à Consarbrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere, où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage, s'il eut voulu; car il lui étoit aisé de le combattre dans le temps qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'ayant pas voulu faire, par je ne sais quelle raison, & qu'il ne savoit peut-être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses troupes prirent la fuite les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui même en si petite compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme, où son desespoir étoit si grand, qu'il resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valloit rien. En effet il fit une resistance à quoi les ennemis ne s'attendoient pas, ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, remontra à la garnison qu'elle n'avoit que faire de son desespoir, & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle dût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son

avis, & repreſenterent à ce Maréchal que l'état où étoit la place ne leur permettoit point de faire une plus longue reſiſtance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le tems d'achever le reſte, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Marêchal de Crequi ſe ſauva dans l'Egliſe où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'approuvoient pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-ci lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcés, & que ſon deſeſpoir ſeroit blâmé de V. M. & de toute la France, ils le firent reſoudre à ſe rendre à diſcretion.

Vôtre Majeſté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins s'il eut pouſſé ſon deſeſpoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un ſi méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas ſouffrir, elle le fit arrêter, & le conſeil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ſes complices. La ſentence fut executée à Mets en preſence de la garniſon, & il ne fut regretté de perſonne, tant il eſt vrai que la deſobeïſſance eſt indigne d'un honnête homme.

Aprés ces malheureux ſuccez pour V. M. il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entraſſent en France; mais vous y remediâtes par vôtre prudence, & fîtes naître tant de jalouſie entre les Princes de la Maiſon de Brunſwik,

wik & le Duc de Lorraine, que les premiers voulurent s'en retourner en leur Pays, quoi que l'autre leur pût dire. C'eſt ainſi que les affaires d'une ligue vont toûjours; ce que l'un veut, l'autre ne le veut pas; de ſorte que ce ſeroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts ſont toûjours differens, d'où il faut conclure qu'il eſt comme impoſſible que leurs projets réüſſiſſent.

La mort du Vicomte de Turenne faiſant craindre à V. M. que les ennemis ne fiſſent des conquêtes en Alſace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'elle avoit fait Maréchal de France, trois jours aprés la mort de ſon oncle. Quelques autres Officiers avoient reçû le même honneur, & le Marquis de Louvois fit ſi bien auprés de V. M. que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoi qu'il ne ſe fut pas ſignalé davantage qu'il avoit fait auparavant. Les autres étoient le Comte d'Eſtrades: le Duc de Navailles, que V. M. avoit rappellé auprés d'elle, quelque tems aprés l'avoir exilé: le Comte de Schomberg: le Duc de Vivonne: le Duc de la Feuillade & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en ſçut autant que ſon oncle, vous mites bien-tôt le Prince de Condé à ſa place, dont la reputation ſeule vous étoit d'un grand ſecours dans la conjoncture preſente.

En effet les Ennemis, aprés avoit paſſé le Rhin ſur le pont de Strasbourg, qui vous

manqua de parolle pour la ſeconde fois, crurent prendre Haguenau d'emblée, mais le Prince de Condé les ayant obligés de lever le ſiege, ils ſe jetterent ſur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le ſuccez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celui qu'ils avoient eu devant l'autre Ville : tellement que cette Campagne qui ſembloit dans les commencemens menacer V. M. d'un revers de fortune, ſe termina à ſi peu de choſes, qu'elle n'eut pas ſujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à ſi bon marché. Ils s'étoient à la fin avancés dans les Etats du Marquis de Brandebourg, où ils avoient pris quelques poſtes de peu de conſequence, ſans ſonger à penetrer plus avant. Il ſembloit même qu'ils agiſſoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de ſoin lui-même de s'oppoſer à leurs entrepriſes. Mais cet Electeur ſachant que le Roi de Suede preſſé par V. M. ſe reſolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la deffenſe de ſon païs ; & fut ſi heureux qu'en arrivant, il les mit en deroute à un paſſage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur canon & de leur bagage, dont ne s'étant pû remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemarck qui avoit pris le parti de l'Electeur auſſi bien que les Princes de la Maiſon de Brunſwik, trouva moyen de faire ſes affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous

dans

dans un même tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Iſle de Rugen, & ſur ſes autres frontieres, & ne trouvant pas plus de reſiſtance d'un côté que d'autre le Roi de Dannemark aſſiegea & prit Wiſmart, Port conſiderable qu'elle tenoit ſur la Mer Baltique.

Vôtre Majeſté ayant lieu de connoître plus que jamais le mechant ſervice que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit empêché de faire la paix, accepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y conſentirent auſſi bien que vous, & ils envoyerent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres ſe rendirent des premiers. L'Eſpagnol y avoit montré juſques là plus de repugnance que les autres, mais les affaires de Meſſine diminuoient beaucoup de ſa fierté, & il avoit peur que vous ne vous rendiſſiez maître de tout le Royaume, comme vous aviez déja fait de la Capitale & de la Ville d'Agouſte, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garniſon. Ce n'eſt pas que cette derniere Ville fut conſiderable pour ſa force, mais comme elle avoit un beau port, c'étoit toûjours une retraite pour vos Vaiſſeaux qui vous étoit fort avantageuſe.

Les Hollandois d'un autre côté s'ennuyoient beaucoup de la Guerre qui leur étoit extremement à charge, par les ſubſides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venus ſe-

courir. D'ailleurs ils conſideroient qu'ils étoient preſque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur Païs, de ſorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à conſiderer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient ſi differens les uns des autres, que ce devoit être un acheminement à la Paix; puis qu'il eſt certain qu'ils avoient plus à ſe defier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de V. M. En effet la puiſſance que s'acqueroit inſenſiblement l'Empereur devoit donner une grande jalouſie à tous ces Princes; & lui de ſon côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer ſouvent enſemble ſur leurs interêts ſans l'y appeller.

Les choſes étant en cet état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois, qui me gardoit le reſſentiment de l'affaire des routes s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finances, où il me ſoupçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à V. M. clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il s'y étoit fait quelque choſe qui ne fut pas à faire, elle s'en devoit prendre à Deſmarets mon neveu, qui en aviot eu la direction. Je lui dis en même tems que je ne lui repondois de rien là-deſſus, & qu'elle ſçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque choſe à gagner. Cependant

dant je ne lui avois jamais rien ſouffert, mais il ne laiſſoit pas de me tromper tout le premier, tant ſa convoitiſe étoit grande; V. M. cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, juſques à lui donner cent mille écus pour ſes peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé; mais il y a des gens inſatiables, & à qui V. M. donneroit la moitié de ſon Royaume qu'ils ne ſeroient pas contens. Elle eut la bonté d'aſſoupir cette affaire à ma conſideration, & ce n'eſt pas la ſeule choſe dont je lui ſuis redevable. Je puis dire neanmoins, quoi que ce ne ſoit pas à moi à me venter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à ſa bonté pour mes injuſtices, ou pour mes voleries. J'ai toûjours tâché de marcher droit, & je deffie que perſonne me puiſſe accuſer avec raiſon du contraire.

L'heritier d'un nommé Friois, Suiſſe de nation, qui avoit amaſſé de grands biens dans vôtre Royaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux ſans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier ſa ſucceſſion, il trouva en ſon chemin le Fremier de vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant batard, tout ce qu'il avoit amaſſé devoit ſelon les loix de vôtre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de V. M. Cette conteſtation dont le fonds

étoit

étoit de grande conſequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suiſſe ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands ſervices que moi, me fit offrir deux cent mille francs, ſi je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de ſomme, ſi grande qu'elle fut, qui me put faire commettre une injuſtice ; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'addreſſa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette ſomme qui fut partagée entr'eux, firent ſon affaire. Villacerf & S. Pouange eurent chacun vint mille écus; Stouppa eut le reſte avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fremier de vôtre Domaine m'en fit ſes plaintes, & me pria d'informer V. M. de l'injuſtice qu'on lui rendoit; mais je la trouvai ſi prevenue qu'il me fut impoſſible de rien faire pour lui.

Je ſçais mille autres rencontres où la prévarication a eu le même lieu, & V. M. doit être perſuadée que tant que la Guerre a duré, il s'eſt fait un ſale commerce des charges qui ſont venuës à vaquer, juſques aux Enſeignes. C'eſt par là qu'un Alexandre, fils d'un miſerable Ecrivain, eſt devenu ſi à ſon aiſe, & qu'il veut faire comparaiſon aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'eſt auſſi par un pareil abus que Charpentier & Binot ſon beau-frere ſont maintenant.

nant ſi riches, quoi que l'un ſoit fils d'un petit Bourgeois de Compiegne, & l'autre d'un Sergeant de Tonnere. C'eſt dans la bourſe de ces gens-là que V. M. poura foüiller dans l'occaſion, ſans qu'elle puiſſe craindre qu'on y trouve à redire; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du ſang des Communautés dont ils ſe ſont engraiſſés. Le miſerable Village de Courtiſoux en Champagne, & dont toute la richeſſe ne conſiſte qu'en fromages, a donné pendant pluſieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le decharger du logement des gens de guerre; mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une ſi grande ſomme, & qu'il lui a demandé à la moderer, il a oublié ſes preſens & lui a ordonné les paſſages.

Si je voulois remplir ce papier de ſemblables abus, je n'aurois jamais fait, & V. M. ſait qu'il n'y a pas encore long-temps, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faiſoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faiſoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commiſſaire & le Treſorier. Je ſais bien qu'on ne ſauroit imputer ce deſordre au Marquis de Louvois, mais, outre que c'eſt à lui à repondre des gens qu'il met en charge, il eſt encore obligé d'avoir les yeux deſſus, ſans que je ſois tenu d'y ſurveiller. Mes emplois me fourniſſent aſſez d'occupation ſans avoir eu-

encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interét de V. M. & de celui de ſes peuples, ſur qui retombent tous ces deſordres, puis que c'eſt à eux qu'on demande de l'argent quand le treſor royal eſt épuiſé, je ne feins point d'entrer dans un ſi grand détail, quoi qu'il me ſoit impoſſible de le faire, ſans me derober quatre ou cinq heures, qui ſont abſolument neceſſaires à mon repos pour me delaſſer du grand travail dont je ſuis accablé.

Vôtre Majeſté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos. Cependant j'en reviens à la ſuite de ſon Hiſtoire.

Le ravage que faiſoit la garniſon de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette Place ſerrée pendant tout l'Hyver, pour ſe delivrer de ſes importunités continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en la faiſant aſſieger d'abord que le Printems ſeroit revenu; ce qu'on n'avoit oſé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant V. M. pour qu'elle lui fit la même grace qu'à ſon frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorés, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le ſervice qu'il lui avoit rendu, en ramenant ſon armée en deçà du Rhin, aprés la mort de ſon oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il ſervoit.

voit. Vôtre Majeſté avoit peine à s'y reſoudre, non qu'elle ne l'eſtimât pour un brave homme, & fort entendu dans ſon métier; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne ſeroit pas en état de ſoûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois que le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne ſeroit jamais de ſes amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit V. M. de lui rendre juſtice, ne venoit que de ce que j'ai dit ci-devant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eut de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le ſervice tout entier, je menaçai ſous mains Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites. & où il avoit tant gagné qu'il paſſoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir beſoin de protection, il écouta la propoſition que le Comte de Lorges lui faiſoit, ſous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à V. M. le changement qui ſe preparoit en faveur de ce Comte, deſorte qu'étant perſuadée que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le baton qu'il deſiroit ſi ardemment. Il épouſa enſuite Mademoiſelle de Fremont qui lui apporta un ſi gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de V. M. qu'il paya com-

comptant. Il traita auſſi de la Comté de Quintin qui eſt une terre des plus conſiderables de Bretagne, & qui vaut cinquante mil'e livres de rente; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'eſt preſque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ſes graces, celui de qui il avoit acheté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes, & de lui faire outre cela une groſſe penſion durant ſa vie, mourut peu de tems aprés, deſorte qu'il en fut dechargé.

La part que j'avois à ſa fortune fit que le Marquis de Louvois le laiſſa ſans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fut mieux aquité que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jetter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Vôtre Majeſté ſait la faute qu'il fit en voulant executer ce commaudement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite, ce qui nous apprend que nous ne devons jamais ſouhaiter d'être élevés au deſſus de nos forces, puiſque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel eſt bon pour aquerir de la reputation dans un poſte, qui la perdroit dans un qui ſeroit plus élevé. La prudence veut que nous meſurions nôtre ambition par la connoiſſance de nous-même, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a taché de nous inſtruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous

Vous ouvrîtes cette Campagne par la priſe de Condé qui fut ſuivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour ſecourir ces places, ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites V. M. revint à Verſailles aprés avoir laiſſé la plus grande partie de ſon armée ſous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reſte au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & aſſiegea enfin Philisbourg, qui fit une ſi belle deffenſe que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſecourir.

Le Prince d'Orange de ſon côté fit le ſiege de Maeſtricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit ſi bien ſon devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ſes troupes; mais les ayant repriſes, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont ſe ſeroit enſuivi une ſanglante bataille, ſi le Prince d'Orange qui avoit perdu ſix ſemaines de tems à ce ſiege, & ſix à ſept mille hommes, n'eut jugé à propos de ſe retirer de bonne heure.

Cet heureux ſuccez pour vos armes rebutta encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs, dés le commencement de l'année il leur étoit

arrivé un malheur à Meſſine, dont ils faiſoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé ſur ces Mers le fameux Ruyter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrés juſques au commandement de leur armée navale. Jamais homme n'avoit eu plus de reputation ſur les deux Mers, & il étoit ſorti ſi glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il ſembloit que ſon nom ſuffit tout ſeul pour donner la victoire à ſon parti. Cependant vos vaiſſeaux lui ayant donné combat le mirent en fuite, dont ne ſe tenant pas encore bien battu, il tenta trois mois aprés un ſecond combat, qui lui fut encore plus deſavantageux que le premier; car non ſeulement il y fut deffait mais il y reçût encore une bleſſure, de laquelle il mourut à Siracuſe dix jours aprés.

Il ne manquoit plus à V. M. qui, par ces deux victoires, ſe trouvoit en état de continuer glorieuſement ſa protection aux Meſſinois, que d'avoir en Allemagne une pareille iſſuë à ſes entrepriſes; mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moyen de ſecourir Philisbourg, il en abandonna le deſſein. Ainſi aprés un ſiege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaiſir de reduire une ſi forte place. Mais le moment de ſon triomphe penſa être ce-

celui de ſa mort. Le pont par où il entra dans la Ville fondit ſous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſcron, Chriſtianſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le General Major Dunquan & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que V. M. qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba ſous ſa puiſſance la Campagne ſuivante, & quoi que ce ſoit une des plus fortes des Païs-Bas, & qu'elle fut deffenduë par une bonne garniſon, vous y auriez tout paſſé au fil de l'épée, ſi vous aviez voulu vous ſervir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laiſſâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conſervates l'un & l'autre. Vous attaquâtes enſuite Cambray & S. Omer tout en même tems, & la diverſion de vos forces qu'il vous falloit faire pour ces deux entrepriſes, faiſant croire au Prince d'Orange que c'étoit le tems d'entreprendre jamais quelque choſe, il s'avança juſques à Caſſel où Mr. vôtre frere le defit. Ces deux places ne re-

reſiſterent gueres aprés cela, & V. M. ayant executé toutes ces grandes choſes, avant le tems que les autres conquerans ont coutume de ſe mettre en campagne, vôtre reputation, qui étoit déja bien grande dans l'Europe, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine neanmoins, dont l'ame grande & genereuſe lui donnoit plus d'émulation que de jalouſie de vos grandes actions, en ſentit redoubler ſon courage. Il s'approcha de vôtre frontiere à la tête d'une belle armée, & s'étant emparé de Mouzon place ſans deffenſe, il jetta en deça de la Meuſe un detachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce detachement n'oſa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le ſuivre à cauſe du Maréchal de Crequi qui l'obſervoit. En effet ce n'eſt pas une petite entrepriſe d'entrer dans le Païs Ennemi, & c'eſt à un General à conſiderer s'il en pourra reſſortir, quand il voudra, ſur tout quand il n'a point de Places proches ou faire retraite ni de voiſins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en ſoit, il ne perdoit pas cependant l'eſperance de rentrer dans ſon Païs où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de ſon Oncle qui étoit arrivée peu de tems aprés la priſe de Treves; mais comme cela dependoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France

de

de ſon côté, il attendit l'effet de ſes promeſſes pour regler enſuite ſes entrepriſes. L'eſperance du Prince d'Orange étoit fondée ſur la maniere dont V. M. faiſoit la Guerre; elle n'avoit des troupes que mediocrement, mais elle s'en ſervoit avec tant de jugement & de prudence que, quoi que celles des Ennemis leur fuſſent ſuperieures, elle ne laiſſoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela ſe faiſoit parce qu'elle les raſſembloit toutes l'hiver, au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hiver éloignés dont elles ne pouvoient pas être revenues quand elle ouvroit la Campagne. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commencement, puis quand elle avoit executé ſes entrepriſes, elle envoyoit un detachement en Allemagne, & demeuroit en Flandres ſur la deffenſive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange ſe trouvoit en état ſur l'arriere ſaiſon d'entreprendre quelque choſe; & qu'il fut encore aſſez fort cette année pour faire le ſiege de Charleroi. J'ai déja dit à V. M. pourquoi il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raiſon cette fois-ci. Il pretendoit quand il l'auroit priſe entrer en France comme il voudroit. Cependant il ſe trouva bien éloigné de ſon compte, car ſur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à lui, & que V. M. même ſe diſpoſoit à le ſuivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le ſiege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter ſur lui aprés cet échec, & ſe voyant éloigné de ſes eſperances, abandonna Mouſon & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le ſuivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils ſe trouverent ſi proches à Kokesberg que cela donna lieu à une rude eſcarmouche. Les cuiraſſiers de l'Empereur y maltraitterent un peu vôtre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu ſur elle, vôtre Maiſon l'eut ſur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils ſavoient auſſi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le ſavoient pourſuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hiver, que de s'amuſer plus long-tems à ſe morfondre, ſe retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter : mais revenant en même tems ſur ſes pas il attaqua, & prit Fribourg avant que ce Prince pût arriver aſſez à tems pour ſecourir cette place.

Vous battiez encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Poüille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Meſſine, malgré tout l'argent qu'ils y ſemerent pour faire couper la gorge à vôtre garniſon. Enfin vous terminates une ſi belle campagne par la priſe de S. Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois,

que

que quoi que le Prince d'Orange eut épouzé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que ſon mariage feroit que cette Couronne ſe declareroit pour eux, ils eurent neanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit ſi bien ſervi V. M. dans toutes ces conquêtes, que ſa faveur augmenta à un point que je ne pus plus tenir contre lui. A la mort du Chancelier Seguier j'avois diſputé à ſon Pere cette charge qu'il briguoit de tout ſon pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir neceſſairement pour l'obtenir, mais V. M. pour nous mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conſeiller d'Etat, quoi que ſon grand âge & la foibleſſe de ſon eſprit le rendiſſent incapable de l'exercer. Auſſi fallut-il que ſon fils l'Abbé la fit pour lui; mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençames nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & V. M. m'ayant commandé de me deporter de mes pretentions, elle honora Mr. le Tellier d'une charge ſi importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de ſigner une ligue contre vous. Il vous redemanda ſes troupes, &

V. M. ne les lui pouvant refuſer, elle les lui renvoya; mais par un chemin ſi long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en débaucher la plus grande partie; car au lieu de les faire embarquer à Callais, ou à quelque autre port voiſin de leur pays, il choiſit le plus éloigné, pretendant que Sa Majeſté Britannique ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit ſervir de leçon à tous les Miniſtres, lors qu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre choſe, il faut qu'ils comptent qu'il s'en ſervira contre leur Maître, & il ne ſera plus tems d'y penſer lors que la faute ſera faite.

L'état où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Meſſine, où il n'y avoit plus de ſeureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles de vos ennemis, il vous étoit impoſſible de reſiſter. Il y a long-tems que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à V. M. qu'elle devoit augmenter ſon armée navale, en faiſant conſtruire de nouveaux vaiſſeaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, detruit entierement la marine, s'y oppoſa, ſous pretexte de deux raiſons qu'il mit en avant: la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalouſie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de ſupporter une ſi grande depenſe. Il ſe ſervit auſſi du même pretexte pour empêcher

que

que V. M. ne fit faire un port ſur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand beſoin, ſi elle a jamais la guerre en Angleterre; car en cas que vos vaiſſeaux ſoient maltraités où iront-ils chercher retraite? il y a bien loin de la Manche à Breſt & à Rochefort, & V. M. y doit bien penſer.

Je lui en ai dit encore mon ſentiment, il n'y a pas long-tems, & que la foſſe de Coluille eſt un endroit que la nature ſemble avoir fait exprés pour cela. Vôtre Majeſté a écouté mes raiſons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit ſi fort, qu'elle donneroit ſes ordres inceſſamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de Louvois avoit encore empêché un coup ſi neceſſaire à ſon Etat, en lui inſinuant que cet endroit n'étoit pas ſi bon que je le diſois, mais que ce qui étoit cauſe que je le ventois tant, c'eſt que j'étois bien-aiſe d'obliger la Maiſon de Matignon à laquelle mon fils s'eſt allié, laquelle ayant ſes terres tout auprés y trouveroit ſon compte, outre qu'ayant la Lieutenance de Roi de ce pays-là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment on empoiſonne les choſes où il y a le moins à redire. Cependant la ſuite en eſt quelquefois dangereuſe, comme je le laiſſe à juger à V. M. mais il eſt difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choſes que par les yeux d'autrui, de ſe deffendre des artifices de ceux qui le veulent tromper. Le

principalement quand ils ont par devers eux quelques ſervices qui font croire que leur intention eſt bonne. Je ne ſache qu'un moyen de ſe tirer d'affaire en pareil cas, c'eſt qu'un Prince ne ſe doit fier ni aux uns ni aux autres; il doit examiner la choſe lui-même, & aller plûtôt ſur les lieux que de manquer une bonne occaſion par trop de credulité; car de s'en fier à une tierce perſonne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a preſque point qui ne viennent à un Miniſtre par un endroit ou par un autre, & ſi cela ne ſe trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois perſonnes qui n'ont jamais voulu pleyer ſous l'autorité du Marquis de Louvois, toûjours eſt-il conſtant qu'ils ont une jalouſie ſecrette dans le cœur, qui eſt capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en ſoit V. M. dont la prudence, bien loin de ſe demonter dans les revers de fortune, ſemble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majeſté Britannique, s'en ſervit tout au contraire pour faire faire la paix plûtôt aux Hollandois. Elle leur donna tant de jalouſie, qu'ils manderent à leurs Ambaſſadeurs d'applanir toutes les difficultés qui ſe preſentoient à la paix.

Cependant V. M. ſachant que le moyen de la leur faire deſirer encore davantage, étoit de ſe rendre redoutable par de nouvelles con-

quê-

quêtes affigea la Ville de Gand, qui lui fit encore moins de reſiſtance que les autres; car vous ſûtes ſi bien endormir les ennemis par la feinte que vous fîtes d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut priſe preſque auſſitôt qu'ils ſurent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes enſuite maître d'Ypres auſſi-bien que du Fort de Lewen, qu'on croyoit, s'il faut ainſi dire, imprenable, tant la ſituation en eſt avantageuſe; mais qui cependant fut pris par eſcalade une belle nuit par la garniſon de Maſtricht.

Tant de progrés devoient ſelon toutes les apparences donner aux Eſpagnols les mêmes ſentimens de paix qu'avoient les Hollandois; mais voyant que ce qui ſe paſſoit en Angleterre vous avoit déja fait abandonner Meſſine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les detourner de leur reſolution; mais V. M. ſurmonta tous ces obſtacles par une politique qui ſera admirée de toute la poſterité. Ainſi elle conclut la paix entre la Hollande & elle; mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il attaquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la concluſion du traité; tellement que venant fondre ſur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déja appris que la paix étoit concluë, &

qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant là-dessus, ne se mit point en deffense, & se tint si peu sur ses gardes que lui & l'Intendant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux après cela de s'accommoder avec V. M. aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à se resoudre de rendre au Roi de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. V. M. les y obligeoit cependant, par les Traités qu'elle venoit de signer, en consideration dequoi elle avoit rendu Maestricht aux Hollandois, & plusieurs autres places aux Espagnols sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échoüer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ses troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekinghem, Offembourg, le Fort de Kell, brulé le pont de Strasbourg, & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre Turenne en ce Païs-là, le Prince de Lorraine dis-je étoit compris dans le Traité de l'Empereur, & V. M. lui devoit rendre son Païs sous de certaines conditions, mais il les trouva si dures que plûtôt de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de

Sa

Sa. Majeſté Imperiale, dont il avoit épouſé la ſœur au commencement de l'hiver.

CHAPITRE VI.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité de Nimegue juſques en l'année 1684.

VOſtre Majeſté n'ayant plus ſur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner paſſage, fit marcher ſon armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Crequi qui là commandoit vit qu'une certaine Treve que V. M. avoit faite avec ſes ennemis étoit expirée. Il s'approcha du Weſer dont Spaen General des troupes du Marquis de Brandebourg ſe mit en devoir de lui diſputer le paſſage; mais vôtre armée qui avoit bien paſſé le Rhin en preſence de vos ennemis ayant encore bien paſſé cette riviere-là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ſes Alliés virent bien que ce ſeroit une temerité à eux de pretendre meſurer leurs forces contre les vôtres; ainſi vous rendant maître de faire tel traité que vous le jugeriez à propos, vous remîtes le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perdues, entre leſquelles il y en avoit encore de plus grande conſequence que celles dont j'ai fait mention ci-devant.

La paix ayant ainſi été rendue à l'Europe,

le Roi d'Eſpagne envoya le Marquis de los Balbaſes vers V. M. pour lui demander Mademoiſelle fille de Mr. vôtre Frere en mariage. Cette Princeſſe qui auroit été bien plus aiſe d'épouſer Monſeigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais V. M. ſans s'y arrêter nomma Mr. le Chancellier, Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi pour travailler à cette affaire avec cet Ambaſſadeur. On ne pouvoit cependant conſoler cette Princeſſe, mais V. M. jugeant qu'il lui étoit impoſſible de trouver un parti plus avantageux ſigna ſon contrât de mariage, ſans faire reflexion ſeulement ſi cela étoit de ſon gout ou non. Aprés cela il lui fallut quitter la France & V. M. ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainſi de pleurer pendant tout le chemin, quoi que le Prince d'Harcourt & ſa femme, qui en avoient la conduite, lui remontraſſent le prejudice que cela lui feroit à la Cour d'Eſpagne, où elle trouveroit des gens aſſez diſpoſés pour lui nuire, ſans leur donner encore priſe ſur elle, mais ſon affliction étoit ſi grande, qu'elle étoit incapable de conſeil, & l'on eut dit en ce tems-là, ſi l'on eut ſû ce qui lui eſt arrivé depuis, que c'eſt qu'elle en avoit un ſecret preſſentiment.

J'avois prié V. M. de donner cet emploi au Prince & à la Princeſſe d'Harcour, qui avoient beſoin que V. M. leur fit du bien; car

il

il avoit un Pere qui ne lui en faiſoit guéres, & qui menoit une vie ſi étrange que je fus obligé d'en parler à V. M. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme V. M. ne ſçauroit ſouffrir de tels deſordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ſes gardes, pour amener en priſon cette femme qu'on ſoupçonnoit d'avoir eu part au malheur de ſon Oncle. Mais il la fit ſauver en Angleterre, de ſorte que l'Exempt revint aprés avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à ſon fils pour être plus ſage ; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne ſert de rien bien ſouvent, ſi nous n'avons en nous-même des diſpoſitions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épouzé une femme fort belle, fort ſage, & fort vertueuſe s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la ſouffrir. Sa conduite fut tout auſſi pitoyable dans ſes autres affaires ; de ſorte qu'il manqua par ſa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais eſperer. La Maiſon de Guiſe étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle. Madamoiſelle de Guiſe qui en avoit herité étoit une vieille Princeſſe, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé, ſongea à faire revivre ſa Maiſon. Elle jetta les yeux ſur le Prince d'Harcourt, dont un de ſes

amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux, ainſi elle lui fit une vente de la Duché de Guiſe, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'étoit pas en état d'en payer le prix elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoiſſance pour celui qui lui avoit procuré un ſi grand bien, il commença à le vouloir détruire auprés de cette Princeſſe, à qui il en fit mille mediſances; tellement que jugeant de ſon caractere par cet échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reſervé la faculté par ſon contract. Voilà comment il nous vient quelquefois une ſeule fortune dont nous nous rendons indignes, par nôtre mechante conduite; ſur quoi je dois dire à la gloire de V. M. que ce n'eſt pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne prêche que la reconnoiſſance qu'il doit avoir pour une bonté ſemblable que Mademoiſelle de Montpenſier a eue pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes, & la Comté Deu, deux Terres auſſi conſiderables qu'il y en ait en France, & dont une ſeule lui a coûté ſept cent mille écus. Auſſi de tous les defauts qu'un homme puiſſe avoir, il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude; mais ſi c'en eſt un qui n'eſt pas même ſupportable dans la perſonne d'un particulier, il l'eſt encore bien moins dans cel-

celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toujours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la Paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont elle avoit resolu depuis longtems de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassés.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontés, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achetée à beaux deniers comptans de

V.M.

V. M. qui outre cela lui avoit promis & à la Ducheſſe ſa femme que Monſeigneur épouſeroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cauſe qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné ſi ce parti ſeroit vôtre fait, & ſi cette Princeſſe meritoit par les qualitez de ſa perſonne d'occuper une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire deſirer ſon alliance : une bonne éducation, beaucoup d'eſprit & en apparence un grand reſpect pour vôtre perſonne, & pour Monſeigneur ; ainſi ce jeune Prince étant déja ſur ſa dix-neuviéme année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eutes tant d'impatience de ſavoir qu'il eut levé quelques difficultez qui ſe preſentoient à cauſe que le pere & la mere de cette Princeſſe étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous depêcher des couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit ſigné le contrat de mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut deſcendre à ſon ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Vôtre Majeſté lui avoit donné cette charge, lors qu'il y ſongeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que V. M. n'en gratifiât ou le Cardinal de Bou-

Bonzi, ou le Preſident de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obſcurcit celui de ſon fils, qui n'étoit pas encore dans ſon brillant, employa en ſa faveur tout le credit qu'il avoit ſur l'eſprit de V. M. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en penſée de l'unir à ſa charge, remontrant à V. M. que ſes fonctions devoient lui être attribuées, & que le ſecret de la guerre & des affaires étrangeres ne devoit être qu'entre les mains d'une ſeule perſonne.

Vôtre Majeſté eut la bonté de me communiquer ce qui ſe paſſoit, ſur quoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaiſe grace de faire paroître tant d'ambition: que la demande qu'il lui faiſoit marquoit une demangeaiſon de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque: qu'enfin il donnoit lieu de croire par ſa conduite qu'il ne ſeroit jamais content, que vous ne lui euſſiez mis vôtre Couronne ſur la tête; mais que ſi j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponſe qu'il rentreroit ſi bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état étoient les choſes quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à V. M. mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore appriſe, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne, où il faiſoit bâtir. J'en fis compliment à V. M. croyant ne lui rien apprendre

de

de nouveau ; mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, V. M. lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, puis qu'il y avoit tant affaire, & qu'elle en mettroit un autre à ſa place, qui auroit plus de ſoin de faire ſa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée, je depechai un courir à Munic pour lui apprendre cette bonne nouvelle.

Je ſçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joüé cette piece pour avoir ſa charge, mais je n'en veux pour témoin que V. M. & elle ſçait mieux que perſonne tout ce qui en eſt.

Ce fut un nouveau ſujet de jalouſie pour le Marquis de Louvois que la grace que V. M. venoit de me faire ; mais n'oſant la faire éclater il en ſuſpendit tous les mouvemens juſques à une occaſion favorable. Elle ſe preſenta bientôt, ou du moins il la crut telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à V. M. contre moi. Vous faiſiez toûjours travailler à Verſailles, ou pour mieux dire vous l'aviez fait reffaire tout de neuf, puiſque vous l'aviez fait abatre déja deux fois pour ſuivre

un

un nouveau deſſein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un batiment neuf, ce ne ſoit gueres la coutume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour, qui ſe croyoit déja perduë. Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je ſus qu'il avoit tâché d'inſinuer à V. M. qu'il falloit que je malverſaſſe dans ma charge de Surintendant des Batimens, & que ſi je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impoſſible que V. M. fut ſi mal ſervie. Vous me fites la juſtice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette mediſance, mais comme j'étois averti de bonne part des diſcours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change auſſi-tôt, en remontrant à V. M. que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaiſe foi de celui qui avoit l'inſpection ſur les autres, que montrer comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faiſoit deffaire ſous des pretextes ſpecieux, preſque auſſi-tôt qu'elles étoient achevées: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & deffaire dans vos Places de guerre; ſans qu'on en put deviner la neceſſité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que V. M. ne me le commandat; que je n'appellois qu'elle à témoin ſi jamais je lui avois propoſé de mon chef de

rien

rien faire démolir. Qu'au ſurplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebatir tout de neuf, non ſeulement ce qui avoit manqué, mais ce qui ſe trouveroit encore de deffectueux; qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le bien de V. M. qu'il fit faire la même choſe à toutes les Places où il ſe trouvoit des deffauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un foſſé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur beſongne, juſques à ce que V. M. lui en avoit parlé elle-même: que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit neceſſaire, il avoit couvert la premiere faute par une ſeconde, qui étoit encore pire: qu'il avoit fait faire une fauſſe braye dans le foſſé, ce qui rendoit cet ouvrage ſi deffectueux, qu'à moins que de le reffaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ſes ſortes de choſes, vous la dit comme j'ai pû faire; d'où l'on doit inferer, que ſi je ſuis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Miniſtre l'eſt encore plus que moi, lui qui croit en ſçavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monſeigneur étant arrêté, V. M. en-

envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de ſa chambre, pour porter les preſens de Noces à la Princeſſe de Baviere. Ils étoient dignes de la magnificence de V. M. & ayant ébloui toute la Cour de ſon frere, ce Prince à qui Monſeigneur avoit envoyé ſa procuration l'épouza en cette qualité. Elle partit enſuite pour ſe rendre en France, & étant arrivée à Scheleſtat, elle y trouva le Duc & la Ducheſſe de Richelieu, à qui V. M. avoit donné les premieres charges de ſa Maiſon. Elle receut leurs reſpects d'une maniere ſi fiere & ſi hautaine, que la Ducheſſe de Richelieu me manda le jour même que ſi elle avoit ſu ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié V. M. de la laiſſer auprés de la Reine vôtre épouze, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant ſi remplie d'eſtime pour cette Princeſſe, & V. M. toute la premiere, que je n'oſai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crus qu'il falloit attendre quand vous l'auriez veue, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déja fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites prés de cinquante lieues pour cela, auſſi bien que la Reine vôtre épouze, mais je ne ſçais ſi vous vous tintes bien payé de vos peines, puiſqu'il eſt impoſſible que vous ne remarquaſſiez en cette Princeſſe la fierté dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que

trop

trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverence. A peine écouta t'elle les aſſurances que je lui donnai de mon reſpect, dont je me ſerois affligé infailliblement, ſi j'euſſe ſu qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois ; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant uſé de même avec tous les gens de qualité, V. M. dont la prudence eſt admirable en toutes choſes, ſe mit à quelques jours de là ſur les loüanges de la Reine ſon épouze, & dit en ſa preſence qu'elle avoit ſi bien gagné l'amitié des François par ſon honnêteté & par ſa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'eſprit vît bien que ce diſcours étoit fait pour elle, mais comme il eſt difficile de reformer ce qui nous vient de nature, elle ne pût jamais attraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre nation, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre choſe.

Ce mariage avoit été precedé de celui de Mademoiſelle de Blois Princeſſe d'une grande beauté, & ſur le merite de qui je m'étendrois bien au long, ſi ce n'eſt qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que V. M. avoit chargée du ſoin de ſon éducation. Elle avoit épouzé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé ci-devant, & qui étoit mort dés l'année 1666. revêtu du gouvernement de Languedoc. Elle en

avoit pourvû depuis le Duc de Verneüil qui étoit fort vieux, deſorte que ce jeune Prince eſperant qu'aprés ſa mort V. M. l'en gratifieroit ſe tint dans ſon devoir à ſon égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princeſſe ſa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon ſentiment, & je le fis par l'ordre de V. M. qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une ſi belle Princeſſe, & dont l'eſprit répondoit à la beauté. Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit, le rendant ſourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta ſi fort V. M. que quand Mr. Verneüil vint à mourir, elle donna ſon gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on eſt dans une Cour qui ſe gouverne par la vertu, il faut être vertueux abſolument pour pretendre aux recompenſes. Ainſi on ne doit jamais conter ſur la grandeur de ſa naiſſance ni ſur la protection qu'on doit avoir naturellement; car l'un & l'autre n'eſt de nulle conſideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ſes actions comme fait V. M. ſur le pied du merite & de la juſtice. Or dans une Cour comme la vôtre une perſonne de grande naiſſance qui ne fait pas ſon devoir eſt encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il eſt éclairé de plus prés. Vôtre Majeſté veut ſavoir tout ce qu'il fait, & dequoi il eſt capable; & c'eſt pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoi que le

rang qu'ils tiennent dans ſon Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font preſentement. Mais il eſt difficile d'être jeune & ſage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle, aura atteint un âge plus meur, je ſuis caution envers V. M. qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a preſque perſonne qui ſoit exempt des deffauts de la jeuneſſe, & feu Mr. le Prince de Conti qui eſt mort comme un Saint en a bien fait davantage que ſon fils. C'eſt un mal qui eſt ſans remede, & ſi j'oſois en donner un exemple à V. M. dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux ſur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter pluſieurs fois, ſans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait pû le changer; de ſorte qu'il auroit mis ma patience à bout ſi je n'euſſe eu celle d'attendre que ſon eſprit ſe meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que V. M. avoit condamné à une priſon perpetuelle, en échange du banniſſement qu'il devoit ſouffrir par ſon arrêt. Il ſupporta ſa diſgrace avec une conſtance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme qui, parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, méloit tous les plaiſirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeuneſſe. Mais Dieu lui fit la grace de ſe reconnoître & de mourir en bon Chrétien; d'où nous devons conclure qu'il ſait mieux que nous-mémes ce qui nous eſt propre, & que nous ne ſavons

ce

ce qu'il nous faut, quand nous murmurons contre ſa providence. En effet on ſe perd plus ſouvent dans la proſperité que dans l'affliction, mais la nature eſt ſi corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut ſemé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La Paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut ſi peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recuëuillir le fruit. Il conſeilla à V. M. de mettre ſous ſon obeïſſance les Villes de Strasbourg & de Caſal; mais comme il ſavoit que ces deux entrepriſes remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya ſur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de groſſes lettres de change, afin qu'ils agiſſent ſourdement, & qu'à force d'argent ils réüſſiſſent dans leurs negociations.

Pendant que cela ſe paſſoit V. M. qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux ſon Armée Navale, ſous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruiter. Huit de leurs vaiſſeaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient ſortis, ſe retirerent dans celui de Chio, où ils ſe croyoient en ſeureté, à cauſe que cette Iſle eſt ſous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils ſe flattoient que V. M. ne ſe brouilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne conſiderant que par le Traité de Commerce que vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corſaires, il les

y fut attaquer, & les deſola à coups de canon. Cette hardieſſe fit des affaires à l'Ambaſſadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la choſe auroit été plus loin s'il n'eut appaiſé la colere du grand Seigneur par des preſens conſiderables. Vous eûtes bien de la peine à vous y reſoudre; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à conſiderer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire ſentir vôtre puiſſance, & que d'ailleurs ſi vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faiſoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faiſiez dans le Levant. Ainſi un Prince tout comme un particulier eſt obligé de regarder à ſes interêts, leſquels lui font quelquefois d'une telle conſideration, qu'il croit de ſa prudence de diſſimuler beaucoup de choſes.

Cependant les negociations touchant Strasbourg & Caſal eurent tout le ſuccez que le Marquis de Louvois oſoit eſperer. Ces deux places importantes ſe rangerent ſous vôtre obeïſſance ſans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puiſſance à un point qu'il ſemble que vous faſſiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne ſais pourtant ſi j'oſe en feliciter V. M. puis qu'il me ſemble que cela a fait l'effet dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai rapporté la réponſe que fit l'Envoyé d'Eſpagne à ce Miniſtre. Je vois effectivement qu'un coup ſi hardi a réveillé tous ceux qui

ſont

ſont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occaſion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaiſir.

Du Quêne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ay rapporté ci-devant, ſe rendit encore ſi redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à V. M. Il punit l'année ſuivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Marok & de Fez vous envoya des Ambaſſadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples ſe trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalouſie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoit paſſer parmi tous les politiques que pour une ſuite de la grande prudence qu'ils avoient toûjours reconnuë en V. M. mais ils eurent peine à comprendre par quel eſprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous brouiller avec le Pape.

La noiſe commença par ſi peu de choſe, que pour en parler franchement, le ſujet n'en valoit pas la peine. Madame la Ducheſſe d'Orleans vôtre tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contẽté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que ſous vôtre regne, ayant fait vœu d'établir une Maiſon Religieuſe dans le Royaume, ſi elle pouvoit ſortir de cette affaire à ſon

honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y fit venir des filles de son pays qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superieure triannale. La premiere & la derniere fut toûjours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuerent jusques à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais vû d'autre Superieure, elle me dit de demander à V. M. sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit, mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Convents que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur interêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une aprés l'autre à la même dignité. Cependant la personne que V. M. leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode, & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut-être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir, sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vécu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de

Lou-

Louvois demanda, pour une perſonne qui lui étoit recommandée, ſa place à V. M. qui lui en fit expedier le brevet; mais ſon eſprit qui étoit bien different de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces Religieuſes, il fallut ſe ſervir de toute vôtre autorité & de toute celle de Mr. l'Archevêque de Paris pour l'inſtaller dans cette Maiſon. Cependant le Pape lui refuſa non-ſeulement des Bulles, mais envoya encore un bref à ces Religieuſes pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque ſe trouvant piqué, il conſeilla à V. M. de faire caſſer la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui eſt toûjours prête d'étendre ſon autorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrêt auſſi-tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevêque ſouhaittoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la choſe s'échauffant toûjours de plus en plus, le Parlement donna un autre Arrêt, par lequel ces Religieuſes furent condamnées à quitter leur Maiſon, ce qu'il fit executer avec une rigueur ſurprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que cette Maiſon devoit preſque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainſi il falloit empêcher que la neceſſité n'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déja preſque arrivé la même choſe à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feuillade avoit voulu faire recevoir une de ſes ſœurs pour Abbeſſe; mais enfin V. M. aprés avoir vu les titres de cette

Maison, par lesquels il paroit que les Rois ses Predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa joüir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Royaume de V. M. mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu neanmoins de le faire éclater en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du S. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de vôtre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg S. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confessa, & qui lui donna le viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Couvent, d'y être allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être addressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut

fut enterré au lieu où il avoit choisi sa sepulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa paroisse.

En 1677. il s'éleva un autre different entre Sa Saintetè & vous. Vous nommates à des benefices vaquans dans les Dioceses d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombés en regale, à quoi les deux Evêques s'étant opposés, vous servites du bras seculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des rémontrances à vôtre Conseil, qui n'y ayant aucun égard se declara si fort pour tout ce que V. M. avoit fait, qu'ils furent obligés d'en écrire au Pape. Sa Saintetè ayant mis cette affaire en deliberation dans un consistoire, vous expedia un bref, par lequel il exhortoit V. M. de se desister d'une entrepriſe où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le Chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à V. M. que cette affaire étoit juste qu'elle fit reponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre bref où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi, pour detruire les siennes; mais Monsieur l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de faire un schisme pour pousser sa for-

tune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit ſaiſir le temporel, afin que la neceſſité l'obligeât de ſe ſoûmettre à tout ce qu'il ſouhaittoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la ſienne, n'ayant rien diminué de la vigueur apoſtolique avec laquelle il ſoûtenoit les droits de ſon Egliſe, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta V. M. à le faire arrêter. Il croyoit qu'aprés cela rien ne reſiſteroit à ſes volontez, & que le Paſteur ne pouvant plus veiller ſur ſes ouailles il en feroit tout ce qu'il ſouhaitteroit; mais il ſe trouva au plus loin de ſa penſée; des Eccleſiaſtiques qui entrerent dans l'eſprit de leur Evêque, & qui ayant été nommés pour remplir les dignitez du Chapitre, ſe ſervirent de l'autorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour diſputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été empriſonné. L'Archevêque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous diſſipez par la priſon, ou par l'exil, le Pape, qui vous avoit encore envoyé pluſieurs autres brefs, ſur leſquels il n'avoit pas eu plus de ſatisfaction que ſur le premier, entreprit l'Archevéque de Thoulouſe que Mr. l'Archevéque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour caſſer divers brefs decernés par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la choſe fut pouſſée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevéque

de

Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à ſon tour, & conſeilla à V. M. de faire examiner ſes brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choſes qui portoient coup à vôtre autorité Royale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Egliſe Gallicane.

Si V. M. m'eut appellée à ce Conſeil auſſi bien qu'à celui de ſes Finances, je lui en aurois dit mon ſentiment, qui eſt qu'elle ne gaguera jamais rien à ſe broüiller avec Sa Sainteté; mais comme cette affaire étoit au-deſſus de ma portée, elle n'y appella que des gens du métier, & qui étant parties intereſſées, la plûpart lui conſeillerent des choſes dont ils auront peine à ſe laver chez la poſterité. Vous convoquâtes par leurs avis en 1681. une Aſſemblée des Prelats pour examiner ces Brefs; & s'étant trouvés la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de ſept Archevêques & de trente Evêques, ils elûrent pour Preſident les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la Science étoit moins neceſſaire dans une occaſion comme celle-là, que des ſentimens de Religion.

Les autres qui compoſoient cette Aſſemblée étoient à peu prés de même trempe, & ſi devoués aux volontez de V. M. que ſi elle eut voulu ſubſtituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains auſſi-

tôt. Ainsi ce qui se devoit agiter ne fut pas plûtot mis sur le tapis, que le Pape fut tondu, aussi bien que ceux qui se trouvoient de même sentiment que l'Évêque de Pamiers. Cette Assemblée étendit le droit de Regale beaucoup au delà de ce que V. M. pretendoit. Cependant pour se deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un stile si particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle soit l'ouvrage de ces personnes, entre lesquels il y en a qui ont beaucoup d'esprit.

Mais leur complaisance & leur passion furent si loin, qu'aprés cet examen, ils passerent à celui de l'autorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes si étroites, que les Ultramontains regarderent cette decision comme le commencement d'une Heresie. Le Parlement neanmoins, qui depuis long-tems ne faisoit plus que ce que V. M. lui commandoit, la fit mettre dans ses registres comme une piece fondamentale de vôtre Etat ; elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent relegués par des lettres de cachet.

Jusques ici V. M. n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son autorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet à des revolutions, il est

à

à craindre qu'elle ne s'en reſſente que trop tôt. Le Pape qui s'eſt contenté juſques à preſent de ſe deffendre avec la plume, y employera peut-être le fer, quand il en trouvera l'occaſion. Il étoit des moyens plus doux pour ſoûtenir les droits de V. M. & ſi Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer ſon autorité à toute la France, avoit reſolu de perſecuter des Evêques, qui par une vie ſainte & exemplaire lui faiſoient un ſecret reproche de ce que la ſienne ne répondoit pas à ſon caractere, il falloit du moins qu'il s'abſtint de perſecuter le chef. Mais il croyoit reparer tout cela par le conſeil qu'il donnoit d'un autre côté à V. M. de detruire l'hereſie, comme ſi celle de Calvin eut été plus dangereuſe que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet ſi ſes deſſeins euſſent réüſſi il ouvroit la porte à un malheur encore plus conſiderable, que celui qui arrive d'une ſecte qu'on peut eſperer de detruire, parce qu'on connoît les principes ſur leſquels elle ſe fonde. Mais il n'en eſt pas de même quand on méconnoit ſon Chef, & ce qui eſt arrivé en Angleterre, où nous voyons aujourd'hui une infinité de religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, eſt un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en ſoit la victoire que le Clergé remporta ſur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de converſions qui ſe firent; mais je ne ſais ce que la poſterité dira de ce que les Intendants de Province y employerent

vos dragons ; maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiſerent aſſurement chez des eſprits plus remplis de violence ; car juſques-là vous n'y aviez employé que des voyes douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire ſe faiſoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maiſon, & vous les aviez reduits, par les diverſes ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans l'oiſivité, ou à chercher à ſubſiſter ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quelques-uns qui plûtôt que de quitter leurs emplois aimoient mieux aller à la Meſſe. Cependant le nombre en fut bien moindre que de ceux qui ſe laiſſerent perſuader par les dragons. On fait état que dans la ſeule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente cinq mille, à quoi aiderent encore les penſions qu'on promettoit à pluſieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne ſe rendoient pas encore à cette miſſion. Enfin les Intendants ſavoient que vôtre deſſein étoit d'exterminer entierement cette religion, ils y employerent le fer & le feu ; & ſi l'on en croit les plaintes de pluſieurs, il y en eut un grand nombre à qui l'on fit ſouffrir de ſi rudes tourmens, ſans pouvoir vaincre leur obſtination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyrs.

Pendant que cela ſe paſſoit le Marquis de Louvois fit une autre eſpece de guerre aux Etats du Roi d'Eſpagne, qui en ſouffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La demangeaiſon que ce Miniſtre avoit de ſe rendre toûjours neceſſaire à V. M. lui fit ſuivre les moyens dont il s'étoit ſervi pour ſe rendre maître de Strasbourg & de Caſal. L'occaſion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les meſures de la juſtice, ni même celles de la bienſeance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas ſeulement ſpecieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas ſe ſoumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme ſi l'on eut été en pleine guerre. Enſuite de cette hoſtilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ſes interêts, & ce fut de demander la même ſomme qui venoit de lui être payée, faute dequoi il menaça de tout brûler.

Les pauvres Flamands, qui croyoient en être quittes payerent encore cette ſomme, pour éviter le traitement dont ils étoient menacés; mais quand cela fut fait ce Miniſtre fit ſaper les maiſons par le pied & il tira encore juſques au dernier ſol de ces miſerables, à qui l'on faiſoit accroire qu'il n'y avoit que ce moyen là pour empêcher qu'on ne les demolit en-

tierement ; mais quan il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbattre ces maiſons dont on brûla les materiaux qui étoient combuſtibles, afin qu'ils ne s'en puſſent plus ſervir. Je ſuis perſuadé que V. M. n'a jamais ſçû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître ſçavent que ſon humeur eſt ſi éloignée de ces ſortes de cruautez, que bien loin de les approuver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même choſe de ce qui ſe paſſa au delà de la Meuſe, où l'on vit vôtre armée, commandée par le Maréchal de Crequi, ſe ſaiſir de pluſieurs poſtes dependants de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte place. Il eſt impoſſible que cela ſe fit ſans les ordres de V. M. à qui le Marquis de Louvois faiſoit accroire, que les Eſpagnols lui faiſoient encore un grand tort. Il y avoit je ne ſçais combien d'années qu'il faiſoit brouiller du papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebuté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, ſans coup ferir, V. M. en poſſeſſion de tout ce qui eſt en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire ; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous étiez maintenant en poſſeſſion en devoit encore relever. Cependant le Marquis de

Lou-

Louvois trouvant ſes raiſons aſſez bonnes pour s'en ſervir, il envoya un des huiſſiers de vôtre Parlement de Mets aſſigner le Roi d'Eſpagne, pour rendre à V. M. foi & hommage de beaucoup de choſes qu'il pretendoit devoir relever de vous; mais Sa Majeſté Catholique ne trouvant point de raiſon à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuſe ſi elle eut eu lieu, puiſque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois une des dependances de l'Empereur Romain, lui auroit du pareillement foi & hommages, le Roi d'Eſpagne dis-je ſe moquant de cette aſſignation ne fit pas cas d'y comparoitre, & proteſta contre ce qui ſeroit fait au prejudice de ſa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien fit rendre auſſi-tôt un arrêt, par lequel, faute d'avoir repondu à ſon aſſignation; il vous étoit permis de vous mettre en poſſeſſion de choſes qui faiſoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aiſé, puiſque vous aviez la force en main; ainſi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bien-ſeance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet arrêt vous produiſit plus davantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Eſpagne donnerent lieu à des conferences qui ſe firent à Courtrai entre des Deputés de V. M. & les ſiens, mais comme vous ne voulutes poin-

vous y relacher de vos pretentions, ils ſe ſeparerent ſans rien faire. De ſon côté il aima mieux que vous priſſiez les choſes par force que de vous les accorder par un Traité; ainſi vous vous rendites Maîtres de tout le Païs depuis Sedan juſques aux portes de Luxembourg, & vous bloquates même cette Place de ſi prés, que les Eſpagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient ſur le point d'entrer en Auſtriche, & que vous étiez bien-aiſe de ne pas favoriſer leurs deſſeins par une diverſion avantageuſe pour eux. Pour moi je crois ce que V. M. en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobſtant ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une choſe pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'eſt que ſi elle veut ſe conſerver la gloire que ſa moderation lui a acquiſe, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puiſſe détruire ce qu'elle en a dit. Ainſi toute ſa reputation eſt entre ſes mains. Car elle doit ſavoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, ſi elle eſt ſuivie de l'effet, autant lui donnera-t'elle le blame, ſi elle vient jamais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle ſe deffende de tous les méchans conſeils qu'on lui pourra donner, & qui ſont la peſte des Princes, quoi qu'on leur en cache le poiſon, ſous les plus belles apparences dont on ſe puiſſe aviſer.

Mais

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois ſi prés de la frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant V. M. qui a la juſtice en ſi grande recommandation, doit conſiderer que les conquêtes qui ne ſont pas juſtes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne ſeroit point, vous ſavez que vôtre puiſſance ne va point au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois comme les ſimples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que V. M. avoit ſi bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus ſages; tellement que vous envoyâtes les viſiter pour la ſeconde fois. Du Quêne leur fit ſentir tout de nouveau qu'ils feroient mieux d'implorer vôtre miſericorde, que de s'expoſer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Meſomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne ſuiviſſent l'avis des plus ſages, qui étoit de vous donner ſatisfaction. Cependant je doute fort que leur conſtance ſoit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraſer. Vôtre Majeſté n'a pas coutûme d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre Armée navalle retournera plûtôt dix

fois

fois que de manquer à mettre ces Corſaires à la raiſon.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de V. M. qui lui donneroient une gloire immortelle, ſi la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choſes où il paroit plus d'ambition que de juſtice. C'eſt à elle à examiner maintenant ſi je lui dis vrai ou non, & elle ne ſauroit s'y tromper aprés que je lui en ai rapporté tant de circonſtances. Il ne lui manque plus pour rendre ſon regne tout à fait glorieux que de regler entierement ſur ſon eſprit, qui eſt ſi éloigné de fraude & d'injuſtice, que cela ſuffit ſeul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choſes que je viens de rapporter. Auſſi j'eſpere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le méme eſprit ce que je prends la liberté de lui addreſſer pour le bien de ſon Etat, du moins c'eſt ma penſée, & ſi je me trompe, je me ſoumets volontiers à ſon jugement & à celui de tous les gens de bien.

CHA-

CHAPITRE VII.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçuës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à V. M. en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaitoit peut-être; il n'en sera pas de même ici, où je ne lui saurois parler trop à fonds au gré de sa pieté; car j'ai des preuves tres-convaincantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebaties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur; sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant V. M. n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire; mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulierement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est te-

nue

nuë de donner bon exemple, mais auſſi parce qu'elle n'y ſçauroit manquer ſans être ingrate envers Dieu.

Que V. M. jette les yeux ſur les bontés qu'il a euës pour elle, elle y verra des choſes qui lui demandent une éternelle reconnoiſſance. Je ne parle point de celles qui lui ſont communes avec toutes hommes, cela ne ceçoit point de contradiction ; mais qu'elle refleechiſſe, s'il lui plaît, ſur celles où ſa Providence a éclaté particulierement ſur elle, & où il la faut reconnoître abſolument, quand on ſeroit d'humeur à en diſconvenir.

Quelles obligations ne lui avez-vous point de vôtre naiſſance ſi miraculeuſe ? Celle de vous avoir fait maître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers eſt la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du néant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une ſterilité de vint trois ans de la Reine vôtre Mere, en eſt une que vous ne ſauriez jamais oublier ſans une double ingratitude.

Si vous ſuivez pas à pas ce qu'il a fait pour vous aprés cela, vous trouverez de même que ſa Protection a été ſinguliere ſur vôtre perſonne. Souvenez-vous de cette Rebellion preſque generale de vôtre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre authorité, de l'inſolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez ſurmonté tous ces monſtres, & vous avoüerez en même tems que ce n'eſt point là un ouvrage de la

main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rappellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au prejudice de leurs anciens interêts ; & comment la victoire toûjours attachée à vôtre parti, a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pirennées, nonobstant l'extrême repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques là, vous trouverez pareillement que c'est une suite de la Divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi les impies ont coûtume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire ; mais ici il y a quelque chose de plus, s'il leur plait, car vous n'étiez pas seulement condamné par les Médecins, de l'arrêt de qui je sais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'à-demi mort ; dont je fais juge tous ceux qui y étoient presens, & qui peuvent me démentir, si j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plaît, le cours de vôtre vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore naturel. Croyez vous en bonne foi que cet esprit si meur & si bien reglé qui a paru en vous, aussi tôt aprés la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation

qu'il vous avoit donnée, ſoit un preſent de la nature. C'eſt à Dieu ſeul que vous en êtes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La ſageſſe ne s'acquiert point de ſoi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laiſſoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous êtes embarqué par de mechans conſeils, & ſi je l'oſe dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous êtes ſorti ſi heureuſement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à ſa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entaſſées les uns ſur les autres. Si vous n'y repondiez pas ce ſeroit ſurprendre tout le genre humain, qui ſçait que le caractere d'un honnête homme eſt d'être reconnoiſſant.

C'eſt donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre interêt vous engage; car ſi un Prince n'a pas ſoin de faire rendre à Dieu ce qui lui eſt dû, comment pretend il que ſes Peuples le lui rendent à lui même, lui dont la plus grande gloire eſt d'en être l'image vivante ſur la terre? Car s'il croit qu'il lui ſuffiſe d'être le maître des autres pour ſe faire obeïr: s'il ſe flatte que les recompenſes & les châtimens dont il eſt le maître, ſoient capables tout ſeuls d'attirer

à

à lui ſes Sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne ſçauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoit pas. La puiſſance d'un Prince, quelque grande qu'elle ſoit, ſeroit bien-tôt reduite à rien, ſi ceux qui lui obeïſſent ſe figuroient qu'il n'y a rien au-deſſus d'elle. C'eſt la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'eſt elle qui les nourit pareillement, & qui par le moyen de la nouriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conſerve ſa vie, & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nouriture de la terre par quelque corps étranger qui ſe foure entre deux, ou par quelque autre accident que je ne ſpecifie point, parce que cela ſeroit inutile tout de même dis-je qu'un tel arbre ſeche peu à peu, juſques à ce qu'il meure tout à fait, ainſi ôtez la Religion d'un Etat, le reſpect & la crainte qu'on a ſuccé avec le lait pour le Souverain, ſe perdent inſenſiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne ſaurois dire. En effet il ne faut pas pretendre que l'eſperance des recompenſes, & la crainte des châtimens ſoient capables d'arrêter dans un pas ſi gliſſant. Un malheureux qui ne croit point en Dieu, eſpere bien plus de choſes par ſa deſobeïſſance & ſa rebellion que ſon Prince ne lui en ſauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel effet cela peut-il faire ſur lui,

lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par là à se faire chasser de son trône; surquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur l'Empire Ottoman, qui est bien plus sujet aux revolutions que les autres Etats; parce que la plûpart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être reduit là, il est bien difficile de s'élever au dessus de soi-même, pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu, outre que le desordre où l'on vit abbrutit tellement les sens, & accoûtume si bien à donner tout à la nature, qu'on seroit fort faché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'icy, & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henri VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume, ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduisent, les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons-nous maintenant sur vôtre Royaume, nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecu-

ti-

tivement les uns aprés les autres. Si l'on en veut ſavoir la raiſon on n'a qu'à lire leur Hiſtoire, l'on y verra que l'un étoit un blaſphemateur lui-même, au lieu d'empêcher que ſes Sujets ne le fuſſent, un autre un Athée, & ainſi du reſte; de ſorte que leurs Sujets qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces déſordres ont duré juſques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore ſe ſouvenir de ceux qui regnoient même parmi les Eccleſiaſtiques, que l'on n'en fremiſſe d'horreur. Un Evêque ne viſitoit jamais ſon Dioceſe, que parce qu'il y avoit des Fremiers dont il failloit qu'il ſe fit payer: s'il s'y arrêtoit c'eſt qu'il y faiſoit quelque Maîtreſſe qui lui en rendoit le ſejour plus agreable; mais dés que ſa fantaſie s'en paſſoit il s'en revenoit à Paris, où il en trouvoit une autre auprés de qui il depenſoit une partie du bien des pauvres; le reſte lui ſervoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit ſi general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miſerable celui qui en uſoit autrement.

J'ai oüi dire auſſi à feu mon Pere que dans ſa jeuneſſe, ceux qui paroiſſoient revétus des Evêchés, ne les avoient que pour faire plaiſir à d'autres, à qui on les avoit donnés effectivement: qu'ils ſavoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le ſurplus étoit pour eux. La même choſe ſe pratiquoit à l'égard des Abbayes, & pour ainſi dire de tous le be-

benefices de France. Les Moines mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur goût, que quoique des gens de bien les en reprissent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit que le premier & le plus important soin d'un Ministre est d'établir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon où le méchant exemple est de grande consequence dans un Etat, s'y appliqua entierement. Dieu benit son travail, & c'est à lui que nous sommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. V. M. y a travaillé de son côté en ne distribuant des graces qu'a ceux qui s'en sont trouvés dignes, non seulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur science; car elle sçait que quand on doit être au dessus des autres, il faut être en état de les instruire, sans quoi il en arrive des inconveniens aussi dangereux, que ceux qui resultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Aprés la connoissance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui suis temoin tous les jours, que dans la distribution des benefices & des autres graces qu'elle a entre ses mains, elle s'informe autant de la bonne vie des Sujets qu'on lui propose, que des autres qualités requises, aprés cette connoissance, dis-je, il ne me

reste

reſte plus qu'à exhorter V. M. à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les Peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exemplaire que méme preſentement V. M. ſervira d'aiguillon à ceux qui ont été plus pareſſeux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tachez ſur tout d'éloigner de vôtre cœur les mediſans & les hipocrites dont le nombre eſt plus grand que vous ne penſez. Les premiers cauſent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume eſt de ſe fourer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Auſſi un mediſant s'inſinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, ſous pretexte que ſes interêts lui ſont plus chers que les ſiens, mais dés qu'il y a repandu ſon poiſon, il ne lui laiſſe aucun repos, juſques à ce qu'il lui ait rendu ſuſpecte la fidelité de ſes meilleurs ſerviteurs. Les hipocrites ſont encore plus dangereux, parce que ſous pretexte de devotion, ils vous gliſſent des maximes dangereuſes, dont il eſt comme impoſſible de decouvrir le venin.

Les autres vices, quoi que V. M. ne les doive pas ſouffrir pareillement, ne ſont pas toutes fois ſi prejudiciables à ſon Etat. Un homme qui donne tout au plaiſir de ſes ſens ne fait tort qu'à ſoi-même : un yvrogne eſt

dans le même cas, & ainſi des autres, deſorte que l'interét de Dieu à part, l'Etat n'en ſouffre en aucune façon; s'il en ſouffre quelque choſe, ce ne peut être que parce que Dieu, qui eſt juſte, n'a pas coutume de donner ſa benediction ſur les lieux où l'on ſouffre tant de déſordres. En effet j'attribue les malheurs qui arrivent à la Flandres à leur idolatrie, & je ne puis voir ſans indignation qu'ils portent tous leurs reſpects devant une image de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardent pas le S. Sacrement qui eſt ſur leurs Autels.

Ce ſont les Moines qui ſont cauſe de cet abus. Ils l'avoient établi autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Egliſe Romaine, & comme les eſprits qui étoient dans une ignorance craſſe en ce tems là, ſe ſont bien épurés depuis, ils ont bientôt reconnu qu'ils avoient raiſon. Ce n'eſt pas que les Moines en ayent jamais douté, & la choſe eſt trop claire d'elle-méme, pour ſervir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interét qui leur a fait ainſi changer la Religion, & qui les a obligés de nous accabler d'indulgences, & de confrairies. Ils ſe ſont ſervis d'abord de la foibleſſe de l'eſprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait paſſer enſuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit

ſi grande, qu'ils n'étoient pas en état de ſe deffendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur inſtitution, ce deſordre ne ſeroit jamais arrivé. Car il n'eſt venu que par le moyen des confeſſions qu'ils ſe ſont attribuées peu à peu, par la negligence des Curés à bien remplir leur devoir. Le ſoin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Egliſes, par des choſes qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroiſſes, où l'on eſt obligé d'aller ſuivant les Canons, ſous peine de péché mortel, ſe ſont trouvées deſertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les perſonnes que la curioſité, ou une devotion dangereuſe, y attiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans ſon devoir, & à reconnoître les abus qu'on ſuivoit avec tant d'aveuglement. Le reſte ne depend plus que de V. M. entre les mains de qui Dieu a mis la puiſſance de deraciner entierement cette yvroye qui s'eſt fourée avec le bon grain.

Les moyens en ſont faciles, & même la pratique en eſt abſolument neceſſaire à V. M. pour le bien de ſes Sujets, & pour la ſeureté de ſon Etat. Le bien de ſes Sujets s'y reconnoit en ce que les Moines ſe mélant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le ſecret des familles où ils font faire ſouvent méchant menage: la ſeureté de l'Etat en ce qu'étant liés au Pape par un ſerment

de fidelité, ils preferent dans l'occaſion ſes interêts aux vôtres; d'où il en eſt arrivé ſouvent des choſes qui ont penſé avoir de grandes ſuites. Cette verité ſe manifeſtera évidemment à vos yeux: ſi vous rappellés en vôtre memoire ce qui s'eſt paſſé ſous le Regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il ſeroit ſuperflu de parler ici, puiſque c'eſt une choſe que vous ſçavez mieux que moi. Or le moyen le plus ſûr pour aller au devant de ces deux inconveniens, ſeroit de détruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'eſt pas facile à V. M. quoi qu'elle ſoit bien puiſſante, je crois qu'elle remplira ſon devoir 1. Si elle tâche de retablir chez eux la diſcipline de leurs Fondateurs dont ils ſe ſont fort relachés. 2. Si elle empeche qu'ils ne confeſſent, car c'eſt par là qu'ils s'inſinuent dans l'eſprit des femmes dont ils arrachent le ſecret: 3. Si pour prendre l'habit elle fixe un age meur, & où l'on ſçache veritablement ce que c'eſt que d'entrer ainſi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui ſe mordent les pouces de l'avoir fait, ſans y faire les reflexions neceſſaires: 4. Si elle reforme la parure de leurs Egliſes & la reduit à l'uſage des metropolitaines & de S. Pierre de Rome même, qui doit ſervir de modele aux autres, & où ſur le maître Autel l'on ne voit qu'une Croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on re-

remarque dans les Couvens. 5. Si elle deffend que le trafic honteux des Confrairies ſe faſſe pendant le ſervice, ce qui diſtrait de la pieté, auſſi bien que les aveugles de quinze vingt qui ſe devroient tenir aux portes des Egliſes, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne ſçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent auſſi bien dans les Paroiſſes que dans les Couvens, & c'eſt à V. M. à y donner ordre: Si elle deffend aux Moines de parler aux femmes à l'Egliſe, à la porte, ou à quelque autre endroit qui ſoit dans l'étendue de leur Monaſtere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion; pour moi je ne ſçais ſi c'eſt que je ſuis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choſes de plus prés qu'ils ne ſçauroient faire, mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont exclues de leur converſation; s'ils ſont obligés de leur parler ils les renvoyent à l'heure méme, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſçavoir s'ils croyent nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brulent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de ſi prés. Il faut que V. M. arrête ce ſcandale, & ſi elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de deduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à travailler, donnent ſi bon exemple que les peuples ſe portent d'eux-mêmes à y revenir, ſans qu'on ſoit obligé de les y contraindre. Je trouve des choſes chez elles que je ne ſaurois regarder d'un œil indifferent. Les Prêtres dont elles ſe ſervent ont la plûpart ſi peu de ſoin de faire leur devoir, qu'ils ne ſe contraignent pas ſeulement à garder les apparences. Je ne les ſaurois voir aller aux enterremens ſans avoir de la confuſion pour eux, de la maniere qu'ils y vont; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toûjours que c'eſt bien moins le zele du ſervice de Dieu, qui les a engagés dans la profeſſion où ils ſont, que le ſoin qu'ils ont eu de s'en choiſir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que ſi c'étoit un métier, & ſi je l'oſe dire, un Cordonnier qui fait des ſouliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux à ce que nous leur voyons faire.

C'eſt à V.M. à remedier à un ſi grand abus; mais cela lui ſera difficile à moins qu'elle ne prenne la réſolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroiſſes qui y ſont. Un habitué qui n'eſt pas d'humeur à donner bon exemple, ſe cache bien mieux dans la multitude de ſes Paroiſſiens, dont il n'eſt pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoiſſoient tous, comme il arrive dans les Paroiſſes de mediocre étenduë. Quelle neceſſité;

qu'il

qu'il y en ait de ſi grandes ? & que les Curés ayent des vingt cinq mille livres de rente ? faites-en ſix où il n'y a qu'une, ce ſera le moyen non-ſeulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en ſorte que les Paroiſſiens le deviennent davantage ; car ils pourront avoir l'œil plus particulierement ſur eux, & empêcher le ſcandale que pluſieurs continuent de donner parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'eſt l'unique moyen d'abbaiſſer l'orgueïl des Moines, qui croyent qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux pour l'adminiſtration des Sacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroiſſes, fait que l'Egliſe ne ſauroit contenir la trentiéme partie des Paroiſſiens ; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent ſans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Couvens, & ce qui les fait écarter de leur premiere inſtitution.

Quand cela ſera fait à Paris & ailleurs, où il en ſera beſoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des ſeculiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moines, & que le culte de Dieu ſe rendra dans ſa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que V. M. doit faire pour empêcher les richeſſes exceſſives des Couvens ; elle s'en eſt déja acquittée, ſur tout à l'égard des Maiſons des filles, à qui elle a or-

ordonné de ne plus prendre d'argent des perſonnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui ſerviroit à conſerver les biens dans les familles, dont l'abondance eſt plus neceſſaire à vôtre Etat que celle qui ſe trouve dans ces Couvents, produiroit encore un autre bien, qui eſt qu'on n'y recevroit plus que de bons ſujets, à quoi ils ne prennent pas garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle eſt ſi mal executée qu'il vaudroit autant que V. M. ne l'eut pas faite. Le ſeul effet que nous en voyons, c'eſt qu'au lieu que ci-devant il ſe faiſoit des contrats pour recevoir une Religieuſe, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui eſt contre l'intention de V. M. & à quoi elle doit apporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai rapporté la raiſon, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuſes étoit cauſe qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fuſſent pas propres à la Religion, preferablement aux perſonnes qui n'en avoient point, & qui étoient propres. Le moyen d'empêcher cet abus eſt d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre Ordonnance, & d'en faire un châtiment ſi exemplaire qu'il ſerve d'exemple aux autres.

Car à quoi ſervent les loix ſi on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puiſque c'eſt s'expoſer à un dementi qu'on ne recevroit point, ſi on avoit laiſſé les cho-

choſes en l'état qu'elles étoient. Ce n'eſt pas que je pretende que V. M. doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'Etat ; il ſuffira qu'elle faſſe rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera ſous ſes volontez. Or la preuve n'en ſera pas ſi difficile qu'on penſe, quoi que cela ſe ſoit fait en cachette, la choſe ſe divulguera bien-tôt, d'abord qu'on connoîtra que c'eſt l'intention de V. M. les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir ſeront les premieres trompettes qui reveleront le ſecret, voyant que la volonté de V. M. eſt de les ſoulager, malgré l'obſtacle qu'ils y apportent eux-mémes, mais ils ne doivent point avoir de part à la reſtitution qui ſera faite, ils en ſont indignes auſſi bien que les Religieuſes pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainſi V. M. ſe fera riche à leur depens, & ſans qu'on y trouve à redire, puiſque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le ſervice de Dieu & le bien de ſes ſujets.

CHAPITRE VIII.

De l'obeiſſance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne ſauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obeiſ-

ſance qu'on doit au Pape vient à manquer, on eſt bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'eſt pas difficile de comprendre, que ſi on laiſſe affoiblir les ſentimens de reſpect & de ſoumiſſion, qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis ſur la terre en qualité de ſes Miniſtres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en méme tems. La raiſon en eſt plauſible, puiſque c'eſt oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de ſa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il ſoit, qui voulut ſouffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié ſon autorité, & rien n'eſt plus commun parmi nous que le reſpect qu'ils ſe font rendre, dont ſi l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure méme. Obſervons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas ſeulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge; d'où vient cela ſi ce n'eſt du caractere dont ils ſont revétus? & dont le Prince les a honorés? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croit de ſon interét de les faire joüir. Or peut-on croire que Dieu ſoit moins jaloux de conſerver à ſes Miniſtres l'autorité qu'il leur a confiée, & d'où depend la ſeureté de la Religion.

Je ſais bien que les Rois de la terre ſont les Oints du Seigneur, & qu'en cette qualité ils

ſem-

ſemblent être au-deſſus de tous les autres; mais il ne faut pas pourtant s'y laiſſer tromper, leurs droits ſont differens de ceux de l'Egliſe, & tout de même que l'Egliſe ne permet point que des Sujets manquent à l'obeïſſance qu'on doit à ſon Prince pour quelque raiſon que ce puiſſe être, ainſi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au reſpect & à l'obeïſſance qu'on doit à l'Egliſe.

Si l'Egliſe en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eut point joint l'épée à la Mitre, je ſais bien que cela applaniroit bien des difficultez qui ſe trouvent aujourd'hui; mais puiſque c'eſt une choſe faite, & qu'elle n'eſt point arrivée ſans la permiſſion de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occaſion de ſcandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Egliſe qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eu des Evéques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de deffauts; neanmoins quelque choſe qui ſe ſoit pû trouver en eux, on n'a jamais pû leur ôter leur caractere. Or comme c'eſt à ce caractere que ce reſpect eſt attaché, il ne faut pas que leurs actions le faſſent perdre. Auſſi ſi l'on introduiſoit cet abus il retomberoit en même tems ſur les Têtes couronnées, de l'obeïſſance de qui on pretendroit ſe pouvoir diſpenſer, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Miniſtres euſſent

fait reflexion comme il faut ſur cette verité ; ils n'auroient pas porté ſi haut l'autorité Royale au préjudice de la Thiarre ; & je doute fort que l'équité ait toûjours été la regle de leurs actions. Si j'étois aſſez ſavant & aſſez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au ſujet de la Regale, & de pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, je deciderois tout d'un coup cette queſtion, & n'en parlerois pas par un peut-être, mais il faut bien que je m'en explique ainſi dans mon ignorance, qui ne permet pas d'approffondir les choſes davantage. Cependant ſi l'on me demande pourquoi, puiſque j'avoue moi-même mon incapacité, je ſuis porté plûtôt à les condamner qu'à les abſoudre, je prie V. M. de faire reflexion, que c'eſt qu'elle n'a pas eu ſeulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore pluſieurs Evéques & pluſieurs Docteurs de ſon Royaume, qu'on a toujours regardéz comme des exemples de vertu, & qui en effet ont toujours mené une vie exemplaire. Nous voyons auſſi qu'ils ont mieux aimé ſouffrir l'exil & la priſon que de ſe ſoûmettre à une choſe qu'ils croyoient injuſte. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement : ce ſeroit vouloir impoſer aux ſimples ; car pour les autres ils voyent bien que s'ils ſe ſont abuſés, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'eſt pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maître de deſſein premedité, & encore à vous qui

étes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'eſtime & de reſpect. Il eſt plus naturel de s'imaginer, que V. M. ne voyant ces ſortes de choſes que par les yeux de ceux ſur qui elle s'en repoſe, l'envie qu'ils ont de ſe rendre neceſſaires leur a fait faire des entrepriſes, qu'ils auroient peine à ſoûtenir devant un tribunal deſintereſſé. Ils ne prennent pas garde qu'ils expoſent par la V. M. à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroitre le nombre, puiſque ſes conquêtes lui en font déja aſſez.

S'ils faiſoient reflexion à ce que des gens, du moins auſſi ſages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambaſſades ont repreſenté aux Rois vos predeceſſeurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On ſe trompe ſouvent, quand on ne peſe ſes entrepriſes que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la juſtice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'appriſſent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à V. M par l'exil & la priſon de tant de perſonnes de pieté, & que le Pape non ſeulement reconnoiſſoit tels par ſes Bulles, mais qu'il exhortoit encore de ſouffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien auſſi qu'ils me diſſent qu'elle victoire ils eſperent de ces arrêts du Conſeil qui ordonnoient, ſi je l'oſe dire, inſolemment que ſans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre

tout ce qu'ils avoient conclu dans l'accez de leur freneſie.

Il eſt des moyens plus doux & plus convenables à un Roi Tres-Chrêtien pour terminer les differens qui lui peuvent ſurvenir avec Rome. Il ne ſied pas bien à un fils de ſe revolter contre ſon Pere, & on le deſarme bien plûtôt par la tendreſſe & par la douceur qu'en lui tenant le baton levé. S'il eſt glorieux d'avoir le deſſus ſur ſes ennemis, il eſt honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du reſpect, auſſi quand V. M. auroit pris Rome & tout l'Etat Eccleſiaſtique, elle eſt trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'à eu Charle-Quint en pareille rencontre. L'Hiſtoire fidelle & deſintereſſée nous le repreſente comme un Prince ſans Religion & ſans parolle; & celle qui le flatte le plus a beau chercher un voile pour couvrir cette action, il eſt trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je ſçais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront ſe devoir donner l'effort ſur cette matiere. Cependant la mediſance eſt ſouvent mieux receuë que la verité, & s'il eſt vrai comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on ſe donne la liberté d'examiner

leurs

leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui ſe diront qu'il faut qu'un Prince voye tout par ſes propres yeux, ſans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une choſe, il eſt toûjours de la prudence d'en conſiderer la fin, & les ſuites qu'elle peut avoir; or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres ſur qui V. M. ſe repoſe des affaires Eccleſiaſtiques, quel profit elle peut retirer de ſe brouiller avec le Pape. Il n'y en ſçauroit avoir aſſurement, puiſqu'à moins que de vouloir détruire tout à fait la Religion, toutes les entrepriſes qu'elle ſçauroit faire contre Sa Sainteté retomberont toûjours ſur elle. La raiſon eſt que l'Europe ne pouvant demeurer toujours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non ſeulement à cauſe du ſpirituel, mais encore à cauſe du temporel, c'eſt un ennemi qu'on ſe fait en ſa perſonne, & en celle de ſes ſucceſſeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoi qu'ils ne faſſent pas tant de bruit. La credulité des Peuples eſt quelquefois grande en cette rencontre, & V. M. a trop de penetration pour n'en pas voir les conſequences. Les foudres de Rome ont ſouvent cauſé le renverſement des plus grands Etats, & le vôtre même en a ſenti des ſecouſſes ſi furieuſes qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Hiſtoire eſt toute remplie de ſemblables évenemens &

ſi la gloire & la puiſſance de V. M. la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts ſur ſes deſcendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mémes vertus, n'auront peut-étre pas le méme bonheur pour s'acquerir l'autre.

CHAPITRE IX.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets; & où il eſt auſſi parlé des Impôts.

Rien ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ſes Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au deſſus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choſes, & puiſque nous reconnoiſſons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'eſt une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reſte aucune connoiſſance. Du tems que les Gaules étoient ſous le domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'eſt tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point auſſi qu'ils leur commandaſſent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirés chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on conſervoit pour eux plus d'eſti-

me

me que pour les autres, c'eſt leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'authorité qui leur reſtoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligés de faire pour conſerver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit ſonger à ſe choiſir un Maître. Mais un Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de ſe rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la ſervitude où ils craignoient de retomber. Car il eſt aiſé de voir, que ſi celui ſur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient ſongé bien-tôt à donner des bornes à ſon authorité. L'établiſſement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obeïr pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ſes Sujets la même affection qu'a un Pere de famille pour ceux qui la compoſent. Ainſi quoi que les choſes ayent bien changé depuis dans pluſieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne ſauroit être agreable à perſonne, & ſi les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y ſeroient bien plus en ſeureté. Un Prince doit bien plûtôt chercher à regner dans le cœur de ſes Sujets, qu'à aſſervir leurs volontés par la crainte de ſa puiſſance. Cependant comme il s'en eſt trouvé qui ont crû pouvoir

voir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette, mais quelque nom qu'on donne à ces ſortes d'Aſſemblées c'eſt toûjours la même choſe, puiſque les unes & les autres ne repreſentent que le Corps entier de la Monarchie, étant compoſé du Clergé, de la Nobleſſe & du tiers Etat. Tel eſt par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne ſont établis que pour rendre la juſtice à vos Sujets. Ainſi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a pretendu ſe pouvoir méler des affaires d'Etat, c'eſt un attentat qu'il a fait à l'authorité de V. M. dont elle a eu juſte ſujet de le punir. Les bons Princes ont toujours été les protecteurs de ces Etats & de ces Diettes ou Parlemens, ſans ſe ſoucier qu'on les aſſemblat ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs Peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens ſont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu deſſein d'empieter ſur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant apprehendé, parce que c'étoit l'écueuil de leurs deſirs & de leurs eſperances.

De dire qu'il ſoit à propos que ces aſſemblées ſe faſſent auſſi ſouvent que nous voyons qu'elles ſe font en Angleterre, c'eſt ce que je ne veux point ſoutenir; outre que la longueur des deliberations eſt cauſe bien ſouvent que l'on perd des occaſions qu'il n'eſt pas facile de re-

recouvrer. Il eſt ſur que des Sujets n'ont pas bonne grace de mettre ſi ſouvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occaſions importantes, & où il ſemble neceſſaire que tous les ordres du Royaume apportent leur conſentement. Dans tout le reſte il ſuffit que le Prince avec ſon Conſeil juge les choſes raiſonnables, étant à preſumer qu'il ne fait rien que pour le bien de ſon Peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agiter ſi le Conſeil d'un Prince doit être agreable aux ſujets, & ſi par conſequent les vôtres ont eu raiſon de vouloir que vous chaſſiez d'auprés de vôtre perſonne le Cardinal Mazarin, la queſtion ſeroit curieuſe; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à V. M. de mechans conſeils, ſemble authoriſer cette pretention, & de l'autre les inconvenients qui arriveroient à tous momens d'un établiſſement ſi nouveau. L'on verroit en effet que ce ſeroit reduire en même tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre choſe, je me contenterai de dire qu'il reſulte de l'établiſſement des Etats une conſequence à laquelle il eſt impoſſible de donner atteinte; c'eſt qu'un Roi doit avoir pour ſon peuple un amour tendre, & dont il ne ſe doit jamais dementir. La raiſon eſt qu'il n'auroit pas été beſoin de faire cet éta-

établiſſement, s'il n'avoit dependu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit ſemblé; mais puiſque l'on a creé, pour ainſi dire, un tuteur des Peuples, & qui eſt en droit d'interpoſer ſa mediation à ce qu'il ne ſe paſſe rien au prejudice de leurs interéts, c'eſt une marque infaillible que les Princes en doivent être les Peres & non pas les Tirans, autrement cette creation n'auroit été faite que pour favoriſer les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accuſé les Etats d'avoir envahi une authorité qui ne leur étoit pas due, & le ſoupçon en eſt bien plûtôt tombé ſur les Princes, dont pluſieurs effectivement auroient peine à ſe deffendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs Peuples ſe manifeſte évidemment par tout ce qui a été dit ci-deſſus, elle ne paroitra pas moins dans ce qui me reſte à dire. Examinons ce que ſont les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils ſont obligés de faire, & nous verrons par là que ſi les uns doivent l'obeïſſance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler eſt dans un Etat ce que la cœur eſt à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur eſt malade tout le corps s'en reſſent incontinent; tout de méme que s'il y a quelque partie du corps qui le ſoit, le cœur en ſouffre à l'heure méme. Il faut donc, pour établir une ſanté parfaite, que le cœur & toutes les parties ſoient d'accord enſemble,

ſemble, & qu'ils faſſent ſi bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en eſt de même d'un Prince & de ſon Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ſes Sujets, & s'il eſt le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'eſt de toutes les parties du corps, il faut auſſi qu'il reçoive du ſecours d'eux, pour faire fleurir ſon authorité & pour leur conſerver le repos, tout de même que le cœur a beſoin du ſecours des parties qui lui repondent pour ſe maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire joüir de la même vigueur.

Si cette verité eſt inconteſtable, comme il n'en faut point douter, c'eſt à un Prince à faire réüſſir cette harmonie qui depend uniquement de lui, puiſque les Peuples ne lui deſobeiront jamais, tant qu'il établira ſon regne ſûr la juſtice. Or le moyen d'être juſte c'eſt de les aimer chacun en droit ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort opprime le foible. V. M. ſemble y avoir pourvû ſuffiſamment, non ſeulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faiſant aller dans les Provinces des Magiſtrats dont l'emploi eſt de prendre garde ſi on les execute. Mais il faut ſçavoir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom de V. M. il ne ſe fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à apprehender des grands Seigneurs de vôtre Royaume. Car enfin c'eſt vous qui êtes le fort des forts, & ſi la puiſſance des autres n'eſt abbatue que pour

faire

faire triompher la vôtre, il faut bien ſe donner de garde qu'elle n'aille juſques à l'injuſtice; l'avarice des partiſans eſt telle que pourveu qu'ils rempliſſent leur bource, il ne ſe ſoucient pas de commettre la gloire de vôtre nom; le Conſeil va quelquefois trop vite pour donner des arrêts qui authoriſent leurs vexations: le ſoin qu'il a de plaire à V. M. fait que d'abord qu'il y va de ſes interêts il n'examine pas beaucoup celui de vos peuples. J'ai vu en quelques rencontres qu'il a eu des complaiſances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puiſque c'eſt violer la juſtice dont il doit étre le deffenſeur. V. M. ſçait que je m'y ſuis oppoſé bien ſouvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choſes que je crois juſtes, autant j'ai de la peine à donner les mains à l'établiſſement de celles qui ne le ſont pas.

Que V. M. ſe ſouvienne de ce qui ſe paſſa lorſque l'affaire du *trop bu* ſe mit ſur le tapis. Je m'y oppoſai de toutes mes forces, & ſi elle n'avoit dependu que de moi, elle ne ſe ſeroit jamais faite. J'en connoiſſois effectivement l'injuſtice, quoi qu'on s'efforçat de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Auſſi fit elle tant de bruit dans la ſuite, que V. M. jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques uns de cette nature que l'on a établis, & qui ſont ſi crians qu'ils ne ſçauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui ſe paſſe en beaucoup d'endroits,

droits, où l'on fait payer ce qui devroit être incompatible; tel eſt le droit d'entrée qui ſe lève dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que V. M. n'entre pas dans ce detail, on ne laiſſe pas de l'en rendre réponſable, auſſi bien que moi. On s'imagine que cela ne ſe fait que par ſon ordre exprés, & par mon conſeil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que perſonne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de V. M. fait qu'ils ne ſe ſoucient pas d'être l'inſtrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce deſordre c'eſt que le Conſeil dont ils ſont tirés, & dont les membres ſont deſtinés pour remplir leurs places, croiroit ſe faire tort à lui méme de ne pas ſuivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premiers inſtances en matiere des droits de V. M. ſe formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle juſtice vôtre peuple a-t'il à en eſperer? Lui qui plaide proprement devant ſes parties: cela ſe peut dire puiſqu'il n'y a pas une élection en France qui ne ſoit penſionnaire des partiſans. C'eſt un abus, à la reformation de qui V. M. eſt obligée de travailler, & elle ſçait que je lui en ai parlé pluſieurs fois. A l'égard des Intendans la choſe eſt plus delicate, puiſqu'il eſt du bien de vôtre Etat qu'un poſte comme le leur, ne ſoit rempli que de perſonnes zelées pour vos interéts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne ſe portaſſent pas d'eux mémes au

bien

bien de vos affaires, elles periroient bien-tôt. Ce qu'il y a à obſerver, c'eſt qu'ils n'outrent pas les choſes par flatterie ; & c'eſt à V. M. & au Conſeil à donner des bornes au grand deſir qu'ils ont de ſe rendre agreables. Bien ſouvent auſſi la paſſion d'amaſſer des richeſſes forme une grande intelligence entre les Partiſans & eux. C'eſt pourquoi pour éviter cet abus V. M. doit non ſeulement jetter ſon choix ſur des perſonnes capables d'un tel emploi, mais encore qui ſoient en état de le ſoutenir ſans faire de baſſeſſes. Car tout de méme qu'un Roi a la gloire de tout ce qui ſe fait de bon dans un Royaume, ainſi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choſes contribuent beaucoup à l'amour ou à la haine qu'on porte à un Prince ; c'eſt pourquoi il ne ſçauroit être trop retenu à mettre de nouvelles charges, ni trop circonſpect à l'examen des perſonnes à qui il veut confier ſon authorité.

CHAPITRE X.

De tout le Royaume en general.

QUand je conſidere attentivement le Royaume & de quelle maniere il eſt compoſé, j'y trouve ſix ſortes d'états tout differens les uns des autres, & qui contribuent tous à ſa grandeur, ſi ce n'eſt un ſeul, qui

bien

bien loin d'y concourrir le detruit entierement. Le premier eſt le Clergé: le ſecond la Nobleſſe; le troiſiéme le tiers Etat, dans lequel les gens de juſtice ſe trouvent compris: le quatriéme les gens d'affaires: le cinquiéme les marchans; & le ſixiéme les laboureurs. Le Clergé ne ſçauroit jamais être conſideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques-unes de ſes parties, il en arriveroit un mal ſans remede, comme j'ai fait voir ci-devant.

La Nobléſſe de même eſt un Corps qui donne non-ſeulement du luſtre à la Monarchie, mais qui en eſt encore le plus ferme appui.

A l'égard des gens de juſtice il ſemble à ne conſiderer les choſes que ſuperficiellement qu'ils ſont encore plus utiles que les deux autres. Cependant ſi on ſe veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que bien loin d'être neceſſaires dans un Etat, ils en ſont la ruine entiere. Cette multiplicité de juſtices Royales & ſubalternes, ces Baillages, ces Preſidiaux & ces Parlemens, ſont autant de ſangſuës qui rongent vos peuples, & je ſoûtiens qu'ils leur coutent tous les ans plus de deux cens millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un ſi grand mal, & je paſſe en attendant à d'autres ſangſuës tout auſſi decriées que les precedentes, mais qui ſont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le

commun peuple regarde comme l'inſtrument de tous ſes maux ; mais s'il ne ſe trompe pas tout-à-fait, il eſt toûjours vrai de dire que cet abus peut être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que ſi c'eſt un mal c'en eſt un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un moment cette affaire ſur le tapis, & il me reſte auparavant à parler de certaines choſes qui la doivent preceder.

Les Marchands ſont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, auſſi bien que les Laboureurs ; mais en verité ils meritercient bien être ſeparés & d'avoir chacun leur place à part, puiſqu'il n'eſt pas juſte qu'ils ſoient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent auſſi utilement à la conſervation de l'Etat, que les autres travaillent avec application à ſa perte. Ainſi je crois que V. M. eſt trop prudente pour ne leur pas accorder ſa protection en toutes choſes, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'eſt qu'il faut que toutes choſes aillent par ordre, je m'étendrois dés ici ſur l'avantage qu'elle leur peut procurer ; mais puiſqu'ils ne ſauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres ordres du Royaume.

CHA-

CHAPITRE XI.

Du Clergé.

LA pieté eſt une choſe ſi neceſſaire à un Eccleſiaſtique, que V. M. a toutes les raiſons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroiſſent perſonnes de vertu. Cependant comme on ſait bien ſe contrefaire quand il va de ſon interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les apparences, & il eſt bon de faire paſſer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet effet ſont d'une merveilleuſe utilité. Car quand même en y venant on y apporteroit un eſprit mondain, il eſt comme impoſſible qu'on ne le perd parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ſes yeux ; mais il faudroit, ce me ſemble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fuſſent aſſujettis. Il ſeroit bon auſſi à mon ſens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter perſonne ; car outre qu'il eſt plus difficile de ſe cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande application, c'eſt que lors que vous êtes dans le grand monde, on apprend là mille choſes qui ſont neceſſaires à un Eccleſiaſtique, & qui ne s'apprennent jamais ſi bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une mê-

me perſonne eſt une choſe en uſage aujourd'hui, mais qui ne laiſſe pas d'être condamnée par les conſciences delicates. Les ſcrupuleux doutent même fort qu'il ſoit permis de paſſer d'une Egliſe à une autre, & ils pretendent que comme il eſt deffendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir pluſieurs à la fois, de même un Eccleſiaſtique ne ſauroit poſſeder pluſieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui lui a été donné.

L'avidité des Miniſtres & des autres perſonnes de conſideration, jointe à la neceſſité que les Rois vos predeceſſeurs & vous avez trouvée, de recompenſer leurs ſervices, a introduit cet abus inſenſiblement. Mais il eſt bon de prendre garde aux conſequences qu'il entraine, & qui ſont telles que V. M. n'y ſauroit apporter remede trop tôt. Les Eccleſiaſtiques qui viennent d'une main ſi ſuſpecte, ne ſont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils ſont nouris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conſervent les deffauts : leur table & leur écurie conſument le patrimoine des pauvres, & dans une ſi grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux ſur eux, c'eſt pour ordonner qu'on les deffaſſe d'une vûë ſi deſagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugalement, & auroient moins de lieu de donner du ſcandale. Les grandes richeſſes ne ſervent qu'à per-

perdre l'homme, & s'il eſt vrai, comme l'Evangile nous l'enſeigne, que quelque revenu qu'ait un Eccleſiaſtique, il n'y doit prendre que ſon neceſſaire, combien eſt-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente? comme nous voyons pluſieurs qui les ont. Encore s'ils ſoûtenoient le faix de l'Etat, V. M. y trouveroit, l'interêt de Dieu à part, dequoi ſe recompenſer de ſes bienfaits; mais ils en ſont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne ſervent qu'à abimer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent ſur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils ſe dechargent eux-mêmes avec grand ſoin.

Vôtre Majeſté d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'a ſon Royaume, a beſoin d'un grand nombre de bons ſerviteurs, auroit plus de moyen de les recompenſer, puis qu'elle repandroit ſur pluſieurs ce qui bien ſouvent n'eſt pas capable de contenter l'avidité d'un ſeul. Mais ce qu'elle doit conſiderer plus que toutes choſes, c'eſt qu'il y va du ſervice de Dieu & du ſalut d'une infinité de perſonnes. Car il eſt aiſé de comprendre que les grandes richeſſes étant l'écuëuil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font preſque toûjours un méchant uſage; d'où il arrive qu'ils ſont un ſujet de ſcandale à leur Dioceſe, où s'il y avoit un Evéque qui n'eut qu'un revenu mediocre, il l'employeroit en choſes utiles & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choſes en cet état, il n'eſt pas beſoin d'ôter le revenu des Evéchés & des Abbayes, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fuſſent chargés d'entretenir un Vicaire ou un Maître d'Ecole dans les Paroiſſes où il n'y en a point, & où il y a neceſſité d'en avoir. Car le Peuple étant ſi pauvre qu'il ne ſauroit ſupporter la moindre charge nouvelle, ſans en être accablé, la jeuneſſe demeure ſans aucune inſtruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evéque ou Abbé ſont plus que ſuffiſans pour les entretenir. Le ſervice de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages ſi fleuris & ſomptueux, ni de tables ſi magnifiques & ſi delicates. Du tems de la primitive Egliſe le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, auſſi voyons-nous qu'il y avoit plus de Saints en ce temps-là que d'Evéques ou d'Abbez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'eſt que les gens de qualité qui ſe portent à embraſſer l'Etat Eccleſiaſtique par les grands biens qui y ſont attachés, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement appellés. Ainſi il n'y auroit doreſenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple ſuffiroit ſeul pour attirer les autres à la même vie, n'y ayant rien qui nous faſſe plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui ſont élevés au-deſſus de nous.

CHA-

CHAPITRE XII.

De la Nobleſſe.

LA Nobleſſe autrefois étoit fort conſiderable en France, & ſa valeur a toûjours été ſi redoutable à vos ennemis, que quand ils la ſavoient dans vos armées, ils avoient peine à ſe reſoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de ſon luſtre, & eſt tombée dans une ſi grande pauvreté, qu'elle n'eſt pas reconnoiſſable. Il y a des politiques qui pretendent que c'eſt l'avantage de V. M. & que ſi elle étoit auſſi floriſſante qu'elle l'étoit de ce tems-là, ſa puiſſance en ſeroit bien moins affermie; mais ces maximes tiennent plus de la politique de Machiavel que de celle d'un grand Roi. Un regne bâti ſur l'amour des Peuples eſt bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir ſur la Tyrannie. Les tems ne ſont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a ſujet de craindre que ceux qu'on maltraitte ainſi ſi fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque deſobeïſſance ſignalée.

Je remarque divers ſujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiſer à la Guerre, & que leurs ſervices ſont mal recompenſez: la ſeconde que les Intendans arment leurs vaſſaux contr'eux, par la protec-

ction qu'ils leur donnent bien ſouvent au prejudice de la juſtice : la troiſiéme qu'on les ſoûmet à l'avarice des Partiſans ſous des pretextes ſpecieux, mais qui n'ont que leur ruine pour objet : la quatriéme qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin V. M. méme ne les diſtingue pas plus que s'ils étoient nez de la lie du peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroit mal fondée, puiſque V. M. toute puiſſante qu'elle eſt, ne l'eſt pas encore aſſez pour recompenſer tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets & l'établiſſement de la Maiſon de S. Cir, eſt une recompenſe indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par là de leurs enfans, qui ſont élevez aux depens de V. M. & qui ſont mis en état de parvenir à toutes choſes par une éducation conforme à leur naiſſance.

S'ils pretendent que les recompenſes ne ſont pas toûjours diſtribuées ſelon le merite, & que le Marquis de Louvois en uſe comme bon lui ſemble en ces ſortes d'occaſions, c'eſt un mal où l'on ne ſauroit gueres apporter de remede. Il eſt impoſſible que V. M. entre dans un ſi grand détail : le moyen qu'elle connoiſſe tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agiſſent ſi loin de ſes yeux ? il faut bien qu'elle s'en rapporte à celui qui eſt chargé du ſoin de la guerre, & s'il lui impoſe c'eſt à lui ſeul qu'ils s'en doivent prendre.

Pour la ſeconde elle me ſemble plus juſte & plus raiſonnable, car tout de méme qu'il n'eſt pas permis à un Gentilhomme d'opprimer ſon vaſſal, de méme l'on diroit que le vaſſal ne doit pas manquer de reſpect envers ſon Seigneur. Mais comme il eſt bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela eſt cauſe que l'on donne preſque toûjours le tort à celui ſur qui tombe le ſoupçon. L'on ſuppoſe que la vexation vient plûtôt de la part de celui qui a la puiſſance en main que de celui qui ne l'a pas. Ainſi on le condamne ſur l'étiquette du ſac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puiſqu'il n'y a rien de plus inſolent qu'un Païſan qui croit avoir quelque protection. Cependant il eſt aſſez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que ſi l'on croit le Gentilhomme ſur ſa parole, on court riſque ſouvent de ſe tromper: ſi auſſi on ajoûte foi au Païſan on eſt encore moins aſſuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'eſt qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une perſonne innocente, principalement quand elle lui eſt ſuſcitée par un homme qui lui doit du reſpect. Que ſi l'on trouve que cet expedient ſoit contraire à la juſtice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne ſoit pas ſi viſible qu'elle aille à opprimer un homme qui a tant de ſujet de ſe plaindre.

La troiſiéme a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à V. M. que la maniere dont s'eſt fait la recherche de la Nobleſſe a été extrémement à charge aux Gentilshommes. J'eſtime donc que pour qu'ils ne ſoient pas ſujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il eſt fort aiſé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte, mais qui ne paſſe point par les mains des Partiſans ; puis, quand cela ſera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs deſcendans exempts de toute recherche. Cependant pour empêcher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des batêmes & des mortuaires qui arriveront dans ſa Maiſon. Par ce moyen on empêchera qu'il ne ſe faſſe de faux Nobles, & quant à ceux qui acquereront Nobleſſe à l'avenir, ils ſerout obligez de ſe faire inſcrire avec les titres en vertu deſquels elle leur ſera acquiſe.

Si V. M. trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Nobleſſe, & fera d'ailleurs un acte de juſtice ; car pour dire les choſes ſelon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des ſoins pour ſe tirer des mains des Partiſans, doit trouver étrange

de

de ſe voir le lendemain tomber dans la même peine ſous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'aſſignent pour les francs Fiefs, & qui pretendent que ſans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit ſuccombé ſous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & aſſurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus conſiderable de vôtre Etat. Vôtre Majeſté y a plus d'interêt qu'elle ne penſe : il eſt le principal appuy de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eu pour vôtre ſervice, tout iroit bien-tôt ſans deſſus deſſous. Il faut faire plus ; quoi que V. M. ait déja beaucoup fait pour lui en faiſant ce qui a été dit ci-deſſus, elle eſt obligée d'en faire encore davantage. Cela ſe peut facilement, ſi elle veut obliger les Convents de filles à recevoir ſans dot les Demoiſelles qui auront envie d'être Religieuſes. Ce ſera un fardeau d'ôté de deſſus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont V. M. tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres, & les rendra par conſequent plus en état de ſervir dans vos armées. Voilà le veritable moyen de ſoulager vôtre Nobleſſe, & de lui faire oublier tous les ſujets de plainte qu'elle ſauroit avoir. En effet elle ne trouve pas matiere de grande conſolation dans l'établiſſement de S. Cir. Ce n'eſt qu'une goute d'eau pour la ſoif qui la preſſe, & cette Maiſon n'eſt pas capable de contenir la centiéme partie des Demoiſelles qui auroient beſoin

d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme celui-là pluſieurs paſſent leur vie dans une langueur pitoyable ; encore ſont-ce les plus heureuſes, & les plus ſages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pouvoir ſubſiſter par leur travail.

Une retraite comme celle-là ſera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plûpart des Filles de S. Cir. Quoi que les perſonnes les plus puiſſantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur auſſi bon que ſa naiſſance, ne voit qu'à regret qu'on l'oblige de ſe donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres ſentimens n'ont que l'apparence de Nobleſſe, ſans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui eſt arrivé depuis peu dans la Maiſon d'une grande Dame, où une Demoiſelle de bonne naiſſance ayant été mariée à un de ſes domeſtiques, par la baſſeſſe de ſes parens qui la ſacrifierent pour l'avantage qu'ils en eſperoient en leur particulier, s'eſt laiſſée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point, ſi on lui permettoit de dire ſon ſentiment, mais il l'aura en depit d'elle, & de ſon tuteur, puiſque toutes les Puiſſances ſont pour lui.

On commet pourtant extrémement l'honneur de V. M. en interpoſant ainſi ſon authorité pour venir à bout de ſes pretentions ; car ces ſortes de choſes ne ſe font ordinairement qu'en

qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ſes parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la diſpoſer à la deſobeïſſance, afin qu'elle faſſe ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne faſſe pas. C'eſt ainſi que beaucoup de bonnes heritieres ont été ſacrifiées, ſans que ceux qui s'en mêlent faſſent reflexion qu'ils alienent encore par là de V. M. l'eſprit de la Nobleſſe qui s'y trouve intereſſée. Ainſi la Comteſſe de Talard, la Marquiſe de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce ſoit à des gens de qualité, cela n'eſt de nulle conſolation à un Pere & à une Mere qui prenoient d'autres meſures, & qui ſe flattoient que ſous le regne de V. M. qui aime ſi fort la juſtice, ils ſeroient à l'abri de cette violence.

La Nobleſſe a encore beſoin d'un autre ſecours qu'elle ne peut eſperer que de V. M. Elle eſt endettée par deſſus la tête, & ſi par vôtre moyen elle ne trouve le ſecret de ſe degager, il faut abſolument qu'elle periſſe. Le remede n'en eſt pas neanmoins fort difficile à trouver, & V. M. même fera en cela un acte de juſtice; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle n'eſt en l'état où elle eſt aujourd'hui, que pour s'être ruinée à ſon ſervice. Elle fera plus, tous ceux qui ſe trouvent ſes creanciers lui en auront une obligation infinie, puiſqu'elle les tirera par même moyen d'un

labirinte de procés où il ne ſe trouve point de fin, par la malice des juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs ſeront obligés de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'eſtimation s'en fera à un denier raiſonnable, non ſur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais ſur celui qu'on en tiroit il y a vingt cinq ans. Car ce ſeroit les abimer encore davantage de ne conſiderer les biens que dans la valeur preſente, la miſere les ayant diminués d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il eſt apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre; ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne ſe puiſſent plaindre, il ſeroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs ſur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur ſeroient offerts. Jules Cæſar fit à peu prés la même choſe, quand il vit les Romains ſi oberés que ſans cela il leur étoit impoſſible de ſe remettre, il ordonna que les debiteurs payeroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers ſeroient obligés de s'en contenter.

Si V. M. faiſoit une choſe comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne ſe peut exprimer. La raiſon eſt que les Gentilshommes non ſeulement ſeroient plus en état de la ſervir, mais encore que quand elle auroit beſoin d'argent

gent elle trouveroit tout celui du Royaume ; elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt ; ce qui obligeroit chacun de le lui apporter, puiſqu'on trouveroit plus davantage avec elle qu'avec perſonne.

Cependant pour empêcher qu'un ſi bel ordre ne ſe corrompit par la ſuite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des greffes pour enregiſtrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce ſeroit le moyen d'empêcher que perſonne ne fut trompé, & l'on y verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on ſauroit à point nommé s'il y auroit ſeureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de ſouffrir un ſi bel établiſſement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procés, dont il tire toute ſa ſubſtance. Il remontra que la fortune des plus Grands de la Cour s'alloit aneantir par là, & qu'ayant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de reſſource d'abord que leurs affaires ſeroient decouvertes. Ainſi ayant ſû ſous ce pretexte engager quantité de gens conſiderables dans leurs interêts, ils cabalerent ſi bien tous enſemble que V. M. ſurſit l'Edit qui en avoit été donné.

Cependant cette raiſon eſt trop foible pour arrêter le cours d'un ſi grand bien. Il faut retablir la bonne foi qui eſt perduë, & aſſurer la forune de ceux qui prétent leur argent. Il faut

auſſi

auſſi retablir le credit des particuliers qui eſt perdu ſans reſſource. En effet ceux à qui il reſte encore du bien ne trouvent plus de ſecours dans leurs neceſſitez, parce qu'on les croit plus oberés qu'ils ne ſont bien ſouvent. Il faut faire voir clair à ceux qui les ſecoureroient s'ils y trouvoient leur ſeureté. Il faut auſſi ôter le moyen à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne ſauroit diſconvenir. Les gens qui ſont en neceſſité, ne trouvant point de ſecours, s'addreſſent journellement à des uſuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'établiſſement de ces greffes fera qu'on ſe paſſera d'eux aiſément. Du moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire; & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus attraper perſonne.

CHAPITRE XIII.

Des Gens de Juſtice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la neceſſité qu'il y a de détruire les Gens de Juſtice, puis qu'il ſemble que c'eſt vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choſes extrémement à craindre dans un Etat. Mais ſi je ſoûtiens que c'eſt le moyen de le rendre plus floriſſant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretends pas pour cela que l'équité

en

en ſoit bannie, non plus que la crainte de Dieu & du Prince. Il y a des moyens de faire rendre la Juſtice ſans qu'elle ſoit ſi fort à charge aux Peuples, & cela ſe peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les Gens de Juſtice onereux au public, c'eſt la venalité des charges que les Rois predeceſſeurs de V. M. ont introduite, & les taxes qu'on a miſes de tems en tems ſur eux, dont ils ſont obligez de ſe rembourſer ſur les parties qui tombent malheureuſement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop fort, s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procés, afin de preſſurer peu à peu & qu'on ne s'apperçoive pas, s'il faut aiſi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent juſques à la derniere goûte de vôtre ſang, & c'eſt un malheur à quoi ſont expoſez tous ceux qui ont des procés. Il faut quitter ſes affaires pour aller ſolliciter, aller demeurer pluſieurs années dans les Villes, perdre ſon repos & ſon bien, & enfin mener une vie auſſi penible que ceux qui ſont aux galeres. Cependant ſeroit-il beſoin de tout cela, ſi la Juſtice étoit bien adminiſtrée? & de quelque nature que puiſſe être une affaire, eſt-il neceſſaire de la defigurer entierement par un fatras de procedures? La verité eſt toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre ſuſceptible de tant de couleurs?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui eſt en uſage aujour-

jourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choſes ſe feront comme elles ſe font en Turquie, où aux Conſuls, où les affaires ſe jugent ſur le champ & ſans qu'il ſoit beſoin d'un tas de paperaſſes. Mais comme il eſt impoſſible que des gens accoûtumez à un ſi grand abus vouluſſent ſe renformer tout d'un coup, il faut ſonger à en coupet la racine avant que d'y apporter remede.

Cela ſe peut aiſément, & V. M. le fera quand il lui plaira; en ſupprimant la paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'eſt pas comparable au bien qui en reviendra au Public, & à V. M. en ſon particulier. J'ai dit ci-devant que les Gens de Juſtice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela eſt facile à comprendre, ſi l'on conſidere la quantité de ſangſuës qu'il faut qu'ils nouriſſent, & les frais qu'ils ſont obligés de faire à la pourſuite de leurs procés. Un pauvre Païſan qui plaide ne perd pas ſeulement ſon argent, mais encore ſon tems qui lui eſt plus cher. Il ne gagne pas ſa vie pendant qu'il va de maiſon en maiſon pour ſolliciter. Encore lui en ferme-t-on ſouvent la porte, s'il ne trouve le ſecret de ſe la faire ouvrir par des preſens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Juſtice ſe rendit d'une autre maniere qu'elle ne ſe rend aujourd'hui, eſt trop viſible pour s'étendre beaucoup là deſſus; il ſuffit de conſiderer celui qu'y a V. M. & ſon Etat. Il eſt auſſi clair

que

que l'autre, & non ſeulement il eſt aiſé de juger que ſes Peuples étant plus à leur aiſe, parce qu'ils ſeront moins ſuccez, ſeront plus en état de fournir à ſes beſoins: & que ce monde entier de ſangſuës, n'ayant plus de métier, ſera obligé d'en prendre un qui ſera plus utile à la Monarchie. Les uns ſe jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui ſera également avantageux à V. M. Car plus vous aurez de ſoldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat plus il en ſera floriſſant. Il ſemble même qu'il ſuffiroit de ces deux profeſſions, & de l'agriculture pour le faire fleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je le ferai voir ci-aprés, & quand j'en rapporterai les raiſons, j'eſpere qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on puiſſe avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel ſeroit imparfait, ſi je ne faiſois voir comment je pretends que la Juſtice ſe rende, quand on en aura ſupprimé toutes les charges qui ſe trouvent établies preſentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage V. M. fit choix de trois perſonnes de bons ſens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y ſurviendront: que ces trois perſonnes fuſſent choiſies d'entre le Clergé: la Nobleſſe & le tiers d'Etat: que chacun y plaidât ſa cauſe en perſonne, & que s'il ne ſe croyoit pas aſſez

aſſez habile pour la plaider il prit un de ſes amis pour le faire à ſa place: que s'il s'agiſſoit de pieces on les apportat en même tems ſur le bureau que cela ſe fit ſans frais & ſans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non ſeulement aux depens, mais encore à l'amande. Cependant qu'elle en put appeller à V. M. qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoitroient des appels d'une Province & les autres d'une autre, mais pendant un an ſeulement: qu'au bout de ce tems-là ils changeaſſent de Bureaux, & roulaſſent ainſi les uns avec les autres: que leurs appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, ſe priſſent ſur le Peuple, dont il ſeroit fait une taille comme celle qui ſe leve pour V. M.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bien-tôt plus de procés, & vos Peuples beniroient à jamais V. M. de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un ſi beau reglement.

CHAPITRE XIV.

Des Gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étenduë de celui de V. M. & dont les bornes ont été augmentées par la deffaite de ſes ennemis, il faut toujours être aſſuré d'un ſecours qui ne puiſſe manquer, afin que s'il leur prenoit fantaiſie de venger leurs pertes par quelque irruption, V. M. fut en état de rendre leurs efforts inutiles. Il eſt impoſſible qu'elle

qu'elle faſſe cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu ; car ſi elle vouloit theſauriſer, tout le Peuple s'en reſſentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il ſe repande pour rendre un Royaume floriſſant.

Si l'on avoit le tems de ſe preparer à la guerre, & qu'on l'annonçat long-tems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ſes coffres & d'en ſoutenir le faix; mais comme on ne demande qu'à ſe ſurprendre l'un l'autre, il eſt de toute neceſſité d'avoir quelque reſſource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourſes. C'eſt pourquoi V. M. a interêt non ſeulement de s'en ſervir, il doit encore les proteger, mais il faut empêcher qu'ils ne ſe rendent les ſangſuës du Peuple, & punir tres ſeverement ceux qui feront quelque exaction. S'il eſt juſte qu'ils gagnent quelque choſe, il n'eſt pas juſte qu'ils volent impunement.

Pour leur donner un gain honnête & qui ſoit capable de les attirer, j'eſtime qu'il ſuffit de leur accorder un ſixiéme de remiſe & les deux ſols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui eſt des fermes de V. M. il me ſemble qu'on n'y ſauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y eſt preſentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de même que les prets ; car ce ſeroit faire revenir le Miniſtere de Mr. Fou-

quet,

qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à V. M. ont été recompensés sans acception de personne : c'est le moyen d'aiguiser les esprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de V. M. seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien sçavoir ce que feroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarassé à rectifier les memoires, & il n'a pas toujours le tems de dormir tranquilement.

Il y a quelquefois des affaires ingrates, & où une Compagnie perd considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné. Dans une occasion comme celle-là, c'est au Ministre à lui faire justice. Car s'il veut que V. M. ne manque jamais d'argent, il faut qu'il soit le protecteur des gens d'affaires & non le persecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public soit persuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires ; car s'il se laissoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit sa bourse, & n'auroit garde de donner un sol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruinés.

Depuis que je suis au poste où V. M a eu la bonté de m'élever, j'ai été temoin d'une conjoncture semblable, & où je remediai aussi-tôt.

En

En 1670. ſi je m'en ſouviens bien, les bourſes ſe fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croyoit engagés dans de méchantes affaires, je fis deux choſes dont je me trouvai bien; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient ſouffrir avec promeſſe de leur en faire raiſon d'abord que j'en ſerois informé, & j'envoyai chercher les principaux agens de banque à qui je diſtribuai trois millions, aprés en avoir eu le conſentement de V. M. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne ſçavoient pas d'où cet argent venoit, étant perſuadés qu'ils ne le riſqueroient pas s'ils ne le ſçavoient bien aſſuré, ſuivirent leur exemple, de ſorte que les bourſes ſe rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une ſterilité, & ſur tout de vin, l'on eſt encore ſujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides ſeroient rüinés ſi on ne leur faiſoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune eſt mal aſſurée, juſques à ce que V. M. ſe ſoit expliquée, chacun reſſere ſon argent, de ſorte que les banques ſe ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne payent point; parce qu'ils eſperent une diminution, & qu'ils croyent abſolument de leur interêt de faire accroire qu'ils en ſont dans l'impuiſſance. Ainſi il reſte ſouvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne ſçauroit arracher, quoi qu'on mette garniſon chez eux,

& qu'on les foure même en priſon. Pour empêcher tout cela, qui dans de certains tems ſeroit capable de porter un grand prejudice aux affaires de V. M. il faut que le Miniſtre s'explique, & qu'il nomme des Commiſſaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choſes. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choiſir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce ſeroit remettre les interêts de V. M. entre les mains de perſonnes ſuſpectes. Il y en a pluſieurs qui ſous des noms interpoſés ont part aux Sous-fermes, ainſi ils ne manqueroient pas de groſſir les objets à l'égard de celles où ils ſeroient intereſſés, & pour ce qui eſt des autres, ils ne ſe mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majeſté doit s'abſtiner autant qu'elle pourra, & que le bien de ſes affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point encore été mis que je trouve juſte, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France eſt defigurée depuis quelque tems, & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier, le Bourgeois d'avec le Magiſtrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne bourgeoiſie. Les femmes ſur tout ſe méconnoiſſent ſi fort qu'elles portent un état tout-à-fait au deſſus de leur condition. Cependant leurs familles en ſouffrent, & c'eſt un abus à quoi V. M. eſt obligée de remedier,

afin non ſeulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miſerables. Or de pretendre l'arrêter par une ſimple ordonnance, le remede en eſt fort incertain, puiſque nous voyons journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien ſouvent on y donne atteinte dans leur naiſſance. Il eſt donc plus ſûr de mettre un impôt ſur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & V. M. peut par un reglement ordonner qui ſeront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de ſoye, & ainſi de tout le reſte, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laiſſeront pas de le faire, payeront tant pour l'or & pour l'argent, tant pour les étoffes de ſoye & ainſi des autres choſes deffenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à V. M. un gros revenu. Car ſi elle met ſeulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent: autant pour les étoffes de ſoye; autant pour les dentelles; & ainſi du reſte, combien de gens qui n'en pourront porter par le reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne pas être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier perſonne, puiſqu'il ſera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à ſoi de ne le pas payer.

CHA-

CHAPITRE XV.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus neceſſaire dans un Etat que le Commerce. C'eſt lui qui le rend floriſſant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y'a entre une Ville ſituée ſur une bonne riviere, & une qui eſt en pleine terre, l'une eſt riche & opulente, l'autre eſt pauvre & miſerable. Celles qui ſont ſur le bord de la Mer ont encore un avantage que les autres n'ont pas: la raiſon eſt que toutes choſes y abondent bien plus que dans celles qui ſont ſur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veuille s'aider, il eſt preſque impoſſible qu'il n'y ſubſiſte commodément.

Or ſi le Commerce, comme il n'en faut point d'outer, apporte de ſi grands avantages, ce doit être un aiguillon à V. M. pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'il auroit d'attirer les autres dans leur ſentiment, fait qu'ils les mépriſent tout haut, comme s'il ne s'y faiſoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il eſt aiſé de leur faire voir combien ils s'abuſent, & ſi je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choſes comme on l'auroit ſouhaitté, il faut qu'ils tombent

d'accord à leur tour, que dans la ſuite on a excellé par deſſus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui ſe font à Paris, il ne nous eſt jamais venu de Venize de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Anthoine. L'Ambaſſadeur de cette Republique en eſt ſi ſurpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû; & quoi qu'il l'ait mandé en ſon païs, il s'y trouve encore des incredules qui ſoûtiennent que cela eſt abſolument impoſſible. Il eſt vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il eſt aiſé de le raffiner, la difference qui s'y remarque ne merite pas que nous y transportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des caroſſes.

Je voudrois auſſi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux Tapiſſeries de Beauvais & à celles des Gobelins, & ſi V. M. doit laiſſer paſſer en Flandres je ne ſai combien d'argent pour avoir celles qui ſe font en ce Pays-là. Si cet abus n'avoit pas regné juſques ici, il y a long-tems qu'elle ſeroit la Maîtreſſe de ces belles Provinces, puis qu'il eſt conſtant que c'eſt avec l'argent de France qu'elles ont ſoûtenu la Guerre. Elles ont tiré pluſieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differens, & ſi V. M. leur ôte encore le ſecours qu'elles tirent des cheveux & des dentelles, elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'eſt donc à elle à y mettre

tre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des Tapisseries, des Dentelles, & des Cheveux de Flandres, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que V. M. toute la premiere s'abstienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel ses peuples se reglent; de sorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que nôtre argent ne sorte du Royaume. Si l'on se plaint d'abord qu'on réüssit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on sait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le tems qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours, d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je sais bien que pour combattre mon opinion l'on objecte que si nous nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient, & qu'elles ont toûjours été. Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne & que nos voisins ont besoin de nous.

Ce Royaume a tout generalement en ſoi-même, ſi l'on en excepte tres-peu de choſe ; mais il n'en eſt pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin, ni bled, ni ſel, ni Chanvre, ni eau de vie, & il faut de toute neceſſité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce ſeroit donc proffiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, ſi nous le donnions pour des choſes dont nous pouvons nous paſſer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume, comme ſont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Hollandois. Pour tout le reſte il faut ſe paſſer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas aſſez pour faire une faute ſi prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre Royaume, pour recevoir un Marchand eſt un abus que V. M. a interêt de corriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne ſe jettent dans le commerce, où ils réüſſiroient mieux bien ſouvent que ceux qui y ſont. Quelle neceſſité y a-t-il qu'un homme faſſe apprentiſſage, cela ne ſauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un métier qu'ils ne ſavent point ; mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi auſſi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les pays étrangers qu'il n'en faut pour s'établir, ne le faſſent

ſent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'apprentiſſage ? eſt-il juſte s'ils ont l'induſtrie de gagner leur vie qu'on les en empêche ſous le nom de V. M. elle qui eſt le pere commun de ſes Sujets, & qui eſt obligée de les prendre en ſa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle ſupprimeroit tous les reglemens faits juſques ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit même ſon compte ſi elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour leſquelles on lui payeroit une ſomme modique. Car la quantité de ceux qui ſe preſenteroient pour en avoir, ſuppleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puiſque ce qu'ils payeroient leur ſeroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire, avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a beſoin ſur tout que V. M. lui donne d'autres reglemens. Car elle ſe trouve ſujette à l'inquiſition des Libraires de Paris, qui, par le moyen des privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de ſe perdre. Si V. M. veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduiſe ſes privileges à la ſeule Ville de Paris, & qu'il ſoit permis aux autres de contrefaire leurs ſortes. Paris tout ſeul vaut mieux que le reſte

du

du Royaume, & il n'eſt pas juſte que plus de deux mille familles periſſent pour un petit nombre.

Le Conſeil n'eſt plein que d'inſtances formées en pareil cas, & vôtre Royaume a interêt que V. M. prononce en faveur des opprimés. Car les livres qu'on tire de Paris ſont ſi chers, que les pauvres n'en ſauroient approcher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de revenu a beſoin d'inſtruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moyen de faire ſon devoir, ce qui ne ſe peut ſi on lui tient le pied ſur la gorge.

Une ſeule choſe peut vous empêcher de faire un reglement ſi juſte & ſi utile. Vôtre Majeſté peut avoir des raiſons d'ôter une partie des Libraires. Les libelles qui courent depuis peu font juger que leur profeſſion eſt plus dangereuſe qu'avantageuſe à l'Etat; quand il y en aura moins on ſaura mieux d'où vient le deſordre. Ainſi il eſt peut-être neceſſaire de les reduire ſi bas qu'ils ſoient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en eſt pas beſoin d'un ſi grand nombre, & la ſcience & les belles lettres trouveront bien à fleurir ſans cela. Mais ſi c'eſt là l'intention de V. M. il faut du moins qu'elle faſſe ce qui ſe fait en Eſpagne. Il faut que les livres ne ſe vendent qu'à un certain prix, & qu'il ne ſoit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient beſoin.

CHA-

CHAPITRE XVI.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richeſſe de l'Etat, c'eſt à V. M. à contribuer non ſeulement de tout ſon pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans pluſieurs endroits de vôtre Royaume beaucoup de terres demeurent incultes par la miſere des Peuples, qui n'ont ni Beſtiaux pour les engraiſſer, ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour ſubvenir à une choſe ſi neceſſaire, il eſt à propos que V. M. diminuë les tailles dont le faix les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons; cinq ou ſix millions répandus dans vos Provinces les rendront floriſſantes, & V. M. ſera la premiere à s'en reſſentir, puiſque d'abord qu'elles ſe ſeront rengraiſſées, elles ſeront plus en état de lui donner du ſecours.

Une des cauſes plus eſſentielles de la ſterilité de la terre, vient ſi bien de la pauvreté de ceux qui la labourent, que nous voyons qu'une même terre, & qui a le même fonds rapporte plus ou moins ſelon qu'elle eſt bien ou mal labourée, ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainſi ce n'eſt pas encore aſſez que V. M. donne dequoi avoir des Beſtiaux, ſi les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'appelle leur manquer que d'en avoir de ſi chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut en-

enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits, ſi l'on veut qu'elle produiſe. Il faut donc que V. M. repande encore de l'argent pour un ſi preſſant beſoin; & elle y eſt d'autant plus obligée qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui ſerviront à monter vôtre Cavalerie; de ſorte qu'il ne ſera plus beſoin d'aller en Suiſſe & en Allemagne pour ce ſujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de ſoin qu'ils n'ont fait juſques ici, c'eſt pourquoi mon ſentiment ſeroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils ſauront mieux que perſonne comment il les faut gouverner, c'eſt bien plus leur fait que de ceux qui les ont preſentement entre leurs mains. Cependant la ſomme que V. M. a trouvé bon juſques ici qu'on employât à cette depenſe, ne ſuffit pas pour mettre les choſes en bon état. Quatre-vingt-quatre étalons qu'il y a dans tout le Royaume ne ſont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui ſont propres pour tenir des haras.

FIN.

TA-

TABLE
DES
CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I. *Contenant un recit ſuccint du Regne de Loüis le Grand, depuis ſon avenement à la Couronne, juſques en 1649. que commença la Guerre de Paris.* Pag. 1.

CHAP. II. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Paris juſques à la Paix des Pirennées.* 30

CHAP. III. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix des Pirennées juſques au Traité d'Aix la Chapelle.* 102

CHAP. IV. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité d'Aix la Chapelle juſques à la Guerre de Hollande.* 164

CHAP. V. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la Guerre de Hollande juſques au Traité de Nimegue.* 194

CHAP. VI. *Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis le Traité de Nimegue juſques en l'année* 1684. 273

CHAP. VII.

CHAP. VII. *Où l'on tache de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçûes de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.* 305

CHAP. VIII. *De l'obeïssance qu'on doit au Pape.* 321

CHAP. IX. *De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts.* 328

CHAP. X. *De tout le Royaume en general.* 336

CHAP. XI. *Du Clergé.* 339

CHAP. XII. *De la Noblesse.* 343

CHAP. XIII. *Des Gens de Justice.* 352

CHAP. XIV. *Des Gens d'Affaires.* 356

CHAP. XV *Des Marchands & du Commerce.* 363

CHAP. XVI. *Des Laboureurs & de l'Agriculture.* 369

Fin de la Table.